





232

L2

185

v.6

SMR

F20-822



ŒUVRES

DU

R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

DES FRÈRES PRÊCHEURS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

—

TOME VI

PROPRIÉTÉ DE

*V. Lousicque-Dusand*

# MÉLANGES

PAR

LE R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

DES FRÈRES PRÊCHEURS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE DE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> POUSSIELGUE-RUSAND

RUE SAINT-SULPICE, 23

—  
1861



CONSIDÉRATIONS

SUR LE

SYSTÈME PHILOSOPHIQUE

DE M. DE LA MENNAIS

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

## AVERTISSEMENT

---

Cet écrit fut publié en 1834, après l'apparition des *Paroles d'un Croyant*. Je le réimprime tel qu'il fut alors donné au public, sauf que j'ai abrégé, au chapitre 3, une longue citation de saint Augustin, et que j'ai retranché, au chapitre 11, un paragraphe où il était dit que le christianisme, avant Jésus-Christ, avait été à l'état protestant, ce que je crois une erreur. La discussion sur le système philosophique de M. de La Mennais est sans doute éteinte pour jamais ; cependant ceux qui liront les réflexions qu'il m'avait inspirées dans un

moment bien douloureux y trouveront peut-être quelque intérêt historique, et ils y découvriront sans peine des pensées qui depuis ont servi de base à la doctrine développée dans mes Conférences, dont cet opuscule est comme le péristyle.

---

## PRÉFACE



Il y a trente - quatre ans , l'Église de France ne présentait plus aux anges et aux hommes qu'une vaste ruine. Les reliques de sa hiérarchie, moissonnée par une révolution qui n'avait fait grâce à aucune vertu, erraient pour la plupart dans l'exil ; ses temples étaient abandonnés à des usages profanes, d'autres abattus, d'autres fermés et vides, d'autres consacrés à ce schisme qu'avaient commencé, sous Louis XIV, des hommes célèbres, et qui, grossi par la peur au pied des échafauds, convoitait l'héritage sanglant des saints. Les mo-

nastères dont elle avait peuplé les villes et les solitudes, subissant à peu près le même sort, étaient devenus des manufactures, des fermes, des prisons, ou des lieux inhabités. Rien ne lui restait du patrimoine qu'elle avait acquis par des siècles de charité ; et, stérile elle-même, on ne lui voyait pas produire, près de l'autel renversé, ceux qui pourraient un jour aider leurs rares prédécesseurs à en relever les débris. Cependant l'Église de France, ainsi pauvre et dévastée, ayant à peine un calice pour y boire le sang de son Maître, l'Église de France avait vaincu ses ennemis. De cette révolution si puissante, que l'esprit humain avait préparée par trois siècles de travaux, qui avait enfanté tant d'hommes et d'événements extraordinaires, aucune doctrine n'avait pu sortir. Elle avait détruit une monarchie, gagné des batailles, épouvanté l'Europe, tout fait, excepté ce qui change le monde. Si elle était venue deux cents ans plus tôt, la France eût été calviniste et républicaine ; mais on avait franchi le point où l'erreur a encore assez de consistance pour être la foi commune et le lien d'un peuple ; on était arrivé à celui où l'erreur ne peut plus unir deux hommes entre eux, et où elle *demeure comme ensevelie dans son triomphe*. Quoique l'Église de France fût travaillée par un

schisme sourd (1), qui déchirait ses entrailles depuis cent cinquante ans, il fut impossible à la révolution d'établir un culte national. La France ne croyait ni au schisme, ni à la *Raison*, ni à l'Être suprême, tour à tour reconnus par la république. Le moment solennel était venu pour elle de croire à tout ou à rien. Je dis le moment solennel, parce qu'après celui où la vérité règne sans contestation, il n'en est pas de plus grand sur la terre.

En effet, ce qui sauve et perpétue l'erreur, c'est la portion de vérité qui y est mêlée, et l'autorité qu'elle s'attire par là. Plus l'erreur augmente, plus elle perd de vérité, plus aussi son autorité diminue, parce qu'elle ébranle toujours davantage les fondements qui lui restaient dans l'intelligence. Les esprits s'étonnent de voir l'erreur s'enfuir devant eux ; ils la poursuivent sur cette pente où elle est emportée : mais, à mesure qu'ils font un effort pour la saisir, elle se dissout, elle leur échappe plus vite, comme un fantôme dont la réalité s'évanouit devant ceux qui le touchent de trop près, jusqu'à ce que tout à coup l'erreur cesse de faire

(1) Le jansénisme.

corps, et l'homme se trouve seul, nu, sans croyances, haletant en face de la vérité. C'est le moment que j'ai appelé solennel ; et quand Dieu veut ramener les nations à lui, c'est par cette route qu'il les fait passer. Il pousse l'erreur à son dernier terme, là où il est visible qu'elle ne peut rien et qu'elle n'est rien, ou plutôt il la laisse aller toute seule, car l'erreur va de soi-même au néant. Alors se pèse le destin des peuples : contraints de choisir entre ce qui est et ce qui n'est pas, de croire à tout ou à rien, il faut qu'ils meurent, ou qu'ils retournent à la vérité. Car les peuples ne sauraient vivre sans lien et sans foi, par conséquent sans vérité, et s'ils ne vivent plus de la portion de vérité que renferme l'erreur, parce qu'elle a cessé d'être leur lien et leur foi, il faut donc qu'ils vivent de la vérité elle-même, seule capable désormais de soumettre, d'unir, et de satisfaire leur intelligence.

La France en était là le lendemain de sa première révolution. La stérilité de l'erreur, incapable, au milieu du bouleversement universel, de fonder une croyance et une Église, annonçait que son heure suprême était arrivée. Napoléon le vit de ce même regard qui, quinze siècles aupara-

vant, avait révélé à Constantin la chute de l'idolâtrie, et lorsqu'une secte de déistes vint le solliciter de reconnaître leur culte comme celui de l'État, il répondit ce qu'il avait déjà répondu dans sa pensée à tous ceux qui espéraient recueillir l'héritage de l'Église romaine : *Vous n'êtes que quatre cents.* Le concordat de 1801 entre le Saint-Siège et la République française fut le résultat de cette puissance qu'avait acquise la vérité dans une lutte où elle semblait avoir tout perdu. On vit un grand capitaine porté par des batailles gagnées à la tête de l'État, chercher quel pourrait être son appui dans l'esprit humain, et n'en pas trouver d'autre qu'une Église ruinée, qui était depuis un siècle la fable des gens d'esprit. On le vit plus tard, lorsque le temps eut accru sa puissance, recevoir l'onction impériale des mains du pontife dont le prédécesseur avait couronné Charlemagne, et donner cette étonnante leçon à tous ceux qui ne comprenaient pas qu'un *prêtre étranger*, selon leur langage, exerçât quelque influence sur la création des trônes et sur leur affermissement.

L'Église de France traversa l'Empire avec dignité, restaurant ses cathédrales et ses séminaires, consacrant chaque année aux autels du Christ une

nouvelle génération de serviteurs, sachant résister à l'homme qui ne trouvait de résistance nulle part, entourée de liens par sa prévoyance jalouse; pauvre, modeste, charitable, et déjà célèbre par les grands écrivains que Dieu commençait à lui susciter pour défenseurs.

L'Empire tomba. Au premier bruit de sa chute, à l'apparition des vieux rois français, le XVIII<sup>e</sup> siècle s'émut au fond de son cercueil. Il crut qu'il n'avait dans la poitrine qu'un coup d'épée de l'empereur vaincu : il vint tenter le sort. Comme autrefois le paganisme enseveli fut évoqué par Julien, et joua sous le soleil cette curieuse scène antique dont le monde a gardé le souvenir, ainsi le XVIII<sup>e</sup> siècle sortit du tombeau avec ses déités passées. Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, Condorcet, Cabanis, mille autres accoururent; et pendant que l'Église, toujours plus féconde, enfantait des hommes nouveaux qui remplissaient l'Europe de leur éclat contemporain, en envoyait à leur rencontre cette procession de morts. Malheureusement pour la vérité, elle n'était pas seule en présence de l'erreur : des dissensions politiques très-graves compliquaient la lutte. On pouvait craindre que le flot qui emporte le monde vers Dieu ne fût

arrêté longtemps, lorsqu'un coup de tonnerre renversa de nouveau l'antique maison de France, et donna une seconde fois au xviii<sup>e</sup> siècle tout pouvoir sur la société.

Jamais triomphe plus grand, plus fabuleux, ne fut suivi d'une catastrophe morale plus éclatante et plus subite. Comme le xviii<sup>e</sup> siècle n'avait combattu qu'avec la poussière des morts, il ne trouva rien de vivant en lui pour édifier quoi que ce fût.

Trois choses constituent un ordre social : la religion, le pouvoir, et la liberté.

De religion, le xviii<sup>e</sup> siècle en chercha vainement quelque une qu'il pût donner au peuple : il ne trouva d'existant que la véritable, si ce n'est qu'un pauvre prêtre mit un autel dans une boutique, et offrit avec la meilleure volonté du monde de créer un culte qui serait tout ensemble catholique et français : dérision qui servit à mesurer l'abîme où l'erreur était parvenue depuis trente ans. Car enfin la première révolution avait trouvé des évêques, des prêtres, un schisme, une hérésie ; c'était quelque chose, cela avait un nom. Quel nom l'his-

toire donnera-t-elle au culte dont je parle? Il fallut donc choisir entre deux alternatives : laisser la France jouir tranquillement de la religion que le xviii<sup>e</sup> siècle s'était jadis promis d'anéantir, ou bouleverser de fond en comble ce grand pays, et demander encore une fois à la force le résultat que n'avaient obtenu ni la force ni la persuasion. Le premier parti prévalut. Seulement le xviii<sup>e</sup> siècle dévasta une antique église, abattit quelques croix de sa main glacée, murmura quelques prières sacrilèges sur des cercueils, ruina l'archevêché de Paris, et obtint pour ses grands hommes un sépulcre sonore et vide sous le nom de Panthéon.

Quant au pouvoir, seconde condition de toute société, le problème parut plus facile à résoudre. On choisit un prince du sang royal; et le xviii<sup>e</sup> siècle, un peu honteux d'avoir recours à des princes, lui cria : C'est nous qui t'avons fait; c'est par nous que tu es grand, par nous que tu règues, par nous que tu es populaire et sacré! Mais à peine eut-on soupçonné que le nouveau monarque avait une pensée à lui, c'est-à-dire qu'il exerçait quelque pouvoir, l'idole de l'opinion croula devant l'opinion : il ne demeura debout qu'un homme gardé dans un palais par des soldats, qu'un chef d'es-

claves soutenu par le bras des uns contre la haine des autres, que le premier ressort d'une mécanique appelée par des philosophes contents de leur ouvrage, une société.

Restait une chose qui avait été le principal point de ralliement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui est, en effet, une condition nécessaire de tout ordre social : je veux dire la liberté ; car la liberté est l'ensemble des droits qu'aucune société régulière ne peut ravir à ses membres sans violer la justice et la raison ; et, bien qu'on dispute sur l'étendue de ces droits, il est certain qu'ils existent ; il est certain que nul pouvoir, si prépondérant qu'il ait été, ne les a jamais complètement méconnus. Le christianisme en a introduit plusieurs, et d'une très-haute importance, dans le monde : il a enlevé aux princes la direction spirituelle de leurs sujets, et créé, sous le nom de liberté de l'Église, la liberté des nations. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, mécontent de cette grande œuvre, qu'il ne comprenait pas, avait voulu, au contraire, fonder la liberté des peuples sur la ruine de l'Église ; mais jusqu'alors il n'était parvenu qu'à mettre au monde la République et l'Empire, ces deux géants du despotisme. On attendait donc ce qu'allait produire la révolution de 1830

sous le rapport de la liberté. Or il arriva que, sauf des bagatelles, cette révolution n'ajouta rien à la liberté civile et politique précédemment établie par les anciens rois. Elle y mit tout au plus le sceau de la victoire; et si elle eût fait davantage, l'Église se trouvait affranchie, c'est-à-dire que le XVIII<sup>e</sup> siècle se tuait de ses propres mains. Il s'arrêta donc épouvanté : il entrevit avec quelle profondeur Dieu se jouait de ses desseins.

Vainement les plus jeunes de cette génération épuisée lui crièrent d'aller en avant. Eux-mêmes ne purent éviter l'abîme qui avait fait reculer leurs pères, qu'en se jetant dans un autre abîme. Réduits à l'impossibilité de découvrir une liberté nouvelle qui ne fût une liberté de l'Église, ils déclarèrent brusquement que la question n'était plus entre la servitude et la liberté, mais entre une forme et une forme, entre la monarchie et la république, et que la nation, fatiguée, du reste, de se battre pour des mots, réclamait un changement fondamental dans la distribution de la propriété. Alors fut révélée une loi du monde : c'est que la liberté n'est pas en elle-même la fin de l'homme; que, négative de sa nature, elle écarte seulement les obstacles qui empêcheraient l'homme et l'humanité d'arri-

ver à leur fin : c'est qu'on peut être libre et misérable, et par conséquent qu'au delà de la liberté il y a toujours le bien ou le mal qu'on s'est proposé d'atteindre avec son secours. Or la propriété étant le souverain bien de ceux qui n'ont pas entendu cette parole : *Bienheureux les pauvres*, il s'ensuit que les révolutions antichrétiennes doivent tôt ou tard se résoudre en un bouleversement de la propriété.

Une autre raison les y pousse encore; il est écrit que Jean, fils de Zacharie, *ayant su dans sa prison les œuvres du Christ, envoya deux de ses disciples lui dire : Êtes-vous Celui qui doit venir, ou faut-il que nous en attendions un autre?* Et Jésus répondit : *Allez, et annoncez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés* (1). Ainsi, le Sauveur du monde rangeait parmi les preuves de sa mission, à l'égal des plus grands miracles, la prédication de l'Évangile aux pauvres; et, en effet, depuis ce jour-là, l'instruction et le soulagement des pauvres a été l'une

(1) Saint Matthieu, chap. 11, vers. 2 et suiv.

des merveilles permanentes du christianisme, le signe le plus éclatant de sa divinité, celui que l'erreur, obligée de le contrefaire, n'a jamais imité qu'à sa confusion. Un jour peut-être l'Ante-christ ressuscitera des morts; mais ce qu'à coup sûr il ne fera pas, c'est que les *pauvres soient évangélisés*, et à mesure que le monde, penchant vers sa ruine, fera de nouveaux essais pour échapper à la loi de son Rédempteur, le sort des pauvres, c'est-à-dire de l'humanité, devenu plus à plaindre, attestera aux générations dernières que le Dieu des chrétiens est le Dieu unique et bon. Ce caractère du christianisme a exercé une telle action sur l'esprit des peuples, qu'aucune révolution religieuse et politique ne saurait être durable, dans les temps modernes, si elle ne rend pas meilleure la condition de la multitude. Or qu'est-ce que la liberté pour la multitude, depuis que l'esclavage sous ses diverses formes a été successivement aboli dans la chrétienté, par la force toujours agissante de ces grandes paroles apostoliques : *Il n'y a plus de Juif ni de Grec, plus d'esclave ni de libre, plus d'homme ni de femme; car vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ* (1)? Que fait au pauvre

(1) Saint Paul aux Galates, chap. 3, vers. 28.

une loi électorale qui ne le rend point électeur, faute d'argent ; une loi du jury qui ne le rend point juré, faute d'argent ; une loi municipale qui ne l'appelle point aux conseils de sa commune, faute d'argent ; une loi sur la presse qui ne lui permet pas d'écrire ni de comprendre ce qu'on écrit, faute d'argent ? Que fait au pauvre une liberté qui l'exclut de tout précisément parce qu'il est pauvre ? Que lui fait l'admission égale aux emplois, la concurrence illimitée entre les citoyens, lui qui manque des premiers éléments nécessaires pour concourir en quoi que ce soit ? Car l'argent est le moyen de tout, le prix de tout, la mesure de tout, et le pauvre n'en a pas, et justement parce qu'il n'en a pas il ne peut en acquérir, sauf le hasard, et il est une loi qui a condamné l'immense majorité des hommes à n'en point avoir.

Cependant le peuple, qui est l'instrument des révolutions, a besoin d'y gagner quelque chose, et les révolutions antichrétiennes ont besoin de faire gagner quelque chose au peuple, afin qu'il ne s'aperçoive pas que les pauvres ne profitent qu'avec Jésus-Christ. La loi agraire des anciens n'était qu'une convoitise ; la loi agraire des modernes est une lutte contre le christianisme. Quand on a ôté

aux hommes la croyance en cette parole : *Bienheureux les pauvres*, et qu'on a détruit les œuvres innombrables par où s'accomplissait cette autre parole : *Les pauvres sont évangélisés*, il faut bien combler cet abîme. La première révolution le combla comme elle put, avec les biens de la noblesse et du clergé, et avec la loi qui établissait dans les familles le partage égal des successions; mais le gouffre a eu bientôt dévoré cette proie : de la pâture même qu'on lui a jetée, il est sorti une race de prolétaires plus nombreuse, plus affamée; elle crie à son tour, elle demande sa part, elle la demande à ceux-là qui en sont aujourd'hui les seuls détenteurs, ceux qu'elle nomme avec un si effrayant mépris des *bourgeois*.

Qu'est-ce, en effet, pour les prolétaires, qu'un bourgeois? C'est l'héritier des évêques, des abbés, des seigneurs. C'est un seigneur avare, amassant pour les siens, n'ayant plus de peuple et plus d'amour. C'est un abbé qui ferme au pauvre la porte du monastère, en lui jetant tout au plus un vil morceau de pain, au lieu de lui ouvrir, de le réchauffer, de le servir à table, puis de mener son noble hôte dans l'église parée et illuminée, au milieu des saints, de la musique et de l'encens, afin de l'eni-

vrer d'un peu de joie, et qu'il continue son pèlerinage en louant Dieu. C'est un évêque prévaricateur, qui a tué à plaisir, dans le cœur du pauvre, la foi, l'espérance et la charité, dont se nourrissait le pauvre, le seul bien qu'eût le pauvre, et qui l'empêchât de porter envie au plus heureux que lui. Comment la propriété n'eût-elle pas été exposée, dans de telles mains, à de nouveaux bouleversements? Comment la question de la liberté, plus qu'insignifiante aujourd'hui pour le peuple, ne se serait-elle pas transformée en une guerre civile entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, entre les prolétaires et les bourgeois? Ce péril était inévitable, et la révolution de 1830, en le dévoilant, a mis à nu toute l'impuissance sociale du xviii<sup>e</sup> siècle.

A ce vaste naufrage de choses il faut joindre une ruine non moins grande, non moins triste, pour ceux qui avaient mis leurs espérances hors de l'Église catholique, dans les seules forces de l'humanité : je veux parler du renversement subit de toutes les réputations populaires acquises pendant les seize années de la Restauration. Depuis le prince jusqu'à l'éditeur de journal, nul nom n'est resté comme il était; la victoire, qui agrandit tout, a ra-

baissé cette fois les victorieux. On a vu l'erreur se trahir dans les actions des hommes aussi bien que dans la marche de la société. Où sont les orateurs qui remuaient la France? Où sont les politiques renommés? Ces philosophes qui rassemblaient la jeunesse autour de leurs chaires, que sont-ils devenus? Ceux qui nous disaient l'avenir avec orgueil, qui pleuraient avec tant d'éloquence le Vatican tombé(1), parce que ç'avait été une grande chose dans le passé de l'homme, où sont-ils? Ils ont disparu comme Alexandre à Babylone, dans un festin; ils tenaient la coupe où le genre humain devait boire après eux, tant elle était profonde, la coupe d'une alliance nouvelle, d'une vie inconnue auparavant; on leur a dit : Buvez. Où sont-ils? Les langues se sont confondues sur leur tombeau, comme autrefois à Babel, et ils ont fait comprendre aux interprètes de la parole divine le sens mystérieux de cette histoire placée par la Bible au berceau des sociétés. C'est l'histoire de l'éternelle misère des hommes qui aspirent par leurs propres forces à la perfection, qui mettent de la pierre sur de la boue, de la boue sur de la pierre, et qui appellent cela du nom fastucieux de progrès. Dieu, du haut du ciel où ils espèrent atteindre, regarde leur

(1) L'ancien *Globe*.

ouvrage avec compassion, puis un jour il brise l'orgueil des descendants là où il a brisé l'orgueil des pères.

Faites silence : laissez venir à votre cœur le bruit du monde tel qu'il est aujourd'hui. Qu'entendez-vous ? Des voix confuses qui s'appellent sans jamais se répondre ; des monologues innombrables dans une foule pressée et béante ; le cri de l'homme perdu, le soir, au milieu du désert ; des voyageurs sans but qui se disent : Allons ; des cœurs las avant d'avoir vécu ; des bouches taciturnes qui n'ont que deux mots : Peut-être ! hélas ! Nulle harmonie, nulle unité que celle de la plainte. Si encore il y avait des champs de bataille où l'on pût se tuer avec quelque gloire ; s'il y avait des révolutions qui, en donnant des craintes à la vie, lui donnassent quelque intérêt ; s'il y avait du sang, de la débauche, des amphithéâtres, des gladiateurs, quelque chose qui nous empêchât de sentir, dans le vide de notre cœur, la grâce du ciel qui y tombe malgré nous ! Mais non, la société nous emporte d'un mouvement froid et comme régulier, malgré ses catastrophes, et la littérature seule, expression de notre démence, évoque autour de nous un monde à notre gré.

Tel est le résultat du dernier triomphe remporté par le xviii<sup>e</sup> siècle. L'Église de France, toujours gouvernée par les mêmes lois, dans l'ordre civil, n'a rien gagné ni rien perdu sous ce rapport; mais elle a gagné tout ce que l'erreur a perdu de forces morales. Le plan divin à son égard, ou plutôt à l'égard de la religion, s'est dévoilé de plus en plus. C'est, en grande partie, le même plan qu'avant la venue de son Fils unique sur la terre, Dieu avait employé pour préparer le salut du genre humain. *Dans les siècles passés*, dit saint Paul, *Dieu laissa toutes les nations suivre leurs voies* (1); il leur donna quatre mille ans pour disposer du monde selon leur orgueil; il permit aux conquérants, aux législateurs, aux sages, d'exercer sur les hommes le pouvoir de la force et de la persuasion; il eut soin qu'aucune circonstance heureuse ne leur manquât, et personne n'ignore à quel degré de culture les esprits parvinrent dans l'antiquité. Cependant plus les nations s'enfonçaient *dans leurs voies*, plus elles s'y perdaient. Ni la force, ni les lois, ni la raison n'avaient pu réunir et consoler l'humanité : la force avait produit l'empire romain comme son plus grand ouvrage, et rassemblé presque tous les peuples connus en un vil troupeau, sous des maîtres

(1) Actes des Apôtres, chap. 14, vers. 15.

insolents, qui devaient un jour devenir des monstres par l'impuissance de soutenir sans aveuglement le poids de leur fortune; les lois, protectrices partout de la servitude, n'avaient établi aucun ordre durable et universel; la raison, élevée aussi haut qu'elle avait pu l'être par de grands hommes, n'avait formé que des écoles passagères et contradictoires, rien fait pour les mœurs, et, bientôt poussée à bout, elle était allée se perdre dans un doute irrémédiable. Tant de misères avaient averti le monde qu'il n'était pas dans son état naturel; Dieu s'était révélé à lui par son absence même, il était devenu, selon la prophétie de Jacob mourant, *l'attente des nations*. Quand donc arriva le moment marqué par la Providence pour l'accomplissement du sacrifice, dont le sang, destiné au salut de tous, devait inonder le passé et l'avenir, les hommes levant déjà vers Dieu leur tête humiliée, étaient disposés à recevoir la grâce et la vérité. Cela ne veut pas dire que tous fussent dans un état convenable pour croire à l'Évangile, mais seulement que la pente générale était vers la foi. Beaucoup de philosophes embrassèrent le christianisme, et saint Justin, l'un d'eux, nous a expliqué, dans l'histoire de sa conversion, les causes qui entraînaient alors la philosophie vers Dieu.

Il y a des hommes divins, disait-on à ces hommes lassés de leurs recherches infructueuses, il y a des hommes divins qui, dès l'origine du monde, ont conversé avec Dieu, et prédit de siècle en siècle des choses qui s'accomplissent aujourd'hui : on les appelle prophètes. Prenez et lisez. La seule comparaison de cette parole divine avec la parole humaine faisait tomber à genoux le philosophe de bonne foi. Les deux œuvres ayant été presque totalement séparées, l'on voyait bien Dieu, et l'on voyait bien l'homme.

Longtemps le souvenir de cette comparaison était resté présent à tous les esprits ; longtemps le christianisme garda sans contestation sa souveraineté. Mais à la fin les peuples, qui voyaient tous les jours de plus loin leur rédemption, se persuadèrent qu'il était possible de conserver les bienfaits du christianisme en cessant d'être chrétiens. Ils nièrent même ces bienfaits, et accusèrent le Sauveur des hommes de tous les maux de l'humanité. Ils se promirent que l'ère de la raison était venu, que le Christ en avait durant des siècles retardé l'aurore, mais qu'enfin l'avenir et la vérité l'emportaient sur lui. A ce moment, s'il est permis de le dire sans blasphème, Dieu se trouva comme embarrassé. Il fal-

lait qu'il se retirât de ces générations superbes, et qu'il les laissât s'agiter dans leur néant; car Dieu, qui donne tout à l'homme, et qui ne reçoit rien de lui, ne peut souffrir l'orgueil. Mais comment se retirer une seconde fois du monde? N'avait-il pas mis son Église dans le monde avec des promesses d'immortalité? N'avait-il pas dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle?*

Avant ces paroles de la nouvelle et éternelle alliance, il lui avait été facile de *laisser les nations suivre leurs voies*; car, bien qu'elles eussent emporté les traditions primitives et patriarcales, aucune autorité vivante, infaillible, n'en conservait la pureté originelle dans leur sein. Elles pouvaient les perdre en grande partie, soit par le seul effet du temps sur leur mémoire, soit par une volonté corrompue, soit par les interprétations successives et infinies des esprits. C'était un vaste protestantisme qui n'avait pas même de Bible. Mais la constitution divine de l'Église catholique ne permettait plus aux peuples de s'enfoncer si avant dans la dégradation. Contraint de respecter sa parole, Dieu prit un autre moyen de s'absenter, autant qu'il était possible, d'une société qui le méconnaissait : il

accorda à ses ennemis de prévaloir, eux et leurs principes, dans le gouvernement des affaires humaines. L'Église, dépouillée presque par toute l'Europe, chassée des conseils publics, chargée de liens, espèce d'étrangère importune, fut réduite à ce qu'il lui fallait de vie pour ne pas faire mentir les oracles divins, et pour assister au grand spectacle qui devait une seconde fois révéler aux hommes l'immensité de leur impuissance. Déjà cette manifestation a commencé, ainsi que nous l'avons vu. Combien de temps, combien d'épreuves seront nécessaires pour l'achever? Quand viendra le jour où les peuples et les rois, reconnaissant leurs erreurs, rebâtiront ensemble Jérusalem démolie? Nul ne le sait. Notre devoir est d'agir comme si ce devait être le jour de demain.

L'Église de France, qui a eu une part illustre dans les malheurs de la vérité, semble destinée à avoir une part illustre aussi dans le rétablissement de la foi. Les révolutions qu'elle a subies n'ont servi qu'à étouffer dans son sein les erreurs des siècles précédents. Purifiée par la persécution, elle a mis ses adversaires, impuissants à la corrompre, dans la nécessité de la laisser vivre, ou d'anéantir avec elle tout ordre et toute société. Elle n'a point eu,

comme l'Église d'Angleterre, à traverser des siècles d'oppression avant d'entrevoir la lumière lointaine de sa délivrance ; et, quoiqu'elle ne jouisse pas de toute sa liberté, il s'en faut bien, elle a du moins celle qu'on n'ôte jamais à la vérité, lorsqu'elle n'est pas trahie par ses défenseurs naturels.

Les grands écrivains que Dieu lui a suscités, et qui ont élevé jusqu'à présent les seuls monuments durables de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle, sont encore une marque des desseins de Dieu à son égard. Dieu n'envoie des hommes capables d'entraîner les intelligences vers le bien qu'aux nations qu'il veut sauver ; et, sous un autre rapport, là où l'on voit paraître des esprits supérieurs, c'est un signe que la pensée humaine penche de ce côté. Le génie n'est qu'une avant-garde : il se montre le premier, voilà tout, semblable à l'oiseau voyageur qui précède la colonie de ses frères, mais emporté lui-même par le mouvement général de l'émigration. Il eût été impossible au XVIII<sup>e</sup> siècle de produire M. de Chateaubriand, M. de Bonald, M. de Maistre, M. de La Mennais, M. de Lamartine, comme il était impossible au nôtre de produire Voltaire et Rousseau. Le vent qui apporte au monde les bons ou les mauvais génies a donc

changé. C'est une remarque facile à vérifier pour les autres pays de l'Europe, mais qui est plus sensible en France, parce que la France, ayant été plus vite et plus loin dans l'erreur, a touché la première à la borne extrême où l'esprit humain égaré commence à découvrir, comme une terre nouvelle et comme des cieux nouveaux, l'antique vérité. La France ne peut que se répéter en fait d'erreurs : or il n'y a qu'une chose qui se répète éternellement, sans cesser d'être neuve et féconde, la vérité. Par conséquent, l'Église de France a encore, sous ce point de vue, un avantage sur les autres Églises du continent. Celles-ci luttent contre le protestantisme ou contre une incrédulité qui n'a pas été victorieuse et maîtresse jusqu'aujourd'hui ; l'Église de France, qui a échappé au protestantisme, et précisément parce qu'elle y a échappé, s'est trouvée de bonne heure aux prises avec les incrédules, a perdu dans le combat son sang et son patrimoine ; et maintenant, sortie de ses cendres, toute jeune et toute vierge, elle n'a plus à vaincre qu'une erreur usée par la victoire, sibylle à demi morte, qui a oublié la langue de l'avenir. Enfin la France étant, par sa position, par sa littérature, par son caractère, par sa puissance et ses révolutions, le foyer le plus actif de l'esprit humain, son

Église emprunte nécessairement de là une importance qui a sans doute contribué aux grâces infinies qu'elle a reçues de Dieu depuis quarante ans.

Cette situation impose au clergé français de grands devoirs. Il n'a pas seulement à répondre du troupeau qui lui est confié, mais de l'influence qu'il peut exercer par la France sur le sort du catholicisme et du monde. Selon que la France, la fille aînée de l'incrédulité, se rapprochera de Dieu avec plus ou moins de lenteur, les destinées générales de la foi mettront plus ou moins de temps à s'accomplir. Or bien que ce rapprochement dépende, en grande partie, de causes tout à fait étrangères à la volonté des hommes, bien que l'Église joue un rôle plus passif encore qu'actif dans la ruine de l'erreur, et que son immobilité seule, qui use et outrage les vains complots des plus puissants génies, soit un éternel moyen de progrès, cependant on ne peut nier non plus que les vertus et les talents du clergé ne concourent au développement de la vérité. Les hommes ont leur part dans tout ce que Dieu fait pour eux, quoiqu'ils n'aient pas la première part. C'est pourquoi le clergé français doit avoir toujours sous les yeux la grandeur de sa mission; il le doit plus que jamais aujourd'hui,

qu'il est parvenu à un point de sa nouvelle existence décisif et très-délicat.

Jusqu'à présent l'Église de France, ruinée par la révolution de 1789, a fait comme une mère de race royale qui a perdu ses enfants au service de la patrie, et qui se hâte de mettre au jour des rejetons de son sang. L'Église de France, à force de soins et de charité, avec un discernement bien plus admirable généralement qu'on ne le croit, est parvenue, en trente années, à repeupler le sanctuaire. C'est un chef-d'œuvre d'habileté et de la grâce de Dieu. Mais, en donnant au peuple des pasteurs à la place de ceux qui avaient péri, elle ne pouvait encore, malgré ses désirs, leur donner des docteurs, si ce n'est en bien petit nombre, et réveiller la flamme des sciences divines, éteinte avec les martyrs qui en avaient été les derniers et illustres dépositaires. La prédication de l'Évangile, la distribution des sacrements, c'était là l'œuvre la plus pressée; il fallait y pourvoir. Aujourd'hui, quoique tous les vides ne soient pas encore comblés, cependant l'Église de France n'est plus sous l'empire d'une nécessité aussi absolue; la surabondance du clergé se laisse entrevoir çà et là; le flot des générations saintes monte autour de l'autel; une chose qui manquait à tous

est née pour plusieurs, le temps. Dès qu'une Église a du temps, elle est forcée par là même de songer à la restauration des sciences religieuses, sous peine de manquer à son devoir, et, si elle ne le fait pas, elle s'expose aux plus grands dangers qu'une Église puisse courir. Il s'introduit dans son sein une multitude flottante d'esprits qui ne savent comment diriger leurs loisirs et leur activité : inhabiles au saint ministère, parce que Dieu leur a inspiré une autre vocation, ils cherchent vainement le foyer où leur ardeur serait entretenue, purifiée, mise en usage par des travaux communs dans la voie catholique. Ils languissent ou s'exaltent isolément, ils se sentent périr sans profit pour Dieu ; et c'est déjà un profond malheur que la perte de tant d'intelligences capables d'exercer une action pour le bien. Mais on n'arrête jamais impunément les êtres dans le mouvement qui les emporte vers leur fin : le fleuve dont le cours a été suspendu, grossissant par l'obstacle même qu'on lui a opposé, brisera les digues impuissantes qui le retiennent captif ; les esprits auxquels on n'a pas donné une issue régulière se rencontreront tôt ou tard dans leurs recherches douloureuses, s'uniront avec une joie malade, s'irriteront par le sentiment de leurs forces présentes, et par le souvenir de leur inaction, et

cette société sans règle tombera un jour, comme la foudre longtemps amassée dans les nuages, sur une Église sans docteurs, qui n'aura pour se défendre que sa part dans les promesses générales de l'immortalité.

Ces réflexions ont été faites par tous les hommes qui s'occupent sérieusement de l'avenir du catholicisme en France. Plusieurs tentatives ont eu lieu pour la renaissance des études ecclésiastiques. M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, avait essayé pendant son ministère de créer un vaste établissement destiné à la culture des sciences sacrées. M. de Quélen, archevêque de Paris, a préparé, tant que sa fortune le lui a permis, les bases d'un établissement analogue. Feu M. le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, a laissé par son testament des fonds destinés à ce noble but. Mais il est une cause qui empêchait qu'aucune œuvre semblable obtint dans l'Église de France un véritable succès. Les esprits y étaient profondément divisés sur des questions de la plus haute importance, et en particulier sur l'enseignement de la philosophie.

Un homme célèbre, avec lequel nous avons eu des rapports, troublés depuis par les vicissitudes des

temps, avait voulu élever sur les ruines de tous les anciens systèmes philosophiques une philosophie nouvelle, destinée, selon son opinion, à sceller, dans leurs fondements mêmes, l'alliance de la foi et de la raison. Cette philosophie, repoussée par le corps épiscopal, avait fait néanmoins de nombreuses conquêtes parmi les ecclésiastiques du second ordre. D'autres discussions s'étaient jointes à celles-là, et il en était résulté une situation d'une douleur inexprimable. Les évêques rencontrant partout une puissance doctrinale étrangère à la leur sur laquelle ils n'avaient aucune prise, et qui causait des dissensions violentes dans le clergé, avaient conçu une défiance naturelle contre le mouvement des esprits; ils craignaient justement, s'ils fondaient quelque chose dans l'ordre scientifique, que la direction ne passât en d'autres mains que les leurs, ou que le défaut de coopération d'hommes de mérite ne ruinât leurs efforts. Ces considérations les avaient portés soit directement, soit par instinct, à se borner au rôle de pasteurs et de gardiens de la foi, qui est en effet leur premier devoir. D'un autre côté, l'école qui aspirait par ses seules forces au gouvernement des intelligences, luttait en vain contre une invincible difficulté, celle de fonder quelque chose dans une Église indépendamment de

l'autorité épiscopale. Elle ne pouvait parvenir qu'à engendrer des opinions. Il y avait donc de part et d'autre, dans l'ordre scientifique, un défaut nécessaire de fécondité. Et dans quel moment ! Lorsque l'Église de France passait de la jeunesse à la virilité, au moment le plus critique de ses nouvelles destinées, à l'âge où la force a besoin de se répandre, et n'est pas encore réglée par une raison d'une sévérité égale. Qui dira ce que nous avons tous souffert ? Notre volonté flottante entre nos évêques immobiles sur leurs sièges, et les hommes qui nous entraînaient par la magie de leur puissance privée ; notre besoin de fortes études, et le désespoir de le satisfaire ; notre désir sans bornes d'une union troublée dans ses fondements ; le sentiment du bien à faire, et l'impossibilité de l'accomplir ; la défiance, les soupçons, les abattements, puis le siècle grandissant à côté de nous, tantôt plein de menaces, tantôt poussé vers Dieu par des expériences formidables ; et nous, au lieu de l'instruire, malheureux proscrits de la veille, enfants des saints, morts pour la vérité, nous usant à des discussions dont nous ne savions qu'admirer le plus, de leur charme ou de leur malheur !

Cette situation a duré quatorze ans.

Hier encore (1) l'école dont nous parlons subsistait. Affaiblie et divisée par une parole sortie du Siège Apostolique, elle avait néanmoins conservé un chef et des disciples. L'affection, les souvenirs, la douleur, le respect, mille nobles sentiments la tenaient encore rassemblée et comme vivante, quoiqu'elle fût loin de ce qu'elle avait été.

Aujourd'hui nous pouvons annoncer que cette école, que nous avons quittée dès longtemps, n'existe plus, que toute communauté de travaux est rompue entre ses anciens membres, et que chacun d'eux, fidèle à ce que son cœur lui demandera d'égards envers le passé, ne connaît d'autre guide que l'Église, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siège et des évêques que sa grâce et la miséricorde divine ont donnés aux chrétiens de France. Nous n'apprécions pas l'événement (2) qui donne lieu à cette déclaration : l'Église et la postérité le jugeront. Pour nous, qui avons contribué autrefois à l'exaltation des esprits, nous avons cru devoir à nos frères, dans ces douloureuses circonstances, d'élever la voix,

(1) 1<sup>er</sup> mai 1834.

(2) *Les Paroles d'un Croyant.*

non pour les affermir, non pour leur dire de ne rien craindre, non pour nous montrer plus fort et plus grand qu'eux, mais pour leur dire le fond de notre cœur. Acteur dans tout ce qui s'est passé, initié à tous les secrets de cette affaire, nous rendrons témoignage à Dieu, à son Église, à l'Église romaine en particulier, jusqu'à notre dernier soupir.

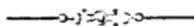
---

# CONSIDÉRATIONS

SUR LE

# SYSTÈME PHILOSOPHIQUE

DE M. DE LA MENNAIS



## CHAPITRE PREMIER

EXPOSITION DU SYSTÈME PHILOSOPHIQUE  
DE M. DE LA MENNAIS.

Cent quatorze ans avaient passé sur la tombe de Bossuet, cent trois ans sur celle de Fénelon, soixante-seize ans sur celle de Massillon, le seul des hommes célèbres que Louis XIV eût oublié derrière lui, lorsqu'il jeta sur son règne ce regard suprême dont a parlé M. de Chateaubriand, pour s'assurer qu'il emportait le reste des *splendeurs de la monarchie*. Massillon fut laissé par lui au siècle incrédule qui allait s'ouvrir comme un reproche doux et ingénieux, afin qu'il fût dit un jour que les derniers sons éloquentes de l'ancienne Église de France étaient sortis d'une bouche qui avait annoncé

la parole de Dieu à Louis XIV. Après que la mort eut fait taire cette bouche harmonieuse, l'Église de France eut encore des hommes distingués, des savants, des controversistes, des prédicateurs ; elle n'eut plus de ces noms qui vont loin dans la postérité. Au moment même de sa ruine, l'abbé Maury manqua une gloire élevée, parce qu'il n'avait qu'infiniment d'esprit, et que la gloire vient du cœur *comme les grandes pensées*. Il y avait donc soixante-seize ans qu'aucun prêtre catholique n'avait obtenu en France le renom d'écrivain et d'homme supérieur, lorsque apparut M. de la Mennais, avec d'autant plus d'à-propos que le XVIII<sup>e</sup> siècle avait tout récemment repris les armes. Son livre, destiné à le combattre, était une résurrection admirable des raisonnements antiques et éternels qui prouvent aux hommes la nécessité de la foi, raisonnements rendus nouveaux par leur application à des erreurs plus vastes qu'elles n'avaient été dans les siècles antérieurs. Sauf quelques phrases où le luxe de l'imagination annonçait une sorte de jeunesse qui rehaussait encore la profondeur de l'ouvrage, tout était simple, vrai, énergique, entraînant ; c'était de la vieille éloquence chrétienne, un peu dure quelquefois. Mais l'erreur avait fait tant de mal, elle se reproduisait de nouveau avec tant d'insolence, malgré ses crimes et sa nullité, qu'on prenait plaisir à la voir châtiée par une logique de fer. L'enthousiasme et la reconnaissance n'eurent pas de bornes ; il y avait si longtemps que la vérité attendait un vengeur ! En un seul jour, M. de la Mennais se trouva investi de la puissance de Bossuet. L'Europe attendait

la continuation de son ouvrage. Il n'avait encore établi que l'importance et la nécessité de la foi. Mais où était la foi véritable? Comment parvenir à la discerner? Quelle était l'autorité régulatrice de la raison humaine? Voilà les questions qui restaient à résoudre, et dont la solution, impatiemment désirée, devait causer plus tard de si profonds dissentiments.

Après deux ans d'attente, le second volume de l'*Essai sur l'indifférence* fut publié. Rien ne peut peindre la surprise qu'il produisit. Des hauteurs de la défense antique de la foi, du sein de l'éloquence qu'il avait répandue par flots contre les ennemis de la vérité, M. de la Mennais était descendu aux discussions arides de la philosophie, à la question de la certitude, tout à la fois la plus claire et la plus obscure de l'esprit humain. Il faut dire comment cela s'était fait.

De même que la terre repose sur des fondements profonds que l'œil de l'homme n'a pas vus, que sa main n'a pas touchés, mais dont nul ne doute, ainsi la raison humaine repose sur des principes immuables, universels, perpétuels, qui ne se démontrent pas, mais qui, étant notre nature même, ravissent et retiennent invinciblement notre conviction. Une fois l'homme assis sur cette base, comme la terre sur ses pôles, lui, être libre, astre souverain, n'est pas obligé de suivre dans les régions infinies de l'intelligence une route absolue. Il lui est permis de s'égarer, de se perdre, s'il le veut; porté par des points immobiles de la raison comme des roues sur leur axe, il peut s'enfoncer dans des espaces inconnus, y rouler sans règle et sans terme;

et, semblable à ce fils d'un dieu qui conduisait un jour le soleil, embraser le monde de ses folies. Cependant il existe une bonne route pour l'homme aussi bien que pour le reste de la création ; le monarque n'est pas de pire condition que le sujet ; l'intelligence et la liberté ne lui furent pas communiquées pour être des moyens d'égarément, mais pour donner à Dieu, leur auteur, des créatures qui le cherchassent avec amour dans les champs de l'infini. Il y a donc une bonne route pour l'homme : qui nous la montrera ? à quel signe la reconnaitrons-nous ? Où est l'erreur, où est la vérité ?

Deux réponses ont été faites à l'homme. La religion lui a dit : « Ne t'enquiers pas si loin du vrai. Tu appartiens à deux ordres de choses que tu dois successivement posséder, les choses visibles et les choses invisibles. Quant aux premières, regarde-les, touche-les, éprouve-les ; tu n'as besoin que de patience pour les connaître et t'en servir. Quant aux secondes, où tes yeux n'aident pas ton esprit, le Dieu bon qui t'a créé te les a manifestées, il t'a rendu un témoignage visible des choses invisibles : regarde, touche, éprouve, adore ce témoignage, et suis-le. O homme ! voilà ton sort et ta loi ! tu passes dans les choses visibles en croyant les choses invisibles, et tu emportes au tombeau l'espérance immortelle de voir ce que tu as cru. » La philosophie lui a dit à son tour : « La vérité c'est ce qui est, l'erreur ce qui n'est pas. Ce qui n'est pas est sans formes, sans lumière, insaisissable, ne peut jamais présenter à l'esprit aucune idée claire, y empreindre aucune image nettement dessinée. Toutes les fois donc

que l'esprit voit quelque chose clairement et nettement, ce qu'il voit n'est pas l'erreur, c'est la vérité : l'*évidence* est le caractère qui distingue le vrai du faux. Est-il évident qu'il existe un Dieu créateur du ciel et de la terre? Les sages sont partagés : les uns l'affirment, les autres le nient. Est-il évident qu'il existe dans l'homme une âme spirituelle et immortelle? Les sages sont partagés : les uns l'affirment, les autres le nient. Est-il évident qu'après la mort Dieu punit les méchants et récompense les bons? Les sages sont partagés : les uns l'affirment, les autres le nient. O homme! voilà ton sort et ta loi : tu passes dans les choses visibles en doutant des choses invisibles, et tu emportes au tombeau l'énigme insoluble de toi-même. » Telles sont les deux routes que la religion et la philosophie ont tracées à la raison de l'homme, dans l'espace où se meut sa liberté. La religion a uni par des faits le monde visible et le monde invisible; la philosophie a prétendu passer de l'un à l'autre par des raisonnements. La religion a rapproché les hommes et gouverné le monde; la philosophie a divisé les intelligences et régi des écoles. Du reste, séparées par leurs méthodes, elles l'ont presque toujours été dans leur histoire, et la philosophie n'a jamais porté le joug de la religion qu'en faisant des efforts pour s'affranchir.

Or ce sont ces deux puissances jalouses que M. de la Mennais, par un hardi dessein, a tenté de réduire à une seule, non pas en détruisant l'une ou l'autre, mais en les contraignant de partir du même point, de suivre une même voie, quoique sans se confondre, et de se

rejoindre enfin dans un foyer commun. De même que la religion est née de la parole divine, qu'elle repose sur des faits, qu'elle est une autorité, qu'elle a une Église enseignante et infaillible, M. de la Mennais a voulu que la philosophie naquît de la parole divine, reposât sur des faits, fût une autorité, eût une Église enseignante et infaillible; il a voulu que ces deux organes infaillibles de la vérité, disant au monde les mêmes choses, eussent été réunis par le Christ dans une indissoluble et éternelle unité.

La philosophie, a-t-il dit, représentée par Descartes dans les temps modernes, a établi que l'évidence était le caractère distinctif du vrai. Cela n'est pas ainsi. L'évidence est une marque si trompeuse, que toutes les erreurs se propagent en son nom, que chacun l'invoque en faveur des jugements les plus contradictoires : si le oui et le non sont évidents à la fois pour diverses personnes, comment l'évidence serait-elle le caractère distinctif du vrai? Il est, en outre, d'expérience que le même homme, à diverses époques de la vie, change de manière de voir, qu'il trouve clair ce qui lui avait paru obscur, et obscur ce qui lui avait paru clair : si le oui et le non sont évidents tour à tour dans un même esprit, comment l'évidence serait-elle le caractère distinctif du vrai? Le vice radical de la philosophie est de supposer que la raison de chaque homme se suffit à elle-même, qu'elle a sa règle en soi, qu'elle est indépendante, souveraine, juge en dernier ressort de l'erreur et de la vérité, du bien et du mal. Dès qu'on a donné à la raison privée une si prodigieuse puissance, faut-il s'éton-

ner si elle détruit et édifie à son gré, si rien n'est stable dans son histoire que la succession des ruines, si l'homme croit ce qu'il veut et méprise ce qu'il veut? Sans doute, la vérité est ce à quoi adhère la raison humaine, mais ce à quoi elle adhère partout et toujours, ce sur quoi elle n'a varié en aucun lieu et en aucun temps; l'*universalité* et la *perpétuité*, voilà le caractère distinctif du vrai. Or où est l'universalité, sinon dans les croyances de tous les peuples? Où est la perpétuité, sinon dans les croyances de tous les siècles? Où sont tous les peuples et tous les siècles, sinon dans le genre humain? Le genre humain est donc le dépositaire de la vérité, il en est l'oracle infaillible; car s'il se trompait une seule fois, l'universalité et la perpétuité ne seraient pas le caractère distinctif du vrai, la vérité ne serait ni dans chaque homme ni dans tous les hommes, elle ne serait nulle part. Et quiconque refuse son assentiment à la raison générale de ses semblables, quiconque préfère sa pensée à la pensée de tous les peuples et de tous les siècles, celui-là est un insensé, qui nie sa propre raison en niant celle de l'humanité; il sort de l'église des intelligences, il se perd par un orgueil qui n'a point de bornes et point d'excuse.

Cela posé, quelles sont les croyances du genre humain? Il croit non-seulement à ces maximes premières et indémontrables qui sont la base de toutes les sciences, mais encore à l'existence d'un Dieu, créateur des choses visibles et invisibles, auquel l'homme, son ouvrage, doit un culte d'adoration. Il croit au bien, au mal, à la punition du mal, à la récompense du bien. Il croit que

l'homme, aujourd'hui malheureux et corrompu, n'est pas sorti tel qu'il est des mains du Dieu très-bon, mais qu'une violation coupable des lois divines a dégradé sa nature première. Il croit qu'un réparateur lui fut promis, qui devait par un grand sacrifice, dont les victimes immolées sur les autels des nations n'étaient que l'image, réconcilier l'homme avec Dieu ; il attendit, il salua de loin ce réparateur ; et ce réparateur est venu, puisqu'il a cessé de l'attendre ; et l'Église catholique recevant de nouveau par le Christ la parole de Dieu, qui était la source primitive de ces traditions universelles et perpétuelles, a confirmé la foi du genre humain ; et le genre humain se confondant avec l'Église catholique répandue par tout l'univers, pour ne plus faire avec elle qu'une voix, cette voix annonce au monde qu'il n'y a qu'une vérité, qu'un Dieu d'où elle sort, qu'un moyen de la connaître : la soumission de l'homme à la plus haute autorité visible.

Tel est le système sur lequel M. de la Mennais édifia toute la défense du christianisme, et qu'il appela *philosophie du sens commun*. Elle partagea violemment les esprits dès son apparition. En vain, M. de la Mennais publia successivement une *Défense*, et deux volumes où il avait rassemblé des preuves de la tradition du genre humain, et de sa foi aux principaux dogmes du christianisme ; la division ne fit que s'accroître avec le temps et les débats publics.

Or nous voulons dire notre pensée sur ce système, qui nous a nous-même préoccupé dix ans.

Nous exposerons d'abord quelle est l'autorité réelle

du genre humain, celle qui ne lui a jamais été contestée dans l'Église.

Nous montrerons ensuite que ce n'est pas sur l'autorité du genre humain, mais sur l'autorité de l'Église, que la défense du christianisme avait été établie jusqu'à M. de la Mennais, et qu'ainsi sa doctrine, antérieurement à tout examen, porte un caractère de nouveauté.

Enfin, après avoir recherché quel est l'usage que l'Église a fait constamment de la philosophie, nous examinerons si le système philosophique de M. de la Mennais est utile à la religion, ou s'il ne la menace pas plutôt d'un grand danger.

---



## CHAPITRE II

DE L'AUTORITÉ DU GENRE HUMAIN TELLE QU'ELLE ÉTAIT RECONNUE  
DANS L'ÉGLISE AVANT M. DE LA MENNAIS.

Il importe avant tout de connaître le degré d'autorité dont le genre humain a joui sans contestation, afin que le lecteur ne confonde pas dans son esprit ce qui est hors de doute avec ce qui est combattu, et qu'il saisisse sans embarras l'objet propre de la discussion.

Voici donc dans quelles limites l'autorité du genre humain a toujours été reconnue.

On a toujours admis comme base de la raison humaine les principes universels, perpétuels, indémontrables, qui sont le fonds commun de toutes les intelligences, au delà desquels il est impossible de remonter, et que nul ne nie sans se séparer de la communion des hommes, sans être hors d'état de les entendre et d'être entendu par eux, tels que ceux-ci : *Le tout est plus grand que sa partie; deux choses identiques avec une troisième sont identiques avec elles.* Soit qu'on appellât ces principes immuables du nom de *sens commun*, ou du nom d'*axiomes*, ou du nom de *premiers*

*principes*, ou que les personnifiant, on attestât le *genre humain*; c'était toujours l'expression de vérités placées hors de la région des controverses, les colonnes d'Hercule de l'esprit. Les docteurs chrétiens ne niaient pas plus que les autres cet ordre fondamental; au contraire, ils prenaient les hommes comme ils sont, croyant à ce qu'ils ont toujours cru et à ce qu'ils croiront toujours, et, du sein des croyances nécessitées, ils s'efforçaient de les transporter dans le sein infailible de l'Église catholique par des faits plus clairs que le jour, dont l'immense autorité n'exigeait, pour être saisie, aucun raisonnement, mais la simplicité d'un cœur de bonne foi.

En second lieu, outre les principes universels, perpétuels, indémontrables, que nul ne pouvait nier, au moins dans la pratique, sans être taxé de folie, on reconnaissait d'autres principes sacrés chez tous les peuples, que les philosophes pouvaient outrager dans leurs leçons, et même dans leur vie, sans être accusés d'avoir perdu la raison, mais non sans être accusés d'un crime envers la patrie et le genre humain. C'étaient l'existence de la Divinité, le culte qui lui est dû, la différence du bien et du mal, les peines et les récompenses futures. La philosophie était libre d'insulter à ces grands faits sociaux, sans lesquels aucun peuple ne s'est établi et n'a vécu; mais la voix des hommes s'élevait contre un attentat toujours voisin des grandes ruines nationales, et les défenseurs de la foi sociale demandaient qu'est-ce qu'il y avait donc de certain et d'auguste sur la terre, s'il était permis de mépriser la conscience universelle,

et où était la voix de la nature et de Dieu, sinon dans la voix des peuples ? Les docteurs chrétiens parlèrent de même. Mais ni les uns ni les autres ne concluaient de là l'infailibilité du genre humain ; il en résultait seulement qu'il existe dans l'ordre moral, aussi bien que dans l'ordre logique, un certain nombre de principes universels, perpétuels, immuables, qui sont la base des devoirs, comme les axiomes généraux sont la base de la raison. C'est ce qu'enseigne la théologie catholique, en disant qu'il n'y a pas pour l'homme d'ignorance invincible des premiers principes de la loi naturelle.

« Un Dieu créateur, qui, possédant la plénitude de  
« l'être et la source de la vie, a communiqué l'exis-  
« tence à tout ce qui compose cet univers ; un Dieu  
« conservateur qui gouverne tout par sa sagesse, après  
« avoir tout fait par sa puissance ; embrassant tous les  
« êtres dans les soins de sa providence universelle,  
« depuis les mondes étoilés jusqu'à la fleur des champs,  
« sans être ni plus grand dans les moindros choses, ni  
« plus petit dans les plus grandes ; un Dieu législa-  
« teur suprême, qui, commandant tout ce qui est  
« bien et défendant tout ce qui est mal, manifeste aux  
« hommes ses volontés saintes par le ministère de la  
« conscience ; un Dieu enfin, juge souverain de tous  
« les hommes, qui, dans la vie future, doit rendre à  
« chacun selon ses œuvres, en décernant des châti-  
« ments au vice et des prix à la vertu : voilà une  
« doctrine avouée par la raison la plus pure, dont la  
« connaissance, quoiqu'en des degrés bien différents

« sans doute, est aussi universelle que le genre hu-  
« main; que l'on trouve dans sa pureté chez les Hé-  
« breux, plus développée encore chez les chrétiens;  
« qui a bien pu être obscurcie par les superstitions  
« païennes, *jamais anéantie* chez aucun peuple de la  
« terre (1). »

Enfin on trouvait répandues dans l'univers un certain nombre de traditions semblables entre elles, quoique diversement défigurées, qui n'appartenaient ni aux *croyances nécessitées*, ni aux *croyances sociales*, telles que l'espérance d'un réparateur futur; mais qui, par leurs analogies singulières, paraissaient venir d'une source commune, avoir eu un type primitif et divin. Platon et tous les philosophes religieux avaient fait un grand usage de ces débris qui flottaient dans la mémoire humaine comme les planches d'un vaste naufrage. Ils s'étaient élevés par leur secours bien au-dessus des pensées de leurs siècles, et ils avaient ainsi prouvé qu'en effet ces débris étaient la poussière sacrée d'une sagesse perdue. Lorsque le christianisme parut au grand jour, il fut aisé de voir quelle avait été l'origine de ces traditions altérées; des Pères de l'Église en firent le rapprochement avec les mystères contenus dans les livres saints; ils pénétrèrent leur enveloppe plus ou moins grossière, et l'on vit avec surprise que la parole divine n'avait péri nulle part tout entière, que le christianisme était venu assez à temps pour que le monde eût encore conservé quel-

(1) M. Frayssinous, *Conférence sur le culte en général*.

ques traces de la lumière originelle. « Depuis le commencement du genre humain, dit saint Augustin, le Christ n'a jamais cessé d'être prédit, là plus obscurément, ici avec plus d'éclat, selon l'appréciation que Dieu a faite des temps, et il n'a jamais manqué d'hommes qui crussent en lui, d'Adam jusqu'à Moïse, ensuite dans le peuple d'Israël, qui fut par un mystère particulier la nation prophétique; et aussi dans les autres nations, même avant qu'il se fût incarné. En effet, les saints livres parlent de plusieurs hommes qui, dès l'époque d'Abraham, sans être de la race ni du peuple d'Israël, ni unis à ses destinées comme prosélytes, eurent leur part à ce grand mystère: pourquoi donc ne croirions-nous pas qu'il y en ait eu encore d'autres parmi les nations dispersées, quoique les mêmes autorités n'en parlent pas (1)? » Mais tout en rassemblant ces traits de la vérité épars dans le monde, tout en trouvant là une nouvelle preuve de la révélation divine, puisque, conservée par deux voies différentes, l'une pure et l'autre corrompue, elle avait en sa faveur un double témoignage, néanmoins les Pères de l'Église ne prétendirent pas que le genre humain avait été et était le gardien infailible des traditions, qu'elles ne pouvaient pas s'obscurcir, s'altérer, se perdre même dans ses mains. Ils n'ont rien dit de semblable; ils ont constaté un fait avec les moyens de connaître l'antiquité dont ils dispo-

(1) *Éclaircissement de six questions contre les Païens*, seconde question.

saient; ils ont interrogé les païens, les poètes, les sibylles, le ciel, la terre et les enfers sur le Christ; ils ont saisi le moindre soupir, le moindre son lointain qui semblait murmurer le nom du Sauveur des hommes, et ils ont fait de toutes les voix, de tous les bruits, de tous les gémissements de tous les siècles, un cantique étonnant et victorieux. Mais ils n'ont pas dit que les lèvres de l'humanité étaient inspirées, infaillibles, et le cantique n'était que plus beau sur des lèvres qui peut-être ne le comprenaient déjà plus, qui peut-être allaient le perdre si le souffle de Dieu ne fût venu le ranimer et le rendre immortel.

La part que l'Église a faite au genre humain est grande, comme on le voit. Elle ne lui a pas accordé ce qui n'appartient qu'à elle seule, une autorité enseignante et infaillible, mais elle a respecté en lui le *sens commun* et le *sens moral*, et elle s'est servie comme d'une contre-épreuve des traditions plus ou moins altérées que la Providence avait conservées dans son sein.

Il faut voir maintenant comment l'Église établissait sa propre autorité. Saint Augustin nous l'apprendra.

---

## CHAPITRE III

QUE LA NÉCESSITÉ D'UNE AUTORITÉ ENSEIGNANTE ET INFALLIBLE  
A TOUJOURS ÉTÉ LA BASE DE LA DÉFENSE DU CHRISTIANISME,  
MAIS QU'ON PLAÇAIT CETTE AUTORITÉ DANS L'ÉGLISE, ET NON  
DANS LE GENRE HUMAIN.

« Je veux vous dire, comme je le pourrai, la route  
« que j'ai suivie lorsque je cherchais moi-même la vraie  
« religion, dans l'esprit où j'ai exposé qu'elle devait  
« être cherchée. J'étais déjà plein de troubles et d'hési-  
« tation, quand je me séparai de vous, en passant la  
« mer ; je ne savais quelle doctrine retenir ou abandon-  
« ner. Cette incertitude était devenue plus grande en  
« moi chaque jour, depuis que j'avais entendu cet  
« homme (1) qui nous avait été annoncé, comme s'il  
« fût venu du ciel dissiper nos doutes, et que j'avais  
« trouvé semblable aux autres en tout, sauf une cer-  
« taine éloquence. Arrivé en Italie, j'eus au dedans de  
« moi-même une grande délibération et de grands com-  
« bats, non pour savoir si je resterais dans la secte où

(1) Fauste le manichéen.

« je me repentai de m'être engagé, mais pour discerner  
« le chemin de la vérité, à laquelle j'aspirais, vous ne  
« l'avez pas ignoré, avec tant d'amour et de gémisse-  
« ments. Souvent il me paraissait impossible de la décou-  
« vrir, et j'étais emporté par le flux et le reflux de mes  
« pensées vers le scepticisme de l'Académie. Souvent je  
« considérais, autant qu'il était en moi, l'esprit humain  
« si vif, si investigateur, si pénétrant, et je ne compre-  
« nais pas que la vérité lui demeurât cachée, si ce n'est  
« parce que le mode convenable pour la chercher était  
« lui-même caché en elle, et je pensais qu'il fallait ap-  
« prendre ce mode secret de quelque autorité divine.  
« Restait à savoir où était cette autorité, puisque, au  
« milieu des dissensions de l'hérésie, chacun l'invo-  
« quait en sa faveur. C'était une forêt inextricable où  
« je craignais d'entrer; et cependant mon âme était  
« agitée sans aucun repos par la passion du vrai; je me  
« détachais toujours de plus en plus de ceux que j'avais  
« déjà résolu d'abandonner. Dans un péril si grand,  
« qu'avais-je à faire, qu'à prier avec des larmes et avec  
« la voix d'un homme malheureux la divine Providence  
« de venir à mon secours? Je le faisais assidûment.  
« Quelques discussions publiques de l'évêque de Milan  
« m'avaient presque ébranlé, au point que j'avais un  
« désir, mêlé d'espérance, de proposer des questions  
« sur l'Ancien Testament, que ma secte avait en exé-  
« cration, comme vous le savez. Je m'étais aussi résolu  
« d'être catéchumène dans l'église à laquelle mes pa-  
« rents m'avaient donné dans mon enfance, jusqu'à ce  
« que j'eusse trouvé ce que je voulais, ou que je me

« fusse persuadé qu'il était inutile de le chercher désor-  
« mais. J'étais donc dans un état de docilité très-favo-  
« rable pour être enseigné, en cas qu'il y eût quelqu'un  
« chargé du pouvoir de l'enseignement. C'est pourquoi  
« si vous avez été agité longtemps comme moi par le  
« souci de votre âme, si vous êtes las d'être ballotté en  
« vain, et que vous vouliez mettre un terme à ce dur  
« travail, suivez comme moi la voie de la discipline  
« catholique, qui, venue du Christ jusqu'à nous par  
« les apôtres, ira de nous à la postérité.

« Car la vraie religion ne peut s'introduire dans  
« l'âme que par le commandement et avec le poids de  
« l'autorité, en lui faisant croire d'abord les vérités  
« qu'elle percevra plus tard, si elle s'en rend digne  
« par sa conduite.

« Peut-être demanderez-vous pourquoi il faut être  
« instruit par la foi avant de l'être par la raison. Vous le  
« comprendrez facilement, si vous voulez être juste...  
« Pensez-vous que tous les hommes soient capables de  
« saisir les raisonnements qui conduisent l'esprit hu-  
« main à l'intelligence des choses divines? Est-ce le  
« plus grand nombre qui en est capable, ou seulement  
« un très-petit nombre d'hommes? C'est un petit nom-  
« bre, dites-vous. Pensez-vous être de ce petit nombre?  
« Ce n'est pas à moi, dites-vous, de l'affirmer...

« Supposons donc que vous cherchiez la vraie religion  
« avec un désir sincère de la recevoir, et que vous soyez  
« du petit nombre d'hommes capable de comprendre les  
« raisons par lesquelles la force divine de l'esprit s'é-  
« lève à une connaissance certaine de la vérité, dites-

« moi, que ferons-nous des autres hommes qui ne sont  
« pas doués d'un génie aussi perçant? N'y aura-t-il  
« pour eux aucune religion, ou bien faudra-t-il les  
« mener pas à pas, de degré en degré, dans les hauteurs  
« infinies du vrai? Vous voyez tout de suite le parti le  
« plus religieux; car vous ne pouvez exclure un seul  
« homme de cette grande espérance qui vous anime,  
« vous ne pouvez en abandonner un seul. Mais alors  
« ne pensez-vous pas qu'il leur est impossible d'entrer  
« en possession de la vérité, s'ils ne croient d'abord  
« pouvoir y parvenir, s'ils n'y tendent avec un esprit  
« suppliant, par une vie conforme à des préceptes  
« nécessaires qui doivent les purifier? Vous le pensez  
« certainement. Si donc ceux du nombre desquels vous  
« êtes, à ce que je crois, qui peuvent pénétrer facile-  
« ment par la raison les secrets divins, suivaient aussi  
« cette voie de l'obéissance et de la foi, quel mal en  
« souffriraient-ils? Aucun, ce me semble. Mais, dites-  
« vous, pourquoi la suivraient-ils? Pourquoi les retar-  
« der dans leur marche? Parce que, bien qu'ils ne se  
« nuisissent pas à eux-mêmes, ils nuiraient aux autres  
« par leur exemple. Peu d'hommes sentent la mesure  
« véritable de leurs forces: les uns se croient trop  
« faibles, il faut les encourager; les autres se croient  
« trop forts, il faut les arrêter, afin que les premiers ne  
« périssent pas par le désespoir, les seconds par leur  
« audace. Or il est facile de pourvoir à ce double dan-  
« ger, si ceux-là mêmes qui seraient capables de  
« prendre leur vol sont contraints de marcher dans la  
« voie commune, de peur qu'ils n'excitent les autres

« à une périlleuse imitation. Voilà la providence de la  
« vraie religion; voilà l'ordre établi de Dieu, tel qu'il  
« nous est venu de nos bienheureux ancêtres, et qu'il  
« a été conservé jusqu'à nous. Vouloir le troubler et  
« le pervertir, c'est chercher la religion par un che-  
« min sacrilège, et ceux qui le tentent, même quand  
« on leur accorderait tout ce qu'ils veulent, n'arrivent  
« pas où ils prétendent. Quelle que soit l'excellence  
« de leur génie, si Dieu ne les aide, ils rampent à  
« terre. Or Dieu aide les hommes qui le cherchent,  
« lorsqu'ils ont eux-mêmes pitié du genre humain. On  
« ne trouverait pas dans le ciel un chemin plus sûr  
« pour arriver à lui...

« C'est pourquoi Dieu, nous apportant le remède  
« qui devait guérir nos mœurs corrompues, s'acquit  
« l'autorité par des miracles, mérita la foi par l'au-  
« torité, s'attira la multitude par la foi, obtint de la  
« multitude l'antiquité, et consolida par cette antiquité  
« la religion, de telle sorte qu'elle ne fut ébranlée ni  
« par la nouveauté inepte et frauduleuse des héré-  
« tiques, ni par l'erreur léthargique et violente des  
« peuples païens...

« C'est là, croyez-moi, l'autorité d'où vient le salut,  
« la cause qui suspend d'abord notre âme au-dessus de  
« son habitation terrestre, et qui l'arrachant ensuite à  
« l'amour de ce monde, la convertit à Dieu. C'est l'au-  
« torité seule qui ébranle les hommes ignorants, et les  
« porte à la sagesse. Sans doute, pour ceux qui ne peu-  
« vent atteindre par eux-mêmes le vrai, ce serait un  
« malheur d'être trompé par l'autorité, mais c'en serait

« un bien plus grand de n'être pas touché par elle. Car,  
« ou la providence de Dieu ne préside pas aux choses  
« humaines, et alors il est inutile de s'occuper de reli-  
« gion ; ou elle y préside, et soit par l'ordre de la créa-  
« tion, qui découle apparemment de quelque source  
« ineffable de beauté, soit par je ne sais quelle voix  
« intérieure de la conscience, elle avertit publique-  
« ment, comme en secret, les meilleurs esprits de  
« chercher Dieu et de le servir, et alors il ne faut pas  
« désespérer que Dieu lui-même ait établi une autorité  
« qui nous soit un chemin sûr pour nous élever jusqu'à  
« lui. Cette autorité, en mettant à part la raison, dont  
« la foule des hommes, comme nous l'avons dit, ne  
« peut user avec assez de discernement, ébranle notre  
« conviction de deux manières, en partie par les mi-  
« racles, en partie par la multitude de ses sectateurs.  
« Le sage n'a pas besoin de ces deux choses : qui le  
« nie ? mais il s'agit précisément de devenir sage,  
« c'est-à-dire de connaître la vérité, sans laquelle il  
« n'y a pas de sagesse, et qu'une âme souillée ne con-  
« naîtra jamais. J'entends par une âme souillée, pour  
« m'expliquer brièvement, celle qui aime autre chose  
« que l'âme et Dieu. Plus elle devient pure, mieux elle  
« regarde et voit la vérité. Vouloir donc voir la vérité  
« pour purifier l'âme, tandis qu'il faut purifier l'âme  
« pour voir la vérité, c'est le renversement de l'ordre,  
« et c'est l'autorité qui le rétablit, en aidant l'homme à  
« devenir pur, et capable par conséquent de la contem-  
« plation du vrai (1). »

(1) Saint Augustin, *De l'utilité de croire.*

Les passages de saint Augustin qu'on vient de lire renferment les éléments principaux de la défense du christianisme, telle qu'elle avait été conçue dans toute la suite des siècles jusqu'à M. l'abbé de la Mennais. Ces éléments se réduisent à trois : l'impuissance de la philosophie, c'est-à-dire du raisonnement, pour unir les hommes dans la vérité ; la nécessité d'un enseignement divin par voie d'autorité pour arriver à ce but ; l'existence de cette autorité enseignante et infaillible dans l'Église catholique seule.

L'impuissance manifeste des sages de l'antiquité, soit pour rassembler les esprits supérieurs dans une école unique et universelle, soit pour tirer les peuples de l'abîme des superstitions, servait aux écrivains catholiques d'une éternelle preuve pour établir la nécessité d'un autre enseignement de la vérité. A moins qu'aucune Providence ne gouvernât le monde, à moins que l'homme ne fût condamné à l'ignorance de ses destinées et de ses devoirs, il était impossible qu'il n'y eût pas sur la terre un autre enseignement que celui des philosophes, une autre voie que celle du raisonnement pour pénétrer le secret des choses invisibles, puisque avec un temps si long, avec des esprits si divers, avec l'Orient et l'Occident mêlés ensemble par la guerre et les voyages, on n'avait abouti qu'à créer des disputes stériles, qu'à semer çà et là dans les solitudes du doute quelques noms célèbres, qui portassent jusqu'à la dernière postérité le *magnifique témoignage* de l'impuissance humaine. Du temps des Pères de l'Église, ce témoignage brillait de tout son éclat ; on vivait dans les restes de la société

antérieure au Christ ; on savait par expérience la vanité des efforts philosophiques , et il était peu d'écoles dont les débris n'eussent escorté la marche créatrice de l'Église à travers la décadence des temps , afin que toute la terre , en voyant passer les vivants et les morts , jugeât où était le souffle éternel de la vérité. Plusieurs d'entre les Pères de l'Église avaient eux-mêmes porté le manteau de philosophes ; ils avaient poursuivi le vrai d'école en école , et quand ils répétaient au monde , après saint Paul : *Les Grecs cherchent la sagesse , mais pour nous , nous annonçons le Christ crucifié* , la puissance infinie de Dieu prenait sur leurs lèvres un accent d'indicible conviction , et les nations s'écriaient avec eux : *Où sont les sages ? Où sont les docteurs ? Où sont les investigateurs de ce siècle ? Est-ce que Dieu n'a pas fait de la sagesse une folie ? Car le monde n'ayant pas , avec la sagesse , reconnu Dieu dans la sagesse de ses œuvres , il a plu à Dieu de sauver les croyants par la folie de la prédication* (1). Aujourd'hui , nous commençons à comprendre de nouveau la force de cette démonstration , et elle ira toujours croissant dans les intelligences , à mesure que la philosophie ressuscitée achèvera de nous donner le spectacle agrandi de son néant. Car chaque fois qu'une expérience se répète avec le même succès , elle acquiert plus de droits à l'empire des esprits ; et cette fois l'expérience philosophique a eu des caractères particuliers , plus propres encore à jeter la sagesse humaine dans le désespoir. En

(1) 1<sup>re</sup> Épître aux Corinthiens , chap. 1 , vers. 20 et 21.

effet, les philosophes n'avaient plus comme autrefois à chercher péniblement le vrai. Éclairés par la lumière de l'Évangile, il ne s'agissait que de dépouiller le christianisme, que de se partager entre eux la robe de Jésus-Christ. Et pourtant ils n'ont égalé les philosophes anciens, ni par l'élévation de leur génie, ni par la pureté de leur doctrine, ni par la durée de leurs écoles; ils n'ont point eu de Socrate mourant pour une vérité plus grande que tout son siècle. Esprits envieux du christianisme, ils ont mis leur gloire à descendre au-dessous de leurs temps, et leurs cendres étaient à peine refroidies, que l'humanité, vengeresse du christianisme, a passé en sifflant sur leur tombe. Leurs successeurs, qui les dédaignent, ne savent eux-mêmes que faire; ils n'ont pas une école proprement dite dans toute l'Europe; le dernier curé de village est plus puissant qu'un philosophe, et on entend partout du fond des âmes, avides de doctrines, sortir un cri plaintif semblable au cri de l'oiseau qui cherche au bord des mers ses petits enlevés par les flots.

La philosophie n'ayant pu détruire et remplacer le christianisme, le christianisme a plus que jamais le droit d'affirmer que, s'il n'y a pas dans le monde un autre enseignement de la vérité, la vérité n'est qu'un nom sacré, impuissant pour guérir l'âme et pour unir les hommes. Le christianisme ne fait pas, en tenant ce langage, une profession de scepticisme, comme on le lui a reproché; il ne prétend pas qu'il n'y a rien de certain, il remarque seulement que jamais les intelligences n'ont été guéries et unies par voie de démons-

tration. On démontre philosophiquement l'existence de Dieu, sans doute, mais cette démonstration, si belle qu'elle soit, n'unira jamais deux hommes entre eux. C'est que le raisonnement, quelque puissant qu'il soit pour établir, est mille fois plus actif encore pour diviser, et nulle part il n'occupe la première place sans tout perdre. Laissez-le, dans l'étude de la nature, détrôner l'expérience, et aussitôt vous n'aurez plus de corps savants, vous n'aurez plus de science, mais un vain amas de mystères contradictoires. Laissez-le gouverner la société, et, au lieu de nations unies comme une famille, vous n'aurez plus que des partis armés pour s'anéantir, et parmi lesquels l'expérience seule ramènera çà et là sur le champ de bataille une apparence de paix. L'expérience est, en toutes choses, le fondement de l'ordre, et voilà pourquoi Dieu n'a pas sauvé le monde par le raisonnement, mais par l'expérience de la croix, la plus belle et la plus concluante qui ait été faite ici-bas.

Si maintenant l'on cherche pourquoi l'expérience est le fondement de la science, de la société, de la religion, de l'ordre, en un mot, on trouvera peut-être que le raisonnement est une œuvre tout humaine, l'expérience une œuvre en partie divine; que l'homme, en raisonnant, veut tirer la vérité de lui-même, et qu'en expérimentant, il la tire du sein de Dieu; que, dans le premier cas, il veut se donner lui-même à lui-même plus que la vie, la vérité; que, dans le second, il n'aspire qu'à recevoir encore le vrai de la main qui lui a tout donné; que le raisonnement, considéré en lui-

même, indépendamment de toute expérience sur laquelle il s'appuie, est donc un acte d'orgueil, tandis que l'expérience, où l'esprit ne fait que constater ce qui est hors de lui et malgré lui, est un acte d'humilité; qu'enfin l'orgueil divise les hommes, et que l'humilité les unit. Le savant se soumet à Dieu en interrogeant la nature, le politique en étudiant les lois indestructibles de la société dans les événements du monde, le chrétien en cherchant et en adorant les traces du passage de Dieu sur la terre : le philosophe ne se soucie ni de la nature, ni de l'histoire, ni de la parole divine, il cherche en lui par le raisonnement comment les choses doivent être, et il prononce qu'elles sont ou qu'elles ne sont pas. Faut-il s'étonner que Dieu le frappe d'impuissance, et que ses lèvres rendent stérile jusqu'à la vérité? Quoi qu'il en soit, il est incontestable par le fait, que la philosophie n'a pu réunir les hommes autour des plus heureuses démonstrations; il est incontestable encore qu'à une certaine hauteur, la philosophie perd la trace de la vérité, et n'est plus qu'une science augurale où la pensée *s'évanouit*, selon l'expression de saint Paul. Si donc les choses invisibles n'ont pas été abaissées jusqu'à nous, si la terre et le ciel n'ont pas communiqué ensemble, si Dieu n'a pas fait dans le temps et dans l'espace quelque grande expérience de l'éternité et de l'infini, il faut perdre l'espérance, la vérité n'est pas pour nous; elle passe loin au-dessus de nos têtes, semblable à ces astres profonds du firmament qui nous apparaissent la nuit, quand la lumière féconde du soleil n'éclaire plus nos

yeux. L'homme qui marche, le soir, solitaire et accablé, s'arrête quelquefois, s'appuie sur son bâton fatigué comme lui, et levant vers le ciel son front sublime, il regarde longtemps dans les airs l'armée du Seigneur; il songe en son esprit à la distance effrayante d'où lui vient cette douce lumière, il sent le peu qu'il est, et, perdu dans la contemplation de ce mystère immense et lointain qui ne l'élève pas jusqu'à lui, il reprend sa route las et inconsolé.

*Et il y avait un homme appelé Zachée; c'était un chef de publicains et un homme riche. Et il cherchait à voir Jésus pour le connaître, mais il ne le pouvait pas à cause de la foule, parce qu'il était petit. Et ayant couru devant, il monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. Et, comme Jésus était arrivé à cet endroit, levant les yeux il aperçut Zachée, et lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison (1). Ainsi fallait-il que la vérité descendit plus bas que l'homme, en quelque sorte, afin que le plus petit d'entre eux n'eût qu'à se baisser pour la reconnaître; et l'histoire de cet agenouillement aux pieds de l'homme est une histoire si haute, si merveilleuse, que rien, dans l'univers, ne lui est comparable.*

Dieu en a fait un miracle d'unité. Au lieu que les hommes ne peuvent, à cinquante ans d'intervalle, continuer une œuvre dans le même esprit; que le siècle qui vient détruit la pensée du siècle qui précède, il y a

(1) Saint Luc, chap. 19, vers. 2 et suiv.

dans la parole divine, transmise par tant de bouches diverses, une unité sans tache de soixante siècles, une conspiration de six mille ans, que chaque conspirateur a payée de sa tête, ou qu'il a sanctifiée par ses vertus.

Un miracle de certitude historique. D'ordinaire les peuples vivent ou meurent : nul d'eux, endormi dans ses ruines, n'a laissé autour de sa tombe une garde immortelle pour rendre témoignage à tout venant de son existence passée, de sa gloire, de sa honte, de ses malheurs, de ses traditions, de sa foi. Par une exception digne de remarque, l'histoire chrétienne, la seule qui soit vraiment antique, et qui remonte d'échelons en échelons, régulièrement coordonnés, au plus profond des âges, l'histoire chrétienne, attestée, depuis le Christ, par un peuple vivant, répandu dans tout le monde, est attestée, avant le Christ, par un peuple qui n'est ni vivant, ni mort, sorte de spectre mystérieux, tout chargé de siècles et d'opprobres, et qui va, sans se lasser, aux quatre vents de la terre, uniquement pour dire dans toutes les langues, à toute génération : Je fus.

Un miracle de puissance. Que n'a pas vaincu le christianisme ? Il a résisté à l'ignominie, à la persécution la plus longue et la plus atroce qu'aucune doctrine ait essuyée, à la prospérité, à l'ignorance, à la barbarie, à la révolte des siens, aux passions humaines, à la science, au génie, au temps qui détruit tout, à l'homme qui n'a jamais respecté ses propres œuvres. Seul entre les diverses religions, le christianisme a supporté l'épreuve de la raison humaine ; et la liberté de la presse,

qui renverserait en trente ans les cultes de l'Asie et de l'Afrique, a combattu trois siècles l'Évangile et le pape, sans leur avoir rien ôté de cette force qui épouvante à l'heure de la mort tout homme qui n'est pas un ignorant.

Un miracle de science et de philosophie. Nulle science n'a pu réussir à mettre la Bible en contradiction avec elle : l'histoire, la chronologie, l'astronomie, la linguistique, les monuments, les antiquités de toute nature, ont déposé, malgré les savants, en faveur de la parole divine, et la première page de la *Genèse* était d'accord, il y a plus de trois mille ans, avec les secrets de la géologie découverts de nos jours.

Un miracle de civilisation. Quels sont aujourd'hui les peuples où le sort des femmes, des enfants, des pauvres, de tous les êtres faibles, est le plus heureux? Quels sont les peuples où se cultivent les sciences et les arts? L'Europe ne tient-elle pas le sceptre du monde; et, si l'Amérique lui a échappé, n'est-ce pas parce que l'Amérique est devenue chrétienne?

Un miracle de sainteté. Un jour on verra le cœur des chrétiens; on saura les actions de la droite ignorées de la gauche; mais en attendant la révélation du double mystère de la vertu et du crime en ce monde, il est déjà possible de comparer les mœurs chrétiennes aux mœurs antiques, et de juger la puissance ineffable de la cause qui a sanctifié le cœur de l'homme par la pureté.

Un miracle dans l'ordre du beau. Chez un petit peuple obscur, et que méprisaient les autres nations, il s'est trouvé un livre qui serait le plus grand mou-

ment de l'esprit humain, s'il n'était pas l'ouvrage de Dieu, et auquel ses ennemis mêmes ont été forcés de rendre cet hommage. Homère n'a point égalé le récit de la vie des patriarches dans la *Genèse*; Pindare est resté au-dessous de la sublimité des prophètes; Thucydide et Tacite ne sont pas comparables à Moïse comme historien; les lois de l'*Exode* et du *Lévitique* ont laissé bien loin d'elles la législation de Lycurgue ou de Numa; Socrate et Platon avaient été surpassés, même avant l'Évangile, par Salomon, qui nous a légué, dans le *Cantique des cantiques*, le plus admirable chant de l'amour divin inspiré à des lèvres créées, et dans l'*Ecclésiaste*, l'hymne éternellement mélancolique de l'humanité déchuée; enfin l'Évangile, achevant la destinée de ce livre unique, y a mis le sceau d'une beauté inconnue auparavant, et qui, demeurée inimitable, n'a sur la terre, comme le christianisme tout entier, aucun terme de comparaison.

Les anciens disaient que le sage, au milieu du silence des nuits, pouvait entendre la musique des sphères célestes accomplissant dans l'espace les lois harmonieuses de la création: ainsi le cœur de l'homme, quand les passions s'y laissent, peut entendre au milieu du monde, la voix éternelle de la vérité. La religion est une lyre suspendue dans le ciel, et qui, agitée tout à la fois par le souffle divin et par celui des hommes, rend des sons tristes comme ceux d'une âme souffrante, et joyeux comme ceux d'un ange, mais toujours des sons supérieurs à l'humanité, et que l'ingratitude seule ne discerne pas.

Il y a donc sur la terre un enseignement qui sort de toutes les règles humaines, un enseignement divin. Quiconque croit à la Providence et sent le besoin d'être éclairé, jette naturellement les yeux sur le christianisme. Le christianisme est, en toutes choses, la première chose. Il est à la raison de l'homme ce que l'horizon est à ses yeux : plus on s'élève, plus il devient grand. Mais la plus nombreuse partie des hommes étant incapable de s'élever vers la vérité par elle-même, et aucune ne l'étant dans l'enfance, il est nécessaire que la vérité nous soit donnée par voie d'autorité. Ce n'est pas nous qui devons chercher la vérité les premiers : c'est la vérité qui doit nous chercher d'abord. Et si, plus tard, quelques esprits fortifiés par le travail deviennent capables de philosopher, ils sont néanmoins soumis à la règle commune, afin que l'orgueil ne les enfle pas, et que les autres ne soient pas découragés par leur exemple. La science divine appartient à tous ; tous ont le droit d'y puiser également, et la foi n'est pas autre chose qu'un niveau sublime qui rabaisse le petit nombre d'esprits supérieurs au rang des esprits médiocres, pour que l'autorité les élève ensemble vers Dieu, et que la vertu seule mette entre eux de la différence. Que les savants, les riches, les forts, conspirent contre la sainte égalité de la foi, à la bonne heure ; mais qu'alors ils ne parlent pas si haut de leur philanthropie, et que le genre humain, composé, après tout, d'ignorants, de pauvres et d'infirmes, entende cette parole de son Sauveur : *Mon Père, Maître du ciel et de la terre, je vous rends gloire de ce que vous*

*avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et de ce que vous les avez révélées aux petits (1)!*

Quelle est cependant l'autorité chargée d'enseigner la vérité aux hommes, de leur communiquer la parole divine? Est-ce le genre humain? Mais c'est le genre humain lui-même qui a besoin d'être enseigné. C'est lui que n'ont pu éclairer les philosophes, et qui n'a pu éclairer les peuples. L'Église catholique seule a réuni les sages et la multitude, non pas seulement dans les mêmes temples, mais dans la même foi; seule elle a transmis à la postérité un *monde éclairé*; seule elle a remplacé *les conjectures timides d'un petit nombre d'hommes par l'éducation générale qui sauve les peuples*; seule elle *s'est acquis l'autorité par des miracles, elle a mérité la foi par l'autorité, elle s'est attiré la multitude par la foi, elle a obtenu de la multitude l'antiquité*; seule elle a *guéri et uni les âmes*; seule, animée d'un autre esprit que l'esprit humain, dépositaire infallible de la parole divine, organe visible de la vérité, elle conserve les sources de la foi et du salut, les répand sur le monde avec ses sueurs et son sang, allaite l'humanité, sans cesse renaissante, comme une mère, enseigne toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit; et seule, victorieuse, tôt ou tard, de toutes les doctrines opposées à la sienne, elle a obtenu ici-bas *le comble de l'autorité (1)*.

(1) Saint Matthieu, chap. 5, vers. 2 et suiv.

Telle est la doctrine de saint Augustin et de l'Église par rapport à la défense générale du christianisme. J'en ai fait deux traductions, comme on vient de le voir; une traduction littérale, pour qu'on ne m'accusât pas de prêter à saint Augustin mes pensées; et une autre qui servit à montrer comment les idées chrétiennes, en restant toujours les mêmes, se confirment néanmoins par le seul progrès du temps, et acquièrent avec les siècles une nouvelle jeunesse. Que d'événements ont accru la force des démonstrations de saint Augustin depuis treize cent quatre ans qu'il s'est éteint sur son siège d'Hippone, à la vue des barbares démolissant l'empire romain et la chrétienté! Que de vicissitudes ont ébranlé et raffermi la foi des hommes! Combien s'est étendue *cette immense série de choses accomplies avec tant d'ordre depuis le commencement* (2)! Combien ressort davantage *cette admirable liaison des temps où le présent fait foi du passé* (3)! Quelle puissance l'Église catholique a développée dans la bonne et la mauvaise fortune, et comme tout a changé, excepté elle! Si saint Augustin *pouvait recommencer sa vie avec nous, s'il revivait, ce grand homme* (pour user des mêmes expressions qu'il a employées à l'égard des premiers platoniciens), si ses cendres s'éveillaient sous *le ciel d'or* de Pavie, non loin des lieux où il fut converti, et dont il semble que la Providence ait voulu rap-

(1) Saint Augustin, *Lettre à Volusien*.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

procher ses reliques, il dirait encore avec plus d'éloquence qu'autrefois : *Toutes ces choses sont lues dans le passé, vues dans le présent, et le reste, qui n'est pas encore accompli, se vérifiera dans l'avenir* (1)! Ainsi chaque siècle prophétise au siècle qui le suit; ainsi chaque siècle est fidèle au siècle qui l'a précédé, et des nuées obscures de l'avenir le passé sort toujours plus brillant.

On s'étonne quelquefois qu'il n'existe aucune défense complète du christianisme. C'est que, d'une part, le temps, qui ne s'arrête jamais, en multiplie sans cesse les preuves, et que, d'autre part, les objections que le raisonnement lui suscite, variables à l'infini, sont méprisées au bout de cinquante ans par l'esprit humain. Il y a donc nécessairement dans la défense du christianisme une partie qui demeure incomplète, et une partie qui devient inutile; mais c'est en quoi précisément sa vérité paraît davantage. Car la partie devenue inutile prouve la vanité de la raison, qui, après un petit nombre d'années, ne comprend plus les objections qu'elle a faites ni les réponses qu'on lui a données, et la partie demeurée incomplète montre la vigueur logique d'une religion dont l'évidence croît avec le temps.

Mais, soit dans sa partie changeante, soit dans sa partie progressive, la défense du christianisme a toujours porté sur les trois points fondamentaux qu'on a vus, savoir : l'impuissance du raisonnement pour unir les hommes dans la vérité; la nécessité d'un enseigne-

(1) Saint Augustin, *Lettre à Volusien*.

ment divin par voie d'autorité pour arriver à ce but ; l'existence de cette autorité enseignante et infaillible dans l'Église catholique seule. La multitude infinie de considérations et de développements qui forment la suite de la controverse catholique, se range manifestement sous ces trois chefs, à quelque époque qu'on arrête ses regards, que ce soit sur les siècles primitifs, représentés par saint Augustin, sur les siècles du moyen âge, représentés par saint Thomas, sur les siècles du protestantisme, représentés par Bossuet et Pascal, ou enfin sur le dernier siècle, représenté par Bergier. Jamais l'autorité du genre humain n'a été invoquée par un docteur de l'Église comme le fondement logique de la religion. Je n'ai pas besoin, pour l'établir complètement, d'une exposition plus longue que celle qui précède. M. l'abbé Gerbet, dans son *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, ouvrage d'érudition et de bonne foi, avoue formellement que, jusqu'à M. de la Mennais, la polémique du christianisme n'a pas dépassé les limites que nous avons nous-mêmes indiquées. « Si  
« maintenant, dit-il, nous réunissons dans un seul point  
« de vue les observations que nous venons de faire sur  
« la polémique des docteurs chrétiens, nous reconnai-  
« trons qu'elle porte sur deux points principaux : pre-  
« mièrement, que la voie du raisonnement, insuffisante  
« pour procurer à l'homme la possession certaine de la  
« vérité, conduit au chaos des doctrines et par là même  
« au doute ; secondement, qu'il est nécessaire de croire  
« par voie de révélation et de tradition, et que le chris-  
« tianisme, ainsi que l'Église, qui en est dépositaire,

« renferment dans leur vaste sein les éléments de la  
« plus grande autorité. Telles sont les pensées domi-  
« nantes auxquelles l'analyse réduit cette mémorable  
« controverse... Si quelques personnes soupçonnaient  
« que, tout occupé de saisir dans la polémique des  
« Pères ses points de conformité avec la doctrine que  
« nous défendons, nous méconnaissions les différences  
« qui les distinguent l'une de l'autre, ces personnes se-  
« raient dans l'erreur; car, loin que nous cherchions,  
« dans l'intérêt de cette doctrine, à nous tromper sur  
« ce point, cet intérêt lui-même nous oblige aussi à re-  
« marquer ces différences. *Nous la concevons en ef-  
« fet, ainsi que nous l'expliquerons ultérieurement,*  
« *comme un grand et puissant développement des*  
« *idées qui ont toujours été l'essence de la logique*  
« *générale du christianisme. Or, qui dit développe-*  
« *ment, dit à la fois rapports et différences; de sorte*  
« qu'il faut montrer en même temps et ces rapports,  
« pour prouver qu'elle a toutes ses racines dans l'anti-  
« quité, et ces différences, pour expliquer comment,  
« par sa nouvelle existence, si je peux parler ainsi,  
« qui a été provoquée par les questions remuées de-  
« puis trois siècles, elle se trouve parfaitement appro-  
« priée aux nouveaux besoins des esprits (1). »

M. l'abbé Gerbet a soin de répéter cette observation plus tard et à plusieurs reprises, lorsqu'il résume la controverse catholique aux divers temps de saint Thomas, de Bossuet et de Bergier (2).

(1) *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, p. 60, 61 et 62.

(2) *Ibid.*, p. 84, 114, 142.

L'*infaillibilité du genre humain* est une expression inouïe dans l'Église. On trouve à chaque page de ses écrivains, que l'Église est infaillible, que Dieu enseigne, éclaire, convertit par elle le genre humain; on ne trouve nulle part que le genre humain soit la source et l'oracle de la vérité.

Nous venons d'exposer, avec le plus de fidélité que nous avons pu, la marche suivie dans l'Église pour la défense générale du christianisme jusqu'à M. de la Mennais. Il est incontestable, avant tout examen intime de son système, qu'il a embrassé une autre marche. Nos ancêtres dans la science chrétienne n'avaient attribué qu'à l'Église l'infaillibilité; M. de la Mennais, en l'attribuant au genre humain comme à l'Église, a changé l'axe de la discussion catholique. Il a franchi le point où s'étaient arrêtés volontairement ses prédécesseurs, et, descendu aux fondements mêmes posés par la main de Dieu, il a cru sentir au-dessous une autre main étendue pour porter l'édifice. Que cette pensée soit utile, nous ne l'examinons pas encore; mais les ancêtres ne l'ont pas connue.

---

## CHAPITRE IV

DE LA PHILOSOPHIE DANS L'ÉGLISE AVANT M. DE LA MENNAIS.

Quoique la philosophie ne serve pas de fondement à la religion, et qu'au contraire son impuissance soit une des bases de la défense du christianisme, cependant elle a joué dans l'Église un rôle important, qu'il est nécessaire de constater, afin que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée, et que l'on conçoive bien l'innovation introduite à cet égard par M. de la Mennais.

L'impuissance de la philosophie à établir la vérité ne venait pas, comme nous l'avons dit, de l'impossibilité d'obtenir, au moyen du raisonnement, une démonstration suffisante d'une partie des choses invisibles, telles que l'existence et la nature de Dieu, la spiritualité de l'âme, la différence du bien et du mal, etc. Loin de là, les docteurs chrétiens ont estimé que ces principes étaient accessibles à la raison de l'homme, et ils en ont donné des preuves dont on peut voir le modèle dans le livre de saint Thomas *contre les nations*. Quel était donc le vice radical de la philosophie? Il consistait en

ce que la philosophie n'avait pas même cherché à unir le peuple dans la vérité par le raisonnement, et qu'elle avait en vain cherché à unir les sages par la même voie. Pourquoi la philosophie n'avait-elle pas même cherché à unir le peuple dans la vérité par le raisonnement? Saint Augustin nous l'a dit : Parce que le peuple *n'est pas capable de saisir les pensées qui conduisent l'esprit humain à l'intelligence des choses divines*. Pourquoi avait-elle en vain cherché à unir les sages dans la vérité par le raisonnement? Saint Augustin nous l'a dit encore : Parce que, bien que les sages, à ne considérer que leur culture intellectuelle, fussent en état de *prendre leur vol vers la vérité, Dieu les a contraints de marcher dans la voie commune, de peur qu'ils n'excitent les autres à une périlleuse imitation; parce qu'en outre, il faut purifier l'âme pour voir la vérité, et que l'autorité seule aide l'homme à devenir pur, et capable par conséquent de la contemplation du vrai*. Ainsi l'impuissance de la philosophie à l'égard du peuple n'avait qu'une cause, l'impuissance même du peuple; à l'égard des esprits cultivés, elle en avait deux, la volonté équitable de Dieu et la volonté corrompue de l'homme. Dieu voulait qu'il n'y eût dans le monde, par rapport à la vérité et au salut, ni Scythe, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, mais que le Christ fût également tout pour tous, *sed omnia et in omnibus Christus* (1) : et les sages servaient admirablement l'équité divine, en usant de leur volonté pour

(1) Épître aux Colossiens, chap. 3, vers. 11.

repousser la lumière, *en retenant la vérité captive dans l'injustice*, selon l'énergique expression de saint Paul (1). C'est surtout par la volonté que les sages étaient désunis; c'est surtout la volonté qui empêche la philosophie de devenir une science comme les autres, c'est-à-dire d'avoir un enseignement uniforme, et jamais aucune philosophie ne surmontera ce vice radical, quelle qu'elle soit, parce que la philosophie ne s'adresse qu'à l'esprit, et que, pour apprendre aux hommes des vérités qui touchent à leurs devoirs, il faut commencer par guérir leurs cœurs. Si demain la religion devenait susceptible d'être démontrée mathématiquement, demain les mathématiques seraient une science aussi divisée que la philosophie, parce qu'aucune certitude ne résiste à l'esprit de l'homme, quand il le veut. Et ceux qui en douteraient n'ont qu'à considérer ce qui est arrivé pour l'histoire. Rien n'est plus clair et plus certain que l'histoire, à la prendre dans ses grandes masses; cependant, partout où la religion et l'histoire se sont rencontrées, celle-ci a été obscurcie, défigurée, niée sans pudeur; on a préféré les chronologies absurdes de l'Égypte et de l'Inde aux livres de Moïse, si admirables par leur suite, leur liaison, leur naturel, et par leurs rapports avec tous les monuments de l'antiquité. Y a-t-il, en effet, quelque chose d'impossible à l'esprit de parti? Ne voyons-nous pas tous les jours ce qui se passe sous nos propres yeux travesti ou contesté? Et jamais l'homme est-il plus puissant que contre Dieu? Car Dieu

(1) Épître aux Romains, chap. 1, vers. 18.

est le point où toutes nos passions ensemble se donnent rendez-vous. Il en est de lui comme du soleil; sa splendeur même attire les nuages, et s'il était moins clair, il serait moins combattu. *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!* Voilà d'où vient le salut, d'où vient la certitude; le reste est de l'esprit, de la philosophie, du vent qui divise les feuilles en les agitant.

Cela étant ainsi, quel rôle la philosophie a-t-elle pu jouer dans l'Église? Le rôle d'une étrangère admise au foyer domestique, et devenue par reconnaissance un fidèle serviteur. Jésus-Christ n'avait laissé à l'Église d'autre philosophie que l'Évangile, n'avait institué d'autre école que celle où l'on entrait par le baptême, n'avait éclairci la question de la certitude qu'en purifiant le cœur des hommes par la toute-puissance de la grâce divine. Il avait guéri les âmes pour unir les intelligences. Ses disciples firent comme lui. Ils transmirent la grâce et la parole qu'ils avaient reçues, continuant à unir les peuples méprisés par la philosophie et les sages divisés par elle, et prouvant de la sorte qu'un élément nouveau avait pénétré du ciel dans les entrailles de l'humanité. Cependant, lorsque la parole divine eut, malgré tous les efforts de la puissance impériale, rallié les nations sous la croix, lorsque le sang des martyrs devint plus rare, la philosophie commença à fleurir dans l'Église. Des platoniciens convertis se rappelaient avec amour leur ancien maître; ils croyaient trouver dans le christianisme la réalisation des plus belles idées de Platon, soit qu'il les eût conçues de lui-même, ou qu'il les eût puisées dans une tradition antique; il leur

semblait, par leur propre expérience, que la philosophie étant la recherche de la vérité, tirait quelques hommes de leur indifférence grossière pour les choses invisibles, et les préparait à la foi. En outre, si la philosophie était vaine comme fondement de la vérité, une fois la vérité connue, elle pouvait être confirmée par la philosophie. Car il est bien différent de raisonner sur ce qui est établi ou sur ce qui n'est pas établi. Avant que Michel-Ange, en élevant la coupole de Saint-Pierre de Rome, eût transporté dans les airs le Panthéon d'Agrippa, on pouvait disputer sans fin sur le mérite d'une telle entreprise ; aujourd'hui le premier venu s'agenouille sur l'immensité créée par Michel-Ange au-dessus de sa tête, et découvre sans peine mille raisons concluantes de l'admirer. Or le christianisme renferme dans sa plénitude divine les pensées les plus pures, les plus grandes, les plus nécessaires, les mieux démontrées qui soient au monde ; c'est le Panthéon de la raison humaine, bâti par la main de Dieu et cimenté de son sang. Avant que l'éternel géomètre y eût travaillé, les sages s'efforçaient en vain de le construire ; la pierre posée par l'un était arrachée par l'autre : c'était la confusion de Babel. Mais, depuis qu'il est debout, qui empêcherait l'homme d'en mesurer la longueur, la largeur et la profondeur ? Qui empêcherait la raison de se reconnaître dans le plus magnifique de ses ouvrages ?

Ainsi la philosophie, impuissante comme fondement de la vérité, fut jugée utile à l'Église comme *préparation à la foi*, comme *confirmation et explication de*

*la foi.* Tel est son rôle dans l'Église, elle n'y en a jamais eu d'autre. Un coup d'œil sur son histoire dans ses rapports avec le christianisme nous en convaincra.

---

## CHAPITRE V

PLATON.

Platon, ce doux et merveilleux étranger, fut introduit dans les écoles chrétiennes à peu près de la même manière que les Romains, vainqueurs du monde, avaient introduit dans leurs maisons les grammairiens et les artistes grecs. Car où les chrétiens auraient-ils pris une philosophie? Aucun autre nom ne leur avait été donné qui dût instruire et sauver les hommes que celui du Christ, aucune autre science que celle-ci : *Bienheureux les pauvres de gré, parce que le royaume du ciel est à eux. Bienheureux les hommes doux, parce qu'ils posséderont la terre. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'on leur fera miséricorde à eux-mêmes. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu (1).*

(1) Saint Matthieu, chap. 5, vers. 2 et suiv.

Les chrétiens pouvaient donc s'appliquer ces vers du poète romain :

« D'autres feront respirer l'airain avec plus de mollesse que toi, ils tireront la vie du marbre, ils te surpasseront en éloquence, ils décriront les lois des astres et du ciel; mais toi, Rome, n'oublie pas que l'empire des peuples t'appartient, que tu dois décider de la paix du monde, pardonner aux vaincus et vaincre l'orgueil : ce seront là tes arts (1). »

A défaut d'une philosophie catholique, qui n'existait pas, qui ne pouvait pas exister, parce qu'il n'y a de catholique que ce qui sort de la tradition par le canal de l'Église, il fallait bien recourir aux étrangers, et cette nécessité même était heureuse : car la philosophie ne pouvant être, dans l'Église, qu'une *préparation à la foi*, une *confirmation* et une *explication de la foi*, il valait mieux s'appuyer au dehors qu'au dedans. L'autorité de Platon touchait un philosophe que l'autorité du Christ n'ébranlait pas encore.

Cependant il ne faudrait pas croire que la philosophie de Platon fût enseignée dans les écoles chrétiennes comme un corps complet de doctrines. « Ce que j'appelle la philosophie, dit Clément d'Alexandrie, n'est pas celle des stoïciens, de Platon, d'Épicure, ou d'Aristote, mais le choix formé de ce que chacune de ses sectes a pu dire de vrai, de favorable aux mœurs, de conforme à la religion (2). » Néanmoins,

(1) Virgile, *Énéide*, liv. 6.

(2) Clément d'Alexandrie, cité par M. de Bonald, *Recherches philosophiques*, chap. 1.

dans cette sorte d'éclectisme, l'influence de Platon prévalait de beaucoup, à cause de sa distinction fondamentale du monde invisible, siège et source de la vérité, et du monde visible, simple reflet du premier; à cause de son éloquence, de la supériorité incontestable de sa gloire, et de l'action qu'il continuait à exercer sur un grand nombre d'esprits.

Il ne faudrait pas croire non plus que la philosophie, même dans l'ordre secondaire où on l'avait placée, fût à l'abri de reproches souvent amers. Comme Descartes est attaqué aujourd'hui, comme Aristote l'a été dans son temps, ainsi Platon le fut à l'époque de son règne.

« Je plains de bonne foi Platon, disait saint Épiphane, d'être devenu le sel de toutes les hérésies(1). » Et saint Augustin, après avoir dit de ce philosophe, qu'il avait été l'homme le plus sage et le plus instruit de son temps, et qu'il avait parlé de telle manière qu'il rendait grand tout ce qui sortait de sa bouche(2), regretta, sur la fin de sa vie, de l'avoir traité avec trop d'honneur (3); et déjà dans ses *Confessions* l'on trouve un passage peu favorable sur l'impression qu'il ressentit à la lecture des platoniciens. « Il vous plut de me montrer, Seigneur, que vous résistez aux superbes, mais que vous donnez la grâce aux humbles, et combien ce fut de votre part une miséricorde infinie d'avoir enseigné aux hommes la voie de l'humilité, en permettant que votre Verbe se fît chair et habitât parmi

(1) *Des Hérésies*.

(2) *Contre les académiciens*, liv. 3, chap. 47.

(3) *Rétractations*, liv. 4, chap. 1.

« eux. Vous me procurâtes par un certain homme enflé  
« d'orgueil quelques livres des platoniciens qui avaient  
« été traduits du grec en latin. Je les lus, et je vis qu'on  
« y cherchait à persuader par beaucoup de raisons,  
« quoique non dans les mêmes termes, qu'au com-  
« mencement était le Verbe, que le Verbe était en  
« Dieu, et que le Verbe était Dieu; qu'au commence-  
« ment il était en Dieu, que tout a été fait par lui, et  
« que rien n'a été fait sans lui; que ce qui a été fait en  
« lui est la vie, que la vie est la lumière des hommes,  
« que la lumière luit dans les ténèbres, et que les ténè-  
« bres ne l'ont point comprise; que l'âme de l'homme,  
« quoiqu'elle rende témoignage à la lumière, n'est pas  
« elle-même la lumière, mais que le Verbe est la vé-  
« ritable lumière qui éclaire tout homme venant en ce  
« monde; qu'il était dans le monde, que le monde a été  
« fait par lui, et que le monde ne l'a pas connu. J'y lus  
« ces choses, mais je n'y lus pas que le Verbe est venu  
« chez les siens, et que les siens ne l'ont pas reçu, et  
« qu'il a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu  
« à ceux qui l'ont reçu, et qui croient en son nom. J'y  
« lus encore que le Verbe est Dieu, qu'il n'est pas né  
« de la chair, ni du sang, ni de la volonté de l'homme,  
« ni de la volonté de la chair, mais de Dieu. Je n'y lus  
« pas que le Verbe se fût fait chair, et qu'il eût habité  
« parmi nous..... Après cette lecture, qui m'avertis-  
« sait, ô mon Dieu, de chercher la vérité incorporelle,  
« j'aperçus votre nature invisible présente à mon esprit  
« par toutes les choses que vous avez faites; mais je  
« me sentis repoussé au fond des ténèbres de mon

« âme par quelque chose qui ne me permettait pas  
« de vous contempler. J'étais certain que vous étiez,  
« et que vous étiez infini, n'habitant aucun espace  
« limité ou sans bornes ; j'étais certain que vous étiez  
« vraiment, toujours le même, immuable, et que tout  
« venait de vous, par cela seul que quelque chose est ;  
« j'en étais certain, et cependant je ne pouvais entrer  
« en jouissance de vous. Je parlais comme un habile,  
« et, si je n'avais trouvé dans le Christ, notre Sau-  
« veur, la route que vous avez tracée pour mener à  
« vous, j'aurais péri malgré mon habileté. Je voulais  
« paraître sage, j'étais plein de mon propre châtement  
« en étant plein de moi-même ; et je ne pleurais pas ;  
« au contraire, j'étais vain de la science. Car il me  
« manquait le fondement de l'humilité, qui est le  
« Christ-Jésus, et il me manquait la charité, qui édifie  
« sur ce fondement. Était-ce dans les platoniciens  
« que je pouvais apprendre l'une et l'autre ? Je crois,  
« Seigneur, que vous me fîtes tomber leurs livres  
« dans les mains avant vos Écritures, afin que je  
« gardasse le souvenir de l'impression qu'ils avaient  
« produite en moi, et que plus tard, devenu doux  
« par vos livres, guéri de mes blessures par votre  
« attouchement, je compris la différence qui existe  
« entre la présomption de l'esprit et la confession du  
« cœur, entre ceux qui voient où il faut aller sans  
« voir par quel chemin, et ce chemin lui-même de  
« notre heureuse patrie, que vous avez destinée, non  
« pas seulement à être aperçue de loin, mais à être  
« habitée. Si j'eusse d'abord été instruit par vos

« saintes lettres, si vous m'aviez nourri dès ma jeunesse dans leur familiarité, et qu'ensuite j'eusse connu les livres des platoniciens, peut-être m'eussent-ils arraché du véritable fondement de votre amour, ou, s'ils ne l'eussent pas fait, peut-être aurais-je cru qu'on pouvait par ces livres parvenir à vous aimer (1). »

Ce passage de saint Augustin est digne d'attention, parce qu'il révèle d'une manière tout à fait naïve l'opération du christianisme dans les âmes, et qu'il montre comment la doctrine de ce grand homme sur l'impuissance de la philosophie avait avec sa propre expérience une intime liaison. Il ne craint pas de dire que les platoniciens avaient parlé comme saint Jean, dans l'exorde fameux de son Évangile, *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu*; il avoue qu'après les avoir lus, *la nature invisible de Dieu fut présente à son esprit*: et cependant il n'était pas changé, il ne louait pas, il n'aimait pas ce Dieu invisible et présent, *il se sentait repoussé au fond des ténèbres de son âme par quelque chose qui ne lui permettait pas de le contempler*. Il y a donc dans la volonté une puissance propre indépendante des lumières de l'esprit, et la merveille du christianisme n'est pas tant d'éclairer l'homme que de le toucher. Voilà pourquoi on a toujours entendu dans l'Église quelques voix protester contre la philosophie. A quoi bon philosopher? Est-ce la clarté qui manque à la

(1) *Confessions*, liv. 7, chap. 9 et 20.

vérité? Une partie des anges n'a-t-elle pas péri dans les splendeurs du ciel? La philosophie est-elle plus claire que le christianisme? L'avait-on relevée de son impuissance en lui assignant un rôle subalterne? L'avait-on purifiée du venin de l'orgueil, en la couvrant des habits de lin du sanctuaire? N'y était-elle pas une source de disputes, de subtilités, de questions oiseuses, et comme la *patriarche des hérésies* (1)? Ah! prêchons Jésus-Christ, et laissons la science à qui la science, le trouble à qui le trouble, la vanité à qui la vanité! Cependant, malgré les plaintes de quelques-uns de ses docteurs, l'Église ne repoussa pas la philosophie. Plus grande que ce proconsul qui avait peur de l'ombre de Marius assise sur les ruines de Carthage, elle ne chassa pas des ruines du monde les débris humiliés de la sagesse humaine; elle respecta la raison de l'homme dans ses revers, et lui tendit au fond de l'abîme une main digne d'un éternel amour. Comme Dieu a donné aux hommes la liberté morale, au risque de les voir s'égarer, parce que de la liberté naît la vertu, l'Église leur a laissé la philosophie, au risque qu'ils en abusent, parce que la philosophie rend témoignage à la vérité par ses aveux, et à l'Église par son impuissance de convertir à la vérité.

(1) Tertullien, *De l'âme*, chap. 3.

---



## CHAPITRE VI

ARISTOTE.

Après l'invasion des barbares, l'Église fut de nouveau réduite à ses seules forces ; la philosophie s'était éteinte avec les lettres, les sciences et les arts, comme si la Providence, en dépouillant le christianisme de tout ce qui n'est pas lui, dans ces grandes occasions, voulait faire voir que le reste n'est qu'un ornement qui lui devient inutile aux jours de combat. Ainsi, la vierge qui va mourir et vaincre pour Jésus-Christ, n'a plus besoin de ses colliers et de ses bracelets. Mais, quand l'Europe, grâce au christianisme, commença d'être assise sur ses nouveaux fondements, on vit la philosophie reparaitre dans l'Église. Il ne subsistait plus alors des anciennes écoles qu'Aristote, le favori des Arabes, qui en avaient répandu des exemplaires dans l'Occident ; et Aristote avait, à cette époque, un avantage inappréciable. C'était une encyclopédie de l'antiquité, une résurrection des connaissances que les siècles barbares avaient anéanties : logique, méta-

physique, morale, politique, rhétorique, poésie, physique, histoire naturelle, Aristote avait traité de la plupart des objets de la pensée avec méthode, et dans un style simple, approprié à l'enseignement. Les professeurs n'avaient qu'à l'ouvrir et à l'expliquer ; presque toute la science humaine sauvée du naufrage y était contenue. Les écoles chrétiennes s'emparèrent donc d'Aristote, comme après le déluge on dut s'emparer des monuments qu'avaient épargnés les flots du ciel.

A la différence de Platon, qui avait placé dans le monde invisible l'explication du monde visible, le siège et la source de la vérité, Aristote soutenait que *rien n'était dans l'esprit qui n'eût d'abord été dans le sens*, c'est-à-dire que nos connaissances, au lieu de venir du ciel, venaient de la terre. Ce principe si peu en harmonie avec le christianisme, si opposé à la doctrine philosophique qui avait excité l'admiration des Pères de l'Église, n'offrait aucun danger dans un temps où l'Église ne craignait plus de puissance rivale, et où toutes les affaires humaines se décidaient par son autorité. Il était d'ailleurs comme perdu dans l'immensité de la logique d'Aristote, qui était bien moins une recherche des fondements de la vérité qu'une analyse étonnante de la forme du raisonnement, ou, en d'autres termes, de l'art par lequel l'esprit tire d'un principe les conséquences qui y sont renfermées. C'était justement ce qu'il fallait aux écoles chrétiennes : elles n'avaient pas besoin de s'occuper des fondements de la vérité, puisqu'elles la trouvaient tout entière dans le christianisme, et elles avaient besoin d'une formule

rigoureuse d'argumentation, qui leur servit à déduire du christianisme toutes ses conséquences possibles. La scolastique, si l'on peut user de cette comparaison, était une vaste alchimie où le christianisme était l'or, et Aristote le creuset.

Mais il arriva une chose qu'on n'avait pas attendue, comme arrivent, du reste, la plupart des choses de ce monde. Aristote devint avec le temps une autorité irréfragable, dont on enseignait et dont on citait les ouvrages dans l'ordre philosophique et scientifique, à peu près comme on enseignait et comme on citait l'Écriture sainte dans l'ordre théologique. Deux livres auraient donc renfermé toutes les connaissances des hommes, la Bible et Aristote, et la vie de l'humanité se serait écoulée paisible entre la méditation et l'explication de l'un et de l'autre. Aujourd'hui que le joug d'Aristote est brisé, que l'intelligence a rompu les digues où avaient espéré l'arrêter nos prédécesseurs, et qu'une infatigable investigation remue depuis bientôt trois siècles le monde matériel, il est possible de comprendre la pensée qui portait par instinct nos ancêtres à circonscrire les sciences humaines dans certaines limites, comme Dieu avait fixé dans la révélation la borne des sciences divines. Ils se trompèrent sans doute; car *le monde a été livré à la dispute des hommes*, et ce qui est dans le temps appartient au changement, avec autant de droit que ce qui est dans l'éternité appartient au repos. Il faut que l'humanité tourne la meule de la science, dût-elle n'y rien gagner en sagesse et en bonheur, parce qu'aucune convention

ne peut détruire la nature des choses, et qu'à moins d'étouffer les esprits pénétrants et même le hasard, la science marche avec les découvertes. Mais il n'est pas bon de mépriser pour cela ces grandes espérances de repos qui saisissent les esprits, et qui les portent à jeter l'ancre dans l'Océan sans rivages de la vérité. Plus d'une fois Las Casas regretta le génie de Christophe Colomb, et celui qui n'a jamais eu la tentation de le regretter, ou ne connaît pas l'histoire de la conquête de l'Amérique, ou, s'il la connaît, il n'estime pas assez le sang et les pleurs de l'homme. Mais Dieu a mis les découvertes à ce prix, et, chose étrange ! ces mêmes théologiens qui ne voulaient pas permettre d'aller au delà d'Aristote par le désir confus d'une constitution définitive et pacifique de la science, se disputaient avec acharnement dans l'intérieur du camp qu'ils avaient tracé autour d'eux : tant la guerre est naturelle aux intelligences dès qu'elles poussent leurs recherches hors de la foi, même en y restant soumises.

A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, Bacon renversa, dans l'ordre scientifique, l'autorité d'Aristote. Il en appela à l'observation de la nature comme au fondement de la certitude et du progrès des sciences. Mais l'autorité d'Aristote continua de subsister dans l'ordre logique et métaphysique, jusqu'à ce qu'enfin, après plusieurs tentatives infructueuses, celui qui devait achever la ruine de cette vaste domination se leva sur la scène changeante de la philosophie.

## CHAPITRE VII

DESCARTES.

Un jeune militaire de vingt-trois ans, arrêté en Allemagne dans un quartier d'hiver, et réfléchissant sur lui-même, jugea qu'il avait dans la tête beaucoup plus de mots que de choses, et qu'on lui avait fait admettre, sur la foi des anciens, une foule de principes dont sa raison ne voyait pas clairement la vérité. Ne sachant lesquels abandonner, lesquels retenir, il résolut de les rejeter tous, et de recommencer de fond en comble l'éducation de son esprit. Il n'excepta de cette proscription universelle que la religion et les règles communes de la vie, défendues, au moins provisoirement, par leur nécessité. Ce dessein pris, et pour mieux détruire les fausses opinions dont il avait été imbu, ainsi que pour amasser les matériaux nécessaires à la reconstruction de son intelligence, il crut qu'il devait voir les hommes et lire dans le grand livre du monde. Il voyagea longtemps au milieu du tumulte des armes,

et ensuite seul; il vit la guerre, les cours, les mœurs des peuples, comme avaient fait autrefois des sages fameux; et, mûri autant par le spectacle des hommes et des événements que par les années, il songea qu'il était temps d'élever l'édifice de ses connaissances.

Sa première réflexion, en entreprenant ce grand ouvrage, fut qu'il ne devait introduire dans son entendement aucune idée qui laissât la plus légère prise au doute, afin de voir si, après avoir rejeté tout ce qu'il lui serait possible de rejeter, il ne resterait pas dans sa conviction quelque chose de ferme et d'inébranlable. Ainsi rejeta-t-il l'existence des corps: car qu'est-ce que les corps? Ne sont-ils pas l'effet de l'illusion? N'éprouve-t-on pas dans les rêves, à l'égard d'objets qui n'existent pas, les mêmes sensations qu'on éprouve à l'égard des objets que l'on croit exister? Il trouva de même quelque raison de douter des notions les plus simples de la géométrie, des principes réputés connus par leur seul énoncé. Mais, quand il eut exclu de sa croyance la nature extérieure, la géométrie, les principes généraux de la raison, c'est-à-dire tout ce qui était hors de lui et en lui, ce semble, il observa qu'il restait encore quelque chose, savoir, son doute lui-même, et il se dit: Ce doute, à tout le moins il existe, car, au lieu que le doute exclut la certitude des objets auxquels il s'attache, il affirme sa propre existence; et chaque fois que l'on fait effort pour concevoir que ce doute lui-même est peut-être une illusion,\* on se sent dans l'impossibilité d'y consentir. Or douter, c'est penser; et, comme le néant ne pense pas, puisqu'il

n'est rien, voici nécessairement une vérité : *Je pense, donc je suis*. Et, si l'esprit cherche pourquoi il adhère invinciblement à cette proposition, il n'en trouvera pas d'autres motifs, sinon que cette proposition est d'une parfaite évidence. Toutes les fois que l'esprit verra une pensée avec autant de clarté que celle-ci : *Je pense, donc je suis*, il sera en droit d'affirmer de cette pensée qu'elle est vraie. Appuyé sur ce principe, qui, en forçant l'homme de nier sa propre existence, lorsqu'il veut nier une proposition évidente, enchainait en quelque sorte l'égoïsme à la vérité, Descartes s'éleva d'un seul bond jusqu'à l'Être nécessaire, infini, parfait, dont l'existence lui parut aussi claire que la sienne propre. De Dieu, il redescendit aux corps et aux premiers principes de l'entendement, et il en connut la vérité, sur ce fondement que Dieu n'avait pu tromper les hommes en leur donnant des sens et des principes menteurs. Ainsi, l'âme, Dieu et les corps, voilà dans quel ordre d'évidence et de certitude l'univers se révélait à ce jeune gentilhomme qui avait osé philosopher sans Aristote, et qui lui préparait en quelques pages un linceul si différent de celui où Platon s'était noblement couché dans toute sa gloire. Platon était tombé avec l'empire romain sous les coups des barbares, parce que la lumière seule du christianisme devait flotter au-dessus des ténèbres fécondes qui préparaient la civilisation chrétienne, comme l'esprit de Dieu avait été porté sur les eaux primitives du chaos : Aristote tiré d'un long oubli par les Arabes, mis sur le trône par les théologiens du moyen âge, tomba du faite de la

puissance dans un mépris qu'il ne méritait pas, quoique sa fortune eût été plus grande que lui.

Néanmoins le triomphe de Descartes fut vivement contesté, et même il ne triompha d'une manière durable qu'en un seul point, le renversement de l'autorité philosophique d'Aristote. Hors de l'Église, il fut bientôt remplacé par Locke et Condillac, si différents de lui. Dans l'Église, Bossuet, Fénelon, Malebranche, l'école de Port-Royal, les plus grands hommes du xvii<sup>e</sup> siècle, furent, il est vrai, cartésiens, mais chacun à leur façon; et enfin le doute méthodique, en quoi consistait le tour particulier de la philosophie de Descartes, comme nous le montrerons, est abandonné depuis longtemps par les écoles chrétiennes, de l'aveu du Père Ventura, dans sa *Méthode de philosopher* (1). Dès 1743, Rome avait mis à l'index la *Méthode* et les *Méditations* du philosophe réformateur; et l'Église, en effet, ne pouvait admettre que, pour parvenir à la connaissance de la vérité, il fallût une fois en sa vie douter de tous les principes qu'on avait reçus par tradition, même des premiers principes qui sont le fondement de la raison humaine, et auxquels Aristote, quoiqu'il fit tout venir des sens, avait rendu témoignage dans ces paroles remarquables : « Il n'est aucune doctrine, « aucune discipline de l'esprit, qui ne découle d'une « connaissance antérieure à elle. Il suffit de les consi- « dérer toutes pour le voir avec évidence : les sciences « mathématiques et les divers arts ne s'établissent pas

(1) Dissertation préliminaire, p. 67.

« autrement. Il en est de même du raisonnement en  
« général, soit qu'on raisonne par syllogisme ou par  
« induction; dans l'un et l'autre cas, on part de prin-  
« cipes antérieurs, avec cette différence que, dans le  
« syllogisme, les principes sortent comme du sein de  
« l'intelligence elle-même, tandis que dans l'induction  
« on remonte à l'universel qui est inconnu, par les  
« choses particulières qui sont manifestes (1). »

Le doute général de Descartes n'était qu'une réaction contre l'autorité d'Aristote, l'acte d'indépendance d'un enfant pour qui le pouvoir paternel a été une tyrannie, et qui, fatigué du joug, veut se faire de la nature et de la société une vaste solitude où il respire à l'aise, et où il n'y aura d'autre royaume que le sien. Descartes en avait senti lui-même les dangers, et il avait déclaré que cette voie ne convenait qu'à un petit nombre d'esprits supérieurs (2). Mais il ne convient à personne de

(1) Aristote, *Analytiques postérieures*, liv. 1, chap. 1.

(2) La seule résolution de se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance, n'est pas un exemple que chacun doit suivre; et le monde n'est quasi composé que de deux sortes d'esprits, auxquels il ne convient aucunement; à savoir : ceux qui, se croyant plus habiles qu'ils ne sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs jugements, ni avoir assez de patience pour conduire par ordre toutes leurs pensées; d'où vient que s'ils avaient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont reçus, et de s'écarter du chemin commun, jamais ils ne pourraient tenir le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureraient égarés toute leur vie; puis de ceux qui, ayant assez de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vrai d'avec le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits, doivent

rejeter la base immuable de l'intelligence, les axiomes qui sont le point de départ nécessaire du raisonnement; il ne convient à personne de bannir sa raison de la société des êtres raisonnables, de repousser tout ce qui nous vient de Dieu par les hommes, et d'aspirer à la vérité sans autre point d'appui que soi-même.

Il est vrai que les derniers défenseurs du doute méthodique nient ces conséquences, et bornent le doute méthodique à *un simple refus de l'esprit d'adhérer à aucune proposition qui ne soit connue par elle-même, ou liée clairement aux premiers principes* (1). Mais ce n'était point là le doute de Descartes, et c'est anéantir sa conception originale et sublime, après tout, que de la réduire à cela. Descartes avait poussé le scepticisme jusqu'à son dernier terme, avec une foi généreuse dans la raison de l'homme, sûr d'avance qu'il resterait en lui quelque chose d'inébranlable; mais il voulait voir quoi. Il ne resta que le doute, et là, dans cet abîme qu'il s'était volontairement creusé, et que d'autres hommes avaient creusé avant lui autour d'eux, il ne désespéra pas comme eux du salut de la raison. Il fit du doute même son marchepied; il saisit dans ses

bien plutôt se contenter de suivre les opinions de ces autres, qu'en chercher eux-mêmes de meilleures.» (Descartes, *Méthode*, deuxième partie.)

(1) C'est ce qu'on peut voir dans la *Philosophie de Lyon*, communément enseignée dans les séminaires de France; le doute méthodique, sur quoi Descartes avait fondé toute sa philosophie, y occupe une place inaperçue, où il ne sert à rien et où il ne nuit à rien.

entrailles palpitantes la pensée, la vie, l'âme, la certitude, Dieu, et, sortant du tombeau comme un géant, il arracha à l'Europe étonnée un cri d'admiration, que les plus grands hommes répétèrent à l'envi. Voilà, voilà Descartes, et, si son œuvre a péri sous ce rapport, ce n'est pas que le génie ait manqué à cette œuvre, c'est que la vérité ne doit pas être cherchée par des tours de force, c'est que Dieu n'a pas fait du doute, mais de la foi, le chemin naturel de la vérité.

Je dis que l'œuvre de Descartes a péri, en grande partie, avec le doute méthodique, bien avant les attaques de M. de la Mennais; car, une fois le doute méthodique mis de côté, que subsiste-t-il de la philosophie générale de Descartes? Il subsiste, dira-t-on, l'évidence, qu'il a érigée en caractère distinctif de la vérité. Mais Descartes n'a fait en cela que rappeler la philosophie à ce qu'elle a toujours été, une affaire de raisonnement, et par conséquent une affaire d'évidence, puisqu'on ne raisonne pas pour obscurcir les choses, mais pour les éclairer, pour répandre la lumière du connu sur l'inconnu. « La raison humaine, a dit M. de Bonald, ne peut céder qu'à l'autorité de l'évidence, ou à l'évidence de l'autorité (1). » Ce jeu de mots exprime parfaitement la nature de la philosophie et celle de la religion, la différence du raisonnement et de la foi. Dans la philosophie, qui procède par voie de raisonnement, il n'y a d'autre raison de soumettre sa raison que l'autorité de l'évidence. C'est pourquoi Descartes

(1) *Recherches philosophiques*, chap. 1.

n'est pas plus coupable qu'aucun autre philosophe d'avoir fait de l'évidence, en philosophie, le caractère distinctif du vrai; et cette remarque est importante, parce qu'on a voulu persuader que les écoles chrétiennes, en reconnaissant les droits de l'évidence, substituée par Descartes à l'autorité particulière d'Aristote, avaient introduit dans l'enseignement un principe nouveau et fatal. Cela n'est pas exact : même au temps du règne d'Aristote, l'évidence était admise comme la force et la fin de tout raisonnement, comme la dernière raison des choses. Saint Thomas va nous en donner une illustre preuve, en même temps qu'il confirmera du poids de son autorité ce que nous avons dit sur l'usage de la philosophie dans l'Église. Écoutons ce grand homme.

---

## CHAPITRE VIII

DOCTRINE DE SAINT THOMAS SUR L'USAGE DE LA PHILOSOPHIE  
DANS L'ÉGLISE.

« Parmi toutes les occupations des hommes, la plus  
« parfaite, la plus sublime, la plus utile et la plus  
« agréable, est l'étude de la sagesse. Elle est la plus  
« parfaite, parce que l'homme qui cultive la sagesse  
« possède déjà quelque chose de la vraie félicité ; c'est  
« pourquoi le Sage a dit : *Heureux l'homme qui s'ap-*  
« *plique à la sagesse.* Elle est la plus sublime, parce  
« que c'est elle qui donne à l'homme le plus de ressem-  
« blance avec Dieu, qui a tout fait sagement ; et, comme  
« la ressemblance est la cause de l'amour, c'est l'é-  
« tude de la sagesse qui unit principalement à Dieu ;  
« d'où vient que le Sage a dit : *La sagesse est pour les*  
« *hommes un trésor infini, et tous ceux qui l'ont pos-*  
« *sédée ont été les amis de Dieu.* Elle est la plus utile,  
« parce qu'elle conduit au royaume de l'immorta-  
« lité : *Le désir de la sagesse, a dit le Sage, mène au*  
« *royaume éternel.* Enfin elle est la plus agréable,

« parce que, selon le Sage, *sa conversation n'est point*  
« *amère, mais pleine de joie et de contentement.*  
« Ayant donc reçu de la miséricorde divine la con-  
« fiance de m'adonner aux offices de la sagesse, quoi-  
« qu'ils surpassent mes forces, je me propose de rendre  
« manifeste autant que je le pourrai les vérités qu'en-  
« seigne la foi catholique, en écartant les erreurs qui  
« leur sont opposées. Car, pour me servir des paroles  
« d'Hilaire, je sens que le principal devoir de ma vie  
« est de rendre gloire à mon Dieu dans tous mes dis-  
« cours et dans tous mes travaux. Mais il est difficile  
« de combattre chaque erreur en particulier, pour  
« deux raisons.

« Premièrement, les écrits de ceux qui ont blas-  
« phémé la vérité ne nous étant pas assez connus,  
« nous ne pouvons chercher dans leurs raisonnements  
« mêmes la ruine de leurs erreurs, comme ont fait  
« les docteurs anciens à l'égard des gentils, dont ils  
« pouvaient connaître la situation, soit qu'ils eussent  
« eux-mêmes partagé leurs égarements, soit que du  
« moins, ayant vécu parmi eux, ils eussent été in-  
« struits dans leurs doctrines.

« En second lieu, plusieurs des ennemis de la vérité,  
« tels que les mahométans et les païens, ne s'accordent  
« pas avec nous sur l'autorité de quelque écriture sa-  
« crée qui serve à les convaincre, comme sert à l'égard  
« des Juifs l'Ancien Testament, et le Nouveau à l'égard  
« des hérétiques : ceux-ci, au contraire, rejettent l'un  
« et l'autre. Il est donc nécessaire pour les combattre  
« de recourir à la raison naturelle, qui est la loi de tous

« les esprits, mais qui, dans les choses divines, n'est  
« pas capable d'atteindre le vrai tout entier.....

« En effet, dans les vérités qui regardent Dieu et que  
« la foi confesse, il en est de deux sortes : les unes, qui  
« surpassent toutes les facultés de l'entendement hu-  
« main, telle que l'unité de Dieu en trois personnes ; les  
« autres, qui sont accessibles à la raison naturelle,  
« telle que l'existence de Dieu, son unité et plusieurs  
« dogmes semblables, que les philosophes eux-mêmes,  
« aidés des seules lumières de la raison naturelle, ont  
« établis par des démonstrations.....

« D'où il suit évidemment que le sage doit s'occuper  
« de ces deux sortes de vérités divines, l'une où peut  
« atteindre l'investigation de la raison, l'autre inacces-  
« sible à toute son industrie, et détruire les erreurs  
« qui leur sont opposées. Je dis deux sortes de vérités  
« divines, non pas par rapport à Dieu, qui est la vérité  
« une et simple, mais par rapport à nous, qui saisiss-  
« sons diversement la nature de Dieu. Or, on procède  
« à la manifestation du premier genre de ces vérités *par*  
« *des démonstrations* qui convainquent les adversaires ;  
« quant aux autres, comme elles ne peuvent être éta-  
« blies par des raisonnements, il ne faut pas chercher  
« à les établir de cette façon, mais résoudre seulement  
« les objections que les adversaires proposent, et qui  
« peuvent être résolues, puisque, ainsi que nous l'a-  
« vons montré ailleurs, la raison naturelle n'est pas  
« opposée à la foi. La seule manière directe de con-  
« vaincre les esprits de ce genre de vérités est l'autorité  
« de l'Écriture sainte, confirmée par des miracles ; car

« nous ne croyons les choses qui sont au-dessus de la  
« raison humaine qu'à l'aide de la révélation. Cepen-  
« dant il est possible de les éclairer de quelques lu-  
« mières vraisemblables, qui sont utiles à l'exercice et  
« à la consolation des fidèles, mais qu'il ne faut pas  
« employer contre ceux qui ne le sont pas, de peur  
« que l'insuffisance de ces lumières ne les confirme  
« dans l'erreur, et ne leur persuade que nous n'avons  
« pas d'autres motifs de consentir à la vérité de la foi.

« J'ai donc l'intention de procéder comme il vient  
« d'être dit. Je m'efforcerai d'abord de *rendre mani-  
« festes les dogmes que la foi professe, en même  
« temps que la raison les découvre*. Je les établirai sur  
« des *démonstrations*, dont quelques-unes seront ti-  
« rées des livres des philosophes et des saints, et qui,  
« en confirmant la vérité, convaincront ses adversaires.  
« M'élevant ensuite des choses les plus claires aux  
« choses les plus obscures, j'arriverai à la manifesta-  
« tion des dogmes qui surpassent les forces de la rai-  
« son, et je montrerai la vérité de la foi, en résolvant  
« les objections de ses adversaires, autant que Dieu le  
« permettra, au moyen de raisonnements et d'autori-  
« tés. Ainsi sera accompli notre dessein, de recher-  
« cher par la voie de la raison tout ce que l'esprit hu-  
« main peut découvrir sur Dieu (1). »

On vient de voir, dans ce résumé si simple et si clair, l'emploi que les écoles chrétiennes faisaient de la philosophie et de l'évidence avant Descartes, et l'emploi qu'elles en font encore aujourd'hui. Si l'on substituait

(1) Saint Thomas, *Contre les nations*, chap. 2, 3 et 9.

dans nos écoles le livre de saint Thomas *Contre les nations* aux traités de philosophie qu'on y enseigne, il n'y aurait de changé que quelques démonstrations particulières; car l'Église profite de toutes les méditations nouvelles que le temps inspire au génie de ses amis et de ses ennemis, et les paroles de Clément d'Alexandrie n'ont pas cessé d'être les nôtres : « Ce que nous appelons la philosophie n'est pas celle des stoïciens, de Platon, d'Épicure ou d'Aristote, mais le choix formé de ce que chacune de ces sectes a pu dire de vrai, de favorable aux mœurs, de conforme à la religion. » La seule différence qui existe sous ce rapport entre l'époque présente et les siècles antérieurs, c'est qu'auparavant les noms de Platon et d'Aristote dominaient *l'électisme chrétien*, tandis que depuis Descartes aucun philosophe n'a été assez puissant pour que son nom fût dans l'Église le nom même de la philosophie. Ni Descartes, ni Malebranche, ni Leibnitz, ni M. de Bonald, les quatre grands philosophes chrétiens des temps modernes, n'ont élevé un monument assez complet, n'ont acquis un ascendant assez universel pour devenir les pères du troisième âge philosophique. Ils ont rendu tous quatre de mémorables services à la vérité : Descartes, en abolissant les abus de la philosophie péripatéticienne, et en tirant du doute même des démonstrations de l'âme et de Dieu, qui sont ce qui a été fait de plus beau contre le scepticisme; Malebranche, en développant avec un art infini les causes de nos erreurs; Leibnitz, en honorant les mystères chrétiens par des explications auxquelles son génie et sa vaste science

imprimaient un sceau que nul ne pouvait mépriser ; M. de Bonald , en démontrant que le langage , instrument nécessaire de la pensée , avait été donné de Dieu aux hommes , et que la société , dépositaire de la parole , l'est aussi des vérités primordiales et invincibles sur lesquelles repose la vie des nations. Les ouvrages de ces grands hommes , en mettant à part les erreurs que le Saint-Siège a entendu noter dans Descartes , comptent parmi les plus beaux dons que Dieu ait faits à la vérité ; ils ne peuvent être assez lus par ceux qui cherchent Dieu ; et , si les noms de Platon et d'Aristote représentent dans le passé une plus vaste unité de doctrines , rappellent une gloire plus générale , ils le doivent peut-être moins au génie qu'au temps.

Aujourd'hui la philosophie ne peut plus enfanter d'école ; elle pénètre sourdement dans quelques intelligences isolées : elle va çà et là trouver les esprits , comme la graine mûrie au soleil se détache de la plante , et , emportée par le hasard des vents , va germer sous mille cieux divers , tandis que la tige qui la porta meurt loin de ses filles , et n'en a pas une pour orner de près son tombeau. Si M. de Bonald avait vécu dans l'antiquité , sa vieillesse eût été entourée d'une postérité nombreuse ; il eût élevé sa tête avec gloire au-dessus de ses enfants : mais il a vécu dans notre âge , où l'Église seule *rassemble ses petits sous ses ailes* ; et l'homme qui a dit à son siècle de si profondes vérités , qui a tiré tant d'intelligences des routes perdues , vit solitaire dans les montagnes , et ne recevra que de la main de Dieu la double couronne du génie et de la vertu.

La grande erreur de M. de la Mennais, après l'exemple de tous ces hommes éminents, sa grande erreur, quelle que fût d'ailleurs sa philosophie, a été de vouloir fonder une école philosophique, et d'espérer que cette école serait le lien des esprits, la base de la religion, le salut de la société. Il n'y a pas eu depuis Jésus-Christ une erreur plus décevante que celle-là. Jusqu'alors, comme on vient de le voir, la philosophie n'avait été dans l'Église qu'une *préparation à la foi* par la démonstration des vérités religieuses accessibles à la raison, et qu'une *confirmation de la foi* par l'explication vraisemblable des vérités inaccessibles à la raison. Jamais la philosophie n'était allée plus loin dans l'Église; et elle ne le pouvait pas, puisque tous les Pères et tous les docteurs chrétiens démontrent de concert l'impuissance de la philosophie et la nécessité d'une parole divine transmise et enseignée par l'autorité de l'Église catholique. M. de la Mennais le premier a voulu *établir la foi* par la philosophie même, unir par elle les intelligences divisées. Il a rassemblé toutes les forces de son esprit et de son caractère pour fonder sur une école philosophique la paix du monde, le salut de l'avenir. Eh bien ! qu'avons-nous recueilli de tant de travaux ? Ne pourrions-nous pas nous arrêter ici, et nous contenter d'en appeler à ce gémississement qui sort de tous les cœurs ? Mais il faut, après que nous aurons résumé ce qui précède, examiner de plus près de quel secours pouvait être à la défense du christianisme la nouvelle philosophie.



## CHAPITRE IX

RESUME DE CE QUI PRECÈDE, ET DEFINITION DE LA CERTITUDE.

On a vu dans les chapitres précédents quelle a toujours été la doctrine de l'Église par rapport à la défense du christianisme, et en quoi consiste le système que M. de la Mennais a voulu substituer à cette doctrine antique et inébranlable. Dans la pensée constante des Pères et des Docteurs, la raison de l'homme repose sur un fonds de vérités universelles, perpétuelles, immuables, qui nécessitent l'adhésion de chaque esprit par une évidence invincible, et que chaque esprit retrouve dans tous les esprits, sauf un petit nombre qui sont convaincus de folie par cela seul qu'ils ne possèdent pas ce fonds commun de vérités. Ces vérités s'appellent *axiomes*, *premiers principes*, *sens commun*, et on les a aussi désignées sous le nom de *croyances* et de *foi*, non pas qu'il n'y ait entre elles et la foi proprement dite une différence infinie, puisque la foi proprement dite suppose une vérité obscure crue sur un témoignage extérieur, tandis que la foi aux vérités premières n'est

autre chose que l'adhésion à une lumière intérieure irrésistible : mais on leur a néanmoins donné le nom de *croyances* et de *foi*, parce qu'elles ne s'établissent pas par voie de démonstration, attendu qu'il n'y a rien de plus clair qu'elles-mêmes dans l'esprit humain, et que toute démonstration consiste essentiellement à répandre la lumière de ce qui est connu sur l'ombre de ce qui est inconnu.

Au delà des vérités universelles, perpétuelles, immuables, nécessitantes, commence le règne de la liberté humaine : l'univers a été livré à la dispute des hommes, qui s'entendent, même lorsqu'ils ne s'accordent pas, parce que, dans leurs opinions contradictoires, ils partent tous invinciblement du sens commun. Mais qui les accordera donc, puisque la nécessité n'est plus là pour les unir ? Qui mettra la paix entre ces intelligences innombrables qui, éloignées du sens commun par la longue chaîne de leurs déductions, ne discernent plus que vaguement la lumière des premiers principes ? Dans l'ordre physique, ce seront les faits ; dans l'ordre moral, ce sera l'expérience de la société, obligée de mourir si elle n'a pas un Dieu, un culte, la foi au bien et au mal, aux peines et aux récompenses d'une autre vie ; dans l'ordre philosophique et religieux, ce sera l'Église, qui termine le monde intellectuel avec un horizon plus lumineux encore que le firmament des premiers principes par lequel il est commencé, mais lumineux d'une manière bien différente : car les premiers principes nécessitent l'intelligence, tandis que l'Église est le lieu où la plus grande liberté s'unit à la

plus grande lumière; en sorte que l'homme qui part de la nécessité voit, à mesure qu'il s'élève vers Dieu, une lumière plus éclatante et des abîmes plus profonds, où il dépend de lui de se perdre. Admirable ordonnance, par laquelle Dieu a fait de la possession même de la vérité une vertu!

Ainsi le monde intellectuel, dans cette doctrine de nos ancêtres, ressemble à une vaste mer éclairée d'un horizon à l'autre par deux phares immenses et impérissables, que toute la fureur des flots qui les entourent n'ébranlera ni n'obscurcira jamais. A mesure qu'on s'éloigne du premier, et que ses feux deviennent moins vifs, à cause de la distance, l'autre se lève plus radieux, de la même manière qu'en passant d'un pôle à l'autre les étoiles qui éclairent le nouveau monde succèdent aux étoiles de l'ancien. Entre les deux phares, sur les eaux agitées de l'intelligence, flottent des vaisseaux et de simples feuilles tombées de l'arbre de la vie: les vaisseaux sont les sociétés humaines, les feuilles sont les hommes qui se sont détachés de la société de leurs semblables par une volonté corrompue. Ennemies de la lumière divine, elles voudraient ne pas s'éloigner du premier phare; mais les vents les emportent malgré elles, et alors, pour ne pas voir la lumière qu'elles redoutent, elles plongent au sein des flots où elles se disputent entre elles, et où il leur reste encore assez de clarté pour compter les gouttes d'eau. Les grands vaisseaux ne peuvent plonger ainsi dans l'abîme, ils y périraient, à cause de leur pesanteur; et c'est pourquoi, lorsqu'ils veulent fuir la lumière divine, tout ce qu'ils

sauraient faire à force d'art, c'est de s'enfoncer dans des rades écartées, derrière des rocs battus de la tempête, où ils aperçoivent toujours un reflet de la lumière sainte, mais affaibli et dénaturé par les ténèbres qui s'y mêlent.

En d'autres termes, et pour sortir de ces images, dont on pourrait accuser la justesse, le monde intellectuel est assis sur quatre autorités diverses, savoir : dans l'ordre fondamental ou logique, sur *l'autorité de la nécessité*; dans l'ordre physique, sur *l'autorité des faits*; dans l'ordre moral, sur *l'autorité de la société*; dans l'ordre philosophique et religieux, sur *l'autorité de l'Église catholique*. Et ces quatre autorités reposent elles-mêmes sur leur évidence, et se vérifient par l'union qu'elles engendrent dans les esprits. Car c'est d'elles que naît sur la terre toute union des esprits. L'autorité de la nécessité, dans l'ordre logique, engendre l'union des esprits, qu'on appelle *sens commun*; l'autorité des faits, dans l'ordre physique, engendre l'union des esprits, qu'on appelle la *science*; l'autorité de la société, dans l'ordre moral, engendre l'union des esprits, qu'on appelle *l'honnêteté*; l'autorité de l'Église catholique, dans l'ordre philosophique et religieux, engendre l'union des esprits, qu'on appelle la *foi*. Et ainsi la certitude se compose de trois éléments : l'évidence, l'autorité et l'union des esprits. L'évidence discerne l'autorité, et l'autorité produit l'union des esprits, qui vérifie à la fois l'autorité, d'où elle découle, et l'évidence, où s'appuie primitivement l'autorité. D'où il suit qu'on peut définir la certitude :

*l'Union des esprits dans les divers ordres de la pensée, sous les lois de diverses autorités légitimes et évidentes.*

Descartes avait ébranlé un moment, dans l'ordre logique, l'autorité, d'où découle la force des premiers principes (1). Aristote, au temps de son règne, avait ébranlé, dans l'ordre physique, l'autorité des faits, pour y substituer la sienne. Mais, sauf ces deux exceptions passagères, les docteurs chrétiens reconnurent toujours, comme source de l'union des esprits et de la certitude, les quatre autorités évidentes énoncées plus haut. Quant à la philosophie, ils avaient constaté qu'elle était impuissante pour unir les intelligences, non pas qu'elle manquât de démonstrations évidentes, mais parce qu'elle manquait d'autorité, et qu'encore bien qu'elle n'en manquât pas, la volonté dépravée des hommes empêcherait, en ce cas, son effet naturel; d'où ils avaient conclu la nécessité d'un enseignement divin pour unir les intelligences dans l'ordre des devoirs et des choses invisibles, et plaçant là toute la défense du christianisme, la philosophie n'avait plus été qu'une *préparation à la foi*, et une *confirmation de la foi*.

Qu'a fait M. de la Mennais? Il a renversé de fond en comble cette antique organisation de la vérité, s'il est permis de parler ainsi. La certitude résultait de

(1) « Nous douterons même de ces premiers principes, que nous avons réputés jusqu'à présent connus par eux-mêmes. » (Descartes, *Principes de la Philosophie*.)

trois éléments : l'évidence, l'autorité et l'union des esprits. M. de la Mennais a d'abord nié les droits de l'évidence, et mis de vive force l'autorité en tête de la raison. Puis, à la place des quatre autorités différentes que nous avons vues correspondre aux divers ordres de la pensée, il en a substitué une seule, savoir, la *raison générale*, dont l'Église elle-même ne serait qu'une manifestation et un complément. Enfin, au lieu que l'union des esprits n'était un caractère de la certitude qu'autant qu'elle se référait à une autorité légitime et évidente, M. de la Mennais y a vu partout et toujours le signe exclusif de la vérité, et proclamant infaillible le genre humain, qui est la plus grande union visible des esprits, il a fondé toute la défense du christianisme sur cette infaillibilité. Il nous reste à apprécier l'utilité de cette conception.

---

## CHAPITRE X

QUE LE SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE M. DE LA MENNAIS EST INUTILE  
A LA DÉFENSE DU CHRISTIANISME.

En donnant pour base à la défense du christianisme l'infaillibilité du genre humain, M. de la Mennais avait été séduit par une grande espérance religieuse. Il espérait pousser à bout la résistance que l'homme oppose à la lumière de la vérité, et le contraindre de recevoir les croyances chrétiennes sous peine de renoncer à toute certitude, à toute raison, à l'humanité même, et d'être, par conséquent, convaincu de folie. Si son dessein se fût accompli, il n'y eût eu sur la terre que deux classes d'hommes, des chrétiens et des fous. Et comme les passions ne sont pas assez fortes pour se satisfaire toujours au prix de la folie, la liberté, qui existe aussi bien pour l'esprit que pour le cœur, perdait une moitié de son empire, les hommes étaient sauvés de l'erreur par la logique avec une sorte de nécessité. Mais la liberté ne s'emprisonne pas ainsi, et les fers mêmes qu'on lui forge servent quelquefois

à étendre son empire. L'homme qui résiste à l'histoire jusqu'à se persuader que l'auteur de l'Évangile n'exista jamais, parce qu'il a peur de l'Évangile; qui nie l'autorité de l'Église, pour échapper aux remords de la vérité; cet homme-là sera peu embarrassé de la philosophie du sens commun; il disputera cent ans contre elle avec autant de facilité qu'une foule de chrétiens l'ont fait depuis quatorze ans. Car qui pourrait le convaincre de la vérité de cette philosophie, si ce n'est son évidence, ou l'évidence de sa nécessité, c'est-à-dire toujours l'évidence? Or il nie les faits du christianisme, qui sont évidents: pourquoi ne nierait-il pas une philosophie, fût-elle évidente? Il nie l'autorité de l'Église, qui est évidente: pourquoi ne nierait-il pas l'autorité du genre humain, fût-elle évidente? Et s'il n'est pas fou dans le premier cas, pourquoi le serait-il dans le second? Mais si celui qui nie la philosophie de M. de la Mennais n'est pas fou, cela suffit: M. de la Mennais n'a pas placé la raison de l'homme entre le christianisme et la folie; elle reste comme auparavant entre l'évidence de la vérité et les ténèbres des passions. D'où il suit que la philosophie du sens commun n'atteignait pas le but de son auteur, qui était de soulever l'erreur avec un levier plus puissant que l'évidence, et d'introduire les âmes de vive force, pour ainsi dire, dans le sanctuaire de la vérité. La philosophie du sens commun fût-elle vraie, le genre humain fût-il infallible en effet, encore faut-il l'établir, et par conséquent en appeler à une évidence quelconque. *Car l'esprit humain ne peut céder qu'à l'autorité de l'é-*

*videncé*, ou à l'évidence de l'autorité, pour me servir du jeu de mots profond de M. de Bonald. Qu'est-ce qu'une autorité qui ne serait pas évidente en quelque manière? Quel motif aurait l'homme d'y soumettre ses pensées et ses actions? L'autorité n'est qu'un intermédiaire entre la lumière finie de l'homme et la lumière infinie de Dieu, semblable à un corps placé dans l'espace entre deux soleils inégaux, et qui, réfléchissant les rayons de l'un et de l'autre, les mêlerait ensemble au point de rencontre de ces deux hémisphères. Dans les choses logiques comme dans les choses spirituelles, l'homme va de la lumière à la lumière, *a claritate in claritatem* (1); la lumière est son point d'appui et son point de repos. Car, s'il ne s'appuyait pas sur la lumière, comment distinguerait-il la véritable autorité?

Nous accordons à M. de la Mennais que la voie d'autorité est la voie établie par Dieu pour arriver à la connaissance du vrai; nous le lui accordons d'autant plus volontiers, que l'Église dit absolument la même chose. Mais quelle est l'autorité qu'il faut suivre? Est-ce l'autorité du genre humain, ou l'autorité de l'Église, ou d'autres autorités? Voilà la question. Qui décidera cette question? Jusqu'à M. de la Mennais, on avait cru que, dans l'ordre philosophique et religieux, l'évidence la décidait en faveur de l'Église catholique, qui, par un enchaînement de merveilles, avait obtenu ici-bas *le comble de l'autorité*, selon l'expression de saint Augustin. M. de la Mennais a cru découvrir dans cette

(1) Saint Paul, II<sup>e</sup> Épître aux Corinthiens, chap. 3, vers. 18.

doctrine un venin funeste et caché; il a dit que ce n'était pas à l'évidence, mais au genre humain de juger la question, c'est-à-dire qu'il a invoqué l'autorité du genre humain pour établir l'autorité de l'Église catholique. Accordons pour un moment qu'il ait bien fait. Mais on insiste, et on demande : Comment savoir que l'autorité du genre humain est la première autorité, celle dont toutes les autres ne sont qu'une conséquence et une manifestation? N'est-ce pas au moyen d'une évidence quelconque? Dans le système de M. de la Mennais, comme dans la doctrine ordinaire, l'évidence est la dernière raison des choses. Au delà de l'autorité, on conçoit toujours cette question : Pourquoi telle autorité plutôt que telle autre? tandis qu'au delà de l'évidence on ne conçoit que le scepticisme, ou bien cette question ridicule : Pourquoi telle évidence plutôt que telle autre, c'est-à-dire : Pourquoi la lumière plutôt que la lumière?

M. de la Mennais a très-bien senti cette difficulté fondamentale, et, prenant hardiment son parti, il a déclaré qu'il fallait admettre *sans preuves* l'autorité du genre humain. Voici ses propres paroles : « On n'a  
« pas assez remarqué la liaison nécessaire qui existe  
« entre la certitude et l'infailibilité. Une chose qui  
« peut être vraie ou fausse n'est pas certaine. Tout ce  
« qu'affirme comme vrai une raison qui peut se trom-  
« per, peut être faux; tout ce qu'elle affirme comme  
« faux, peut être vrai. Donc rien de ce qu'affirme une  
« raison qui peut se tromper ou une raison faillible,  
« n'est certain. Donc chercher la certitude, c'est cher-

« cher une raison infaillible ; *et son infaillibilité doit*  
« *être crue ou admise sans preuves*, puisque toute  
« preuve suppose des vérités déjà certaines, et par  
« conséquent l'infaillibilité de la raison qui les af-  
« firme (1)! » Eh bien, nous accordons tout cela pro-  
visoirement. Mais puisqu'il faut admettre *sans preuves*  
une raison ou une autorité infaillible, pourquoi ne pas  
admettre aussi bien *sans preuves* la raison ou l'auto-  
rité infaillible de l'Église, que la raison ou l'autorité  
infaillible du genre humain? Quel motif peut-il y avoir  
de préférer l'une à l'autre, de commencer par l'une  
plutôt que par l'autre? Évidemment M. de la Mennais  
a cru que l'autorité du genre humain était plus claire,  
plus incontestable, plus facile à connaître que l'auto-  
rité de l'Église catholique. Évidemment il s'est dit :  
Entre l'homme et l'Église, il existe un abîme. Sans  
doute, Dieu y a jeté des merveilles infinies ; il y a jeté  
le sang de son Fils unique, et mille nations ont passé  
par ce chemin. Mais si l'on pouvait abrégér la route  
encore ; si la distance qui sépare la raison humaine de la  
raison divine n'était plus que la distance qui sépare la  
raison de chaque homme de la raison de tous ; si entre  
l'homme et Dieu il n'y avait pas plus de chemin *qu'entre*  
*l'homme et les hommes* ; en un mot, si l'autorité in-  
faillible du genre humain conduisait à l'autorité in-  
faillible de l'Église catholique ; si même l'Église catho-  
lique n'était qu'une manifestation, un développement

(1) Avertissement de la 4<sup>e</sup> édition du 2<sup>e</sup> volume de l'*Essai sur l'Indifférence*.

de la raison générale, ne serait-ce pas un avantage inappréciable de pouvoir dire à l'homme qui nie le christianisme : Vous niez la raison humaine, et par conséquent votre propre raison? M. de la Mennais a nécessairement raisonné de cette manière, ou d'une manière analogue. Il y a donc eu pour lui une question d'évidence dans la connexion subordonnée qu'il a établie entre l'autorité du genre humain et celle de l'Église. Or c'est tout ce que nous prétendons, et ce qui suffit pour affirmer que, dans son système comme dans la doctrine ordinaire, l'évidence est la dernière raison des choses.

Il est important de le bien comprendre. Entre la doctrine de M. de la Mennais et l'ancienne doctrine, la question n'est pas de savoir s'il faut rejeter ou admettre l'autorité, mais quelle est l'autorité qu'il faut reconnaître. Soit que l'on considère l'ordre logique, l'ordre physique, l'ordre moral, l'ordre philosophique et religieux, dans tous les cas, les docteurs chrétiens ont vu qu'il n'existait point de certitude sans *union des esprits*, et que les esprits *ne s'unissaient que par l'autorité*. Tous ont convaincu d'impuissance la philosophie, par cette seule raison qu'elle *n'unissait pas les esprits*, et ils ont très-bien jugé que ce n'était pas faute de démonstrations évidentes, mais faute d'autorité, que cette union n'avait pas eu lieu en philosophie. C'était dans l'espérance de fonder définitivement la philosophie, en l'appuyant sur l'autorité, qu'ils avaient élevé dans le moyen âge la suprématie d'Aristote. Et lorsque M. de la Mennais publia le premier volume

de l'*Essai sur l'Indifférence*, la cause de son succès prodigieux et unanime fut qu'il y démontrait admirablement un principe admis de tous les catholiques, savoir : *la nécessité de l'autorité*. Les esprits ne se divisèrent qu'après la publication du second volume, lorsque M. de la Mennais eut substitué aux anciennes autorités une autorité unique, dont personne n'avait jamais entendu parler avec cette extension. La question est donc de savoir si cette substitution a été heureuse et légitime, quelle est l'autorité régulatrice de la raison humaine, et s'il y en a une, s'il y en a plusieurs, quelles elles sont. Or comment le savoir, sinon à l'aide de l'évidence? Comment le savoir sans l'application de cette parole de M. de Bonald, traduite de saint Augustin : *L'esprit humain ne peut céder qu'à l'autorité de l'évidence, ou à l'évidence de l'autorité?* Saint Augustin a dit en effet, et cette maxime est fondamentale : *La raison et l'autorité ne sont jamais entièrement séparées, parce que c'est la raison qui considère à quelle autorité il faut croire* (1). Voilà pourquoi l'évidence est la dernière raison des choses, pourquoi aucun système ne place l'homme entre le christianisme et la folie, pourquoi enfin il n'est pas exact de dire que *l'autorité doit être crue ou admise sans preuves*. Elle doit, au contraire, être évidente pour être crue.

Or nous avons dessein de comparer la nouvelle

(1) *Neque auctoritatem ratio penitus deserit cum consideratur cui sit credendum.* (De vera Religione, cap. 24.)

doctrine à l'ancienne, sous le rapport de leur évidence respective. Nous avons dessein de montrer que cette doctrine, qui devait abrégér la route du monde invisible et l'aplanir, en accroît de beaucoup les difficultés; et ensuite, qu'elle renferme, par voie de conséquence et à l'insu de son auteur, un protestantisme nouveau, plus vaste et plus profond que l'ancien.

Nous avons dessein de montrer que dès cendres du genre humain où dorment pêle-mêle avec les siècles le bien et le mal, les ténèbres et la lumière, les passions exécrables et les magnanimes, nos descendants feront sortir avec autorité tous les rêves de leur propre esprit, bien plus qu'ils n'en feront sortir la vérité, comme la pythonisse d'Endor, qui, pour avoir évoqué une fois du passé l'ombre de Samuel, n'en évoqua pas moins mille fois tous les spectres de l'enfer. Nous avons dessein de montrer que l'homme s'étant trouvé trop faible contre l'Église depuis dix-huit cents ans, ne l'attaquera plus désormais qu'avec toute l'armée de ses semblables : ce sera la poussière des morts qu'on jettera contre le ciel, les temps anéantis qu'on opposera à l'éternité, l'autorité sans organe du genre humain à l'autorité de l'Église, l'universalité abstraite à la catholicité. Et si nous le prouvons, il restera établi qu'en adoptant le système philosophique de M. de la Mennais, c'est-à-dire en consacrant l'infailibilité du genre humain, l'Église eût signé de sa main son arrêt de mort.

Reprenons avec ordre ces pensées. Nous avons dit d'abord qu'il était plus difficile d'arriver au christianisme par la philosophie du sens commun que par la voie

jusque-là usitée dans l'Église; et, avant d'en donner la preuve, je parlerai de mon expérience personnelle.

J'avais vieilli neuf ans dans l'incrédulité, lorsque j'entendis la voix de Dieu qui me rappelait à lui. Si je recherche au fond de ma mémoire les causes logiques de ma conversion, je n'en découvre pas d'autres que l'évidence historique et sociale du christianisme, évidence qui m'apparut dès que l'âge me permit d'éclaircir les doutes que j'avais respirés avec l'air dans l'Université. J'indique la source de mes doutes, quoique j'aie résolu de ne laisser tomber de ma plume aucune parole blessante, parce que, privé de bonne heure d'un père chrétien, et élevé par une mère chrétienne, je dois à la mémoire de l'un et à l'amour de l'autre de déclarer toujours que je reçus d'eux la religion avec la vie, et que je la perdis chez les étrangers imposés à eux et à moi. Lors donc que j'eus atteint l'âge où la raison commence à prendre de la force, la lecture et la discussion des faits chrétiens me persuadèrent facilement de leur vérité, et depuis leur évidence est devenue si vive dans mon esprit, qu'elle m'ôterait le mérite de la foi, si la foi n'était pas un mystère de la volonté où l'esprit ne joue qu'un rôle inférieur. Lorsque ensuite, après ma conversion, je lus les ouvrages de M. de la Mennais, cet homme célèbre, ce défenseur de ma foi ressuscitée, que j'avais tant de raisons de goûter, il m'arriva deux choses : je crus comprendre sa philosophie, quoique je ne la compris pas du tout, comme je m'en suis aperçu plus tard; et quand elle me fut mieux connue avec le temps, elle me jeta dans des perplexités sans fin. Je m'en occupai

pendant six années consécutives, de 1824 à 1830, sans pouvoir parvenir à fixer mes irrésolutions, quoique je fusse pressé par mes amis, dont plusieurs étaient ceux de M. de la Mennais. Ce ne fut qu'à la veille de l'année 1830 que je pris enfin mon parti, plutôt par lassitude que par une entière conviction ; car, même au plus fort des travaux de l'*Avenir*, il passait de temps en temps dans mon esprit des apparitions philosophiques ennemies, et aujourd'hui je crois voir clairement la fausseté de l'opinion que j'avais avec tant de peine embrassée. Ainsi, arrivé facilement au christianisme par la voie ordinaire, je m'y suis maintenu sans troubles par la même voie : la certitude que j'ai de sa vérité est parvenue à son comble ; tandis que si j'eusse suivi la route tracée par M. de la Mennais, je ne serais pas encore chrétien. Sans doute, une expérience personnelle prouve peu de chose, elle peut être due à un tour particulier d'esprit ; mais on va voir, ce me semble, que la mienne était fondée sur la nature des choses.

En effet, toute autorité devant être constatée par une évidence préalable, l'autorité du genre humain comme celle de l'Église catholique, il s'ensuit qu'il est plus difficile de reconnaître l'une ou l'autre, selon que l'évidence qui y conduit est plus ou moins facile à obtenir. Or, l'autorité de l'Église catholique est constatée par une évidence historique et sociale, c'est-à-dire par une évidence de faits qui tombent sous les sens ; tandis que l'autorité du genre humain est constatée par une évidence de pur raisonnement, dans la question la plus profonde de l'esprit humain, la question de la certitude.

Tout homme de bonne foi peut se convaincre, avec très-peu de travail, que l'enchaînement des faits chrétiens est au-dessus des forces humaines, si on les suppose faux; et encore au-dessus des forces humaines, s'ils sont vrais : de sorte qu'on ne peut expliquer leur existence qu'en y reconnaissant le doigt de Dieu. Au contraire, des hommes de bonne foi pourront disputer des siècles sur la raison particulière et sur la raison générale, parce qu'en cela il ne s'agit pas de voir ce qui est, mais ce qui doit être; et qu'il faut, pour méconnaître ce qui est, un aveuglement mille fois plus profond que pour repousser ce qui doit être. Le raisonnement n'est que notre propre esprit; les faits sont quelque chose qui n'est pas nous, qui nous parle, qui nous poursuit, qui demeure quand nous passons, que nous ne pouvons pas tuer par un acte de notre volonté, comme nous étouffons notre pensée quand il nous plaît. Chacun de nous est le père de son raisonnement, et peut en être le parricide; mais nous ne sommes que témoins des faits, et l'humanité tout entière nierait le soleil, s'arracherait volontairement les yeux pour ne plus le voir, que le soleil, continuant sa course, éclairerait de sa lumière l'homme nouveau-né qui n'apporterait dans son berceau aucune haine contre lui. Enfin, il y a une expérience décisive à cet égard : c'est que tous les jours, dans les sciences et dans la vie, les faits mettent d'accord les esprits que le raisonnement a divisés.

On dira : Qu'y a-t-il de plus simple que de soumettre la raison particulière à la raison générale? Je réponds que rien n'est moins simple qu'un raisonnement, quel

qu'il soit, parce qu'un raisonnement en engendre mille. C'est l'hydre de la fable avec ses têtes sans cesse renaissantes ; et, pour achever la comparaison, les faits sont au raisonnement ce que fut à l'hydre la massue d'Hercule. Lors donc que Dieu lia par des faits le monde visible au monde invisible, lorsqu'il jeta du ciel aux intelligences ce pont sublime de la croix, il accomplit un miracle de logique aussi bien qu'un miracle de charité, et éternellement toute philosophie sera impuissante pour y ajouter quelque chose.

On dira encore que l'autorité du genre humain ne s'établit pas par le raisonnement, qu'elle est un fait aussi bien que l'autorité de l'Église. « Quand donc on nous  
« demande, dit M. de la Mennais, comment nous prou-  
« vons l'autorité, notre réponse est bien simple : *Nous*  
« *ne la prouvons pas*. Mais si vous ne la prouvez pas,  
« comment donc l'établissez-vous ? sur quel fondement  
« y croyez-vous ? Nous l'établissons *comme fait*, et  
« nous croyons à ce fait, comme tous les hommes y  
« croient, comme vous y croyez vous-même, parce  
« qu'il nous est impossible de ne pas y croire. Nous  
« croyons tous invinciblement que nous existons, que  
« nous sentons, que nous pensons, qu'il existe d'autres  
« hommes doués comme nous de la faculté de sentir et  
« de penser, que nous communiquons avec eux par la  
« parole, que nous les entendons, qu'ils nous enten-  
« dent, et qu'ainsi nous comparons nos sensations à  
« leurs sensations, nos sentiments à leurs sentiments,  
« nos pensées à leurs pensées. Nul homme n'a le pou-  
« voir de douter de ces choses, quoiqu'il soit impos-

« sible de les démontrer. Or, la pensée ou la raison  
« particulière de chaque homme, manifestée par la  
« parole, voilà le témoignage ; l'accord des témoignages  
« ou des raisons individuelles, voilà la raison géné-  
« rale, le sens commun, l'autorité, et chacun de nous  
« croit invinciblement à l'existence de l'autorité comme  
« à celle du témoignage. Ainsi, encore une fois, l'au-  
« torité est pour nous un fait ; et il est de fait en-  
« core qu'un penchant naturel nous porte à juger de  
« ce qui est vrai ou faux d'après le consentement com-  
« mun ou sur la plus grande autorité ; que, pleins de  
« défiance pour les opinions, les faits dépourvus de  
« cet appui, nous attachons la certitude à l'accord des  
« jugements et des témoignages ; que, si cet accord est  
« général, et, plus encore, s'il est universel, on cesse  
« d'écouter les contradicteurs, et d'essayer de les con-  
« vaincre ; on les méprise comme des insensés, des  
« esprits malades, des intelligences en délire, comme  
« des êtres monstrueux, qui n'appartiennent plus à  
« l'espèce humaine (1). »

Que l'autorité du genre humain, dans l'extension que lui a donnée M. de la Mennais, soit un fait qui tombe sous les sens, nous ne le croyons pas ; car, s'il en était ainsi, tout homme qui nie la philosophie de M. de la Mennais serait actuellement enfermé à Charenton, comme y sont enfermés tous ceux qui nient l'autorité réelle du genre humain, c'est-à-dire les premiers principes de la raison. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit.

(1) *Défense de l'Essai sur l'Indifférence*, chap. 14.

Accordons à M. de la Mennais tout ce qu'il voudra à cet égard ; accordons-lui que l'autorité du genre humain, telle qu'il l'entend, soit un fait aussi visible que l'autorité exercée sur une multitude innombrable d'intelligences par l'Église catholique. La question est de savoir sur quoi reposent cette autorité du genre humain et cette autorité de l'Église : car il ne suffit pas d'être une autorité, d'exercer une influence sur les esprits pour être par cela même dépositaire de la vérité. Il faut, selon les paroles de saint Augustin, que *la raison considère à quelle autorité elle doit croire*. Aussi M. de la Mennais, tout en répétant plusieurs fois qu'il ne veut pas raisonner sur l'infailibilité du genre humain, raisonne à l'infini sur cette infailibilité, et son premier raisonnement est qu'il faut l'admettre sans preuves, sous peine d'être sceptique.

« On ne saurait prouver directement, dit-il, l'infail-  
« libilité de la raison humaine, parce que les preuves  
« qu'on en donnerait, ou ne prouveraient rien, ou sup-  
« poseraient l'infailibilité même qu'il s'agit de prou-  
« ver. *Mais, si l'on ne suppose pas la raison hu-  
« maine infailible, il n'y a plus de certitude possible,  
« et, pour être conséquent, il faudrait douter de  
« tout sans exception (1).* »

Or, n'y eût-il que ce raisonnement dans les cinq volumes de l'*Essai*, il suffirait à lui seul pour en engendrer des milliers, non-seulement parce qu'il est *prodigieux*, mais par cela seul que c'est un raisonnement. Au con-

(1) II<sup>e</sup> vol. de l'*Essai*, chap. 14, en note.

traire, quand on demande à l'Église sur quoi repose son autorité, elle ne raisonne pas, elle raconte, elle agit; elle fait comme ce philosophe devant qui on niait le mouvement, et qui se contenta de marcher. Elle fait comme son divin fondateur, qui enseignait avec autorité, *quasi potestatem habens* (1), et qui prouvait son autorité, non par des dissertations, mais par des *signes*. Pour que l'autorité du genre humain fût appuyée sur des faits, et égalât en clarté l'autorité de l'Église, il faudrait que le genre humain eût opéré des miracles, rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, guéri les lépreux, ressuscité les morts, et qu'il sortît lui-même du tombeau.

Car où est le genre humain? Qui l'a vu? Qui l'a entendu? Où sont ses missionnaires? Quel est son organe? A peine sommes-nous nés, que l'Église s'approche de notre berceau; elle nous ouvre les oreilles et les yeux; elle nous fait entendre les premiers sons de la langue universelle, dépositaire des vérités divines; ses cérémonies frappent nos sens encore étonnés d'être; ses monuments nous avertissent, par leur grandeur, de la puissance infinie qui porta les hommes à les élever: tout nous révèle sa vie et son action. S'agit-il des peuples encore ensevelis dans l'erreur, le bruit de la civilisation catholique, porté sur toutes les mers par les vaisseaux de l'Europe, vient sans cesse troubler leur ignorance; des ambassadeurs, envoyés par l'Église sous le simple nom de missionnaires, leur apportent sans jamais se

(1) Saint Marc, chap. 1, vers. 22.

lasser, avec le don de la parole sainte, la connaissance de l'autorité, qui en est l'organe vivant et infaillible. Placé au lieu le plus célèbre du monde, le père des chrétiens, le vicaire de Jésus-Christ y élève une voix que le sauvage entend dans ses forêts, le Chinois à l'extrémité du monde, l'Indou au bord de ses fleuves, le Tartare dans ses déserts, l'Arabe au milieu des sables de son pays, l'insulaire au fond de ses îles où l'Océan gronde en vain, les rois dans leurs palais, le pauvre sous son toit, le prisonnier dans son cachot, le voyageur partout. La lumière du soleil et la voix de l'Église font toutes les deux chaque jour le tour du monde. Mais, encore une fois, qui a vu, qui a entendu le genre humain? Où sont ses missionnaires? Quel est son organe? Qui est le vicaire de l'humanité? L'humanité repose obscure dans le passé et dans l'avenir; et le lieu du monde où elle est le plus visible, ce sont les bibliothèques, ces autres sépulcres. L'Église nous cherche et nous parle la première : le genre humain interrogé se tait d'un silence éternel. L'Église est vivante; le genre humain est mort ou n'est pas né, et les générations qui s'agitent entre ces deux tombeaux, condamnées à l'ignorance, ne connaissent ni leurs pères ni leur postérité. Est-ce donc ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore, est-ce donc la poussière des livres et les rêves de l'inconnu que Dieu nous a donnés pour la règle de nos jugements, et comme le chemin le plus court pour arriver à lui? Rappelons-nous pourquoi saint Augustin estimait nécessaire que la vérité se transmitt par voie d'enseignement et d'autorité : c'était

pour que les sages, purifiés par l'action de l'Église, devinssent capables de la contemplation de la vérité, et pour que la vérité fût mise à la portée du peuple. Or, le genre humain purifiera-t-il le cœur des sages, et sa voix de mort, sortant de la poudre des bibliothèques, sera-t-elle entendue du peuple? Il est bien aisé de dire : Le genre humain croit telle et telle chose, voici la parole du genre humain. Mais, en bonne foi, n'est-ce pas plutôt la vôtre? Le genre humain n'a point de parole, pas plus que l'Église n'aurait de parole si elle n'était composée de simples fidèles, si les prêtres et les évêques eux-mêmes n'avaient au-dessus d'eux un chef unique, organe vivant du corps entier. Le genre humain a des membres qui tous ont besoin d'être instruits et dirigés, il n'a point de tête qui instruisse et dirige ses membres; et ses oracles, s'il en rend, sont comme les pages de la sibylle, ou comme les feuilles du chêne de Dodone emportées par les vents.

Supposez même que l'autorité du genre humain pût être aussi clairement établie que celle de l'Église, quelle différence de clarté dans la manifestation de leurs pensées ! Jen'ai qu'à écouter l'Église pour connaître sa doctrine, et le dernier gardeur de troupeaux est capable de la connaître comme moi, pourvu qu'il veuille être docile; mais quel labeur pour parvenir à démêler la doctrine du genre humain ! M. de la Mennais, qui n'a fait qu'en tracer une esquisse fort rapide, a néanmoins été contraint d'entasser six à sept cents pages de citations, extraites des poètes, des philosophes, des lois et des historiens d'une multitude de siècles et de contrées.

Quand vous lisez cela, votre vue se trouble à tout moment; le genre humain, au lieu de vous apparaître en une fois, comme l'Église, passe devant vous sous mille costumes divers, en parlant mille langues. Si vous voulez vérifier les textes, les peser, les comparer, sentir la justesse des interprétations qu'on en donne, c'est un travail considérable, même pour l'archéologue le plus instruit; les six cents pages forceront d'en lire des millions. Si vous ne vérifiez rien, qui vous assure de la portée véritable des textes qui passent devant vos yeux? Car il ne s'agit pas de l'exactitude matérielle, mais de la relation d'une ou deux phrases avec la pensée intime des peuples anéantis. De ce que des poètes ou des philosophes ont dit de fort belles choses sur la dégradation de l'homme, sur la nécessité d'un médiateur entre lui et Dieu; de ce que des usages dont la valeur mystérieuse et traditionnelle échappait peut-être aux nations anciennes, ont des rapports plus ou moins frappants avec les dogmes du christianisme, s'ensuit-il absolument que l'univers et l'antiquité aient cru ce que nous croyons? Des médailles conservées dans un cabinet prouvent-elles bien que leur possesseur ait l'idée des objets qu'elles représentent, et surtout qu'il en ait la foi? La plupart des nations, par exemple, mesurent le temps par semaines de sept jours: est-ce une preuve que ces nations savent, et surtout croient que le monde a été créé en six jours par Dieu, et que Dieu s'est reposé le septième? Autre chose est de chercher dans ces sortes de reliques une confirmation de la vérité déjà établie, comme ont fait les Pères de l'Église, ou d'y placer le fondement

même de la certitude et de la vérité. Dans le premier cas, peu importe que les peuples aient compris ou n'aient pas compris, aient cru ou n'aient pas cru la tradition dont ils étaient dépositaires : dans le système de M. de la Mennais, il faut que les peuples aient eu la foi aux vers de leurs poètes, aux sentences de leurs philosophes, aux lois de leurs législateurs, aux traditions dont ils avaient des débris plus ou moins obscurs, ou que ces vers, ces sentences, ces lois, ces traditions aient exprimé véritablement la foi des peuples. La différence est infinie entre les deux situations. Les textes cités par M. de la Mennais me paraissent clairs, en général, comme médailles d'une révélation primitive ; comme preuves de la foi du genre humain en cette révélation, je ne sais absolument qu'en penser : car il est très-possible qu'un certain nombre d'esprits supérieurs, des prêtres, des sages, des législateurs, soient restés en rapport avec des vérités anciennes, et les aient rappelées dans leurs écrits, sans que le peuple en ait eu connaissance, et il est encore très-possible qu'il en ait eu connaissance sans y ajouter foi. Mais quand il deviendrait clair, à force d'études et d'attention, que le genre humain a cru à quelques dogmes qui sont le fondement du christianisme, toujours est-il vrai qu'il est infiniment plus aisé de connaître la doctrine de l'Église que la doctrine du genre humain.

Et ainsi, en résumant ce qui précède, on voit que l'autorité et la doctrine de l'Église surpassent de beaucoup en évidence l'autorité et la doctrine hypothétiques du genre humain, et que par conséquent il est plus

facile d'arriver au christianisme par l'Église que par le genre humain; ce qui n'empêche pas qu'une fois l'autorité et la doctrine de l'Église établies, les traditions conservées dans le genre humain ne soient une admirable confirmation de cette doctrine et de cette autorité.

C'en serait assez déjà pour que M. de la Mennais n'eût pas dû changer l'ordre de la discussion catholique, telle que l'avaient conçue tous les siècles antérieurs. Nous ajoutons que son système renferme un protestantisme plus vaste et plus profond que l'ancien, et pour l'établir, nous ferons à ce système la plus large concession possible : nous lui accorderons que tout ce que croit le genre humain est vrai.

---

## CHAPITRE XI

QUE LE SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE M. DE LA MENNAIS RENFERME  
LE PLUS VASTE PROTESTANTISME QUI AIT ENCORE PARU.

La vérité étant donc, par une supposition gratuite, dans le genre humain, comme le genre humain n'a point d'organe par lequel il s'exprime, il s'ensuit que la vérité y est contenue d'une manière latente, de la même manière qu'elle est contenue dans un livre qui a besoin d'une interprétation ultérieure. Encore est-ce dire beaucoup trop; car un livre véridique, la Bible, par exemple, forme un seul corps dont toutes les parties sont rassemblées et harmonieuses, tandis que le genre humain est un livre qui n'est pas fait, dont les pages sont dispersées çà et là, les unes entières, d'autres à demi effacées par le temps, d'autres à jamais anéanties. C'est une église sans prêtres, sans évêques, sans pape, et sans Bible, une église qui n'a tout au plus que des fidèles, et où brille seulement, dans la longue nuit des âges, l'étoile vagabonde d'une tradition abandonnée à elle-même. Si tout à coup le Vatican venait à

tomber, en jetant à l'humanité une dernière parole de vie ; si tous les évêques, tous les prêtres, tous les diacres de la chrétienté, réunis dans un immense et dernier concile, et chantant encore une fois le symbole, descendaient ensemble au même sépulcre ; si le dernier exemplaire du livre par excellence, si la Bible, posée sur ce grand sépulcre, devenait elle-même la pâture des vers, et qu'ensuite les siècles, passant avec toute leur puissance, balayassent nos cathédrales et nos souvenirs, les restes confus de cette lamentable catastrophe de la vérité seraient le genre humain : temple vide, si ce n'est de ruines.

Or faire de ce temple ainsi dépouillé, faire du genre humain ainsi déchu l'oracle infallible de la philosophie et de la religion, c'est, avons-nous dit, donner au protestantisme une base plus large qu'auparavant. Car en quoi consiste le protestantisme ? A faire d'un livre muet et divin l'oracle infallible des vérités religieuses, à prendre pour fondement quelque chose qui est vrai, qui est pur, qui est saint, qui a une autorité divine en soi, mais qui n'a pas d'organe, qui ne parle pas. Or la vérité est tout au plus dans le genre humain comme dans un livre, supposé qu'elle y soit, et le genre humain n'a pas plus d'organe que la Bible, ne parle pas plus que la Bible. En vain a-t-on dit que les hommes se mettaient en communication avec le genre humain par la parole : les hommes se mettent par la parole en communication avec les hommes ; ils se donnent et ils se rendent tout à la fois la vérité et l'erreur ; mais nul homme ne converse même avec la portion du genre

humain actuellement vivante, à plus forte raison avec celle qui n'existe plus et devant laquelle l'autre n'est qu'un point qui s'enfuit. Je ne parle pas de celle qui n'existe pas encore, quoique, à la rigueur, il fallût la consulter, pour être sûr de la pensée du genre humain. Même au jour du jugement, lorsque tous les temps et tous les peuples seront véritablement réunis, on n'entendra pas la voix du genre humain : l'Église seule aura un organe dans la personne de Jésus-Christ, son chef, à moins qu'on ne soutienne que Jésus-Christ est le chef du genre humain comme il est le chef de l'Église, et que les hommes non baptisés sont ses membres aussi bien que ceux qui ont été régénérés par l'eau et par l'esprit. Alors il faudrait ajouter qu'aujourd'hui le pape est le chef du genre humain, puisqu'il est dans l'ordre visible, par rapport à l'Église, tout ce qu'est Jésus-Christ dans l'ordre invisible par rapport à elle, et que par conséquent on fait partie de l'Église non par le baptême, mais par la seule naissance. Et quand on soutiendrait ces principes, destructifs de la théologie chrétienne, on ne serait pas beaucoup avancé, le genre humain ayant été sans organe au moins avant Jésus-Christ, et toujours cependant l'oracle infallible de la vraie religion.

Mais s'il est impossible de trouver un organe au genre humain, s'il faut tirer la vérité de ses entrailles profondes à l'aide de l'interprétation privée, nous ne voyons pas quelle différence existe entre le protestantisme et la philosophie du sens commun, si ce n'est que la Bible chrétienne est mille fois plus facile à entendre

que la Bible de l'humanité. En effet, la Bible chrétienne est la tradition écrite, la Bible de l'humanité est la tradition orale. Nous comprenons bien que ce mot d'*orale* peut faire illusion, qu'on peut croire qu'une tradition orale doit nécessairement parler. Il est néanmoins facile de s'apercevoir que son seul privilège est de passer de bouche en bouche, muette et sonore tout à la fois, impuissante comme l'Écriture à se défendre des outrages de l'interprétation, et plus impuissante qu'elle contre les outrages de la mémoire. Il y a aujourd'hui dix-huit cents ans passés que l'Église travaille à expliquer la tradition catholique et à la fixer par ses décrets; une multitude innombrable de discussions et de décisions semble l'avoir mise au-dessus de toutes les injures de l'avenir. Eh bien! croit-on que si l'Église cessait de veiller à ce dépôt sacré, croit-on que si elle disparaissait à présent du monde, le christianisme subsisterait par la seule force de la tradition? Croit-on que celui-là ne serait pas protestant qui dirait: Je prends la tradition seule pour règle de mes jugements en matière de foi, je la reconnais pour l'oracle infaillible de la vérité? *Point d'Église, point de christianisme*: voilà ce que M. de La Mennais a démontré lui-même (1). Il a fait voir que les protestants, une fois séparés de l'Église, et quoiqu'ils eussent retenu l'Écriture sainte, c'est-à-dire la vérité, sont descendus peu à peu jusqu'au déisme, et meurent

(1) *De la Religion, considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique*, chap. 6.

de descendre plus bas. Cependant rien n'altère l'Écriture sainte; elle reste toujours entière, toujours pure, toujours sainte, toujours la vérité même. Que serait-ce donc si les protestants eussent pris pour juge, au lieu d'un livre immuable, une tradition abandonnée à tous les hasards du temps? Que serait-ce si cette tradition n'était pas même la tradition catholique, mais la tradition primitive perdue dans les ténèbres du passé? Qu'avait fait du monde, avant Jésus-Christ, cette tradition? Qu'étaient devenus les mœurs, les temples, et la Divinité même? Comment un état qui serait aujourd'hui et qui a été autrefois la ruine du christianisme, pourrait-il être le fondement du christianisme?

Peut-être répondra-t-on qu'il y a dans la tradition orale un moyen de discerner la vérité qui n'existe pas pour la Bible, savoir l'universalité; que par l'universalité on distingue aisément les traditions véritables des traditions fausses; que tout ce qui est local est faux, que tout ce qui est universel est vrai. Oui, mais qui décidera que telle doctrine est la tradition orale universelle, que telle autre n'en est pas? Qui rassemblera les témoignages épars? Qui réunira toutes les bouches en une seule? Ne sera-ce pas la raison de chaque homme, les lèvres de chaque homme? D'ailleurs, on ne fait pas attention que la tradition n'est jamais orale que dans un moment, qu'elle est écrite pour tous les siècles antérieurs à ce moment, et que, dans le système de M. de la Mennais, il est nécessaire d'interroger tous les temps et tous les lieux. Qui les interrogera? Qui écouterà, qui traduira leurs réponses? Évidemment

ce sera la raison de chaque homme, le sens privé de chaque homme. Car si l'on dit que ce sera la raison de tous, on suppose premièrement, contre l'évidence, que tous sont capables de comprendre et de juger des questions de la plus abstruse archéologie, et en second lieu, qu'ils voudront les juger de la même façon, c'est-à-dire qu'on suppose que le protestantisme, qui a toujours désuni les intelligences, les unira cette fois. En un mot, il est impossible, quoi que l'on fasse, de concevoir une autorité sans organe, et il est impossible de concevoir quel est l'organe du genre humain. Certes, quand nous travaillions à l'*Avenir*, nous étions tous bien persuadés que l'autorité spirituelle approuvait nos travaux : or, je le demande, si nous n'avions eu affaire qu'au genre humain, en serions-nous où nous en sommes ? N'aurions-nous pas pu invoquer éternellement en notre faveur l'autorité du genre humain ? N'aurions-nous pas pu consumer notre vie, avec toutes sortes d'apparences, à prouver que le genre humain avait toujours cru ce que nous défendions ? Nos adversaires, il est vrai, eussent soutenu le contraire ; mais qui eût prononcé entre eux et nous ? La postérité ? Disons donc alors que nous prenons les siècles futurs pour la règle de nos jugements, c'est-à-dire débarrassons-nous de toute règle, et que chaque génération aille attendre au cercueil la lumière de la vérité.

Oh ! que ce n'est pas ainsi que Dieu a établi les choses ! Il savait la faiblesse de notre esprit, et, de même qu'il a rassemblé la lumière qui éclaire nos yeux dans un seul foyer, il a rassemblé la lumière qui doit

guider notre volonté dans un centre unique, sans lequel l'universalité n'est qu'une chimère insaisissable. En effet, on peut dire du genre humain, mais dans un autre sens, ce qui a été dit de Dieu : *C'est un cercle dont le centre est partout, et la circonférence nulle part*. Chacun de nous, errant dans ce cercle sans limites, se fait centre de l'humanité, salue ses propres pensées du nom d'universelles, et s'il veut en effet vérifier leur universalité, il se traîne toujours soi-même avec soi dans ses recherches laborieuses; il crie, et sa voix, frappant les espaces indéterminés qui l'entourent, ne lui rapporte qu'un écho de sa propre intelligence, d'autant plus trompeur qu'il est agrandi, ou si d'autres voix lui répondent, il prend le chœur lointain et harmonieux de quelques esprits pour la parole universelle. Or l'universalité ne s'exprime que par l'unité, et il n'y a que deux unités : Dieu dans le ciel, et le pape sur la terre. Ou plutôt Dieu seul est véritablement un, et il nous a donné dans son vicaire une image de l'unité, afin que nous puissions entendre la parole universelle, et que nous *ne soyons pas comme de petits enfants, emportés à tout vent de doctrine*. Toute autre universalité, toute autre autorité que celle dont le souverain pontife est le lien, la tête et l'organe, est une universalité stérile, une autorité sans fondement, d'autant plus dangereuse qu'elle en a les apparences, et qu'elle donne à l'erreur un piédestal plus grand que l'homme. Le protestantisme consiste précisément en cela, à donner à l'erreur l'appui d'une autorité divine en soi, mais sans organe.

Encore donc que le genre humain eût en soi la vérité, il ne fallait pas en faire un juge infaillible des controverses, pas plus que la Bible, qui a la vérité en soi, n'est un juge infaillible des discussions qui s'élèvent entre les chrétiens. De même que les protestants disputent sans fin sur l'Écriture sainte, on peut discuter sans fin sur la doctrine de l'humanité, et par conséquent l'humanité n'est pas plus que l'Écriture sainte la base de toute raison et de toute foi.

Nous savons bien que M. de la Mennais ne veut pas qu'on s'arrête au genre humain, que le genre humain n'est pour lui qu'une terre de passage, et qu'il établit que l'Église est la plus haute autorité visible, parce qu'elle réunit à la fois dans sa vaste plénitude l'autorité primordiale du genre humain et la sienne propre. « De-  
« puis Jésus-Christ, dit-il, quelle autorité oserait-on  
« comparer à celle de l'Église catholique, héritière de  
« toutes les traditions primordiales, de la première  
« révélation et de la révélation mosaïque, de toutes les  
« vérités anciennement connues, dont sa doctrine n'est  
« que le développement, et qui remontant ainsi à l'ori-  
« gine du monde, nous offre dans son autorité toutes  
« les autorités réunies?... *Serait-ce l'autorité du*  
« *genre humain attestant les vérités révélées primi-*  
« *tivement?* Mais l'Église enseigne toutes ces vérités,  
« elle les a reçues de la tradition, et cette tradition lui  
« appartient avec toutes ses preuves, avec l'autorité  
« qui en est le fondement, et qui est devenue une  
« partie de la sienne (1). » C'est ici surtout qu'on aper-

(1) *Essai*, 3<sup>e</sup> vol., chap. 22.

çoit l'abîme creusé involontairement par M. de la Mennais sous l'édifice du christianisme. Comme il a déclaré le genre humain infaillible en matière philosophique et religieuse, on aurait le droit de lui dire : N'allons pas plus loin, nous avons la certitude, la vérité, la foi, c'est assez. Qu'est-il donc obligé de faire ? Il est obligé de démontrer que l'autorité de l'Église est plus grande que l'autorité du genre humain. Mais comment une autorité, quelle qu'elle soit, peut-elle être plus grande qu'une autorité infaillible ? L'infaillibilité est le terme extrême de l'autorité. Que la tradition primitive du genre humain se soit développée dans l'Église, que les promesses dont le genre humain était dépositaire se soient accomplies dans l'Église, à la bonne heure, cela se conçoit ; mais on n'en est pas plus avancé. Car le genre humain, cracle et gardien infaillible des traditions qui devaient se développer, des promesses qui devaient s'accomplir, n'ayant pas d'organe pour attester ni les unes ni les autres, chaque homme reste juge de savoir quelles étaient ces traditions, quelles étaient ces promesses, si elles se sont effectivement développées et accomplies. Chaque homme reste libre, par une interprétation protestante, de tourner le genre humain contre l'Église, d'invoquer contre l'autorité de l'Église l'autorité infaillible du genre humain. Et que répondre à un homme qui dirait : Le genre humain est infaillible ; or le genre humain n'a pas cru au médiateur ; donc le médiateur n'est pas venu ? On lui répondrait que le genre humain a cru au médiateur ; on lui citerait des textes de

poètes, de philosophes, d'historiens, comme on cite aux protestants des textes d'Écriture sainte : mais qui ne voit que l'obstination de l'un serait aussi naturelle que l'obstination de l'autre, et mille fois plus dangereuse, parce qu'on lui aurait accordé que le genre humain est une autorité infaillible, tandis qu'on montre au protestant que l'Écriture sainte n'est pas une autorité infaillible, attendu qu'elle ne parle pas, n'ayant pas en elle-même son organe.

Nous cherchons en vain comment, après avoir établi l'infaillibilité de la raison générale, on la subordonnerait d'une manière solide à l'infaillibilité de l'Église. Le seul point de passage ou de soudure entre l'une et l'autre est la foi du genre humain au médiateur à venir, foi qui, ne subsistant plus aujourd'hui, prouve, dit-on, que le médiateur est venu. Mais qu'on dispute sur ce point, les liens réciproques sont brisés ; le christianisme flotte au milieu du genre humain, qui le surpasse en grandeur autant que soixante siècles en surpassent dix-huit, autant que l'étendue du monde ancien et nouveau surpasse l'étendue de l'Église. Or ce point dépend, comme tout le reste, de l'interprétation privée, et par conséquent nous retrouvons toujours le protestantisme donné pour base au catholicisme.

Veut-on en voir une preuve terrible, une preuve vivante, et qui justifiera ce que nous avons dit, *qu'un jour nos descendants feraient sortir du genre humain avec autorité tous les rêves de leur propre esprit?*

Une secte s'est élevée qui appelle Dieu tout ce qui est,

qui adore la matière, qui, sous le prétexte de détruire un dualisme incompatible avec la paix du monde, nie la différence du bien et du mal, qui veut affranchir l'homme du joug du démon, la femme du joug de l'homme, le pauvre du joug de la charité, et fonder sur cette religion une société nouvelle. Eh bien ! sait-on quelle est la base logique des disciples de Saint-Simon ? Sait-on où ils croient lire la prophétie de leurs rêves ? Dans l'humanité, qu'ils proclament infallible, dans le passé de l'homme, dans l'espérance présente du genre humain. Là où M. de la Mennais a vu des dogmes chrétiens successivement développés par la révélation primitive, par la révélation mosaïque et par celle de Jésus-Christ, là même les disciples de Saint-Simon ont vu le développement de leurs dogmes, qui doivent, dans une quatrième révélation, recevoir encore un développement nouveau. Ils ont saisi, disent-ils, dans l'humanité, une loi de progrès, par laquelle la lutte du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, du bon et du mauvais principe, de l'esprit et de la matière, de Dieu et de la créature, de l'homme avec l'homme, va sans cesse en diminuant, jusqu'à ce qu'enfin naisse des douleurs universelles, comme d'un long et laborieux enfantement, l'unité sans tache de l'avenir, l'unité du bien et du mal, de la matière et de l'esprit, de Dieu et de l'homme, de l'homme et de la femme, du pauvre et du riche, du roi et du sujet, de tout avec tout, de tous avec tous. Et lorsqu'on s'étonne devant eux d'une si prodigieuse doctrine, ils répondent froidement qu'ils ne discutent pas, que l'humanité a prononcé, et qu'elle

est infaillible. L'humanité, disent-ils, est pour nous dans ses trois temps : elle est pour nous dans le passé, car il y a eu dans le passé un progrès perpétuel vers l'unité future; elle est pour nous dans le présent, car le présent repousse les vieilles doctrines du catholicisme; elle est pour nous dans l'avenir, car nous sentons que l'avenir nous appartient, comme les premiers chrétiens le sentaient dans les catacombes. Que ce soient là de folles appréciations des choses, que le passé, le présent et l'avenir du genre humain soient mal interprétés par les disciples de Saint-Simon, je le crois assurément, comme je crois que les protestants expliquent mal l'Écriture sainte; mais il n'en est pas moins vrai que l'infailibilité du genre humain est aujourd'hui le fondement logique d'une des plus formidables erreurs qui aient encore apparu dans le monde.

Tant il y a de dangers à apporter le moindre changement à la doctrine ancienne! Tous les Pères de l'Église, tous les docteurs chrétiens avaient senti, comme M. de la Mennais, le besoin de l'autorité; tous ils avaient admiré la bonté divine qui avait suspendu entre le ciel et la terre ce *lustre immense* de l'Église, pour me servir d'une expression du comte de Maistre, et qui en avait fait une autorité d'autant plus capable d'unir les intelligences divisées, qu'elle était la seule douée d'un organe, la seule qui réunit les caractères d'unité, d'universalité, d'antiquité. Hors d'elle, les hommes pouvaient s'assurer des premiers principes de leur raison par la nécessité invincible qui

les force d'y croire, et par le consentement qu'y donnent autour d'eux leurs semblables; ils pouvaient fonder la science des choses visibles par l'observation des faits et l'accord des savants; ils pouvaient s'élever jusqu'à Dieu, jusqu'à la notion du bien et du mal, non-seulement par les avertissements qu'ils recevaient de leur conscience, mais par le spectacle des sociétés humaines, dont aucune ne vit sans Dieu et sans lois morales: parvenus là, ils pouvaient bien encore philosopher, s'apercevoir qu'il restait dans le monde des débris d'une sagesse primitive; mais la philosophie et le genre humain manquaient d'autorité pour réunir les sages et le peuple dans la vérité; le lien du monde visible et du monde invisible était brisé là. Jésus-Christ le renoua en fondant l'Église catholique, apostolique, romaine; et c'est sur son autorité une, universelle, liée par l'antiquité à tous les temps, seule parlante et seule infallible, que reposent à jamais, dans l'ordre des plus hautes vérités, la foi, la certitude et les destinées du monde.

Quiconque *n'écoute pas l'Église* végète, comme les anciens philosophes, dans des conjectures privées, impuissantes pour satisfaire d'autres esprits que le sien, pour satisfaire toujours le sien même; et, après de grandes espérances trompées, il choisit enfin dans les sombres abîmes du doute, pour se consoler, ou la brutalité du vice, ou les illusions du mysticisme, ou la paix stagnante de l'indifférence. Et quiconque cherche sincèrement l'Église, la trouve et la reconnaît à des marques qu'elle seule possède, et dont la première de toutes est son absolue nécessité. « Car, ou la Provi-

« dence de Dieu ne préside pas aux choses humaines,  
« et alors il est inutile de s'occuper de religion ; ou elle  
« y préside, et alors il ne faut pas désespérer que Dieu  
« lui-même ait établi une autorité qui nous soit un  
« chemin sûr pour nous élever jusqu'à lui (1). » La  
nécessité de l'autorité est le premier anneau de la  
chaîne qui conduit et qui rattache les hommes à l'É-  
glise ; la solitude et le doute sont la peine présente de  
ceux qui méconnaissent son autorité sacrée. Or le  
système philosophique de M. de la Mennais, en éta-  
blissant une autorité infaillible autre que l'Église, dé-  
truit la nécessité absolue de l'Église, délivre de la  
solitude les esprits rebelles à l'Église, et néanmoins  
ouvre la porte à un protestantisme nouveau. Nous  
croyons l'avoir démontré ; nous croyons avoir donné  
des motifs suffisants de la persévérance avec laquelle  
ce système a été repoussé par le corps épiscopal.

(1) Saint Augustin, cité plus haut.

---

## CHAPITRE XII

### CONCLUSION.

Je m'arrête ici. Pourtant ces considérations sont loin d'être complètes. Il faudrait encore examiner en elle-même, dans ses bases logiques, la philosophie dont j'ai montré la nouveauté, l'inutilité et le danger. Il faudrait résoudre les divers arguments sur lesquels son auteur l'a établie. Toutefois la solution en est suffisamment indiquée, dans ce qui précède, pour les personnes accoutumées à ce genre de méditations. M. de la Mennais a mis en opposition perpétuelle avec le genre humain un homme seul, abandonné à son évidence privée, ne s'appuyant que sur lui et méprisant toute autorité. Or il n'en est pas ainsi : l'homme n'est jamais seul. S'agit-il des premiers principes de la raison humaine, l'homme est en communication avec ses semblables. S'agit-il des premiers principes de la morale, l'homme est en communication avec la société. S'agit-il des sciences, l'homme est en communication avec les faits constatés par les savants. S'agit-il enfin

de choses philosophiques et religieuses, l'homme est en communication avec l'Église catholique. L'erreur de M. de la Mennais consiste à n'avoir pas voulu que l'évidence discernât l'autorité, à avoir réduit tous les éléments de la certitude à l'autorité, et toutes les autorités à une seule, le genre humain, dont l'Église catholique ne serait elle-même qu'un développement. Otez cette supposition chimérique d'un homme placé entre le genre humain et la solitude la plus absolue, il ne reste pas debout un seul des raisonnements du second volume de *l'Essai sur l'Indifférence*.

Je m'arrête donc ici. *Les longs ouvrages me font peur*. C'est assez pour moi d'avoir indiqué à mes frères un sujet de réflexions digne d'eux. Si j'en aide quelques-uns à sortir d'un état de perplexité dont j'ai bien connu la douleur ; si j'ai averti l'Église qu'une guerre se prépare et se fait déjà contre elle au nom de l'*humanité*, c'en est assez. Qu'il me soit permis seulement d'exposer les conclusions que j'ai tirées pour moi-même de la tourmente philosophique où j'ai été ballotté. Il ne m'appartient pas de donner des conseils ; mais on peut toujours dire sans orgueil que l'on s'est trompé, et rendre gloire à Dieu qui *appelle des ténèbres à son admirable lumière*.

Après dix ans d'efforts pour concevoir le véritable rôle de la philosophie dans l'Église ; après des agitations d'esprit dont j'aperçois à peine la suite, tant le flot a succédé de fois au flot, tant l'orage a troublé l'orage, où suis-je arrivé ? Aux mêmes pensées que possédaient sans inquiétude ceux qui avaient plus

compté sur l'esprit de l'Église que sur le leur propre. Providence juste et sainte, qui berce doucement dans la vérité ses enfants les plus dociles ! D'autres font le tour du monde ; ils cherchent quelque chose de plus que la patrie : mais la patrie des esprits est, comme celle qui nous donna le jour, le seul lieu du monde où se repose la pensée. Combien j'ai senti avec admiration la supériorité de l'Église, cet instinct ineffable qui la pousse, ce discernement divin qui écarte d'elle l'ombre d'une illusion !

Une philosophie tombe de la plume éloquente d'un écrivain renommé. Elle fait des disciples, elle est défendue avec un zèle inconcevable à une époque d'anarchie où rien n'est défendu par personne, parce que chacun croit avoir quelque chose à défendre ; elle constitue une école, qui devient comme une puissance. Le monde lui-même s'émeut ; il admire cette nouveauté qu'il n'était plus accoutumé de voir, quelque chose qui a l'air de vivre et de s'entendre. Cela lui paraît grand. Il proclame l'écrivain et le philosophe chrétien comme le seul sauveur de l'Église, si l'Église peut être sauvée. Il s'étonne que l'Église ne dise pas comme lui ; il l'accuse d'ingratitude ; il prophétise sa ruine, puisqu'elle n'a pas su reconnaître ses derniers défenseurs. O cité de Dieu ! qui tromperez jusqu'à la fin les vains raisonnements des hommes, ainsi ont-ils parlé de vous ! Pour moi, je vous rends gloire ; vous ne m'avez jamais paru plus divine.

Il y a sans doute un aspect infirme à toutes les choses qui se passent dans le temps, même aux choses saintes,

puisque les hommes y sont mêlés. Dieu leur a laissé ce côté faible pour exercer notre foi. Mais, à la différence des choses humaines, qui ont d'abord une apparence de grandeur, et qui bientôt deviennent petites, l'Église grandit avec les siècles, et elle n'a jamais besoin, pour être justifiée, que d'attendre. Encore un peu de temps, *adhuc modicum*, et tout est changé.

J'ai fait une autre réflexion. Je me suis demandé comment une philosophie dont j'aperçois si clairement le vice aujourd'hui, avait pu si longtemps tenir en suspens ma raison ; et j'ai compris que, luttant contre une intelligence supérieure à la mienne, et voulant lutter seul contre elle, il était impossible que je ne fusse pas vaincu. Car la vérité n'est pas un auxiliaire toujours suffisant pour rétablir l'équilibre des forces ; autrement, jamais l'erreur ne triompherait de la vérité. Il faut donc qu'il y ait dans le monde une puissance qui soutienne les intelligences faibles contre les intelligences fortes, et qui les délivre de l'oppression la plus terrible de toutes, celle de l'esprit. Cette puissance, en effet, est venue à mon secours ; ce n'est pas moi qui me suis délivré, c'est elle. Arrivé à Rome, au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : « Seigneur, je commence à sentir ma faiblesse ; ma vue se couvre ; l'erreur et la vérité m'échappent également ; ayez pitié de votre serviteur qui vient à vous avec un cœur sincère ; écoutez la prière du pauvre. » Je ne sais ni le jour ni l'heure ; mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, je suis sorti de Rome libre et victorieux. J'ai appris de ma propre expérience que l'Église est la

libératrice de l'esprit humain ; et, comme de la liberté de l'intelligence découlent nécessairement toutes les autres, j'ai aperçu sous leur véritable jour les questions qui divisent le monde aujourd'hui.

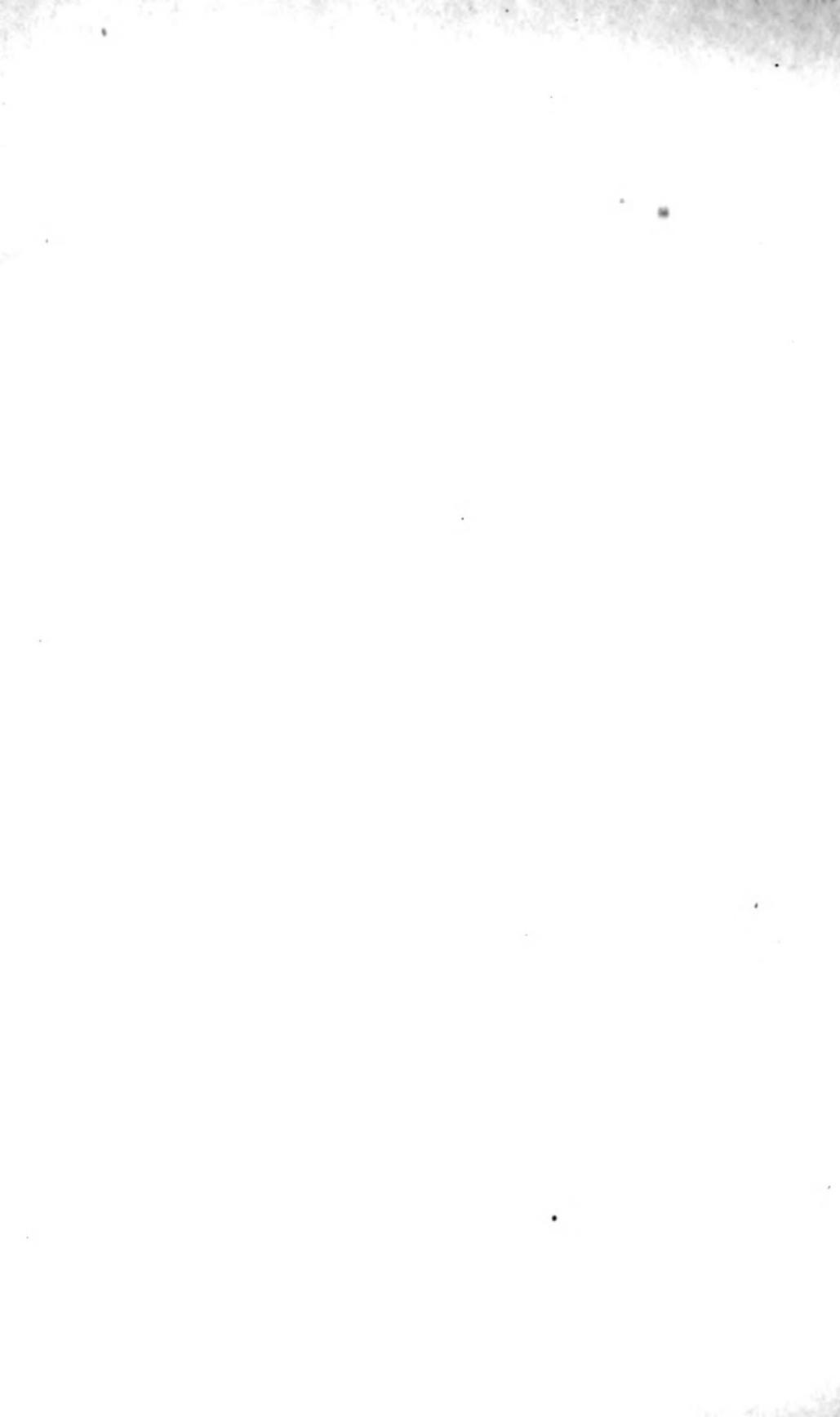
Oui, le monde cherche la paix et la liberté ; mais il les cherche sur la route du trouble et de la servitude. L'Église seule en fut la source pour le genre humain, et seule, dans ses mamelles outragées par ses fils, elle en conserve le lait intarissable et sacré. Quand les nations seront lasses d'être parricides, elles retrouveront là le bien qu'elles ne possèdent plus. C'est pourquoi le prêtre ne se mêlera pas aux querelles sanglantes et stériles de son siècle ; il priera pour le présent et pour l'avenir ; il quittera son repas, comme Tobie, pour ensevelir les morts de la captivité ; il embaumera dans la charité les douleurs du monde, le plus qu'il pourra ; il prêchera, sans se lasser, aux générations contemporaines, qu'il n'y a ni paix ni liberté possibles hors de la vérité ; il sera plein de compassion et d'espérance ; il recueillera les âmes qui souffrent et qui cherchent Dieu, versant sur leurs blessures la parole qui ranime ceux qui sont las ; il remerciera Dieu de vivre dans un temps où l'ambition n'est plus même possible ; il comprendra que, plus les hommes sont agités, plus la paix qui règne sur le front et dans l'âme du prêtre est une puissante chose ; que plus les hommes sont dans l'anarchie, plus l'unité de l'Église est une puissante chose ; que plus les hommes sont forts en apparence, plus la faiblesse extérieure de l'Église, qui vit de la seule force de Dieu, est une puissante chose ; que plus le siècle

prophétise la mort du christianisme, plus le christianisme en sera glorieux un jour, lorsque le temps, fidèle à l'éternité, aura balayé cette orgueilleuse poussière, qui ne se doute pas que, pour être quelque chose dans l'avenir, il faut être quelque chose dans le présent, et que rien ne mène à rien. Le prêtre enfin sera ce qu'est l'Église, désarmé, pacifique, charitable, patient, voyageur qui passe en faisant le bien, et qui ne s'étonne pas d'être méconnu du temps, puisqu'il n'est pas du temps.

O Rome, c'est ainsi que je t'ai vue ! J'ai visité avec un amour infini les reliques toujours jeunes de tes saints, et les reliques admirables aussi de toutes tes grandeurs. Au pied solitaire de ton Vatican, je n'ai plus entendu les clameurs de tes ennemis que comme une pâle résurrection de ces voix d'esclaves qui, de lustre en lustre, redisaient à ton Capitole que ses triomphateurs étaient mortels. Mais tu as hérité de leur gloire, et non de leur caducité. Après tant de siècles, je t'ai trouvée debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse, éternel outrage de l'erreur et de l'impuissance humaines. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude ; ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait, avec une lucidité sublime, le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines : seulement la tempête, qui te laissait calme parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait

son admiration compatissante. La croix brillait sur ton front comme une étoile dorée et immortelle ; mais c'était toujours la croix. O Rome ! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue , pour n'avoir pas rencontré de rois prosternés à tes portes ; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles ; tu m'es apparue ce que tu es véritablement , la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde. Voyageur suppliant, j'ai rapporté de toi, non de l'or ou des parfums, ou des pierres précieuses, mais un bien plus rare, plus inconnu : la vérité. Une parole prophétique est sortie de ton sein ; et lorsque le temps aura fait un pas, lorsque sera accompli ce qui doit s'accomplir, cette parole, méconnue du monde présent, qui ne sait rien, éveillera dans son tombeau le pontife qui en a été l'organe, afin qu'il puisse entendre les acclamations de la postérité. O Rome ! un de tes fils, à qui tu as rendu la paix, de retour dans sa patrie, a écrit ce livre. Il le dépose à tes pieds, comme une preuve de sa reconnaissance ; il le soumet à ton jugement, comme une preuve de sa foi.

---



LETTRE

sur

LE SAINT-SIÈGE



# PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

---

Cette lettre fut écrite de Rome pendant le séjour que l'auteur vient d'y faire. Elle avait pour but d'expliquer la conduite du Saint-Siège dans ces derniers temps, conduite aussi remarquable que ces temps sont difficiles. Le Saint-Siège a un malheur qui lui est commun avec tous les grands hommes et toutes les grandes œuvres, c'est qu'il ne peut être équitablement jugé par le siècle où il agit, et comme il est immortel, il vit insulté entre sa gloire passée et sa gloire future, semblable à Jésus-Christ crucifié au milieu des temps, entre le jour de la création et celui du jugement universel. L'auteur ne se flattait pas, malgré son amour profond pour Rome chrétienne, de comprendre toute

la sagesse de son action providentielle; il savait que l'amour même est impuissant à tout comprendre, là où l'Esprit-Saint verse sans cesse les flots de cette lumière qui aveugle les profanes, et qui ne se laisse pénétrer qu'à demi par ceux qui doivent croire pour mériter de voir. Mais lors même qu'une justice complète est impossible, il est toujours bon de la rendre au degré où on le peut.

Une des plus graves erreurs aujourd'hui répandues contre le Saint-Siège, c'est qu'il est entré dans l'alliance des gouvernements absolus, et qu'il voit avec inimitié tout pays dont les institutions essaient de rappeler les anciennes franchises de l'Europe catholique. On classe Rome dans un parti, elle qui est la mère commune de tous les peuples, et qui respecte toutes les formes de gouvernement qu'ils se donnent, ou que leur crée la force des choses ou du temps; et cette fausse accusation lui attire nécessairement des haines que mérite bien peu l'antique impartialité dont elle conserve fidèlement la tradition. Il suffit d'habiter Rome avec un esprit droit et attentif pour s'apercevoir tout de suite de la sphère élevée où elle respire, et combien les nuages de la terre, qui troublent ailleurs et partagent quelquefois les Églises particulières

elles-mêmes, passent loin à ses pieds. On sent qu'on habite la patrie universelle, l'asile de la défaite et de la victoire, le lieu unique au monde où la réconciliation est éternellement assise, tenant dans ses mains les deux clefs qui ouvrent et qui ferment sans s'étonner d'être amies. L'auteur a vécu deux fois dans ces régions pacifiques, deux fois il a connu l'équité, la douceur, la liberté et le coup d'œil surhumain du gouvernement apostolique. Il n'a pu s'empêcher, dans un moment où son cœur sentait plus vivement l'injustice des ennemis de sa patrie spirituelle, d'écrire pour sa défense la lettre courte et imparfaite qu'on va lire, simple indication d'un point de vue que le temps développera de lui-même.

Des circonstances particulières en ont retardé la publication jusqu'aujourd'hui. L'odieux attentat de Cologne, qui révèle tant de choses jusque-là moins visibles, et qui crée pour le Saint-Siège de nouvelles difficultés, ne permet pas de taire davantage les vérités que contient cet écrit. Il eût été facile d'y ajouter beaucoup, et de le rendre moins indigne du sujet qu'il traite et des lecteurs qui s'en occuperont. Mais il y a des raisons de le laisser tel qu'il est, et qui lui donnent plus de prix que l'auteur

ne saurait lui en donner par lui-même. Heureux, à sa rentrée en France, de pouvoir mêler aux premières joies du retour le souvenir ineffaçable des grandeurs de Rome et les bontés d'un pontife dont le cœur paternel n'a besoin de la justice qui lui est ici rendue que par amour de ceux qui la lui refusent.

---

# LETTRE

SUR

# LE SAINT-SIÈGE



Rome, 14 décembre 1836.

Je ne vous parlerai pas, mon cher ami, des édifices et des champs de Rome. Mon âme est troublée d'une vision où ces splendeurs terrestres ne sont que l'ombre d'une autre beauté. Rome m'apparaît dans ses apôtres, dans ce pêcheur d'un lac de Galilée qui s'en vint un jour loger au pied du Viminal, n'apportant avec lui qu'une parole qui lui avait été dite en son petit pays par un homme crucifié: *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église*. Je vois dans Rome l'unité vivante du christianisme, et vous savez que l'unité est en soi la plus merveilleuse des choses : car elle est la forme même de l'être, ce par quoi tout vit, tout se conserve, tout se renouvelle et se perfectionne, et Dieu lui-même ne peut mieux se définir qu'en lui appliquant

sous tous les rapports l'idée de l'unité. Par l'unité d'essence il est esprit; par l'unité de temps il est éternel; par l'unité du lieu il est immense; par l'unité de vue il est la science infinie; il est enfin l'unité dans tous les sens, mais non pas une unité stérile, incapable d'engendrer sans se détruire. Il a en lui-même un Fils inséparable de lui: du Père qui en est le principe, et du Fils qui en est l'image, sort l'amour qui termine tout, sans que l'unité divine, par cette expansion d'elle-même en elle-même, perde rien de son indestructible immutabilité. Au contraire, elle y gagne, s'il est permis de parler ainsi; car le triomphe de l'unité est de vaincre la pluralité elle-même. Tous les êtres que Dieu a faits ont reçu de lui, à des degrés divers, la puissance de l'unité, et ils périssent en cessant de la posséder dans la mesure dont ils ont besoin selon leur plus ou moins de perfection. Les germes que nous voyons semés à la surface de la terre, et y produire cette admirable variété de plantes qui ornent notre séjour, ne sont autre chose que des forces unitaires qui attirent à elles et s'incorporent des unités inférieures, telles que l'eau, l'air et la lumière, qui se décomposent elles-mêmes en d'autres unités subordonnées, jusqu'à ce qu'on arrive enfin aux dernières limites de l'être, à ces unités sourdes que nous appelons des éléments, sans savoir au fond ce que c'est. Ainsi, de l'être divin à l'être élémentaire, de l'incompréhensible à l'incompréhensible, s'étend une chaîne non interrompue d'unités dont les supérieures attirent les inférieures, pour leur communiquer une vie plus élevée, et les mener de

chef-d'œuvre en chef-d'œuvre jusqu'à Dieu, le *principe* et la *fin*, l'*alpha* et l'*oméga*, qui par l'incarnation du Verbe rattache à son unité suprême toutes les natures créées, l'âme et le corps.

L'unité, qui est la forme de l'être, l'est encore de la vérité; car la vérité n'est que l'être en tant que connu, et l'être présent à l'intelligence ne peut se montrer que comme il est, c'est-à-dire *un*; et de même que les êtres sont liés entre eux, les vérités sont liées entre elles, et tout l'effort de l'intelligence est de découvrir les rapports des choses, comme tout l'effort de la vie est de les établir. De même aussi que le défaut d'unité est le signal de la mort, il est également le signe de l'erreur.

Enfin l'unité est la forme du beau: rien n'est beau que ce qui est un, ou, en d'autres termes, que ce qui est harmonieux. Parcourez dans votre esprit les divers genres de beautés qui sont connues de l'homme, et vous les verrez toutes resplendir du caractère de l'unité. Qu'est-ce que dix mille soldats répandus çà et là dans les rues avec leurs uniformes grossiers? Mettez-les en ligne, et regardez. Qu'est-ce qu'un million de pierres carrées répandues au hasard sur le sol? Faites-en une figure, et regardez. Au contraire, arrêtez votre attention sur quelque chose de parfait, sur le visage de l'homme, où la vie, la lumière et le mouvement de l'âme sont exprimés par la vie, la lumière et le mouvement du corps, ce qui fait de cette face sublime le point de rencontre du beau visible et du beau intellectuel, le chef-d'œuvre de la beauté créée: arrêtez-y votre attention, et des unités merveilleuses qui en

composent l'unité totale, ôtez-en une seule, par exemple, l'unité du regard, et voyez. L'unité n'est pas le beau en soi, pas plus qu'elle n'est l'être et la vérité en soi; mais elle est leur forme nécessaire, la condition sans laquelle il n'y a point d'être, point de vérité, point de beauté, et par conséquent point de vie, point d'intelligence, point d'amour. Car la vie est le résultat ou le terme de l'être; l'intelligence est le résultat ou le terme de la vérité, l'amour est le résultat ou le terme du beau; et Dieu, qui est la souveraine unité, est aussi la vie souveraine, l'intelligence souveraine, l'amour souverain.

Et voici la prière que Jésus-Christ adressait à Dieu la veille de mourir, après avoir donné son corps et son sang à ses disciples, pour établir entre eux et lui une divine unité : *Je ne vous prie pas seulement pour eux, disait-il, mais pour tous ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux-mêmes soient un en nous, et que le monde croie que vous m'avez envoyé. Je leur ai donné la lumière que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé* (1).

En effet, l'unité étant la forme ou la condition de l'être, du vrai et du beau, dans tous les ordres possibles,

(1) Saint Jean, chap. 17, vers. 20 et suiv.

de l'élément jusqu'à Dieu, Jésus-Christ, envoyé pour être le réparateur de l'humanité déchue, ne pouvait rien demander de plus pour les hommes que d'être un en eux-mêmes, un entre eux, un avec Dieu, et lui-même était le médiateur de cette unité sainte que les hommes avaient perdue par leur faute. Il leur avait apporté du ciel la vie, l'intelligence et l'amour : la vie dans sa personne sacrée, l'intelligence dans sa parole, l'amour dans son sacrifice, tout en lui seul, afin que, par leur communication avec lui sous ce triple rapport, ils fussent tous un en lui, et par conséquent entre eux et avec Dieu, et que de cette manière une seule vie, une seule intelligence, un seul amour, sortis de Dieu même et passant par le Christ, coulissent comme un seul fleuve dans les entrailles de l'humanité. Ce mystère s'est vu et se voit encore chaque jour accompli sur la terre. Les hommes l'ont prodigieusement haï : ils en ont crucifié l'auteur. Mais on ne peut tuer ni la vie, ni l'intelligence, ni l'amour. On ne l'essaie que pour leur donner plus d'éclat ; et il s'est rencontré en faveur de cette œuvre, que ce que les hommes peuvent de plus contre une chose, outrager, mutiler, tuer, servirait à rajeunir et à fortifier celle-là. Au sein des divisions infinies de races, de peuples, de langues, de mœurs, de soleil, d'idées ; au milieu des ténèbres passionnées de la volupté et de l'orgueil, ces éternels ennemis de l'unité ; en ce monde enfin, l'on vit se former un peuple qui n'avait pour limites ni les rivières ni les montagnes, qui d'un bout de l'univers à l'autre, non-seulement reconnaissait les mêmes lois et les mêmes magistrats,

mais nourrissait les mêmes pensées et les mêmes volontés, plus uni par un acte de choix constamment renouvelé, que ne le sont les nations par la nécessité. Alors le septentrion s'inclina vers le midi, et l'orient dit à l'occident : Je sais qui vous êtes. Le pauvre s'assit à côté du riche sans l'offenser; le philosophe fut enseigné par l'artisan, et ne s'étonna pas d'avoir moins de sagesse que lui; le petit aima le grand, et le grand aima le petit; l'homme civilisé essuya les pleurs du sauvage; il se trouva des amis pour toutes les misères, et des misères pour rassasier l'amour; les vierges naquirent; les solitaires devinrent des peuples; il y eut des martyrs plus puissants que les rois, la force tomba au-dessous de la faiblesse; l'esclave fut libre sans avoir demandé sa liberté, et il fut connu dans tout l'univers qu'il n'y avait qu'une foi, qu'un baptême, et qu'un Seigneur. L'Église catholique était au monde : son germe, déposé dès l'origine dans le sein d'Adam et grossi par les siècles, avait enfin reçu du sang versé sur lui par l'amour éternel une sève d'unité plus puissante que toutes les divisions, et qui courait à pleins flots dans les veines épuisées du genre humain.

Mais il fallait à cette Église universelle, destinée à traverser toutes les vicissitudes des temps, une force qui maintint en elle la triple unité de vie, d'intelligence et d'amour qu'elle avait reçue de son divin architecte; car il ne suffit pas d'avoir reçu, il est nécessaire de conserver. Si Jésus-Christ fût demeuré visible sur la terre, il eût été lui-même la force qui eût ramené tout à lui, le centre d'où fussent partis et où fussent reve-

nus, pour se répandre encore, tous les rayons de l'unité. Mais il lui avait plu de ne pas immortaliser sa présence sensible parmi nous, de nous laisser sa personne cachée sous des symboles de vie, et sa parole renfermée dans la tradition et dans l'Écriture, toutes choses qui, ne pouvant se défendre par elles-mêmes contre la division, avaient besoin d'un dépositaire un et permanent qui fût l'organe suprême de la parole évangélique et la source inviolable de la communion universelle. Il fallait que Jésus-Christ, restant du haut du ciel le lien mystérieux de son Église, eût en ce monde un vicaire qui en fût le lien visible, l'oracle vivant, l'unité mère et maîtresse. C'était de tous les miracles le plus grand à opérer, et entre les événements au-dessus de l'homme, dont l'histoire du christianisme est remplie, il n'en est pas qui donne plus à méditer, et où le bras de Dieu paraisse davantage.

Comment placer au milieu du monde, pour y être le chef d'une religion unique et d'une société répandue partout, un homme sans défense, un vieillard qui sera d'autant plus menacé que l'accroissement de l'Église dans l'univers augmentera la jalousie des princes et la haine de ses ennemis? Comment attacher le sort de la religion à une seule tête, que le premier soldat venu peut couper, ou qu'une caresse d'empereur peut séduire? Comment sauver cette tête précieuse de tant de passions qui doivent s'amasser contre elle, de l'impiété, du schisme, de l'hérésie, des guerres, de la vicissitude infinie des empires et des opinions, enfin de ce hasard de l'avenir qui un jour ou l'autre détruit tout? Que

sont devenus les patriarches de Constantinople, les métropolitains de Moscou, les califes musulmans? Ceux qui réfléchiront à cette difficulté avec la seule connaissance des hommes et des affaires de leur temps la trouveront considérable, et ceux qui l'examineront à la lumière de l'histoire seront étonnés qu'elle ait été vaincue. Elle l'a été pourtant. Ce vicaire de Dieu, ce pontife suprême de l'Église catholique, ce père des rois et des peuples, ce successeur du pêcheur Pierre, il vit, il élève entre les hommes son front chargé d'une triple couronne et du poids sacré de dix-huit siècles; les ambassadeurs des nations sont à sa cour; il envoie ses ministres à toute créature et jusqu'en des lieux qui n'ont pas encore de nom. Quand des fenêtres de son palais il laisse errer ses regards, sa vue découvre l'horizon le plus illustre qui soit au monde, la terre foulée par les Romains, la ville qu'ils avaient bâtie des dépouilles de l'univers, le centre des choses sous leurs deux formes principales, la matière et l'esprit; où tous les peuples ont passé, où toutes les gloires sont venues, où toutes les imaginations cultivées ont fait au moins de loin un pèlerinage; le tombeau des martyrs et des apôtres, le concile de tous les souvenirs, Rome! Et quand le pontife étend ses mains pour la bénir conjointement avec le monde, qui en est inséparable, il peut se rendre un témoignage qu'aucun souverain ne se rendra jamais, c'est qu'il n'a ni bâti, ni conquis, ni reçu sa ville, mais qu'il en est la vie intime et persévérante, qu'il est en elle comme le sang dans le cœur de l'homme, et que le droit ne peut aller plus loin

qu'une génération continue qui ferait du parricide un suicide.

Dieu, qui avait prédestiné l'Italie à être un jour le siège de l'unité catholique, lui donna une forme et une situation propres à ce grand dessein. Vous avez remarqué, mon cher ami, comment l'Asie, l'Afrique et l'Europe sont liées entre elles par le bassin de la Méditerranée, qui s'ouvre ensuite à l'occident pour laisser un passage vers l'Amérique aux vaisseaux de toutes les nations. Au sein de cette mer commune, l'Italie s'avance comme un long promontoire. Retenue fortement au cœur de l'Europe et en même temps séparée d'elle par une ceinture de hautes montagnes, elle étend ses deux bras vers l'Afrique et l'Asie, offrant à ceux qui viennent de l'Occident le golfe où repose Gênes, à ceux qui viennent de l'Orient le golfe où repose Venise. Sa partie la plus septentrionale avait pris le nom de Gaule, de ce fort pays qui est devenu la France, et sa partie la plus enfoncée au midi avait pris le nom de Grande-Grèce, de cet autre pays non moins illustre qui troublait le sommeil des rois de Perse et qui était mêlé à toutes les affaires de l'Asie. Ainsi disposée par la Providence, longue, étroite, coupée en deux par les Apennins, d'un territoire faible en étendue et d'une population médiocre, confinant à tout et ouverte à tous, l'Italie était un centre qui n'avait pas de circonférence personnelle, et qui, ne pouvant être par elle seule un grand empire, était admirablement faite pour être le centre et l'unité du monde. Elle l'est devenue en effet, non pas une fois et par hasard, mais constamment et sous plusieurs

formes : par la guerre au temps des Romains, par le commerce et les arts au moyen âge, enfin par la religion avec l'Église catholique. Et à une époque bien antérieure, déjà l'Étrurie était un foyer de religion et d'arts, comme si Dieu avait voulu que cette puissance unitaire de l'Italie se perdit, pour être plus imposante, jusque dans la nuit des siècles.

Je ne quitterai pas ces remarques sans vous en faire encore une autre de la même nature ; car elles sont plus importantes que peut-être vous ne le pensez. Rien n'est isolé dans les choses : le corps, l'esprit, la grâce divine, tout est lié, tout est harmonieux. Le corps de l'homme n'est pas le corps de la brute ; la configuration d'un pays appelé à une destinée n'est pas la configuration d'un pays appelé à une autre destinée, et la forme générale de notre globe est aussi rationnelle qu'elle est mystérieuse. Quand les anciens, qui savaient tant de choses par tradition, voulaient bâtir une ville, ils faisaient une étude profonde et religieuse du lieu. C'est ainsi que les Romains mandèrent des prêtres étrusques pour déterminer l'emplacement de Rome, et dès notre bas âge nous avons su qu'en creusant la terre du Capitole on trouva une tête d'homme fraîchement coupée, d'où est venu à cette colline le nom merveilleux qu'elle porte encore. Je veux donc vous faire remarquer le caractère du lieu où Rome est bâtie, si sublime et singulier, qu'on peut voyager toute sa vie, et que jamais l'imagination ne rapportera de nulle part sous le ciel un souvenir pareil au souvenir de l'*agro romano*.

Rome est bâtie à peu près au milieu de la presqu'île italique, plus au midi qu'au nord, et en revanche plus à l'occident qu'à l'orient. Elle est assise sur quelques collines séparées par des ravins plutôt que par des vallées, au bord du Tibre, fleuve jaune et grave qui roule lentement ses eaux entre ses rivages sans verdure. A cinq ou six lieues à l'orient s'étend comme une ligne sombre la chaîne des Apennins; à quatre ou cinq lieues vers l'occident, on aperçoit de quelques points élevés la ligne blanche et brillante de la Méditerranée; au nord s'élève une montagne isolée qu'on appelle le Soracte, et qui se tient là comme un géant à l'entrée de la plaine; au midi ce sont les collines où se dessinent Castel-Gandolfo, Marino, Frascati et la Colonna. Entre ces quatre horizons, dont aucun ne ressemble à l'autre et qui luttent de grandeur et de beauté, s'épanouit comme un large nid d'aigle la campagne romaine, reste éteint de plusieurs volcans, solitude vaste et sévère, prairie sans ombre, où les ruisseaux rares creusent le sol et s'y cachent avec leurs saules, où les arbres qui se dressent çà et là sont sans mouvement comme les ruines que l'œil découvre partout, tombeaux, temples, aqueducs, débris majestueux de la nature et du peuple romain, au milieu desquels la Rome chrétienne élève ses saintes images et ses dômes tranquilles. Que le soleil se lève ou qu'il se couche, que l'hiver ou l'été passent là, que les nuages traversent l'espace ou que l'air y prenne une suave transparence, selon les saisons et les heures, tout change, tout s'anime, tout pâlit; une nouveauté sans fin sort de ce fond immobile, semblable

à la religion dont l'antiquité s'allie à la jeunesse et qui emprunte au temps je ne sais quel charme dont elle couvre son éternité. La religion est le caractère de cette incroyable nature : les montagnes, les champs, la mer, les ruines, l'air, la terre elle-même, mélange de la cendre des hommes avec la cendre des volcans, tout y est profond, et celui qui se promenant le long des voies romaines n'a jamais senti descendre dans son cœur la pensée de l'infini communiquant avec l'homme, ah ! celui-là est à plaindre, et Dieu seul est assez grand pour lui donner jamais une idée et une larme.

Du reste, mon cher ami, vous avez compris qu'en plaçant à Rome son vicaire, Dieu n'avait pas tourné la difficulté, mais qu'il l'avait prise de face. C'est précisément parce que Rome était le centre naturel du monde, et son centre effectif à l'époque de Jésus-Christ, qu'il devait paraître plus impossible d'y établir le centre de l'Église catholique. Quand on regarde les deux extrêmes, saint Pierre à Rome sous Néron, et Grégoire XVI au Vatican, et qu'on vient à songer que cette métamorphose s'est accomplie naturellement par la force des choses, on ne sait qu'admirer le plus de la faiblesse de l'homme ou de la puissance de la vérité. Vous connaissez la suite des événements, je ne vous la rappellerai pas ; mais il importe d'étudier le secret de cette prodigieuse élévation des pontifes romains.

Le secret dernier en est sans doute dans les desseins éternels de Dieu. Celui qui a créé le monde, le gouverne aussi par sa providence ; il élève et abaisse les dominations ; il marque aux peuples leur temps, aux

choses leur fortune, non pas toutefois arbitrairement et sans autre motif que sa souveraine volonté, mais par une administration équitable de la vie qu'il a donnée à ses créatures, et dont il a posé, en la leur donnant, l'immuable loi. Or pour tous les êtres doués de raison, le christianisme est la loi même de la vie; il est l'expression exacte des rapports qui en constituent la nature et le développement, et quand Dieu annonça au premier homme qu'il mourrait s'il venait à violer ses commandements, il lui révélait cette vérité, que tous les commandements de Dieu ont une relation intime avec l'essence même de la vie. Nulle société n'a péri, nulle race royale ne s'est éteinte, nulle puissance n'a passé que pour avoir violé la loi de la vie contenue dans le christianisme: comme aussi nulle société ne s'est fondée, nulle race royale n'a fleuri, nulle puissance n'a persévéré que par l'observation de la loi de la vie contenue dans le christianisme, et l'Écriture nous le dit d'un seul mot: *La justice élève une nation* (1).

Vous pouvez conclure de là quelle sève d'organisation et d'immortalité a été communiquée au Saint-Siège par cela seul qu'il a été établi sur la terre la source et le lien même du christianisme, c'est-à-dire la source et le lien même de la vie. Sa grandeur lui est venue de cette donation magnifique de l'unité, et non des donations de Pepin et de Charlemagne, ou plutôt les souverains pontifes ont beaucoup reçu parce qu'ils ont immensément donné, semblables à l'Océan, dont tous

(1) Proverbes, 14, 34.

les fleuves sont tributaires parce qu'il est le père de leurs eaux.

Entre les qualités éminentes qui ont été pour le Saint-Siège le résultat même de sa vocation, et qui lui étaient nécessaires pour y correspondre, il en est deux principales qui expliquent presque toute son histoire : une prudence consommée, et un courage passif à toute épreuve.

L'erreur de beaucoup d'hommes qui sont à la tête des affaires humaines ou qui désirent y monter, est de prétendre à créer le monde. Les uns veulent créer la société, les autres la religion, ceux-là un parti, et les plus modérés assurément sont ceux qui se bornent à vouloir créer l'avenir. Tous ces hommes usent leur esprit et leur vie dans ce pénible labeur, et presque toujours avant de mourir ils sont convaincus par les événements d'avoir fait absolument le contraire de ce qu'ils avaient voulu. Lisez attentivement l'histoire, et vous y verrez clairement une des choses les plus tristes pour l'orgueil humain, je veux dire cette contradiction perpétuelle entre la volonté de l'homme et le résultat de ses efforts. Qui eût dit à Alexandre le sort de sa famille et de son empire après sa mort l'eût étonné. Qui eût montré aux Romains l'avenir de leurs conquêtes et l'héritier futur de leur ville, leur eût donné à penser. Qui eût révélé à Pilate tout ce qu'il y avait dans le moment fugitif où il se lava les mains de la mort du Juste, l'eût sans doute anéanti par la puissance de cette vision. Celui-là seul sait ce qu'il fait, qui sert Dieu dans son Église, et qui, instruit que tout le mouvement de l'univers ne va

qu'à développer les germes de la création et de la grâce, respecte profondément dans ses actes le cours naturel et logique des choses, qui les mène à leur fin par la voie la plus courte autant que la plus heureuse. Ça été là une vertu des souverains pontifes, et la base rationnelle de leur divine prudence. Placés en face de deux mondes, le monde spirituel et le monde matériel, ouvriers propres de l'éternité, ils ont connu qu'ils n'avaient aucune action directe sur le temps, si ce n'est que tôt ou tard, par une combinaison de ressorts dont Dieu seul a le secret, les choses passagères doivent servir au triomphe des choses permanentes, et, malgré leur résistance opiniâtre, se jeter enfin palpitantes et vaincues dans les bras de la vérité. Le Saint-Siège a déjà vu plusieurs de ces moments solennels où le temps et l'éternité se rencontrent; mais il en ignore les époques, et il ignore aussi les routes qui, dans la sphère indéterminée du possible, ramènent l'un à l'autre le fini et l'infini. C'est pourquoi toujours et activement occupé à répandre la vie, la lumière et l'amour dont il a le dépôt, il n'appelle ni ne crée les événements; il les reçoit de la main de Dieu qui les produit ou les permet, se bornant, lorsqu'ils sont accomplis, à se conduire envers eux selon les règles ordinaires de la sagesse chrétienne. Ce rôle n'est pas brillant; mais comme il est fondé sur la nature elle-même, il a mérité au Saint-Siège la situation qui est la siennne, incomparable en durée et en légitimité avec aucune autre situation politique.

Qui est-ce qui a fondé tous les grands empires? la

guerre suivie de la victoire et de la possession, c'est-à-dire la violence rachetée par le temps. Si, au contraire, vous recherchez la source de la souveraineté temporelle du Saint-Siège, vous verrez qu'elle a dépendu de quatre circonstances qui ont concouru en même temps sans qu'aucune prévision eût pu les rassembler, ni même en obtenir une seule, sauf la dernière, je veux dire l'affaiblissement de l'empire d'Orient, qui ne pouvait plus défendre Rome contre les barbares; l'ambition des rois lombards, qui la voulaient assujettir à leur couronne; la protection successive de deux grands hommes, Pepin et Charlemagne; enfin l'amour que tous les habitants de Rome portaient au souverain pontife, dont ils se croyaient les enfants non-seulement à cause de sa charge, mais à cause de ses bienfaits. Par la force de ces quatre circonstances, les papes délivrèrent Rome des restes d'un pouvoir qui tombait de lui-même; ils l'arrachèrent à la domination inévitable des barbares, et eurent la gloire, en fondant leur propre État, de n'être coupables d'aucune injustice que du salut de leur patrie. Que leur avait coûté un si mémorable événement? Étaient-ce eux qui avaient démembré l'empire d'Orient, appelé les Lombards en Italie, donné naissance à Pepin et à Charlemagne? Non. Que leur avait donc coûté une si prodigieuse transformation? Elle leur avait coûté huit cents patientes années d'existence dans la justice. Tranquilles sur les desseins de Dieu, contents de leur pain et de leurs devoirs de chaque jour, ils avaient vécu pauvres et étaient morts martyrs pendant trois siècles; tirés des cata-

combes par Constantin, enrichis par la piété des fidèles et des empereurs, leurs désirs étaient restés simples, leur âme humble et forte, leurs mains ouvertes; souvent menacés, emprisonnés, exilés, meurtris, ils avaient soutenu de leur majesté la confusion du Bas-Empire, abattu les hérésies, écrit pour leur siècle des pages qui sont allées plus loin; du reste laissant faire le temps, sûrs qu'il était pour eux, parce qu'il va de l'éternité à l'éternité. Et enfin un jour, dans Saint-Pierre de Rome, aux acclamations universelles, ils purent sans crainte et sans crime poser la couronne des Césars sur le front d'un homme dont le nom et la grandeur sont mêlés ensemble pour toujours, sur le front de Charlemagne, le premier fondateur après les papes de l'unité occidentale et européenne, parce qu'il fut le fondateur de la liberté pontificale.

Cette patience envers le temps, déjà si admirable quand on la considère en elle-même, puisque le propre des hommes, à cause de leur nature bornée, est de vouloir hâter ou plutôt faire le temps, cette patience devient plus digne encore de méditation lorsqu'on observe qu'elle n'a pas rien coûté qu'une foi imperturbable dans l'avenir de la vérité, mais encore un courage héroïque pour tenir tête à la rapidité et à la violence des événements humains. Le courage qu'avaient à déployer les pontifes romains n'était pas celui qui brave la mort en la donnant, et qui, bien qu'estimable quand il est juste, est néanmoins commun parmi les hommes. Il est un courage plus rare qui supporte le ressentiment des princes et leurs caresses sans être épouvanté

ni séduit, qui sacrifie le repos à la conscience et affronte ces morts tristes de la prison, du besoin, de l'oubli. Tel a été le courage des pontifes romains. Ils ont tenu trois cents ans dans la capitale de l'empire, avertis du genre de leur mort par celle de leurs prédécesseurs, et sauf un seul dont la vieillesse fut plus hâtive que les bourreaux, ils eurent tous la gloire d'être frappés sur leur chaire en rendant grâces à Dieu. Le Bas-Empire demanda d'eux peut-être encore plus d'énergie. Là commencèrent ces hérésies et ces schismes qui ont enfin séparé l'Église orientale de l'unité catholique, et qui toutes furent soutenues avec acharnement par les empereurs et les eunuques du palais. A peine dans un laps de cinq cents années se rencontra-t-il quelques princes vraiment fidèles et étrangers à la fureur des subtilités grecques. Les papes, du fond de Rome gouvernée par un préfet impérial, s'opposèrent sans relâche à toutes les entreprises de l'erreur, et un seul exemple donnera l'idée de ce qu'ils durent quelquefois souffrir, et souvent appréhender. Le pape Vigile, attiré à Constantinople par l'empereur Justinien, fut obligé, pour se soustraire aux poursuites de la cour, de se réfugier dans une église, sous l'autel même dont il embrassa les colonnes; les soldats y entrèrent après lui l'épée nue, et l'on vit le chef de la chrétienté, vainement abrité par le Saint des saints, se débattre tout sanglant contre une troupe armée qui s'efforçait de l'arracher de son asile en le saisissant par les cheveux et la barbe et par tous les membres du corps. Le moyen âge apporta d'autres dangers : les guerres des seigneurs, les liens de la

féodalité qui tendaient à mettre l'Église même en vasselage, l'ambition temporelle et spirituelle des empereurs d'Allemagne, et enfin les temps plus voisins de nous ont appris de nouveau à l'Église catholique que le courage de ses pontifes est immortel comme le besoin qu'elle en a.

Si une seule fois le vicaire de Jésus-Christ eût manqué par faiblesse à sa mission, nul ne peut dire, humainement parlant, ce qui serait arrivé. Mais dans cette longue généalogie de la papauté, il ne s'en découvre pas un seul qui ait été assez lâche pour vendre la vérité à la puissance séculière. Les évêques d'Angleterre ont livré l'Église catholique à Henri VIII; une partie des évêques de Suède a livré l'Église catholique à Gustave Wasa; les évêques de Russie ont livré l'Église grecque à Pierre I<sup>er</sup>; beaucoup de prêtres et d'évêques ont succombé dans les cours à la crainte et à l'espérance: jamais un pontife romain! Ils ont ordinairement poussé la condescendance jusqu'à ses dernières limites; ils ont négocié, supplié, attendu, profité de toutes les conjonctures, afin que, l'heure venue, ils pussent souffrir sans reproche et présenter à Dieu dans toute sa pureté le spectacle de la justice humble et dénuée aux prises avec la force et l'orgueil. Il y a dans le courage à subir le sort que l'on s'est attiré une noblesse qui ramène les cœurs; mais quand une patience angélique a précédé un courage d'airain, et que ces deux caractères viennent à tomber du ciel sur le même front avec la majesté du malheur et des années, cela produit quelque chose qui émeut de soi les entrailles, et dont nulle gloire ne

peut contre-balancer sur les hommes l'infaillible effet. Notre génération en a été témoin. Il plut à la Providence, pour humilier le monde, de rassembler dans un seul homme tout ce que le génie d'un siècle peut faire, et de montrer dans la papauté sans défense, représentée par un vieillard d'une capacité commune, la supériorité de la foi sur l'intelligence, et la faiblesse des projets personnels comparée à l'accomplissement simple et soumis des projets divins notifiés par la tradition. On sentait dans Pie VII l'homme qui ne peut pas, qui voudrait compatir au génie manifesté par la victoire, mais qui trouve dans sa conscience un obstacle invincible à son penchant : son adversaire croyait à son épée ; il était inexorable autant que maître. On sait que la cendre de Pie VII repose sous le dôme de Saint-Pierre, et celle de Napoléon sur un rocher de l'Atlantique : c'était un de ces moments que j'ai dits, où le temps se rencontre avec l'éternité.

Non, quand je ne croirais pas, quand jamais un rayon de la grâce divine n'eût illuminé mon entendement, je baiserais encore avec respect les pieds de cet homme qui, dans une chair fragile et dans une âme accessible à toutes les tentations, a maintenu si sacrée la dignité de mon espèce, et fait prévaloir pendant dix-huit cents ans l'esprit sur la force. J'élèverais un temple au gardien incorruptible d'une persuasion de mes semblables, et quand je voudrais me donner de la vérité une idée digne d'elle, je viendrais m'asseoir au parvis de ce temple, où voyant dans l'erreur une si haute majesté, de si grands bienfaits, un courage si sublime,

je me demanderais ce que sera donc la vérité quand son jour sera venu, et ce que fera Dieu sur la terre, si l'homme y fait de telles œuvres. Mais Dieu seul a fait celle-là, seul il en était capable, et nous, catholiques, qui le croyons, avec quel amour ne devons-nous pas regarder la chaire où s'est visiblement accomplie cette parole d'une familiarité créatrice : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église!*

Vous savez, mon cher ami, combien, depuis le commencement du siècle où nous vivons, la papauté, obscurcie dans un grand nombre d'intelligences, a repris subitement d'éclat. La France n'avait pas vu ses pontifes depuis ceux d'Avignon; elle a été tout émue quand Pie VI est venu mourir dans son sein, et quand Pie VII lui a apporté, couverte des malheurs de l'Église, sa vénérable figure. Les événements qui agitent l'Europe ont répandu sur l'ancienne histoire un jour nouveau, et l'on a mieux compris le rôle qu'ont joué les souverains pontifes dans les affaires des nations. Les protestants eux-mêmes, et parmi eux les plus illustres, ont rendu au Saint-Siège une justice tardive, qui n'en est que plus remarquable. Enfin les écrits du comte de Maistre sur ce sujet ont frappé beaucoup d'esprits que sa verve un peu despotique n'a pas repoussés, et qui ont pardonné la hauteur des formes à la hauteur des vues. La pente même de notre siècle, tout en s'éloignant de ce qui fut, est de chercher à le comprendre; il se croit assez sûr de lui pour essayer d'être juste, à la différence du siècle dernier, qui, pour subjuguier l'avenir, s'était fait le bourreau du passé. Le temps a donc encore une fois

apporté au Saint-Siège le tribut auquel la Providence l'a condamné envers lui ; il l'a vengé des détractions de plusieurs siècles. Toutefois on croirait qu'il en a du repentir, et j'ai vu se former dans plusieurs esprits l'opinion que le pontificat comprend mal sa position à l'égard de la société moderne.

Ils disent qu'une guerre a éclaté entre les rois et les peuples, et que le Saint-Siège, qui paraît se déclarer pour la cause des rois, commet en cela une faute probablement irréparable : une faute, parce que les peuples seront inévitablement victorieux ; une faute encore, parce que Rome n'a pas de plus grands ennemis que les souverainetés européennes ; au lieu que si elle mettait son poids dans la balance du côté des peuples, ceux-ci, reconnaissants, et en vertu même des principes qu'ils défendent, lui feraient naturellement sa part dans leur liberté. Pour preuve de l'inimitié des couronnes envers le Saint-Siège, ils allèguent toutes les iniquités et les oppressions dont elles l'ont accablé avant l'explosion de la révolution française, et la manière dont elles se conduisent maintenant encore envers lui, malgré les leçons sanglantes de l'expérience. L'élévation de la monarchie absolue a été partout, disent-ils, le signal de la décadence du pontificat. Sans parler des princes qui se sont faits protestants pour s'emparer des biens et de l'autorité de l'Église, qui a plus compromis les droits et affaibli l'honneur du Saint-Siège que Louis XIV ? qui en a été l'adversaire plus implacable que les parlements de Louis XV ? qu'étaient-ce que Catherine II, Frédéric II, Joseph II, sinon des ennemis déclarés de

l'Église? Où en étaient, à l'égard du vicaire de Jésus-Christ, les gouvernements de France, d'Espagne, de Portugal, de Naples, lorsque conjointement avec d'autres puissances ils menaçaient Clément XIV des derniers excès s'il ne supprimait dans l'Église un institut vénérable dont le seul crime était d'avoir versé son sang et ses sueurs par tout l'univers pour la gloire de Dieu, et de s'être constamment montré le serviteur intrépide des clefs apostoliques? N'est-il pas évident que le protestantisme, le jansénisme, le rationalisme étaient montés sur les trônes de l'Europe, et que de leurs marches mêmes une conspiration parricide s'était ourdie contre la papauté? La révolution française tomba comme un tonnerre au milieu de ces projets, et confondant le juste avec l'impie dans une épouvantable catastrophe, elle apprit aux princes de la terre que s'il est facile de mettre la main sur l'oint du Seigneur, il n'est pas aussi facile d'éviter les conséquences que traînent après soi le mépris et la violation de la première légitimité qui soit au monde, encore même qu'elle ne serait pas le pouvoir constituant de toute la chrétienté.

Cependant, l'orage passé, ou du moins suspendu, qui a songé au souverain pontife? A grand'peine lui a-t-on rendu ses États au congrès de Vienne. Mais la France a-t-elle abandonné ses prétentions particulières à l'égard de Rome? Mais l'Autriche a-t-elle retiré les lois de Joseph II, créées tout exprès pour l'asservissement de l'Église? Mais la Prusse en met-elle moins d'ardeur à miner sourdement la foi de ses populations ca-

tholiques? Mais la Russie n'arrache-t-elle pas l'Église de Pologne jusque dans ses fondements? et si la situation n'est pas absolument aussi douloureuse pour le Saint-Siège qu'il y a cinquante ans, à quoi faut-il l'attribuer, sinon à cette foudre des peuples qui gronde encore sur la tête des souverains, et qui met à leurs desseins une barrière que leur foi n'y met pas? Cela étant donc ainsi, comment concevoir que le Saint-Siège s'allie à ses ennemis, et repousse la liberté que le Ciel lui envoie?

Avant d'examiner si le Saint-Siège a pris réellement, dans les affaires présentes de l'Europe, la situation qu'on lui reproche, il est nécessaire de connaître l'état même des affaires européennes.

La guerre est en Europe. Depuis cinquante ans cette partie du monde ressemble à un volcan qui fume dans l'intervalle des éruptions, et alors même que tout paraît tranquille, chacun sent qu'il dort sur une terre dont le repos n'est aussi qu'un sommeil. Nul ne s'assied et ne se lève que comme le soldat qui a de la paille sous sa tente; et chaque fois que l'Europe penche un moment sa tête par le poids de la réflexion, il y passe tout d'un coup des suspicions formidables, des questions aussi vastes par les choses qu'elles embrassent que par l'incertitude de leur solution. Le présent même lui est aussi inconnu que l'avenir, parce que l'avenir jette sur le présent son ombre gigantesque. En vain, dans cette obscurité, les plus hardis se font des théories; en vain ils affirment la lumière et la paix, comme le cavalier qui passe la nuit dans une forêt siffle sur son cheval :

de temps en temps le bruit sourd des tempêtes vient effrayer leur doctrine, et ils sentent que la guerre existe, quoique les armes soient pendues aux murs et que l'araignée semble y avoir tendu dans la poussière un fil paisible. Qu'est-ce donc que cette guerre, et où est-elle ?

La guerre n'est pas entre les peuples. Jamais les idées chrétiennes de l'origine commune des hommes et de la fraternité des races n'ont obtenu plus d'empire. Les peuples s'appellent d'un bout du monde à l'autre ; ils couvrent la mer de leurs vaisseaux pacifiques pour se chercher ; ils sillonnent de fer le sol qui résiste trop à leur empressement de se joindre, et ils empruntent au feu des ailes pour aller plus vite. La séparation des langues diminue en même temps que celle de l'espace ; les journaux circulent par tout l'univers comme des lettres de peuple à peuple ; les préjugés nationaux s'affaiblissent ; le Turc s'habille à l'européenne, et leur monarque, bravant les lois de l'Asie, montre à l'étranger ces femmes dont la vie et la mort n'avaient jamais levé le voile. Il semble que le genre humain, dont les familles s'étaient dit adieu aux champs de Sennaar, il y a plus de quarante siècles, se retrouve enfin, et veuille élever la Babel de la réunion comme il avait autrefois élevé la Babel de la dispersion.

La guerre n'est pas non plus entre les rois. Quelque chose les avertit que le moment n'est pas opportun pour s'enrichir de provinces prises à leurs voisins. Ce n'est pas que l'ambition soit éteinte en eux plus qu'elle ne l'est chez les autres hommes, ni même que leurs plans

ne soient tout faits pour des temps moins difficiles. La Prusse, par exemple, aspire à rassembler l'Allemagne sous sa domination parce qu'il est nécessaire que tôt ou tard l'unité germanique se constitue, et qu'autant vaut la Prusse que l'Autriche pour hériter de tout. La Russie est persuadée que quiconque parle une langue slave ou ne croit pas à la procession du Saint-Esprit lui appartient de droit, et qu'elle est destinée à ressusciter dans Constantinople l'empire d'Orient, dont elle sera tout à la fois le patriarche et le César. Ce sont là des desseins qu'on accomplira si Dieu le permet, et quand la légitimité respective des souverains n'en souffrira pas trop. Mais en attendant, les rois sont unis, et ils ont raison de l'être.

La guerre n'est pas davantage entre les rois et les peuples, ou, en termes plus clairs, entre la monarchie et la république. En effet, la France est incontestablement le foyer de cette guerre qui remue l'Europe de fond en comble, et néanmoins la France est le pays le plus monarchique qui soit au monde, celui qui, dans les trente dernières années, a donné à ses souverains le plus de marques d'amour, et d'un amour qui a été plus d'une fois jusqu'au délire. La France a adoré l'empereur Napoléon, dont le souvenir l'occupe encore, et après qu'il eut été vaincu, elle lui dressa de ses mains le plus beau triomphe dont un mortel ait jamais reçu l'hommage, le triomphe d'un roi banni qui débarque avec cent hommes sur une terre où ses ennemis commandent, où sa tête est proscrite, et qui traverse pour entrer dans sa capitale deux cents lieues de pays sans

avoir besoin que d'ôter son chapeau sur la route aux acclamations. La France a vu avec délices ses vieux Bourbons rentrer dans le royaume de leurs ancêtres; elle a salué de tout son cœur l'avènement du roi Charles X, et voilà six années qu'elle fait des efforts incroyables pour maintenir son ancienne forme de gouvernement, jusque-là qu'elle possède à la fois une monarchie régnante et une monarchie prétendante, seuls partis qui aient véritablement de la force dans son sein. On pourrait même dire qu'il n'en existe pas d'autres, si l'on ne découvrait à fond de cale de la société je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper la tête dans l'intervalle de deux monarchies. La France est le seul pays de l'Europe qui par la puissance de ses instincts monarchiques soit réellement parvenu à l'unité. L'Angleterre est encore triple; l'Espagne sent palpiter tous ses royaumes; l'Italie est divisée en morceaux; l'Allemagne, selon l'expression d'un grand seigneur russe, est encore un archipel de princes, et la Russie un assemblage de nations dont plusieurs ne portent le joug qu'en frémissant. Seule entre tous les États modernes, la France est arrivée à l'unité, qui est la raison de sa force politique et intellectuelle. Et la cause n'en est pas dans la nature de son territoire et dans les accidents de sa vie historique; elle est dans l'esprit français lui-même, qui, parfaitement clair et logique, va toujours droit au fait. Or quand on va droit au fait, c'est l'unité qu'on trouve au bout de tout. Ainsi, en religion, la

France ne peut être que catholique ou incroyante, parce qu'il n'existe pas de milieu réel entre l'unité de l'Église et l'indépendance absolue de la raison : ainsi, en politique, elle ne peut être qu'une monarchie ou un chaos, parce qu'il n'existe pas de milieu réel entre la soumission commune à un seul chef et l'indépendance radicale de tous les citoyens. Les républiques sont des États bâtards comme les Églises protestantes sont des Églises bâtarde, et les peuples sont toujours allés de la république à l'anarchie, comme les protestants passent de leur foi mutilée à l'incroyance totale. Mais, quelle que soit l'explication du fait, il est certain que la France est monarchique par le fond de ses entrailles, et que néanmoins elle est le foyer de la guerre qui agite l'Europe : d'où il suit que cette guerre n'est pas entre la république et la monarchie.

Serait-elle entre la tyrannie et la liberté ? Il est vrai qu'en plusieurs pays, par suite de l'affaiblissement du pouvoir spirituel, et par d'autres causes qui ont réuni dans la main d'un seul toute la direction sociale, les grands intérêts de l'homme, qui sont la religion, la propriété, la justice, n'y ont pas de suffisantes garanties ; et l'on peut concevoir que le malaise qui en résulte porte naturellement l'esprit des citoyens à désirer des changements. Toutefois ce n'est pas là qu'est la cause du trouble universel, et je vous en donnerai une preuve qui me paraît décisive, c'est que dans les pays mêmes où la liberté civile et religieuse est pour ainsi dire sans bornes, la lutte continue entre les intelligences aussi bien qu'entre les volontés. La Belgique est la contrée

de l'Europe qui possède les institutions les plus libres, exécutées avec le plus de loyauté. La presse y est sans frein, les élections s'appliquent à la plupart des branches de l'administration publique, la religion y jouit d'une aussi grande indépendance qu'à Rome même; l'enseignement appartient à qui veut le prendre, et chacun l'y prend en effet, soit le gouvernement, soit les évêques, soit les simples citoyens. Cependant regardez la Belgique : vous n'y remarquerez pas seulement des désordres nés d'une grande facilité d'abuser de soi, vous y reconnaîtrez la même agitation qui ébranle sourdement les royaumes les plus despotiquement gouvernés, deux partis aux prises dans des profondeurs où la liberté et la tyrannie ne sont plus la question.

Mais où donc est la guerre? peut être entre les idées? J'entends ici par idées des points particuliers de doctrine, et vous savez bien, mon cher ami, qu'il n'existe en France aucune polémique sur des idées. Nos écrivains font des romans et des drames; nos journalistes écrivent des articles contre ou pour tous les ministères possibles : mais personne ne s'occupe d'idées.

La guerre est plus haut que les idées, plus haut que les rois, plus haut que les peuples, entre les deux formes mêmes de l'intelligence humaine, la foi devenue par l'Église une puissance, et la raison devenue également une puissance qui a ses chefs, ses assemblées, ses chaires, ses sacrements. La guerre existe entre la puissance catholique et la puissance rationaliste, toutes deux aussi anciennes que le monde, mais qui se le disputent aujourd'hui sur une échelle plus vaste, parce

que toutes deux sont parvenues à un point de force interne et extérieure qui ne permet plus les combats de détail et d'avant-garde, et qui veut une solution. On sait l'histoire et le dogme de la puissance catholique : elle vient de Dieu par les patriarches, le peuple juif et Jésus-Christ : son dogme est que la nature humaine ne se suffit à elle-même dans aucun ordre de choses, par la raison qu'étant finie et déchue, elle n'a en elle ni son principe, ni son remède, ni sa fin. La puissance rationaliste descend aussi de haut ; elle vient du démon par tous ceux qui en ont imité l'orgueil, et son dogme est que la nature humaine se suffit à elle-même dans tous les ordres de choses, pour vivre et pour mourir. Arriver à être dans l'ordre intellectuel le souverain absolu de ses idées, dans l'ordre moral le dernier juge de ses actions ; dans l'ordre social à ne reconnaître d'autre autorité que celle qu'on aura directement élue, dans l'ordre matériel à vaincre les éléments et à tirer d'eux pour tous, si on le peut, la seule félicité réelle, tel est le programme de la puissance rationaliste, et la charte qu'elle destine au genre humain. Le succès n'est évidemment possible que par la destruction de la puissance catholique qui professe des maximes absolument opposées, soutenue de la foi de cent cinquante millions d'hommes et des croyances de cent millions d'autres chrétiens séparés par le schisme du centre de l'unité. Nous l'avons entendu de la bouche d'un rationaliste mourant qui faisait à ses amis et à ses ennemis sa confession dernière : *point d'église! point de prêtre!* et quiconque connaît l'état de la société moderne sait

que cette parole est, à des degrés divers, l'expression d'une innombrable multitude d'intelligences pour qui tout est bon si l'Église est opprimée et dépouillée, pour qui tout est exécration si elle trouve par hasard dans un événement quelconque un peu d'ombre pour s'y reposer. Il suffit d'ailleurs qu'un homme, à l'heure de la mort, ait dit une telle parole, pour comprendre qu'elle n'est que l'écho d'une vie, et cette vie l'écho d'un siècle.

Ce n'est pas que tous les rationalistes le soient de la même façon, et aient une conscience claire de leurs vœux, ni du but où tend de soi-même la puissance dont ils font partie. La plupart des hommes ignorent leur route, ils croient que l'univers s'arrête à l'endroit où ils sont fatigués, et que les principes sont inconséquents comme les personnes, ou n'ont pas plus de portée qu'elles n'en ont. Mais loin que cette portion aveugle et paresseuse diminue la force du pouvoir qui lui donne l'impulsion, elle le sert merveilleusement, parce qu'elle forme des échelons où s'arrêtent les âmes et les instruments qui ne pourraient pas aller plus loin. S'il n'existait aucunes nuances entre l'erreur et la vérité, peu d'hommes seraient assez forts pour tomber dans l'erreur ; ils ont besoin d'y descendre lentement et de se familiariser avec les ténèbres. C'est pourquoi pour juger une puissance il faut en poser le principe, déduire des conséquences accomplies celles qui en sortiront inévitablement, et, laissant de côté la foule, qui ne sait jamais ce qu'elle fait, voir l'action du point où elle part. Or le principe du rationalisme est la concentration du

genre humain en lui-même et son association exclusive avec la matière; les conséquences qu'il a déjà produites sont un affaiblissement de l'autorité spirituelle en Europe, et en même temps la destruction des bases de l'autorité civile, qui ne se soutient presque plus nulle part que par un état militaire écrasant; enfin son action est un mouvement qui pousse les générations dans la voie de l'orgueil et des sens, où trouvant la nature trop peu féconde et la société trop étroite, elles appellent à leur secours les révolutions contre cette double limite. Toute doctrine qui ne veut pas périr doit donner l'infini à l'homme. Le rationalisme, qui repousse Dieu, seul infini réel, et qui ne peut ni multiplier la matière au gré de la volupté, ni faire de l'ordre social régulièrement établi un océan assez vaste pour toutes les ambitions, est obligé d'ouvrir à ses créatures l'abîme sans fond de l'avenir. Le présent n'est plus l'ordre, c'est une barrière à la destinée humaine; tout ce qui arrive à l'existence est condamné par cela seul qu'il est, religion, royauté, fortune, quoi que ce soit : être, c'est arrêter le genre humain. A la différence de Dieu, qui tira le monde du chaos en marquant sa place à chaque chose, le rationalisme y repousse le monde en attaquant l'idée même de place; et comme Dieu fut loué par tous les astres du matin quand ils virent leurs sphères innombrables rouler harmonieusement dans le ciel, le rationalisme a ses poètes, ses orateurs, ses prophètes, hommes pour qui la lyre des choses n'a que deux cordes, le passé et l'avenir, et à qui la vue d'une voiture poussée par la vapeur sur des lignes de fer

persuade que tout est changé, comme si, le cœur de l'homme subsistant, rien pouvait être jamais changé dans le monde.

Combien de nobles esprits ont succombé sous le rationalisme dans ces derniers temps! Les événements politiques de 1830 ont accablé leur intelligence, et ils sont descendus du trône avec les anciens de la maison de Bourbon. Pleurons ces illustres victimes, ces chantres du vrai, qui ont quitté les échos divins pour ceux du temps, et qui croient prophétiser encore parce que, mieux que personne, ils redisent au lendemain le bruit de la veille.

Les obscurcissements de la vérité dans de grands esprits ne sont pas toujours un symptôme triste; ils sont quelquefois le présage que d'admirables miséricordes sont proches, et que Dieu veut en avoir la gloire. Mais on éprouve une épouvante du cœur amère lorsqu'en examinant les ressources de la puissance rationaliste, on découvre pêle-mêle dans son armée des hommes de toutes les conditions, et ceux-là même qui sont le plus intéressés à ce qu'elle ne triomphe pas. Cela prouve que l'aveuglement est profond, et il semble qu'après cinquante années des plus mémorables enseignements, l'heure eût été venue que l'intérêt personnel au moins fût éclairé. Mais Dieu ne veut pas sauver le monde par l'égoïsme, et il ne le peut même pas. La puissance catholique et la puissance rationaliste se partagent donc les hommes dans tous les rangs de la société, selon la parole de l'Évangile : *Deux hommes seront dans un même champ, l'un sera pris, et l'autre laissé. Deux*

*femmes moudront à la même meule, l'une sera prise, et l'autre laissée* (1). Il y a des rois catholiques et des rois rationalistes, des ministres catholiques et des ministres rationalistes, de grands seigneurs catholiques et de grands seigneurs rationalistes, des bourgeois catholiques et des bourgeois rationalistes, sans qu'aucune règle fixe rende raison du parti embrassé par chacun. On remarque même des anomalies singulières. Ainsi un assez grand nombre de saint-simoniens sont devenus des enfants très-soumis à l'Église, tandis que la foi s'est retirée d'hommes qui penchaient vers la vérité par eux-mêmes ou par leur position. La démocratie anglaise soutient l'Église catholique d'Irlande contre la chambre des lords, tandis que les cantons suisses même catholiques persécutent le Saint-Siège et tout l'établissement ecclésiastique de leur pays. Léopold de Belgique, qui est protestant, respecte la liberté de conscience de ses sujets catholiques plus qu'aucun prince du monde; Louis-Philippe de France, dont le pouvoir est sorti d'une révolution, montre pour l'Église des dispositions bienveillantes, tandis que la Prusse marche à la tête du rationalisme européen, dont elle déteste si cordialement les effets politiques. Mais quoi! elle emploie quatorze millions d'hommes à produire le rationalisme, et trois cent mille hommes à en empêcher certains résultats : il n'y a pas de proportion.

Ce simple regard nous découvre tout d'un coup l'ef-

(1) Saint Matthieu. chap. 24, vers. 40 et 41.

froyable confusion des choses. Il nous apprend que l'unité n'existe même plus entre la fin et les moyens, mais que tout va poussé par l'instinct et le moment. Il ne s'agissait donc pas pour le Saint-Siège d'embrasser la cause des rois ou celle des peuples. Plût à Dieu que la question fût réduite à des termes si faciles, et que l'Europe fût divisée en deux partis clairement déterminés, le parti du bien et celui du mal ! Mais il en est autrement, et il s'agissait de soutenir la puissance catholique contre la puissance rationaliste, question infiniment compliquée par la diversité des éléments qui concourent en faveur de l'une et de l'autre puissance. Quand même dans cet horrible chaos de doctrines et d'intérêts, le souverain pontife, qui découvre ensemble tout l'horizon de l'erreur et de la vérité, semblerait quelquefois se troubler en lui-même, il n'appartiendrait qu'à Jésus-Christ de lui dire intérieurement : *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?* Et nous, sûrs de sa mission, touchés des restes de mortalité que jamais Dieu n'ôte à ses saints sur la terre, nous devrions, prosternés à ses pieds, lui crier du fond de notre cœur : O évêque ! ô père, ô vicaire de Dieu ! pierre sur laquelle l'Église est bâtie, qui doit écraser ceux qui tomberont dessus et ceux sur qui elle tombera ! ô l'oint et l'élu ! prenez courage par notre obéissance : l'Europe désolée n'enfantera rien de plus contre la chaire apostolique que la république française et l'empereur Napoléon, et vous avez vaincu ces deux formidables colosses par vos prédécesseurs Pie VI et Pie VII, de glorieuse mémoire !

Mais si les difficultés étaient grandes dans ces derniers temps, les actes du Saint-Siège ont été leur égal par la sagesse. Sans s'attacher à aucun parti, ni s'occuper de la force variable des gouvernements, partout où la tyrannie rationaliste a été comprimée, comme en Belgique et en France, le Saint-Siège a entretenu des relations amicales ; partout où elle a prévalu comme en Espagne et en Portugal, il a protesté contre la violation des droits de l'Église et de la conscience. A l'égard de ces pouvoirs qui édifient d'une main pour détruire de l'autre, qui posent le principe du rationalisme et repoussent ses conséquences, également absolus dans les deux cas, le Saint-Siège, tout en voyant avec une amère douleur une si funeste contradiction, a suivi le précepte chrétien, de respecter les puissances établies, même lorsqu'elles sont infidèles à Dieu. C'est ainsi qu'après les malheureux événements de la dernière guerre de Pologne, le souverain pontife écrivit aux évêques de cette illustre chrétienté pour les exhorter à la paix et à la soumission aux décrets de la Providence.

La perte d'une nationalité est sans doute un des malheurs de la race humaine qui appelle le plus la sympathie. Il y a dans la patrie quelque chose de si sacré, que quand nous arrivons en lisant l'histoire à l'un de ces moments où Dieu, par un jugement impénétrable, retire la vie à une nation, nous sommes saisis pour cette patrie défaillante, déjà disparue dans le lointain des âges, d'un amour qui voudrait la ressusciter comme si c'était la nôtre. Nous désirons com-

battre avec ses défenseurs malheureux , nous envions le sort qui les coucha par terre, et cette gloire mélancolique que les peuples finis laissent sur leur tombe à leurs héros derniers. Les siècles ont passé; l'herbe a crû sur l'humble tertre de Philopœmen et d'Arminius ; jamais la ligue Achéenne et les tribus de la Germanie ne s'éveilleront autour pour y pleurer encore une fois : mais Dieu , qui est grand dans sa justice , l'est aussi dans sa miséricorde, et il a fait du cœur de l'homme une immortelle patrie à tous ceux qui ont perdu la leur en demeurant par leur courage dignes d'en avoir une. C'est donc un spectacle à arroser de larmes que la fin d'un grand peuple ; les vainqueurs mêmes n'y sont pas insensibles : Scipion pleura en voyant tomber Carthage enflammée, et comme on s'en étonnait, il répondit : Je songe au jour de Rome ! La religion , tout habituée qu'elle est à voir mourir les nations comme les hommes, a aussi de secrets et tendres pleurs pour ces immenses infortunes qui attestent la caducité de tout ; mais elle y voit de plus le mystère réparateur de la croix appliqué tout sanglant aux peuples pour leur salut , et soit que Dieu les ait condamnés pour jamais, soit qu'il les appelle un jour à revivre, elle doit leur adresser les paroles de la résignation chrétienne , seule consolation de la créature quand elle ne peut plus rien. Tel a été l'esprit du bref adressé par le souverain pontife aux évêques polonais, et à supposer même, ce que je ne crois pas, que, dans l'espérance d'apaiser un prince irrité contre une portion de son troupeau , le pasteur eût excédé par les

expressions, je ne me persuaderai jamais que Priam fit une action indigne de la majesté d'un roi et des entrailles d'un père quand il prit la main d'Achille en lui adressant ces sublimes paroles : Juge de la grandeur de mon malheur, puisque je baise la main qui a tué mon fils !

La Russie est une puissante nation. Elle touche au centre de l'Europe et de l'Asie, à la Chine et à l'Amérique, par un territoire dont la grandeur effraie bien moins l'imagination que sa disposition providentielle ne ravit l'entendement. La Russie appartient à la religion grecque par accident, et pas le moins du monde par ses nécessités politiques, ni par son esprit, qui n'a rien de commun avec la subtilité schismatique des anciens Grecs. Il est même impossible qu'elle accomplisse ses destinées, si elle ne retourne un peu plus tôt ou un peu plus tard à l'unité. En effet, considérée en elle-même, la Russie est un amas de nations qui ont besoin de se fondre entre elles, et qui demandent un lien d'autant plus fort, qu'elles sont dispersées sur un territoire presque sans bornes. Qui sera ce lien, sinon des idées communes enracinées dans l'intelligence? et qui peut donner des idées communes aux hommes, sinon la religion? Mais la religion ne le peut elle-même que par l'unité de la doctrine et du sacerdoce : rendez-la protestante, elle devient pire que le rationalisme en quelque sorte, parce qu'elle donne à la division des esprits une sanction divine. Le schisme grec est sans doute moins dangereux que le protestantisme. Toutefois, ceux qui ont lu le comte de Maistre ou qui ont

consulté d'autres renseignements, savent à quel point la puissance doctrinale est nulle en Russie, et combien facilement ce vaste empire sera dévoré par les sectes et par l'indifférence religieuse, à mesure que la civilisation européenne y pénétrera. En un mot, deux choses sont nécessaires à la vie de tous les êtres, un corps organisé, et un esprit qui coule au dedans. Le corps de la Russie est d'un géant : son esprit est d'un tout jeune homme qui a appris dans les cours étrangères les meilleurs usages, qui parle plusieurs langues avec facilité, qui est poli, qui sait se battre, qui estime les lettres et les arts, sans pouvoir les produire, à qui rien ne manque que la profondeur et la création, parce que si on l'a trempé en naissant dans les eaux de la Néva, on lui a refusé le baptême d'où sont sorties toutes les nations fécondes de la chrétienté.

Cette disproportion entre le corps et l'esprit de la Russie devient plus frappante encore si l'on songe à ses desseins. Que portera-t-elle à l'Orient pour le constituer, pour le tirer de ses ruines, ce qui est plus difficile encore ? Elle lui portera un clergé appauvri jusqu'aux os par sa séparation de l'unité. A ces malheureux pays que la malédiction divine n'a pas cessé de poursuivre un seul jour depuis qu'ils ont déchiré Jésus-Christ dans de misérables disputes, la Russie présentera le fruit même de leur crime pour les sauver. Elle apportera le schisme au schisme, la mort à la mort ; elle leur dira : Voici la coupe où vous avez péri, asseyons-nous à la même table, buvons et vivons. Je comprends bien l'avantage apparent d'une erreur

commune, quand cette erreur jeune encore n'a pas produit tous ses résultats, et que le premier feu qu'elle tire de sa nouveauté subsiste : mais quand le cadavre est tout fait, que peut-on lui donner, et que peut-on en recevoir ? Le besoin de la Russie, au point où elle est parvenue, est d'être catholique, et elle le sera dès que ses souverains la laisseront faire. Or il est difficile que ce qui est dans la nature des choses ne s'accomplisse pas, et que la Providence refuse à un empire dont elle a si merveilleusement posé les bornes, le grand homme que Pierre I<sup>er</sup> ne pouvait pas être au temps où il naquit, l'homme de l'esprit comme Pierre le fut du corps.

Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, mon cher ami, pour vous faire sentir combien est complexe et difficile la situation du Saint-Siège. Aux obstacles qui le pressent de toutes parts, à tous les efforts qui sont tentés pour l'entraîner malgré lui dans le chaos européen, il opposera, comme toujours, le temps, la patience et la force indestructible de l'unité. C'est par l'ascendant de l'unité que tôt ou tard l'Église catholique ramènera les nations au bercail. Après des déchirements dont nul ne saurait dire la violence et la durée, quand les poètes auront succédé aux poètes, les prophètes aux prophètes, l'orgueil à l'orgueil, et quand l'impuissance de la matière pour gouverner l'homme sera constatée aussi bien que l'impuissance de l'homme lui-même, alors peut-être les pasteurs des peuples, levant vers le ciel leur pensée haletante, commenceront à croire que la société est une œuvre

divine. Ils regarderont dans l'antiquité oubliée pour voir si jamais il fut un peuple créé par la seule nature et régi par la seule raison ; ou bien si toujours le peuple naquit de l'autel, la raison de la foi, la nature de Dieu. Une fois la question comprise, une fois qu'il sera reconnu que la société n'est pas possible avec le rationalisme, et qu'elle ne l'est qu'avec le catholicisme, seule religion véritable parce que seule elle a l'unité de temps par son histoire, l'unité de lieu par son ministère, l'unité de doctrine par ses symboles immuables, l'unité en soi par la papauté ; une fois ce pas fait, il s'agira de savoir pourquoi le catholicisme aura subi pendant plusieurs siècles une diminution de son influence naturelle et légitime, afin d'en conclure la manière de la reconquérir. Si les souverains, éclairés par le malheur, daignent y réfléchir, ils s'avoueront peut-être que ça été leur faute en grande partie, et que ce sont eux qui ont fait l'Europe ce qu'elle est. A quoi servirait-il de se dissimuler les causes, quand l'heure sera venue d'y porter remède ? Je parle de l'avenir, et non du présent ; plus de liberté m'est permise. Je crois donc que les souverains auront à respecter plus consciencieusement l'autorité spirituelle, à accepter plus efficacement le principe qu'elle ne leur appartient pas, et qu'elle ne saurait leur appartenir. Dieu leur a donné la guerre, la paix, la justice, l'administration des intérêts temporels ; il a couvert leurs fronts de la majesté de la puissance armée ; il les a faits son glaive pour frapper le crime et pour protéger le faible ; il veut que nous les honorions même quand ils ne

servent pas le Maître qui leur a communiqué la vie et l'empire : mais, tout grands qu'ils sont, la vérité ne plie pas sous leurs ordres, et leurs lèvres n'en sont pas plus l'organe que celles de l'enfant et du pauvre. La vérité et la grâce divine ont été répandues sur les hommes par un autre canal qu'il a plu à Dieu de choisir, et qui remonte de race en race, de sacerdoce en sacerdoce, jusqu'au premier autel où l'homme époux, père, patriarche, pontife, offrit à son Créateur l'hommage incompréhensible alors d'une victime. Là, par la force de la tradition, et non par la force de l'épée, réside le premier pouvoir du monde, le pouvoir spirituel. Qui veut l'obtenir le peut, pâtre ou roi. Qu'il quitte son père et sa mère, qu'il s'associe par la chasteté à la souche virginale, d'où coule, avec l'ordination des anciens, la sève qui transforme la créature; qu'il aille, dans la sévérité de la retraite, adoucir son cœur toujours trop fier, sa parole trop âpre pour la vérité, ses mains trop rudes pour toucher le malheur; qu'il couvre son corps de la pénitence contre les illusions du monde; qu'il sache prier, pleurer, se haïr à force d'amour, être pauvre, inconnu, moqué, plus fort que le diamant contre la puissance orgueilleuse ou corruptrice, et plus faible qu'une mère contre quiconque souffre et demande : c'est à ce prix que s'obtient le pouvoir spirituel, à ce prix qu'on règne sur les âmes, et ce magnifique empire n'a de limites que la vertu.

Que serait l'homme si son intelligence pouvait concevoir que la vérité naquit de la force? Aussi les princes qui convoitent l'autorité spirituelle n'ont-ils jamais osé

la prendre sur l'autel de leurs mains ; ils savent bien qu'il y a là une absurdité plus grande encore que le sacrilège. Incapables qu'ils sont d'être directement reconnus comme la source et les régulateurs de la religion, ils cherchent à s'en rendre maîtres par l'intermédiaire de quelque corps sacerdotal asservi à leurs volontés ; et là, pontifes sans mission, usurpateurs de la vérité même, ils en mesurent aux peuples la quantité qu'ils estiment suffisante pour être un frein à la révolte ; ils font du sang de Jésus-Christ un instrument de servitude morale et de conceptions politiques, jusqu'au jour où ils sont avertis par de terribles catastrophes que le plus grand crime de la souveraineté contre elle-même et contre la société est l'attouchement profanateur de la religion. Tous les gouvernements, il est vrai, ne poussent pas aussi loin, il s'en faut, l'envahissement de l'autorité spirituelle ; ils ne sont pas tous protestants ou grecs ; mais quelle est la cour de l'Europe, même la plus catholique, qui depuis quatre cents ans n'ait pas affaibli par ses entreprises l'établissement divin du christianisme tel que Dieu l'a fait, et n'ait cherché plus ou moins à se l'assujettir ? L'histoire en serait longue, et tout le monde la connaît. Qu'y a-t-on gagné ? Il n'existait autrefois que deux puissances régulièrement coordonnées, le sacerdoce et l'empire : aujourd'hui, trois puissances gouvernent les affaires humaines : la puissance spirituelle catholique, la puissance spirituelle rationaliste, et le pouvoir temporel. Les souverains doivent avoir appris, par une expérience de cinquante années, si cette nouvelle distribution de la

force morale a mieux cimenté leurs trônes, et mieux servi que l'Église à la félicité des nations. Quel est l'écolier qui ne s'attaque, s'il lui plaît, à la majesté des rois, et qui ne leur crie fièrement du bout de sa plume : Qui êtes-vous, et d'où venez-vous ? N'êtes-vous pas une poussière sortie du peuple pour retourner au peuple ? Et enfin, sans en dire davantage, l'état du monde parle assez.

Lorsque le temps aura donc fait justice des malheureuses théories qui, en asservissant l'Église catholique, lui ont enlevé une grande partie de son action sociale, il sera facile de savoir quel remède y porter ; on connaîtra que l'art de gouverner les hommes ne consiste pas à lâcher sur eux la liberté du mal, en mettant le bien sous fidèle et sûre garde. On délivrera le bien ; on dira aux hommes fatigués d'ennuis séculaires : Vous voulez vous dévouer à Dieu ? dévouez-vous. Vous voulez vous retirer de ce monde trop plein où les intelligences surabondent ? retirez-vous. Vous voulez consacrer votre fortune au soulagement de vos frères souffrants ? consacrez-la. Vous voulez donner votre vie à enseigner le pauvre et le petit ? enseignez-les. Vous portez un nom chargé de trois siècles de haines, parce que vos vertus apparurent tard dans un monde qui n'en était plus digne, et vous n'êtes pas rebutés de le porter encore ? portez-le. Vous tous qui voulez le bien sous quelque forme que ce soit, qui livrez la guerre à l'orgueil et aux sens révoltés, venez, et faites. Nous nous sommes usés à combiner des formes sociales, et la vie n'est jamais descendue de nos creusets brisés. Qui a la vie la donne,

qui a l'amour le répande, qui a le secret le dise à tous ! Alors commenceront des temps nouveaux avec une nouvelle effusion de richesses ; et la richesse ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni les vaisseaux qui rapportent des extrémités de la terre des choses précieuses, ni la vapeur et les chemins de fer, ou tout ce que le génie de l'homme peut arracher des entrailles de la nature : la richesse, il n'y en a qu'une, et c'est l'amour. De Dieu à l'homme, de la terre au ciel, l'amour seul unit et remplit tout ; il est le commencement, le milieu et la fin des choses. Qui aime sait, qui aime vit, qui aime se dévoue, qui aime est content, et une goutte d'amour, mise dans la balance avec tout l'univers, l'emporterait comme la tempête ferait un brin de paille. Notre folie a été de substituer les lois aux mœurs, l'organe au sang, le mécanisme à la spontanéité des mouvements : il le fallait bien, puisqu'on voulait se séparer de l'Église catholique, qui est ici-bas la seule source de l'amour pur et désintéressé. Tous nos autres amours sont plus ou moins personnels, et par conséquent plus ou moins viciés. Seule, fille du sacrifice accompli sur le Calvaire par une charité ineffable, l'Église catholique a la tradition d'un amour qui *n'est pas né du sang, ni de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu lui-même*. C'est avec cet élément qu'elle a changé le monde en changeant notre cœur. C'est cet élément qui diminue dans le monde appauvri, et toute la science humaine ne parviendra pas à en recréer le peu qui serait nécessaire pour étancher la soif d'une seule âme dans un seul moment d'ennui.

Que l'Église catholique soit donc tranquille sur ses destinées comme le soleil l'est sur sa lumière au profond du ciel ; elle possède un bien nécessaire aux hommes, et nul d'entre eux ne peut l'obtenir qu'en le lui demandant. Ils ne se sont éloignés d'elle qu'en éprouvant aussitôt la défaillance d'un astre qui s'écarterait du centre d'attraction par où il est soutenu dans son orbite. Plus la charité se refroidira dans le monde, plus l'Église y tiendra de place par son absence même, jusqu'au jour où la misère morale étant à son comble, Isaïe criera de nouveau à Jérusalem désolée : *Lève autour tes yeux, et vois : tous ceux-ci se sont rassemblés, ils sont venus à toi. C'est moi qui vis, dit le Seigneur, et je te donnerai encore ceux-là comme un ornement, et je t'en environnerai comme une épouse, parce que ton désert et tes solitudes et la terre de tes ruines seront maintenant trop étroites pour tes habitants, et que je mettrai en fuite ceux qui t'envahissaient. Les fils mêmes de ta stérilité te diront aux oreilles : Ce lieu m'est étroit, fais-moi de l'espace, que j'y habite. Et toi, tu diras dans ton cœur : Qui m'a engendré ceux-ci ? J'étais stérile et n'enfantais pas, émigrée et captive, et qui donc m'a amené ceux-ci ? J'étais abandonnée et seule, et ceux-ci où étaient-ils donc ? Voici ce que dit le Seigneur : J'étendrai ma main sur les nations, et j'élèverai mon signe au milieu des peuples, et ils t'apporteront tes fils dans ton sein et tes filles sur leurs épaules ; et les rois seront tes nourriciers, et les reines tes nourrices ; ils t'adoreront, le visage penché à terre, et ils bai-*

*seront la poussière de tes pieds ; et tu sauras que je suis le Seigneur, à l'occasion duquel nul de ceux qui l'attendent ne sera confondu (1).*

Ni vous ni moi, mon cher ami, nous ne verrons ces merveilles réservées, s'il plaît à Dieu, à l'amour humilié et méconnu. Nous verrons, au contraire, de tristes spectacles : le bien quelquefois victorieux du mal par la nécessité, et le mal reprenant son empire, parce que le bien ne se sera pas connu lui-même dans sa victoire. Trop d'éléments disparates sont mêlés et broyés ensemble : un siècle ne sera pas de trop pour la rude besogne de les séparer, et nous mourrons avant le repos ; mais ce n'est pas de quoi nous devons nous plaindre.

Je me promenais, il y a peu de jours, dans la campagne de Rome, proche des catacombes de Saint-Laurent ; je me dirigeai vers un cimetière nouveau qu'on a creusé dans ce vieux cimetière, et je fus frappé, à la porte, par une inscription : *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé !* J'entrai en la méditant ; car que voulait-elle dire ? Il ne me fut pas difficile de le comprendre : Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé de bien faire, parce que ses mains ne peuvent plus donner, ni ses pieds aller au-devant du malheur, parce que ses entrailles ne sont plus émues par la plainte, et que son esprit, envolé loin des disputes des hommes, ne leur oppose plus l'acte d'une foi humble et patiente. Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé, tandis que

(1) Isaïe, chap. 49.

celui qui le nourrissait sur la terre de la doctrine et du pain de la vie, son Seigneur et son Maître, est encore sujet aux contradictions. Pleure sur le mort, parce que le temps de la vertu est fini pour lui, parce qu'il n'ajoutera plus à sa couronne. Pleure sur le mort, parce qu'il ne peut plus mourir pour Dieu. Je roulai longtemps dans mon âme ces pensées, qui étaient encore entretenues par le voisinage des martyrs et par cette douce basilique élevée dans la campagne au diacre saint Laurent. Je regardai les vieux murs de Rome qui étaient devant moi, se tenant debout autour du Siège Apostolique comme ils se tenaient autour des Césars, et je regagnai lentement ma demeure solitaire, heureux de me sentir un moment loin de mon siècle, mais sans désirer d'être né dans un siècle plus tranquille, ayant entendu près de la tombe des saints et des martyrs cet avertissement sublime : *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé !*

---

# NOTICE FUNÈBRE

SUR

MARC-RENÉ COMTE DE MONTALEMBERT



# NOTICE FUNÈBRE

SUR

MARC-RENÉ COMTE DE MONTALEMBERT

---

La foule des hommes de ce temps se partage en deux classes, les esclaves du pouvoir et ceux de la popularité. Les uns ont dit à la couronne : N'êtes-vous pas Dieu ? Les autres ont dit au peuple : C'est toi qui es le maître. Et quand les adorateurs de ce double symbole de la servitude se retirent des affaires publiques par ordre de la mort, ils s'en vont avec un peu de bruit que fait sur leur cercueil la faveur populaire ou celle des cours. Mais s'il est par hasard un citoyen qui ait été indépendant des partis dans sa carrière politique, celui-là meurt sans éloge après avoir vécu sans honte, et ses restes s'en vont en silence attendre la seule justice qui ne manque jamais. Tel fut un homme dont les catholiques ne pourraient sans ingratitude abandonner la mémoire, puisqu'il a le premier défendu leur cause à la tribune, en la mêlant à celle de la liberté. Les catholiques doivent trop

à deux générations de cette race, pour ne pas désirer connaître le chevalier chrétien qui vint tout à coup, après que le trône se fut séparé d'eux, prêter une voix courageuse à leurs droits, et qui voulait plus que jamais leur consacrer sa vie lorsque Dieu le rappela. J'acquitterai, si je peux, la dette des catholiques.

Marc-René-Anne-Marie, comte de Montalembert, pair de France, colonel d'infanterie, né à Paris en 1777, était issu d'une ancienne et illustre maison du Poitou. C'était d'un de ses ancêtres, célèbre par l'héroïque défense de Landrecy et de Théroüanne, que François I<sup>er</sup> disait : « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne qui combattons en lice contre tous allants et venants de la France, moi, Sansac, Montalembert et de la Chataigneraye. » L'éclat de cette maison s'éteignit à l'avènement des Bourbons au trône, lorsque la noblesse achevant de perdre la place qu'elle avait occupée dans la monarchie, se divisa en deux parts, l'une qui vint chercher à la cour l'illustration de la faveur, l'autre qui préféra vivre obscure dans les provinces, et y conserver, par l'indépendance des mœurs privées, une image des temps passés. La famille de Montalembert fut de celles qui aimèrent mieux confier l'honneur de leur nom au toit paternel qu'aux antichambres des rois, étant plus propre, comme on l'avait dit d'André de Montalembert, nommé premier gentilhomme de la chambre par François I<sup>er</sup>, à *donner une camisade à l'ennemi qu'une chemise au roi*.

Sous Louis XIV cependant, les Montalembert eurent une occasion d'élever leur fortune aussi haut que leur

nom. Madame de Maintenon avait eu pour aïeule Louise de Montalembert, fille de Jean de Montalembert, tué à la bataille de Coutras, en 1587. On sait que Madame de Maintenon désirait ardemment introduire à la cour quelqu'un de sa famille qui pût l'honorer plus que ne le faisait son frère le marquis d'Aubigné. Elle songea à la maison de Montalembert, et offrit à celui qui en était alors le chef de venir à Versailles, où elle se chargeait de sa fortune. L'offre ne fut pas acceptée, et ce sang généreux continua de couler pour le pays dans des grades obscurs. Il reprit de lui-même son éclat par les services militaires et diplomatiques que le marquis de Montalembert, oncle de celui que nous regrettons, rendit à la France pendant la guerre de sept ans, et par l'invention du nouveau système de la *fortification perpendiculaire*. Il était, en 1802, année de sa mort, le doyen de l'Académie des sciences et des généraux français.

La famille de Montalembert n'avait quitté que très-tard le sol de la France, à l'époque de la révolution; elle ne consentit à ce funeste adieu qu'en 1792. Le jeune René, dont nous esquissons la vie, avait alors quinze ans. Il suivit sa famille, sans savoir ce qu'on perd en s'éloignant de la patrie, si injuste qu'elle soit, et combien sont longs les chemins qui y ramènent, surtout quand on la fuit à un âge où le cœur ne discerne pas bien encore ce que c'est qu'un ciel étranger. Il devait en voir beaucoup avant de se reposer sous celui de la France. Des arrêts de mort lui fermèrent le retour pendant plusieurs années, et, lorsque la gloire im-

périale rouvrit les portes de la France, il ne voulut point passer par ces fourches caudines de l'exil. Son départ avait été innocent ; mais , puisque le sort de sa famille en avait fait un banni, il était bien de ne pas accepter de miséricorde, et de prendre au mot la fortune de ses pères. Il faut savoir, dans le monde, et surtout dans les temps de révolution, ramasser le gant qui tombe à nos pieds, il n'en est pas qui ne puisse être relevé avec honneur. Si vous êtes banni, soyez banni, et que Dieu vous garde !

René de Montalembert commença par être capitaine dans la légion d'émigrés que commandait son père, dont elle portait le nom. Elle fut licenciée en 1799. Il obtint alors du service dans l'armée anglaise, où les connaissances militaires qu'il avait acquises sous le général français Jarry le firent promptement distinguer. Attaché à l'état-major de son régiment, il fut envoyé avec lui en Égypte, et plus tard aux grandes Indes, en 1804. Là du moins il ne trouva pas la gloire de son pays écrite sur le sable et sur des pyramides, pour lui rappeler à tout moment quelle patrie il avait perdue. Après quatre années de séjour dans les Indes, il revint en Europe. Il fut employé dans l'état-major du duc de Wellington, pendant les campagnes de 1808 et de 1809, en Portugal et en Espagne. Il prit part aussi à l'expédition de Walcheren, comme chef d'état-major d'une division.

Vingt-deux ans s'étaient écoulés dans ces fortunes diverses, mais où l'exil se retrouvait toujours, lorsque M. de Montalembert alla, de la part du prince régent,

annoncer, dans Hartwell, à Louis XVIII son rétablissement sur le trône de France. C'était finir heureusement une longue émigration, que de recouvrer en un même jour une patrie, et de porter une couronne à l'ancienne famille de ses rois. M. de Montalembert, revenu en France après vingt-deux ans de séjour chez des nations étrangères, se trouva aussi à l'aise dans l'air de son pays que s'il l'eût toujours respiré. Il y entra sans haine, sans y retrouver le moindre débris du patrimoine de ses aïeux, et, quoiqu'il semblât que son zèle naturel fût d'y combattre la liberté, il ne sortit jamais de sa bouche, dès qu'il put l'ouvrir à la tribune, une parole dont la liberté eût à se plaindre, et qui ne fût celle d'un homme initié par l'expérience et par un cœur droit dans une science où les victimes des révolutions profitent rarement. Sa carrière se ressentit de cette indépendance qui alla croissant jusqu'à la fin, et qu'on ne devait pas attendre d'un émigré si opiniâtre, d'un soldat qui s'était trouvé dans des rangs ennemis de la France. Mais il était de ce sang qui n'avait pu supporter le joug des cours, et, avec la même franchise qu'il avait mené la vie d'un proscrit qui ne connaît plus que Dieu et son épée, il accepta de toute son âme les devoirs d'un citoyen, dès qu'il en eut repris les droits. Louis XVIII lui donna le grade de colonel dans l'armée française, la croix de Saint-Louis, celle d'officier de la Légion d'honneur, et le nomma second secrétaire d'ambassade à Londres. A l'époque des Cent-Jours, il fut envoyé deux fois à Bordeaux, la première pour veiller au départ de Madame la duchesse d'Angoulême; la seconde fois, avec trois frères

gates et plusieurs transports, pour aider à soumettre les restes du parti de Napoléon dans le Midi. C'étaient de nouveaux liens envers une famille destinée à mettre encore à l'épreuve de l'infortune ses serviteurs. M. de Montalembert retourna à Londres en qualité de premier secrétaire d'ambassade. Louis XVIII, qui connaissait son attachement et qui aimait ses opinions constitutionnelles, le fit, au mois de juillet 1816, son ministre plénipotentiaire près la cour de Stuttgart, et l'éleva, le 5 mars 1819, à la dignité de pair de France. Nous allons le voir dans cette carrière de la pairie, où il a siégé douze ans au milieu des vicissitudes de l'opinion, sans cesser un seul jour d'honorer les siennes, quoiqu'il soit difficile, en de si grands changements, de rester toujours supérieur à la séduction de tout ce qui se passe autour de nous.

Le début de M. de Montalembert à la Chambre fut aussi noble qu'heureux. C'était en 1820. Il avait été nommé ministre plénipotentiaire près la cour de Danemark, et se disposait à partir pour Copenhague. Des lois d'exception gouvernaient alors la France, à cause du meurtre récent de l'infortuné duc de Berri, triste épitaphe qu'on avait gravée là sur sa tombe pour y être un signe de salut, comme si la société se sauvait par un prétendu bannissement de six mois imposé au mal. On pensait ainsi dans ce temps-là. M. de Montalembert ne partageait pas ces pensées frivoles, et étant monté à la tribune pour défendre les prérogatives de la pairie à l'égard de la contrainte par corps, il termina ainsi son discours : « Dans peu de jours je quitterai la France,

peut-être pour plusieurs années. Qu'il me soit permis, avant de descendre de cette tribune, de former un vœu, celui de retrouver à mon retour la patrie intacte dans sa dignité comme dans son honneur, et la France, délivrée des lois d'exception, jouissant enfin de la plénitude de ses libertés constitutionnelles (1). » Après ce vœu, M. de Montalembert descendit de la tribune, où il avait paru pour la première fois; mais il ne quitta point la France. Rayé de la liste des ambassadeurs par le ministère de MM. de Richelieu et Pasquier, il demeura six années sans emploi : ce sont ces six années qui forment la première partie de sa carrière législative.

Nous remarquons principalement les discours qu'il prononça, dans cet intervalle, sur les questions de la guerre d'Espagne, de la septennalité, de l'indemnité et des substitutions.

Il considéra la guerre d'Espagne comme nécessaire pour rétablir la prépondérance de la monarchie française, en ralliant autour de la victoire tous nos vieux soldats, et nous créant sur le Rhin, pour la sécurité des Pyrénées, une force capable d'arrêter l'ambition du Nord. « Qui vous assure, s'écriait-il, que le successeur d'Alexandre héritera de sa modération comme de sa puissance, de ses vues pacifiques comme de son empire? Qui vous dit que son génie, au contraire, ses goûts, ses inclinations, ne le pousseront pas vers les conquêtes? Qui vous dit surtout que ces huit cent mille

(1) Séance de la Chambre des pairs, du 10 juillet 1820.

soldats dont nous a parlé M. le ministre des affaires étrangères, cessant d'être comprimés par une main également ferme et prudente, ne demanderont pas à grands cris et du soleil et des mers, bienfaits que la nature a refusés à leurs vastes solitudes, et sans lesquels il n'est pas de jouissance pour une nation civilisée? Qui pourra alors s'opposer à ce torrent dévastateur? Sera-ce l'Autriche? la Prusse? la Confédération germanique? Vain espoir! Prenez la carte de l'Europe: *Voyez le bastion menaçant que forme la Pologne.* Les Russes, dans leur première attaque, couperont l'Allemagne par le centre, et ils s'établiront sur le Rhin avant la fin de la première campagne. Qui pourra donc les arrêter (1)? » Ce devait être ce *bastion menaçant de la Pologne* qui effrayait M. de Montalembert. Il est devenu, en effet, le bastion de l'Europe contre la Russie, et si la Providence ne l'eût jeté tout à coup entre le successeur d'Alexandre et le successeur de Charles X, entre la barbarie et la liberté, ce n'est pas sur le Rhin que la Russie eût rencontré sa perte, malgré la voix éloquente qui nous invitait naguère à *prendre un baptême de gloire dans le fleuve qui baigne la forteresse de Mayence* (2). Le point de vue de politique générale où s'était placé le noble comte pour envisager la guerre d'Espagne, fut trouvé froid par l'esprit de parti, quoiqu'il se fût plaint que le ministère n'eût pas levé une armée assez formidable pour

(1) Séance de la Chambre des pairs, du 18 mars 1823.

(2) Discours de M. de Montalembert, le 29 mars 1831.

l'accomplissement de ses projets, et qu'il eût dit : « Puisque nous avons passé les Pyrénées, il faut pouvoir aller jusqu'aux colonnes d'Hercule; quand la France tire l'épée, elle doit la tirer tout entière (1). » Ce mot peint le caractère du noble comte; il ne fut jamais à demi ce qu'il était, ni gentilhomme, ni émigré, ni pair de France, et quand le sentiment de la foi, qu'il n'avait perdu en aucun temps, se fût réchauffé une fois dans son cœur par le spectacle de la religion abandonnée des rois, et par de douces sympathies de famille, il devint si fervent catholique, qu'on l'eût pris pour un de ses ancêtres ressuscité d'un tombeau des croisades.

Il vota pour le renouvellement septennal de la Chambre des députés, parce qu'il était persuadé, d'une part, que les trois pouvoirs avaient le droit de changer un article de la Charte, et qu'il croyait, d'une autre part, la septennalité nécessaire pour investir la seconde Chambre législative d'une autorité plus stable, moins sujette aux variations produites par les intrigues électorales? Et veut-on savoir ce qu'il entendait par les intrigues électorales? Qu'on écoute ce fier langage tenu en 1824, au temps de la toute-puissance de M. de Villèle : « Je veux parler des manœuvres odieuses pratiquées par des agents subalternes du pouvoir; manœuvres dont tout le monde a connaissance, et dont l'opinion a déjà fait justice. Encore deux ou trois élections influencées d'une pareille manière, et les fonctionnaires publics

(1) Séance de la Chambre des pairs, du 30 avril 1823.

tombent dans la dégradation, et le gouvernement représentatif devient une véritable dérision. Ah ! dans ces jours de dépendance universelle, et de tendance générale vers la servilité, dans ces jours où l'égoïsme, la vanité, le besoin de jouissances nous portent sans cesse à sacrifier les droits les plus nobles, et à déshériter notre postérité des biens les plus précieux, car en peut-il exister de plus inappréciables que les droits politiques ? éloignons, Messieurs, éloignons les époques de nos élections ; donnons-nous le temps de former quelque indépendance héréditaire dans les idées comme dans les fortunes de nos familles. Laissons passer cette soif de distinctions éphémères, cette manie de cordons de toutes les couleurs et de tous les pays : triste héritage du dernier gouvernement (1) ! » Je ne sais si je me trompe, mais ce vote me paraît plus honorable que s'il eût été plus conforme à la Charte. Il y avait là une triple indépendance, l'indépendance de la popularité, du pouvoir et des idées. Ajoutons que M. de Montalembert voulait abaisser de dix ans l'âge des éligibles, et qu'il regardait cette mesure comme essentiellement liée à celle de la septennalité (2).

M. de Montalembert vota encore en faveur de la loi tendant à indemniser les anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et vendus au profit de l'État pendant la révolution. Il la jugea propre à éteindre les haines, et à faire disparaître la distinction fâcheuse que l'opi-

(1) Séance de la Chambre des pairs, du 4 mai 1824.

2) Discours de M. de Montalembert, du 30 mars 1826.

nion s'obstinait à maintenir entre les propriétés patrimoniales et nationales. Il y était d'ailleurs personnellement désintéressé. Si un amendement qu'il proposa eût été admis, les héritiers du sang eussent seuls joui du bénéfice de l'indemnité, et les lois imprescriptibles du droit naturel eussent triomphé des règles étroites du droit civil.

Mais, parmi les projets de loi que soutint le noble pair, il n'en est aucun qui ne fut accueilli avec plus de marques d'impopularité que le projet sur le droit de primogéniture et les substitutions, et il n'en est aucun sur lequel il ait développé des vues plus générales, plus élevées, avec une mesure aussi supérieure à l'esprit de parti, qu'il obligea de respecter sa parole, tant elle eut l'accent de la conscience, et semblait inspirée par la liberté. Il établit que nos lois sur les successions n'étaient compatibles qu'avec le régime républicain et le régime absolu, et que la monarchie constitutionnelle périrait si elle n'était appuyée sur le droit de primogéniture uni au droit limité des substitutions. « Je ne vois, disait-il, et ne puis voir dans le morcellement illimité du sol, et dans ses désastreuses conséquences, que des éléments de servilité ou d'anarchie, de despotisme ou de républicanisme ; et certes, Messieurs, ce ne sera point avec de tels éléments que nous pourrons nous flatter de transmettre à nos enfants les nobles et précieuses institutions que nous devons au plus sage des rois. Nous tomberons dans la servitude ou dans le chaos révolutionnaire ; la chute est inévitable. Chose incompréhensible ! Nous voulons des libertés, des institutions,

des garanties, des limites au pouvoir ministériel, et nous conservons bien soigneusement une législation qui établit parmi nous une quantité de petits propriétaires, bien indigents, bien exclusivement occupés de leurs nécessités domestiques. Nous voulons être forts contre l'arbitraire, et nous chérissons cette désespérante subdivision du sol qui, pour me servir de la pensée d'un orateur de l'autre chambre (M. Royer-Collard), *relègue tristement chacun de nous au fond de sa faiblesse individuelle*. Ignorons-nous donc qu'un peuple courbé sous les exigences du morcellement illimité, disséminé, éparpillé sur des morceaux de terre, n'est et ne peut être que la propriété des agents du fisc et des fonctionnaires salariés? Si ce peuple a des droits, s'il a des institutions, ce sont des simulacres; car il ne peut ni exercer les uns ni conserver les autres. Remarquez, Messieurs, une étrange et bizarre inconséquence. De toutes parts, on entend les partisans du partage à l'infini de la propriété foncière, s'élever en même temps contre la centralisation; demander, comme l'a fait un noble pair (M. le comte Molé), l'organisation des communes, une loi municipale. Mais un moment de réflexion ne devrait-il pas suffire pour leur démontrer que la centralisation, ce fléau du gouvernement représentatif, est la conséquence inévitable du morcellement de la propriété foncière, de la disparition du patrimoine des familles? Dans un pays où on ne trouve que des individus sans consistance politique, des fortunes temporaires, accidentelles, des existences éphémères et sans influence locale: je le demande, dans un

tel pays, comment espérer d'autre chose qu'un système de centralisation et de bureaucratie (1). » Nous aimons mieux citer ces paroles que de les traduire ; elles initient le lecteur dans le secret d'une vie politique qui a été trop promptement terminée, mais qui, en laissant des regrets, n'a laissé le souvenir d'aucune contradiction. Il est facile de voir où le noble comte a puisé les élans vigoureux et les principes indépendants qui l'ont recommandé à l'attention publique pendant le cours de la dernière session, lorsque la publicité des séances de la Chambre des pairs, qu'il avait toujours réclamée, permit au pays d'entendre sa voix.

Un amour si persévérant de la liberté, un langage si ferme et sincère, ne plurent pas au pouvoir. M. de Montalembert s'aperçut souvent qu'on ne se souvenait plus de ses services ni de son long exil, et il laissa un jour échapper cette douleur de son âme, avec l'accent d'une résignation touchante : « Émigré, rentré en France à l'époque de la Restauration, ayant perdu père et mère dans l'exil, il me semblait pouvoir espérer que mes opinions politiques seraient à l'abri de fausses interprétations ; l'expérience m'a démontré le contraire. Nous vivons dans un temps où les antécédents comptent pour peu de chose. Ce que les passions demandent avant tout, et elles ont encore un grand empire parmi nous, c'est une abnégation complète de son indépendance, une soumission aveugle aux idées dominantes du moment, *dussent-elles nous précipiter dans l'a-*

1) Séance de la Chambre des pairs, du 30 mars 1826.

*bime* (1). » Hélas ! l'abîme s'est ouvert. Celui qui avait annoncé à Louis XVIII son rétablissement sur le trône de ses aïeux a vu tomber ce trône antique encore une fois, et, descendu bientôt lui-même au lieu où tous les exilés se retrouvent, il n'a point porté d'heureuses nouvelles à la famille de saint Louis.

Soit que ces plaintes eussent été entendues, ou que le pouvoir de M. de Villèle penchât vers sa chute, en 1826 le comte de Montalembert entra dans la carrière diplomatique par sa nomination au poste de ministre plénipotentiaire à Stockholm. Il s'y rendit en 1827. Un cruel malheur le ramena sur la terre de France, au mois d'octobre 1829; il n'y revit plus sa fille. Il lui avait donné, sous le ciel du nord, un baiser que son front ne devait plus recevoir, quoique ce front n'eût encore que quinze ans. Ce coup accabla le malheureux père. Son âme, accoutumée à prendre tout avec énergie, prit ainsi la mort dès qu'il l'eut rencontrée sur son chemin, et il ne sortit du tombeau de sa fille que pour entrer dans le sien. Un changement total s'opéra dans sa vie : la musique, le dessin, les arts, le monde, tout ce qu'il avait aimé et qui le rendait d'un commerce infiniment aimable, ne fut plus qu'une distraction importune jetée çà et là entre lui et sa fille bien-aimée. Il se retira de la société pour ne plus vivre qu'auprès de sa femme et de ses deux fils, avec la pensée profonde de la religion et de la mort; et quand éclata, comme un coup de foudre, la chute d'un trône dont il avait partagé vingt-deux ans

(1) Séance de la Chambre des pairs, du 14 avril 1825.

la longue misère, il sentit ce je ne sais quoi d'un homme de forte trempe dont Dieu brise les liens, qui accepte le défi, et se prépare à remplir sans peur la dernière part de sa mission. Que les jugements de la foule sont insensés ! Quand on voyait naguère à la tribune cet homme indépendant jeter ses paroles comme elles lui venaient, hardies, accentuées, toujours généreuses, mais avec quelque chose de sauvage ou d'inculte, avouant sans détour qu'il ne pensait plus comme il avait pensé autrefois, quoiqu'il y eût au fond de ses idées politiques une rare harmonie, on ne savait qu'accuser en lui, ou l'imprudencence, ou l'habileté de l'orateur, moins grande que son âme. Hélas ! c'étaient les derniers sons de cette âme qui se sentait brisée avant le temps, et qui, éclairée d'une lumière nouvelle sur le cercueil de sa fille et sur les ruines de cinquante ans, parlait sans tenir compte des hommes, disait la vérité avec une sorte de désespoir, avec la crainte douloureuse que la patrie ne rendit pas justice aux efforts d'un homme dont elle n'avait pas connu la jeunesse, et dont la mort allait lui cacher les dernières intentions. Il ne découvrit qu'au bout de sa carrière le parti auquel il avait appartenu toute sa vie. Solitaire jusque-là dans ses opinions, il ne savait pas se dire à lui-même dans quelle classe politique il fallait le ranger, lorsque la bannière de la liberté se leva à côté de celle de Dieu en Belgique, en France et en Pologne. Il comprit alors ce qu'il était, il jugea son existence tout entière, et s'expliqua le destin des rois. Je n'ai pas vu vivant l'homme dont je raconte les pensées aux catholiques.

Mais, quoique je ne l'aie pas connu, je puis raconter ses pensées : je les ai lues dans une âme qui ne trompa jamais ni Dieu ni les hommes.

La monarchie avait donc failli : la terre foulée par tant de rois puissants avait manqué sous les pieds de leurs petit-fils. M. de Montalembert, qui n'était en France qu'en vertu d'un congé, fut révoqué de ses fonctions d'ambassadeur. Il prêta serment au nouveau chef de l'État, le 10 août 1830, sans dire d'autres paroles que celles-ci : « Je le jure. » Depuis ce moment il ne cessa de paraître à la tribune pour y défendre par l'énergie de sa parole tous les droits de la France, ses libertés, son honneur, sa gloire, tout ce qui était juste et grand. Il ne laissa passer aucune parole honteuse sans la relever, aucune loi illibérale sans la combattre, aucune réclamation constitutionnelle sans la soutenir. Il était toujours là ; il parla plusieurs fois seul sur les affaires enlevées aux délibérations par la rapidité des scrutins. Seul il éleva la voix en faveur de la Pologne; il n'est descendu de la tribune des pairs sur ce malheureux pays d'autres encouragements que ceux qui tombèrent de sa bouche. Les interruptions fréquentes qu'il éprouvait, les soulèvements de la Chambre ne le découragèrent jamais ; il reparaisait le lendemain plus fort que la veille. Tous les organes de l'opinion s'étonnaient de tant d'activité et de constance dans un homme qui ne s'était montré jusque-là que de loin en loin à la tribune, et ils ne comprenaient pas quel était le ressort secret de cette subite exaltation. Quoique le souvenir de ses derniers travaux soit encore pré-

sent à tous les esprits, du moins à l'esprit des catholiques, qu'il nous soit permis de rappeler brièvement les plus remarquables. L'ordre chronologique n'est pas celui de l'éloquence, mais c'est quelquefois celui du cœur.

Le 11 août 1830, la Chambre s'occupait de l'adresse au roi. M. de Montalembert, tandis que tout tremblait encore devant le peuple, demanda qu'on ne parlât au roi de la France qu'en ces termes : *La France monarchique et constitutionnelle*.

Le 18 septembre, il faisait l'éloge de la loi qui attribuait au jury la connaissance des délits de la presse, et rappelait la constance de ses attaques contre la censure.

Le 29 décembre, il prononçait un excellent discours contre la confiscation du fonds commun de l'indemnité, et demandait la suspension de cette mesure jusqu'au moment de la guerre.

Le 24 février 1831, il voulait que les colonels et lieutenants-colonels de la garde nationale fussent nommés par l'élection, et non par le roi. Il attribuait la chute de tous les gouvernements passés à la non-intervention du peuple dans ses affaires.

Le 1<sup>er</sup> mars, discours contre la formation d'une légion étrangère à l'intérieur, dans la crainte qu'elle ne favorisât le despotisme. — Éloge intrépide de la conquête d'Alger, reproches énergiques au gouvernement sur son ingratitude à l'égard des vainqueurs de l'Afrique.

Le 2 mars, M. de Montalembert s'oppose à ce qu'on

discute en séance *secrète* l'adresse au roi sur les lamentables événements de février.

Le 3 mars, il attaque seul l'ensemble de la loi municipale et la centralisation, demande le suffrage universel et l'élection des maires. « C'est surtout, dit-il, dans l'organisation de la commune que l'intervention des masses doit avoir lieu. C'est là où il faut se hâter de l'établir. C'est là où il faut planter non l'arbre de la liberté, mais le principe de l'élection dans toute sa plénitude. » — Le même jour, il flétrissait les traités de 1815, et parlait pour la première fois de la Pologne.

Le 8 mars, il défend la pétition de l'*Agence générale* en faveur de la liberté d'enseignement, et termine ainsi son discours : « Comme Français et *catholiques*, nous demandons, nous exigeons même, puisque tel est notre droit, la liberté de l'enseignement pour tous. Cette liberté est indispensable au bonheur de nos familles, au maintien de l'autorité paternelle, et, pour ma part, je ne cesserai de la réclamer aussi longtemps que j'aurai un siège et une voix dans cette enceinte. » L'infortuné ne s'assiera plus sur ce siège, et sa voix ne s'élèvera plus en faveur des catholiques; mais les catholiques n'oublieront jamais celui qui fut leur défenseur, et se déclara hautement leur frère.

Le 22 mars, à propos de la loi sur les crédits extraordinaires, le noble comte examine la politique du ministère à l'extérieur, qui se réduisait depuis six mois à être fort avec les faibles, et faible avec les forts. Il s'indigne contre les traités de 1815, les protocoles

de Londres, la lâcheté ministérielle à l'égard de la Pologne, et s'écrie : « La Pologne sanglante, abandonnée, mourante dans les convulsions d'une longue et cruelle agonie, apparaît à mon imagination..... La France connaît ceux qui ont paralysé son bras; elle connaît ceux qui ont étouffé la manifestation de ses vœux pour un peuple de guerriers qui a partagé toutes ses gloires et toutes ses infortunes. Oui, elle les connaît, et elle ne leur pardonnera jamais. Je n'hésite point à le dire, la plus grande faute du cabinet français a été l'abandon de la Pologne : faute immense dans ses conséquences, irréparable dans ses résultats. En effet, le rétablissement de la Pologne a été reconnu par tous les partis, par toutes les opinions, comme une des grandes nécessités de l'époque. Eh bien ! Dieu lui-même relève cette barrière ! Dieu relève cette grande et généreuse nation polonaise, comme pour doubler nos forces et protéger l'Europe, et nous l'abandonnons ! Et nous ne voyons pas que sa ruine servira d'un pont de sang pour arriver jusqu'à nous ! »

Le 29 mars, il s'élève avec énergie contre la loi sur la procédure des délits de la presse qui enlève aux prévenus la garantie d'une instruction préalable, contre le système général du gouvernement, et contre la spoliation des forêts en particulier.

Le 30 mars, M. de Montalembert discute la loi électorale, réclame le suffrage universel, et provisoirement l'abaissement du cens à cinquante francs, qui eût au moins donné quinze cent mille électeurs pour un peuple de trente millions d'hommes.

Le 18 avril, le noble pair parla pour l'avant-dernière fois. Son discours roula sur la position générale de la France en Europe, sur les moyens qu'on eût pu employer pour obtenir une glorieuse paix, au lieu de sacrifier l'honneur à la crainte d'une guerre devenue inévitable, parce qu'on n'arrête pas la guerre avec la lâcheté. Le maréchal Mortier, qui se trouvait au pied de la tribune, lui ayant reproché d'être trop passionné : « Oui, je le suis, répondit-il, je suis passionné pour la gloire et l'honneur de mon pays. » Il ne savait pas encore quelle funèbre preuve il donnerait bientôt de la sincérité et de l'ardeur de cette passion.

Le lendemain, il prit encore la parole : ce fut pour faire écarter la proposition de mettre hors la loi française la branche aînée des Bourbons. Après avoir rendu ce témoignage d'un ancien amour à des princes malheureux, terminant ainsi sa carrière comme il l'avait commencée, il tomba bientôt malade, et ne se releva plus. Sa maladie était, d'après l'opinion unanime des médecins, le produit d'un travail excessif et d'une application trop étrangère à la vie précédente de l'orateur. La complication de ses affaires domestiques vint ajouter à toutes ces agitations. La pensée de l'humiliation de son pays le dévorait aussi. Son organisation, quelque forte qu'elle fût, ne put résister à de si rudes épreuves ; la sève de la vie fut épuisée par ce dévouement sans relâche et sans fruit.

Soit que la mort de sa fille bien-aimée lui eût révélé la sienne, soit que Dieu éclaire ses serviteurs aux approches de leur fin, M. de Montalembert annonça, dès

le premier jour, que sa maladie était mortelle, et toute sa pensée se tourna vers l'éternité. Il ne la ramenait du ciel que pour entretenir sa famille du sort qu'il lui laissait, se fiant à la Providence du soin de le remplacer, interrogeant son fils d'une voix chaque jour plus faible et plus rare sur les affaires des catholiques ; et quand l'espérance de la vie le reprenait, ce qui arriva surtout quand il n'y avait plus d'espérance, il disait des choses infiniment touchantes sur la vie chrétienne qu'il voulait mener avec son fils. Il communia avec la plus fervente piété. La mort étant proche, il faisait un effort pour demander encore une fois le pain de la vie, qu'il ne pouvait déjà plus porter, et un léger égarement se mêlant à sa pensée, qui errait parmi tout ce qu'il avait aimé, il pria son fils de venir communier avec lui. Son âme luttait tous les jours entre le souvenir de sa fille enlevée à quinze ans, et l'amour infini qu'il portait aux débris de sa famille. Cet amour l'eût sauvé s'il avait pu l'être. Mais la voix de sa fille fut plus puissante au fond de sa tombe que la parole de ceux qui étaient restés ; il s'en alla, par une pente naturelle, vers le cercueil : il y avait bientôt deux ans qu'il n'avait embrassé sa fille. Pourtant depuis trois jours on avait conçu un plus grand espoir, la maladie avait suspendu son activité ; lorsque le 20 juin, à trois heures de l'après-midi, une crise violente se manifesta. Le malade repoussa doucement les remèdes, en disant : « Je mourrai ce soir par l'ordre de Dieu. » Sur le soir, il reçut le dernier sacrement des chrétiens, et quand l'aurore du lendemain se leva, ses yeux ne pouvaient plus voir

que la lumière de l'éternité. Il avait vu celle du monde cinquante-trois ans.

Telle a été la vie du comte René de Montalembert. Longtemps étranger à la France, inconnu du peuple, ignorant les cours, la solitude aurait environné d'un peu d'amertume la fin de sa carrière, si le malheur et la religion n'avaient élevé son âme bien au-dessus des illusions de la faveur. Il recueillit en secret, dans les derniers temps, des témoignages d'estime dont la vérité touchante l'eût consolé, s'il avait eu regret aux sympathies éphémères des partis. Un grand nombre de bons citoyens qui lui étaient inconnus lui adressèrent, des divers points de la France, des félicitations que sa famille conservera parmi ses titres de noblesse. Les catholiques encouragèrent aussi ses généreux combats pour leur cause. Ce n'est pas qu'il partageât toutes nos opinions : il avait conservé pour une famille exilée un intérêt encore plus tendre que le nôtre, soit à cause de notre âge plus jeune, soit parce que la foi nous retirait davantage des hommes. Il était aussi profondément attaché aux ruines de l'aristocratie; il les regardait comme sacrées, comme les reliques des siècles anciens protégeant les siècles nouveaux, et il n'avait vu qu'avec peine nos attaques contre la Chambre des pairs, dont il avait toujours défendu l'honneur. Si la Chambre avait suivi ses conseils et imité ses exemples, peut-être aujourd'hui elle aurait une autre part dans toutes les destinées de la France. Mais je dois ici m'arrêter, me souvenant que j'écris la vie du *premier pair catholique* de l'ère nouvelle : c'est le nom que nous lui gar-

derons dans notre mémoire, si nous ne sommes pas ingrats envers lui; il renferme l'idée de tout ce qu'il aima, la religion, la liberté et l'honneur héréditaire.

Avant de quitter sa tombe, je la regarderai encore une fois, je veux voir l'écusson du chevalier chrétien. C'est la croix des croisades. Longtemps elle avait été sans légende, ayant assez de gloire pour se taire, jusqu'au jour où, dans l'exil, une noble modestie y grava ces mots : *Cecidi, sed surgam*. Cette double prophétie commence à s'accomplir : la croix se relève, et le nom de l'exilé a désormais, dans le souvenir des catholiques, une durable grandeur.

---



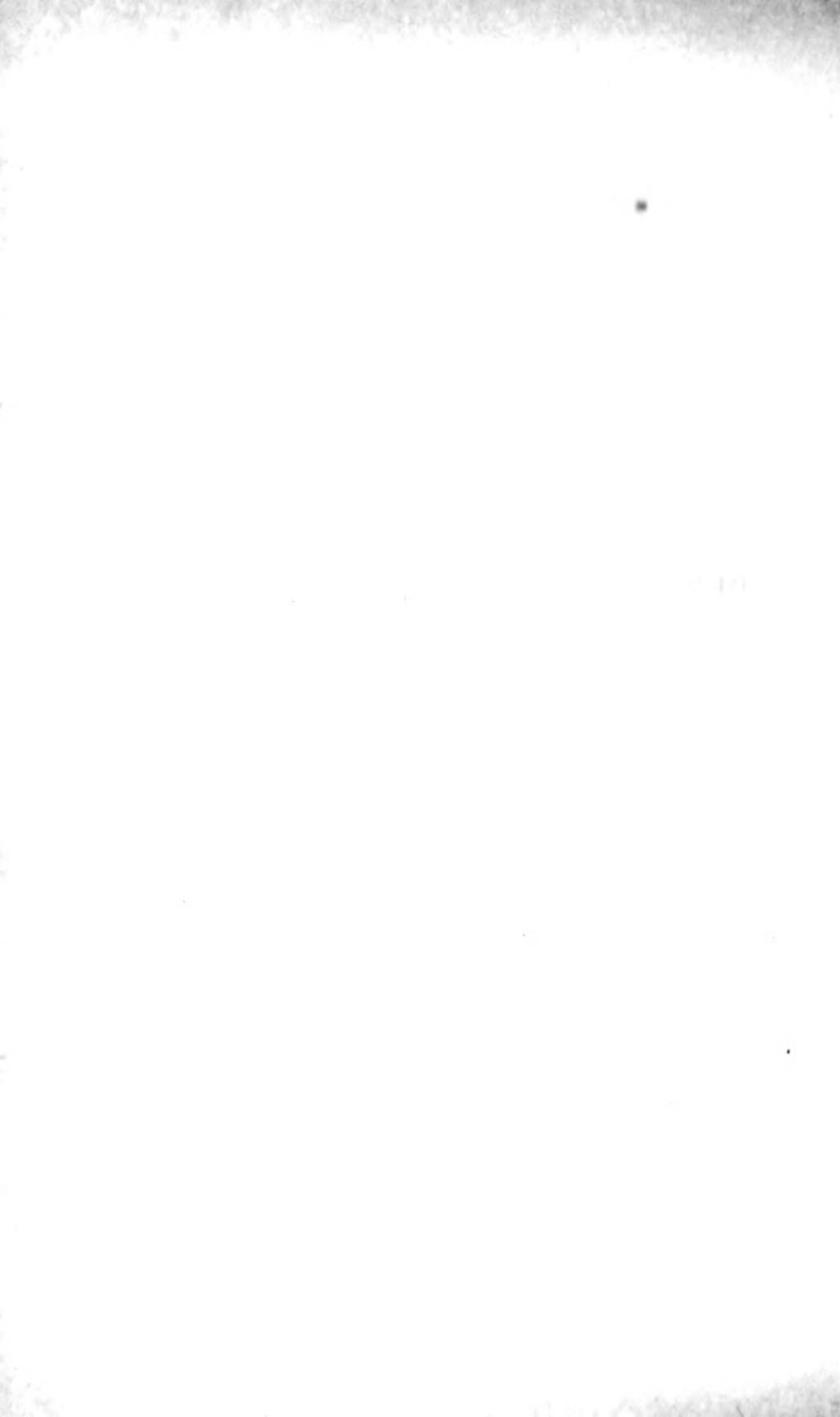
# DISCOURS

PRONONCÉ

DEVANT LA CHAMBRE DES PAIRS

DANS L'AFFAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE

LE 19 SEPTEMBRE 1831



# DISCOURS

PRONONCE

DEVANT LA CHAMBRE DES PAIRS

DANS L'AFFAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE.



Nobles Pairs,

Je regarde et je m'étonne. Je m'étonne de me voir au banc des prévenus, tandis que M. le procureur général est au banc du ministère public; je m'étonne que M. le procureur général ait osé se porter mon accusateur, lui qui est coupable du même délit que moi, et qui l'a commis dans l'enceinte où il m'accuse, devant vous, il y a si peu de temps. Car de quoi m'accuse-t-il? D'avoir usé d'un droit écrit dans la charte et non encore réglé par une loi : et lui vous demandait naguère la tête de quatre ministres en vertu d'un droit écrit dans la charte et non encore réglé par une loi! S'il a pu le faire, j'ai pu le faire aussi, avec la différence qu'il demandait du

sang, et que je voulais donner une instruction gratuite aux enfants du peuple. Tous deux nous avons agi au nom de l'article 60 de la charte. Si M. le procureur général est coupable, comment m'accuse-t-il? Et s'il est innocent, comment m'accuse-t-il encore?

J'ai d'autres raisons de m'étonner, nobles Pairs; car la garde d'honneur qui est à vos portes a violé comme moi, et dans le même sens, *les lois existantes*. Long-temps avant que l'armée nationale eût reçu l'organisation qui lui avait été promise par la charte, et lorsqu'elle était encore sous le coup de l'ordonnance qui l'avait détruite, elle s'est formée, elle a élu ses chefs, elle a paru sous les armes, non pas dans un point de la France, mais dans toute l'étendue du pays. Comment suis-je coupable si elle est innocente? Comment se fait-il que, quelque part que tombent ici mes regards, ils rencontrent des complices, et que pourtant moi et mes amis nous soyons seuls au banc des prévenus? L'on a pu demander la tête des ministres en vertu d'un principe de liberté non organisé par une loi, et lorsque nous avons voulu, en vertu d'un principe de liberté non organisé par une loi, mais écrit à la même page et dans le même article de la charte, rassembler quelques enfants de familles pauvres pour leur apprendre les éléments des lettres divines et humaines, on est venu contre nous comme contre des perturbateurs de la paix publique; on a chassé nos enfants, on m'a ravi mon domicile : ma porte est encore sous le scellé. Je n'ai rien vu, dans tout ce qu'a dit M. le procureur général, qui m'explique tant d'impunité d'une part et tant de

rigueur de l'autre, à moins que l'impunité n'ait été justice, et que la rigueur ne soit persécution. Alors je les comprends toutes deux, et après la persécution, nobles Pairs, j'ose réclamer la justice.

Je suivrai M. le procureur général dans sa discussion, pied à pied. Ce n'était pas mon plan : mais le ministère public a feint de croire que mes défenseurs et mes amis n'avaient pas abordé la question, et je désire que personne ne soit tenté de nous adresser ce reproche après m'avoir entendu. M. le procureur général a réduit toute la cause à ces termes : Les décrets constitutifs de l'Université ont force de loi. Néanmoins, il a essayé de donner au monopole une origine plus forte que la volonté d'un seul homme, et il a placé à l'entrée de sa discussion la loi du 10 mai 1806, comme on place un signe de vie au-devant d'un tombeau. Selon lui, la loi de 1806 avait créé l'Université, et l'avait dotée du droit exclusif d'enseigner la jeunesse de l'Empire; il ne manquait dès lors au monopole que l'organisation du corps chargé de l'exploiter : organisation qui devait, il est vrai, être soumise aux délibérations législatives, d'après la loi de 1806; mais le principe étant posé, le souverain pouvait en tirer les conséquences par un simple décret. Je m'arrête, nobles Pairs, car j'ai plusieurs choses à dire sur cette loi, sur l'application qu'on en fait à la cause, et sur cet aveu digne de remarque : le principe étant posé, le souverain pouvait en tirer les conséquences par un simple décret.

La loi de 1806 avait créé l'Université, je le nie. Elle

est ainsi conçue : « Il sera formé, sous le nom d'Université impériale, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire. L'organisation du corps enseignant sera présentée en forme de loi au corps législatif, à la session de 1810. » De ce qu'un corps sera formé, de ce que sa formation aura lieu au bout de quatre ans par une loi, il ne s'ensuit pas qu'il existe, mais qu'il pourra exister, si la législature consent à lui donner l'être un jour. Tout au moins, la législature aura le droit de détruire l'organisation préalable qu'on lui aura donnée; et, comme la loi de 1806 n'a été consentie qu'en réservant ce droit à une législature postérieure, il s'ensuit que, la condition n'ayant pas été accomplie, la loi qu'on suppose créatrice de l'Université a péri par sa propre disposition. D'ailleurs, nobles Pairs, peu importe qu'elle soit morte ou qu'elle ait vécu; elle ne prononce aucune peine, elle n'attribuait pas au prince le pouvoir d'en établir à son gré : elle est donc étrangère à une cause où l'on réclame une satisfaction pénale. Il est vrai que M. le procureur général vous a dit : Le principe étant posé, le souverain pouvait en tirer les conséquences par un simple décret. Mais le principe n'était pas posé; mais en admettant qu'il le fût, il l'était conditionnellement, et la nation s'était réservé le droit d'approuver ou de rejeter l'organisation de ce corps, destiné, dans les pensées du prince, au monopole de l'enseignement. J'admire le ministère public : il nous poursuit pour avoir tiré les conséquences d'un principe écrit *sans* condition dans la charte, et il justifie sa poursuite en

soutenant qu'il est loisible de tirer les conséquences d'un principe écrit *sous condition* dans une loi; car il n'importe que Napoléon fût empereur, et que je ne sois qu'un simple citoyen : la loi oblige également le peuple et le souverain. Si Napoléon a pu tirer les conséquences de la loi de 1806 par un décret, c'est-à-dire par un acte de sa volonté privée, j'ai pu tirer les conséquences de la charte de 1830 par un acte de ma volonté privée, avec la différence que Napoléon avait promis de soumettre à la législature l'exécution de la loi de 1806, tandis que je n'ai promis qu'une chose à mon pays, le respect et l'amour de sa liberté. Napoléon fut despote en signant son décret, je fus bon citoyen en ouvrant mon école.

Jusqu'ici, nobles Pairs, l'accusation n'a pas fait un pas. Cette ombre de la loi que M. le procureur général a voulu appeler à côté de lui, avant de découvrir la nudité du despotisme, cette ombre sainte n'a pas paru. Nous la verrons s'éloigner toujours davantage à mesure que la discussion se prolongera. On n'osera plus vous parler de lois, mais de décrets impériaux ayant force de loi. Le premier que l'on a invoqué est celui du 17 mars 1808; car Napoléon attendit deux années avant d'organiser la servitude de l'enseignement qu'il avait annoncée à la France, et M. le procureur général, en la reportant au mois de mai 1806, s'est montré de deux ans plus pressé que Napoléon. Il se montre aussi plus sévère en sollicitant une peine contre nous, au nom de ce premier décret qui n'en établit aucune, et qui par conséquent n'a pas force de loi,

puisque la sanction est une partie intégrante et essentielle de la loi. Napoléon, nobles Pairs, connaissait mieux les hommes et la force de la liberté que M. le procureur général, et quand il voulait fonder la servitude, il s'y prenait de loin, avec d'infinies précautions, qui étaient au moins une sorte d'hommage au droit qu'il avait résolu d'anéantir. Sa politique profonde fait qu'en ce moment nous sommes contraints d'aller jusqu'au 15 novembre 1811 pour trouver la première peine décernée contre ceux qui oseraient enseigner, sans autorisation, la postérité de la France. C'est donc au 15 novembre 1811, et pas plus tôt, que commence le raisonnement de M. le procureur général, c'est-à-dire, cinq ans et demi plus tard qu'il n'a voulu vous le persuader. Or ce raisonnement se divise en trois branches qu'il est nécessaire de distinguer, puisque le ministère public l'a fait : savoir, le décret de 1811 a eu force de loi sous l'empire, force de loi sous la restauration, et force de loi depuis la révolution de 1830. C'est ce que nous allons voir.

Le décret de 1811 a eu force de loi sous l'empire : c'est vous qui l'avez dit, monsieur le procureur général; c'est vous qui avez placé là toute la cause, ou du moins son principal fondement, et qui faisiez remarquer tout à l'heure à la cour, avec une sorte d'orgueil, que personne n'avait été si hardi sous l'empire que de s'opposer à la volonté de Napoléon. Je place volontiers la cause où vous la placez vous-même, et je suis curieux de répéter la preuve par laquelle vous établissez que le décret de 1811 a eu force de loi sous le sceptre impé-

rial. C'est, dites-vous, qu'il a été exécuté. Mais tout s'exécute par l'épée; et, si nulle autre condition n'est nécessaire pour qu'une volonté d'homme devienne une loi, la violence est la suprême législatrice du genre humain : un fait est un droit, le silence de la peur est la voix de Dieu. S'il faut d'autres conditions, quelles sont-elles? Ont-elles été remplies à l'égard du décret de 1811? M. le procureur général ne nous en a rien dit. Il s'est borné à ce mot superbe : Le décret a été exécuté, en ajoutant avec intention que c'était sous l'empire. En effet, sous l'empire, il y avait alors tant de liberté et tant de courage civil, que l'exécution d'une volonté impériale lui donnait nécessairement la force de la loi, c'est-à-dire, le caractère du consentement de la nation ou de ses représentants, c'est-à-dire, le caractère de la justice? Non, si la doctrine du ministère public était vraie, s'il était possible qu'en France un décret exécuté devînt une loi par cela seul qu'il est exécuté, il faudrait fuir notre patrie, et aller demander aux civilisations les plus abjectes un peu de cette liberté qui ne se perd jamais tout entière, si ce n'est chez les peuples où l'on parle de la violence comme d'une chose sacrée, et où l'ordre du maître s'appelle une loi, pourvu que l'esclave ait répondu : J'obéis.

Je ne disconviens pas, nobles Pairs, qu'un décret, un sénatus-consulte, un plébiscite, puissent se transformer en lois. Je nie seulement qu'il suffise de leur exécution pour les investir de ce caractère auguste, le plus saint qui soit sur la terre après celui de la reli-

gion, et je supplie M. le procureur général de nous dire dans quelle page de la législation française il a puisé cette étrange maxime, qu'un décret exécuté est une loi; ou, s'il ne le peut, de rendre témoignage que cette maxime est la sienne, et non pas celle de la France. Elle ne l'est pas, nobles Pairs; et je vous dirai ce qu'il faut pour qu'une volonté qui n'est pas une loi se change en loi, afin que vous jugiez ensuite si le décret de 1811, tombé sur la France de la main d'un despote, a été relevé par la seule puissance qui pouvait le rendre sacré.

Le droit romain, dont les principes généraux ont passé dans notre législation, établissait que la coutume pouvait faire des lois, ou donner le caractère législatif à des règlements d'un ordre plus ou moins subordonné; et il en était ainsi, soit que la coutume se fût créée en l'absence des lois, ou qu'elle eût étendu les lois, ou même qu'elle les eût violées. Avant d'en dire la raison, je remarque que la coutume devait être libre, prouver un consentement assez général et avoir une certaine durée: conditions d'autant plus rigoureuses, qu'elle devait produire un plus grand effet: par exemple, l'abrogation d'une loi. Nous verrons tout à l'heure si l'exécution du décret de 1811 atteste, en faveur de l'Université, l'accomplissement de ces diverses conditions; je me hâte de chercher avec vous, nobles Pairs, pourquoi la coutume jouissait d'une si grande prérogative chez les Romains. C'est que la loi, chez les peuples libres, n'étant que l'expression de la volonté du pays, la coutume, qui exprime par excellence le vœu et le besoin du pays, est aussi la loi par excellence, la loi

telle, que les hommes seraient heureux s'ils n'en avaient jamais d'autres, la loi où l'idée du commandement se lie davantage à l'idée de la liberté. Partant de là, nobles Pairs, je ne puis m'étonner assez du sang-froid avec lequel M. le procureur général vous a dit : Le décret de 1811 a été exécuté; donc il a force de loi. Mais a-t-il été exécuté librement? A-t-il été exécuté du consentement commun? A-t-il été exécuté pendant de longues années? A-t-il été exécuté en telle façon qu'il soit une liberté de la France? Ah! nobles Pairs, quelle dérision! et c'était avec complaisance que M. le procureur général vous suppliait de remarquer que le décret avait été exécuté *sous l'empire!* Puis donc qu'il a bien voulu prendre mon rôle, il faut que je me résigne à répéter après lui : C'était sous l'empire, c'était du temps où la France ne consentait à rien, parce qu'on ne lui soumettait rien; c'était du temps où les restes de la république, descendus de l'échafaud, adoraient à genoux la fortune impériale; c'était du temps où il n'y avait en France que la gloire et le silence. Mais encore l'esclavage a-t-il été assez long pour qu'on puisse dire au moins qu'il a eu la puissance et la majesté de la durée? Comptez les jours, nobles Pairs, et remercions la Providence qui les abrègea. Entre le 15 novembre 1811 et le 1<sup>er</sup> avril 1814, entre le décret qui mit l'Université sous la protection d'une pénalité arbitraire, et l'acte qui précipita Napoléon du trône, il s'est écoulé deux ans trois mois vingt-six jours. Est-ce là de quoi couvrir la servitude du voile que le temps jette sur tout?

Ah ! une éternité n'eût pas suffi pour ôter à ce décret son infamie. Rendu contre une promesse faite dans une loi, et qui était la condition de cette loi, il était tout à la fois un parjure et une indigne machination politique. Il avait un but d'un despotisme si vaste, que Napoléon, parvenu au plus haut degré de sa puissance, n'osa pas le soumettre à ceux qui avaient sanctionné toutes ses volontés passées. Il y revint à trois fois, en six années, pour le créer, et il s'y prit avec tant de ruse, qu'évidemment il croyait porter le dernier coup à la liberté. Et néanmoins M. le procureur général vous a dit tranquillement : Le décret a été exécuté sous l'empire ; donc il a la force de loi. Est-ce par la puissance de la coutume ? M. le procureur général n'oserait le soutenir. Mais si ce n'est pas par la puissance de la coutume, par quelle puissance est-ce donc ? Par celle du despotisme et du parjure, nobles Pairs. Vous me pardonnez de n'avoir pas adoré les œuvres de cette puissance-là.

J'arrive au sort du décret sous la restauration. Elle n'était pas commencée, que le gouvernement provisoire, par un acte du 8 avril 1814, arrêta que « les formes et la direction de l'éducation des enfants seraient rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs ou familles, » et flétrit le système exclusif qui avait permis au gouvernement tombé de diriger l'inclination et les talents de la jeunesse selon ses vues particulières. Plus tard, le 17 février 1815, le roi Louis XVIII rendit sur l'instruction publique une ordonnance dont les considérants et les dispositions réglementaires prouvent

également que le décret de 1811 n'était pas exécuté comme loi, mais supporté, même par le pouvoir, comme une tyrannie dont il se proposait de délivrer la France.

« Nous étant fait rendre compte, dit l'ordonnance, de l'état de l'instruction publique dans notre royaume, nous avons reconnu qu'elle reposait sur des institutions destinées à servir les vues politiques du gouvernement dont elles furent l'ouvrage, plutôt qu'à répandre sur nos sujets les bienfaits d'une éducation morale et conforme aux besoins du siècle... Nous avons mûrement examiné ces institutions, que nous nous proposons de réformer, et il nous a paru que le régime d'une autorité unique et absolue était incompatible avec nos intentions paternelles et avec l'esprit libéral de notre gouvernement. »

Viennent ensuite des dispositions qui introduisent de grands changements de formes dans l'Université, mais où il faut remarquer deux choses : l'abolition de la taxe universitaire, et le silence du législateur sur la pénalité du décret de 1811, quoiqu'il renouvelle la défense d'ouvrir aucune école sans autorisation. Après avoir imprimé ces flétrissures au monopole, la restauration ne l'attaqua plus ouvertement : elle éprouva quelque chose qui est devenu depuis fort commun, la peur. Toutefois sa tolérance ne fut qu'apparente, et douze ans plus tard, lorsqu'il semblait que l'Université avait joui d'un règne tranquille, la France apprit tout à coup que quarante-cinq mille de ses enfants étaient élevés en contravention du décret de 1811, par la connivence du

gouvernement. Quelle loi, nobles Pairs, et quelle coutume ! Le ministère public a beau nous crier d'une voix de tonnerre que ce fut une abomination : abomination tant qu'il plaira à M. le procureur général, je ne demande pas mieux ; car plus l'abomination a été grande, plus le décret a été violé ; et plus le décret a été violé, moins il a eu force de loi. Les ordonnances de 1828 ne servent de rien contre ce raisonnement ; elles ont bien pu chasser les jésuites, mais elles ne peuvent pas faire que le décret de 1811 n'ait été violé par le gouvernement lui-même durant dix à douze années ; elles ont bien pu opérer une réaction, mais une réaction est la preuve du combat ; et tandis que les partis se disputent à qui détruira ou reconstruira l'Université, la coutume ne se forme pas, le décret reste ce qu'il est : un ouvrage de la force battu en brèche par la liberté.

Enfin, nobles Pairs, la restauration tomba comme l'empire. Les vœux de la France parurent encore une fois au-dessus des ruines. Quels furent-ils ? Vous le savez. La liberté d'enseignement, consacrée dans la charte, comme un droit inviolable de la nation française, apprit à l'Université que ce n'était pas seulement la restauration et le catholicisme qu'elle avait pour ennemis ; mais que, fille d'un despotisme exécrationnable, elle avait fatigué vingt ans la patrie. Tous les régimes, l'empire, la restauration, la révolution de 1830, tous ont jeté leur malédiction à l'Université ; tous, et je ne parle ici que des actes de gouvernement, je tais les injures privées ; car qui pourrait les compter ? Ainsi, à quelque époque que nous nous plaçons, nous pouvons

demander du décret impérial : Qui lui a donné force de loi ? Où est le consentement des citoyens ? Où est la liberté ? Où est la coutume ? A chaque époque, l'Université a été flétrie par des actes du pouvoir, et l'acte même qui lui donna naissance fut un parjure ; à chaque commotion sociale, la France l'a réprouvée. Et faut-il s'en étonner ? La France combat pour être libre, et l'Université pour l'asservir ; la France veut la liberté des opinions et des cultes, la liberté d'intelligence, source de toutes les autres, et l'Université les opprime toutes dès notre berceau ; la France veut la liberté de la famille, l'inviolabilité du foyer domestique, et l'Université arrache les fils à leurs pères au nom de la science, qu'elle ne leur donne pas, et de la vertu, qu'elle leur ravit. Encore une fois, faut-il s'étonner qu'elle soit en butte à la haine commune, et que je n'en puisse parler qu'avec un accent d'imprécation ? Oh ! oui, nous la haïssons du fond de nos entrailles, et tant qu'il restera dans notre cœur un souffle de vie, tant qu'il restera dans nos veines un peu de sang, nous emploierons ce souffle, nous userons ce sang à la combattre, à la tuer. Car il faut que nous soyons libres, nobles Pairs, il le faut. Et puis, nous tous qui parlons, qui écrivons ; nous tous, à cette barre et dans la France ; nous tous qui sommes de ce temps, est-ce que nous ne sommes pas aussi de l'Université ? Est-ce que nous n'avons pas éprouvé ses bienfaits ? Est-ce que nous ne connaissons pas le ventre de notre mère ?

Vous pouvez maintenant, nobles Pairs, juger cette assertion, à laquelle le ministère public a réduit toute

la cause : Le décret de 1811 a force de loi. Je ne crains pas de dire qu'il n'existe aucun acte de l'autorité souveraine, dans notre législation, qui porte davantage l'empreinte de l'illégalité et du despotisme, et qui l'ait mieux conservée. Flétri par son propre auteur, qui n'osa pas essayer d'en faire une loi, quoiqu'il l'eût promis dans une loi; flétri par le gouvernement provisoire, au premier moment de la chute de Napoléon; flétri par une ordonnance du roi Louis XVIII, et par tout le gouvernement de la restauration, qui le viola dix ans d'une manière flagrante; flétri par la révolution de 1830; flétri par une haine unanime, par des pétitions innombrables, par tous les organes de l'opinion publique, par plusieurs tribunaux, qui ont refusé de l'appliquer, par la cour royale de Paris, qui, dans cette même cause, ne nous a condamnés par défaut qu'au *minimum* de la peine impériale; c'est en son nom qu'il y a cinq mois le nom de la liberté fut effacé des murs où nous l'avions inscrit, que des enfants furent chassés par la force du lieu où les retenaient les ordres de leurs parents, que j'ai été moi-même jeté hors de mon domicile, et que les scellés m'empêchent encore d'y rentrer. Voilà le décret, nobles Pairs, qu'on veut que la France adore comme une loi, et dont l'histoire, abjecte même dans l'histoire du despotisme, ne rappelle avec des idées d'oppression aucune idée de grandeur. Ce n'est pas même un glaive sanglant, c'est le fer ignoble avec lequel on a cloué ma porte.

J'ai encore plusieurs choses à vous dire, nobles Pairs, mais je crains d'abuser, après une si longue

audience, de votre justice même, et j'ai besoin, avant de poursuivre, de me rassurer contre cette crainte que m'inspire le respect dont je suis préoccupé. Tant de discours ont dû fatiguer votre attention ! Toutefois, nobles Pairs, je vous conjure par vos enfants, par ceux qui seront les enfants de vos enfants, de ranimer mon courage, qu'émeut la pensée de prolonger la défense au delà des bornes convenables. Si nos paroles sont abondantes, c'est que l'oppression a été bien longue. Aujourd'hui même l'accusation a été contre nous d'une inconcevable dureté. Elle nous a fait le reproche de haïr le pouvoir jusqu'à l'anarchie, nous qui, depuis une année, avons fait tant d'efforts pour rallier les partis autour de la liberté, et qui, sacrifiant des sympathies naturelles, avons eu pour ennemis nos propres frères, et compromis, s'il était possible, dans l'opinion de plusieurs jusqu'à la sincérité de notre foi. M. le procureur général nous a adressé d'autres paroles non moins injustes, non moins amères, et qui attristeraient notre cœur, si le chrétien, descendant dans sa conscience, n'y trouvait des forces contre l'injustice, et surtout contre certaines injures.

Je reprends la discussion, nobles Pairs, et j'écarte d'abord une objection qui peut paraître spécieuse. Elle est tirée des lois de finances qui ont autorisé jusqu'aujourd'hui, et tout récemment encore, la perception de la taxe universitaire, d'où l'on conclut qu'elles ont également autorisé l'institution qui profite de l'impôt. Je le nie. S'il en était ainsi, M. le procureur général n'aurait pas dû nous accuser d'avoir violé un décret

ayant force de loi, mais bien d'avoir violé les vingt lois qui, en autorisant la taxe universitaire, auraient sanctionné vingt fois l'existence de l'Université. S'il ne l'a pas fait, c'est que l'objection est un sophisme. Il est clair, en effet, que l'Université existe indépendamment de la question de son monopole; que dès lors elle peut percevoir des impôts justes ou injustes, sans que la légalité de son monopole en résulte le moins du monde. Le lendemain du jour où la liberté d'enseignement prévaudra, l'Université pourra continuer de vivre et de lever la taxe qui porte son nom, si les lois de finances continuent à lui en donner le droit.

Cette objection résolue, je m'arrêterai un instant sur la charte de 1830. Je ne dis rien de ses articles 5 et 7, l'un qui abolit la censure, l'autre la religion de l'État; nos défenseurs vous ont montré leur liaison nécessaire avec la liberté d'enseignement. Je me hâte d'atteindre l'article 70: celui-là, M. le procureur général a jugé convenable de l'oublier complètement, quelque effort que la défense ait fait pour le lui rappeler. Il stipule l'abrogation *expresse des lois et ordonnances contraires aux principes adoptés pour la réforme de la Charte*, principes dont la liberté d'enseignement fait partie. Je soumettrai à son égard deux observations à la cour. On dit que cet article est clair, invincible, mais qu'il existe contre son application pratique une objection plus claire et plus invincible encore, c'est que tout serait perdu s'il était appliqué. Tout serait perdu parce que, grâce à l'empire et à nos procureurs généraux, il s'est introduit une foule de décrets ayant force de

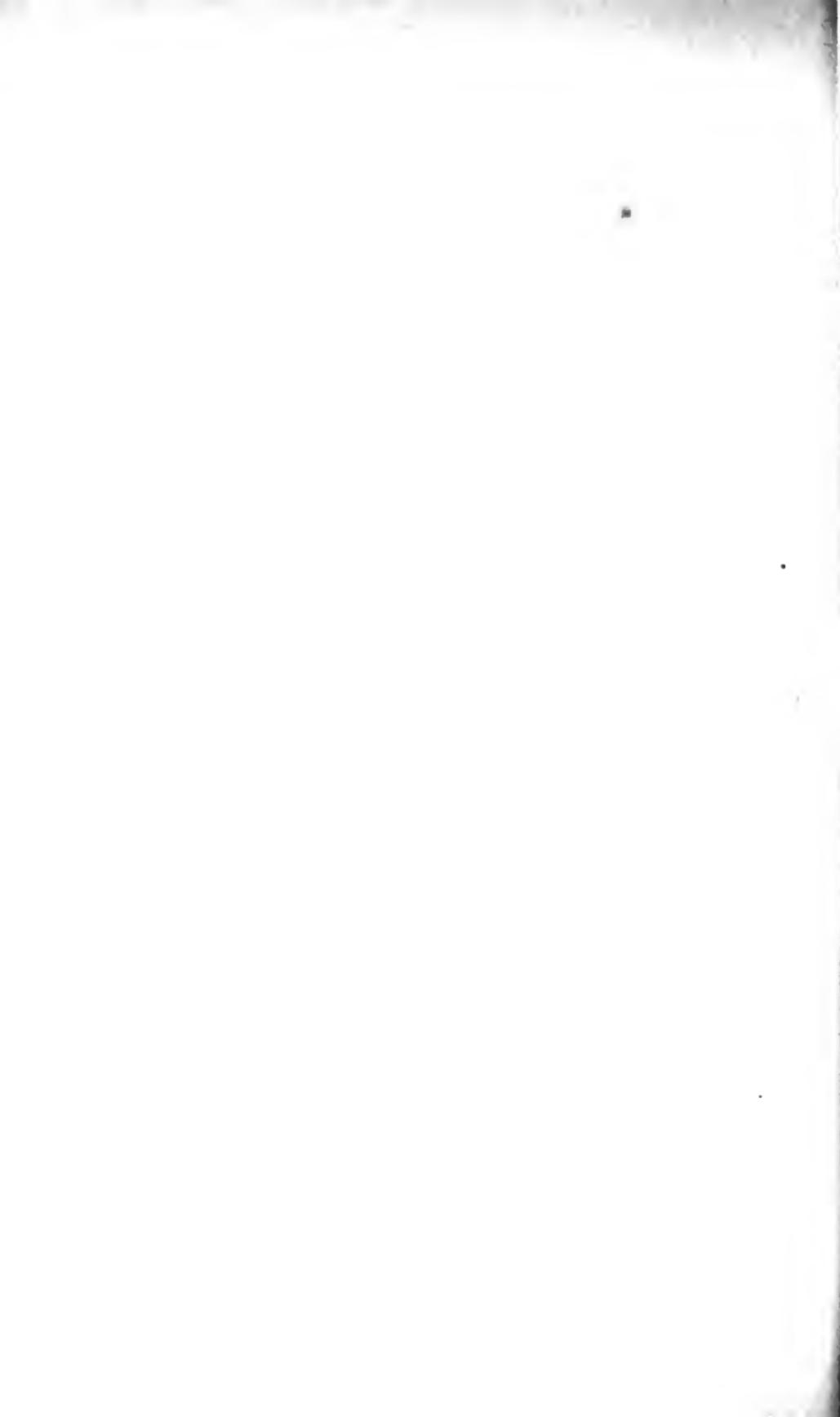
loi, comme celui de 1811, et liés à toute la machine politique, qui croulerait à l'instant si l'article 70 de la charte recevait à son tour force de loi. J'accorde pour un moment qu'il en soit ainsi : c'est la faute du législateur s'il a fait un article impraticable ; ce n'est pas la mienne ni celle de mes amis si nous l'avons entendu dans son sens naturel, et, à tout le moins, nous sommes excusables de nous être trompés après la législation. Mais il s'en faut, nobles Pairs, que tout soit perdu si l'on applique généreusement l'article 70 de la Charte. Je conviens qu'il est des lois contraires aux principes adoptés pour la réforme de notre constitution, qui ne peuvent être abandonnées à la merci des citoyens tant qu'elles n'ont pas été remplacées par d'autres lois. Ce sont celles dont la chute subite anéantirait l'État, par exemple l'ancienne législation municipale ; et il n'est pas à craindre qu'on leur applique l'article 70, parce qu'il y a impossibilité de le faire, et que l'impossibilité est la limite naturelle de toutes les lois. Mais à l'égard de la responsabilité ministérielle, à l'égard de la garde nationale, à l'égard de la liberté d'enseignement, il n'en est pas de même : on peut juger un ministre sans que l'État tombe en défaillance ; on peut se faire soldat sans qu'il périsse ; on peut ouvrir une école et mille écoles sans que le royaume soit en combustion, sans même que l'Université soit troublée. Quand nous avons ouvert la nôtre, rien n'a été changé en France, sinon que quelques citoyens ont usé d'une liberté dont ils n'usaient pas auparavant. Rien même n'empêchait que l'État ne surveillât notre école ; il n'avait qu'à envoyer

ses inspecteurs pour examiner si nous étions des forçats, ou si nous enseignions des doctrines contraires aux bonnes mœurs, et nous déférer ensuite aux tribunaux. Que fera-t-il de plus avec la loi qu'il nous force à attendre depuis un an, et qui ne sera pas même prête pour la rentrée des écoles? Il ne fera rien de plus, et il est évident, nobles Pairs, que ce n'est pas le désordre qu'on poursuit en nous, mais la liberté : les dernières paroles de M. le procureur général le témoignent assez. Mais j'invoque l'article 70 de la charte; car c'est un remède que nos législateurs nous ont préparé contre les lenteurs et les parjures du pouvoir, un remède sans danger, parce qu'il est impossible de s'en servir dans le cas où il y a du danger.

Je termine ici, nobles Pairs, et pourtant je ne vous ai pas dit la pensée avec laquelle j'étais venu devant vous. J'ai tout sacrifié au désir de ne pas vous être à charge et de réfuter avec simplicité le ministère public. Si le temps ne me manquait pas, j'aurais essayé de vous prouver que la question n'a pas encore été traitée sous son vrai point de vue. J'aurais accordé au ministère public tout ce qu'il aurait voulu, et, supposant que nous étions coupables de la violation d'un décret sanctionné par une peine, j'aurais tiré de notre culpabilité même la preuve de notre innocence. Car, nobles Pairs, il est de saintes fautes, et la violation d'une loi peut être quelquefois l'accomplissement d'une loi plus élevée. Dans la première cause de la liberté d'enseignement, dans cette cause célèbre où Socrate succomba, il était évidemment coupable contre les dieux, et par

conséquent contre les lois de son pays : cependant la postérité des peuples païens et la postérité des siècles venus depuis le Christ ont flétri ses juges et ses accusateurs, ils n'ont absous que le coupable et le bourreau : le coupable, parce qu'il avait manqué aux lois d'Athènes pour obéir à des lois plus grandes ; le bourreau, parce qu'il n'avait présenté la coupe au condamné qu'en pleurant. Et moi, nobles Pairs, je vous aurais prouvé qu'en foulant aux pieds ce décret de l'empire, j'avais bien mérité des lois de ma patrie, bien servi sa liberté, bien servi la cause et l'avenir de tous les peuples chrétiens. Mais le temps me ravit ma pensée, et je lui pardonne, puisqu'il me laisse votre justice. C'est donc assez. Quand Socrate, dans cette première et fameuse cause de la liberté d'enseignement, était prêt à quitter ses juges, il leur dit : Nous allons sortir, vous pour vivre, moi pour mourir. Ce n'est pas ainsi, mes nobles juges, que nous vous quitterons. Quel que soit votre arrêt, nous sortirons d'ici pour vivre ; car la liberté et la religion sont immortelles, et les sentiments d'un cœur pur, que vous avez entendus de notre bouche, ne périssent pas davantage.

---



# DISCOURS

517R

LA VOCATION DE LA NATION FRANÇAISE



# DISCOURS

SUR

LA VOCATION DE LA NATION FRANÇAISE (1)



MONSEIGNEUR (2),

MESSIEURS,

C'est Dieu qui a fait les peuples et qui leur a partagé la terre, et c'est aussi lui qui a fondé au milieu d'eux une société universelle et indivisible, c'est lui qui a fait la France, et qui a fondé l'Église. De telle sorte que nous appartenons tous à deux cités, que nous sommes soumis à deux puissances, et que nous avons deux patries : la cité éternelle et la cité terrestre, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, la patrie du sang et la patrie de la foi. Et ces deux patries, quoique distinctes, ne sont pas ennemies l'une de l'autre ; bien loin

(1) Ce discours a été prononcé à Notre-Dame de Paris, le 14 février 1841, pour l'inauguration de l'ordre des Frères Prêcheurs en France.

(2) Monseigneur Affre, archevêque de Paris.

de là : elles fraternisent comme l'âme et le corps fraternisent, elles sont unies comme l'âme et le corps sont unis ; et, de même que l'âme aime le corps, bien que le corps se révolte souvent contre elle, de même la patrie de l'éternité aime la patrie du temps et prend soin de sa conservation, bien que celle-ci ne réponde pas constamment à son amour. Mais il peut arriver que la cité humaine se dévoue à la cité divine, qu'un peuple s'honore d'une alliance particulière avec l'Église : alors l'amour de l'Église et l'amour de la patrie semblent n'avoir plus qu'un même objet ; le premier élève et sanctifie le second, et il se forme de tous deux une sorte de patriotisme surnaturel, dont saint Paul nous a donné l'exemple et l'expression dans ces sublimes paroles de son Épître aux Romains : *Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas, ma conscience me rendant témoignage dans l'Esprit-Saint : j'ai dans le cœur une tristesse grande et une douleur qui ne cesse pas ; car je souhaite d'être séparé du Christ par l'anathème, en faveur de mes frères qui sont mes parents selon la chair, qui sont israélites, de qui est l'adoption des enfants, et la gloire, et le testament, et la législation, et le service, et les promesses ; de qui sont les pères, de qui est le Christ selon la chair, le Christ, Dieu béni par-dessus toutes choses, dans les siècles des siècles* (1). Il était impossible d'exprimer plus énergiquement l'amour de la patrie surnaturalisé par la foi ; et, du reste, tous les prophètes sont remplis de ces élans

(i) Chap. 9, vers. 1 et suiv.

patriotiques, depuis David, s'écriant : *Seigneur, vous vous lèverez, vous aurez pitié de Sion, parce que le temps d'en avoir pitié est venu, parce que ses pierres ont plu à vos serviteurs* (1); jusqu'à Jésus-Christ pleurant à la vue de Jérusalem, et disant avec une si pieuse douleur : *Ah ! si tu avais connu, même en ce jour, qui est encore le tien, ce qui peut te donner la paix* (2) ?

Or, Messieurs, je me propose d'examiner devant vous jusqu'à quel point notre pays lui-même mérite un semblable sentiment, jusqu'à quel point nous devons l'aimer, non-seulement comme Français, mais comme chrétiens. Il n'est pas sans importance, dans la situation générale du monde, de traiter cette question, et de chercher, en regardant l'histoire et le siècle présent, quel est le peuple à qui l'Église doit le plus dans le passé, et de qui elle peut attendre davantage dans l'avenir. L'espérance est une vertu, et quand du sein de Dieu elle pousse ses rejetons à travers la patrie, sa sève, pour être plus douce encore, ne perd point sa divinité.

Il y a longtemps, Messieurs, que Dieu a disposé des nations. Le jour même, ce jour éternel, où il disait à son Fils : *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui* ; il ajoutait immédiatement : *Demande-moi, et je te donnerai les nations pour ton héritage* (3). Ainsi le Fils de Dieu recevait en même temps de son Père la substance divine et le domaine des choses créées, la

(1) Psaume 101, vers. 14 et 15.

(2) Saint Luc, chap. 19, vers. 42.

(3) Psaume 2, vers. 7 et 8.

filiation et l'hérédité, selon cette autre parole, qui est de saint Paul : *Dieu nous a parlé par son Fils, qu'il a établi l'héritier de tout* (1). Et pour le dire en passant, c'est dans ces profondeurs de la paternité et de l'hérédité divines que se cache la source de la paternité et de l'hérédité humaines : lois mystérieuses, qui, venant de si haut, sont plus fortes que nous, et le fondement même de l'ordre humain.

Les nations étant de toute éternité le patrimoine du Fils de Dieu, qu'en fera-t-il? De même qu'un bon maître cultive et féconde sa terre avant de lui rien demander, le Fils de Dieu fait homme et venu dans le monde pour visiter les nations, son patrimoine, leur a donné avant de rien leur demander. Et voici les dons qu'il leur a faits, en tant que nations :

Premièrement, le don du pouvoir temporel, en retenant pour lui le pouvoir spirituel. Il eût pu les garder tous deux, et gouverner directement par lui-même ou par ses ministres les sociétés humaines ; il ne l'a pas voulu. Il a permis aux nations de se donner des chefs, de se régir chacune par ses lois et ses magistrats, et de même que, selon l'expression de l'Écriture, Dieu avait *traité l'homme avec respect* (2), en lui donnant la liberté morale, il a traité les nations avec respect en leur donnant par son Fils la liberté politique. Allez, leur a-t-il dit, vous êtes dans la main de votre conseil ; vous tenez le sceptre ; frappez-en la terre, qu'elle ressente votre

(1) Épître aux Hébreux, chap. 1, vers. 2.

(2) Sagesse, chap. 12, vers. 18.

action ; soyez l'artisan de vos destinées sociales : mais souvenez-vous qu'il est une limite à votre autorité, et qu'en vous communiquant le pouvoir temporel, j'ai retenu pour moi le pouvoir spirituel, non pour vous l'interdire, puisque j'ai choisi mes ministres parmi vous, mais de peur que vous n'abusiez de cette double puissance, si j'avais couvert la même tête de la majesté du temps et de celle de l'éternité.

Le second bienfait dispensé par le Fils de Dieu à son héritage, lorsqu'il est venu le visiter, a été une modification dans la nature même du pouvoir, ou plutôt le rappel de ce pouvoir à sa primitive constitution. Un jour, les Apôtres étant assemblés autour du Sauveur, Notre-Seigneur leur adressa ces belles et aimables paroles : *Vous savez que les princes des nations dominent sur elles, et que les plus grands sont ceux qui exercent la puissance à leur égard ; il n'en sera pas ainsi parmi vous. Que celui d'entre vous qui veut être grand soit votre ministre, et que celui qui veut être le premier soit votre serviteur, à la ressemblance du Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir* (1). A dater de ce moment, le pouvoir a perdu le caractère de domination pour s'élever à l'état de service public, et le dépositaire de la plus haute royauté qui soit dans le monde, la royauté spirituelle, s'est appelé volontairement le *serviteur des serviteurs de Dieu*.

Jésus-Christ avait réglé et adouci la souveraineté. Il

(1) Saint Matthieu. chap. 20, vers. 25 et suiv.

voulut régler et adoucir les rapports des citoyens entre eux, et des nations avec les nations. Il déclara que les hommes étaient des frères, et les nations des sœurs, qu'il n'y avait plus de *Gentil ni de Juif, de circoncis ni d'incirconcis, de Barbare ni de Scythe, d'esclave ni d'homme libre* (1).

Voilà la charte, Messieurs; la grande charte, la charte éternelle, que le Fils de Dieu a donnée aux nations en prenant possession de son héritage. On n'ira jamais plus loin. On essaiera de nier ces principes; on essaiera aussi de les fausser par des conséquences qu'ils ne contiennent pas; l'esprit de domination et l'esprit de licence les combattront à l'envi: celui-ci comme insuffisants, celui-là comme destructeurs de la majesté; mais cette double inimitié sera leur force et leur justification. Chez tout peuple qui ne retournera point à la barbarie, la souveraineté demeurera un service public borné à l'ordre temporel, les rapports d'homme à homme et de nation à nation un rapport de fraternité.

A côté du bénéfice se placent ordinairement les charges. Jésus-Christ avait servi les nations, il avait droit de leur demander service à son tour. Ce service, c'était d'accepter la loi de Dieu proposée à leur libre arbitre, de l'aimer, de la conserver, de la défendre, de la propager, d'en faire le fond de leurs mœurs et de leurs institutions, d'user même de leurs armes, non pour l'imposer, mais pour la préserver et la tirer de l'oppression, en assurant à tous les hommes le droit

(1) Saint Paul, Épître aux Colossiens, chap. 3, vers. 11.

de la connaître et de s'y conformer librement. La vocation d'un peuple n'était plus d'étendre ses frontières au préjudice de ses voisins; ç'avait été la gloire des peuples païens, du peuple romain, le plus grand de tous : mais qu'était-ce que cette gloire? des larmes et du sang. Cela était bon pour des races que le christianisme n'avait point encore touchées de son doigt. La vocation des races chrétiennes, c'était de répandre la vérité, d'éclairer les nations moins avancées vers Dieu, de leur porter, au prix du travail et au hasard de la mort, les biens éternels, la foi, la justice, la civilisation. A cette pensée, mes entrailles d'homme s'émeuvent; je reconnais un but digne du ciel et de la terre, de l'intervention de Dieu et de l'activité du genre humain, et je m'assure, Messieurs, que personne parmi vous ne me contredit, fût-il même incroyant. Car, si le christianisme a cessé d'être votre maître et votre instituteur, il respire encore dans vos sentiments, il élève encore votre intelligence; si vous n'êtes plus chrétiens par la face qui regarde Dieu, vous l'êtes plus que jamais par la face qui regarde l'homme.

Chose triste à dire ! Les nations n'acceptèrent pas plus les charges que les bénéfices du contrat qui leur avait été proposé. En même temps qu'elles exagéraient la souveraineté jusqu'à lui abandonner les choses divines, et qu'elles détruisaient la fraternité par la servitude, elles accablaient aussi la vérité sous la fable, élevant dans l'histoire ces fameuses sociétés idolâtriques où la guerre, l'oppression et l'erreur se disputaient à qui déshonorerait davantage l'humanité. Dieu,

voyant les peuples s'éloigner de lui, en choisit un, il le forma lui-même, annonçant au premier de ses ancêtres, le grand Abraham, que toutes les nations seraient bénies en lui, afin que sa postérité ne se crût pas seule aimée et seule appelée. Mais ce peuple que Dieu avait pétri, qu'il avait tiré de l'esclavage, auquel il avait donné des lois, préparé un territoire, dont il avait dessiné le temple et consacré les prêtres, ce peuple fut infidèle à sa vocation ; après avoir de siècle en siècle lapidé les prophètes du Seigneur, quand le Seigneur vint lui-même, quand la Vérité vivante apparut sur la terre, il se leva comme Caïn, et mit entre Dieu et lui l'abîme du sang, abdiquant par ce crime l'honneur suprême d'avoir été la première des nations vouée, en tant que nation, à la défense, à la conservation et à la propagation de la vérité.

Cependant le christianisme se répand dans le monde, il envahit l'empire romain ; trois siècles de persécutions ne font qu'accroître sa force ; il porte Constantin sur le trône, et Constantin l'associe à la majesté souveraine qu'il a reçue de lui. Toutefois, près de deux cents ans après Constantin, il n'y avait pas encore au monde de nation chrétienne. L'empire était formé de vingt races diverses rapprochées par un lien administratif, mais séparées par leurs souvenirs et leurs mœurs, et au sein desquelles l'arianisme, hérésie féconde et vivace, avait jeté un nouveau germe de division. Les peuplades barbares, qui serraient de près l'empire romain avec une convoitise toujours croissante, étaient adonnées à l'idolâtrie ou subjuguées par l'arianisme. qui avait trouvé

le secret de pénétrer jusqu'à elles. Alors, écoutez ce que Dieu fit. Non loin des bords du Rhin, un chef barbare livrait bataille à d'autres barbares : ses troupes plient ; il se souvient dans le péril que sa femme adore un Dieu dont elle lui a vanté la puissance. Il invoque ce Dieu, et, la victoire ayant suivi sa prière, il court se prosterner devant le ministre du Dieu de Clotilde : « Doux Sicambre, lui dit saint Remi, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. » Ce Dieu, Messieurs, c'était le Christ ; ce roi, cette reine, cet évêque, cette victoire, c'était la nation franque, et la nation franque était la première nation catholique donnée par Dieu à son Église. Ce n'est pas moi qui décerne cette louange magnifique à ma patrie ; c'est la papauté, à qui il a plu, par justice, d'appeler nos rois les *filz aînés de l'Église*. De même que Dieu a dit à son Fils de toute éternité : Tu es mon premier-né, la papauté a dit à la France : Tu es ma fille aînée. Elle a fait plus, s'il est possible ; afin d'exprimer plus énergiquement ce qu'elle pensait de nous, elle a créé un barbarisme sublime : elle a nommé la France le *Royaume christianissime*, — *Christianissimum regnum*. Ainsi, primogéniture dans la foi, excellence dans la foi, tels sont nos titres, telle était notre vocation.

Y avons-nous répondu ? Car il ne suffit pas d'être appelé, il faut répondre à sa vocation. Avons-nous répondu à la nôtre ? c'est demander ce que notre patrie a fait pour Jésus-Christ et son Église.

L'Église a couru trois périls suprêmes : l'arianisme, le mahométisme, le protestantisme ; Arius, Mahomet,

Luther, les trois grands hommes de l'erreur, si toutefois un homme peut être appelé grand lorsqu'il se trompe contre Dieu.

L'arianisme mit en question le fond même du christianisme, car il niait la divinité de Jésus-Christ, et la divinité de Jésus-Christ, c'est tout le christianisme. Si en effet l'arianisme dit vrai, Jésus-Christ n'est plus qu'un grand homme qui a eu des idées, et qui est mort pour ses idées. Or cela s'est vu, et pour l'honneur de l'humanité, cela se verra encore; c'est l'histoire de Socrate. Mais, mourir quand on est Dieu, quand on peut ne pas mourir, quand on a la toute-puissance pour faire régner ses idées; mourir afin de susciter l'amour dans les cœurs, voilà ce que les hommes ne font pas, ce qu'a fait Jésus-Christ, et ce qui constitue le mystère du christianisme, mystère né de l'amour pour produire l'amour. Arius fut soutenu dans son hérésie par le rationalisme et l'esprit de cour; le rationalisme, qui s'accommodait naturellement d'un philosophe substitué à un Dieu: l'esprit de cour, qui était effrayé de la croix, et qui, en la transportant d'un Dieu à un homme, croyait en éloigner de ses viles épaules le rude fardeau. Le rationalisme prêta aux ariens l'appui d'une dialectique subtile; l'esprit de cour, la double force de l'intrigue et de la violence. Cette combinaison mit l'Église à deux doigts de sa perte, si toutefois il est permis d'user de pareilles expressions, de ne juger que d'après la superficie des choses, d'oublier que le christianisme a en soi une puissance infinie de dilatation, et qu'il la conserve toujours, alors même que les yeux

infirmes de l'homme le croient anéanti, comme si dans l'invisible unité d'un point mathématique ne pouvaient pas tenir des mondes. Mais, sans aller jusqu'à des expressions qui sembleraient douter de l'immortalité de l'Église, toujours est-il que le succès de l'arianisme fut immense, et qu'après avoir corrompu une partie de l'Orient, il menaçait l'Occident par les barbares, qui, en y portant leurs armes, y portaient son esprit. Ce fut alors que notre aïeul Clovis reçut le baptême des mains de saint Remi, et que, chassant devant lui les peuplades ariennes, il assura en Occident le triomphe de la vraie foi.

L'arianisme penchant vers son déclin, Mahomet parut; Mahomet releva l'idée d'Arius à la pointe du cimeterre. Il voulut bien reconnaître que Jésus-Christ était un grand prophète; mais, comme son prédécesseur, il en nia la divinité. Il lui sembla qu'Arius n'avait pas assez donné à la corruption, il lui donna davantage; et ce moyen ne devant pas suffire à la conversion de l'univers, il déchaîna les armes. Bientôt le mahométisme attaquait par tous les points à la fois la chrétienté. Qui l'arrêta dans les champs de Poitiers? Encore un de vos aïeux, Charles-Martel. Et plus tard, le péril ne faisant que s'accroître avec les siècles, qui songea à réunir l'Europe autour de la croix, pour la précipiter sur cet indomptable ennemi? Qui eut le premier l'idée des croisades? Un pape français, Silvestre II. Où furent-elles d'abord inaugurées? Dans un concile national, à Clermont; dans une assemblée nationale, à Vézelay. Vous savez le reste, ces deux siècles de che-

valerie, où nous eûmes la plus grande part dans le sang et dans la gloire, et que couronne glorieusement saint Louis mourant sur la côte africaine.

Après ces deux honteuses défaites, le démon comprit qu'il n'atteindrait jamais son but en s'attaquant directement à Jésus-Christ. Car Jésus-Christ et l'Évangile, c'est la même chose, et l'Évangile va trop droit au cœur des hommes pour espérer de l'y détrôner. Mais l'Église, ce n'est plus Jésus-Christ qu'indirectement; elle est composée d'hommes sujets aux faiblesses et aux passions de l'humanité: on pouvait peut-être, dans ce côté humain, ruiner l'œuvre divine. Luther vint au monde; à sa voix l'Allemagne et l'Angleterre se séparèrent de l'Église, et si une grande nation de plus, si la France eût suivi leur terrible invitation, qui peut dire, le miracle à part, ce que fût devenue la chrétienté? La France n'eut pas seulement la gloire de se tenir ferme dans la foi: elle eut à combattre dans son propre sein l'expansion de l'erreur représentée par Calvin, et la révolte d'une partie de sa noblesse, un moment appuyée de la royauté. L'élan national la sauva: on la vit, confédérée dans une sainte ligne, mettre sa foi plus haut que tout, plus haut même que la fidélité à ses souverains, et ne consentir à en reconnaître l'héritier légitime qu'après que lui-même eut prêté serment au Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis.

Tel fut le rôle de la France dans les grands périls de la chrétienté: ainsi acquitta-t-elle sa dette de fille aînée de l'Église. Encore n'ai-je pas tout dit. Au mo-

ment où la papauté, à peine délivrée des mains tortueuses du Bas-Empire, était menacée de subir le joug d'une puissance barbare, ce fut la France qui assura sa liberté et sa dignité par ses armes d'abord, ensuite et d'une manière définitive par une dotation territoriale à laquelle était annexée la souveraineté. Le chef de l'Église, grâce à Charlemagne, cessa de dépendre d'une autorité qui, moins que jamais, par la formation des peuples modernes, gardait un caractère d'universalité, et il put étendre sur les nations, dont il était le père commun, un sceptre pacifique où tous eussent la joie de ne plus lire que le nom de Dieu. Ce grand ouvrage fut le nôtre : je dis le nôtre, car nos pères, n'est-ce pas nous ? Leur sang n'est-il pas notre sang, leur gloire notre gloire ? Ne vivons-nous pas en eux, et ne revivent-ils pas en nous ? N'ont-ils pas voulu que nous fussions ce qu'ils étaient, une génération de chevaliers pour la défense de l'Église ? Nous pouvons donc le dire, confondant par un orgueil légitime les fils avec les pères, nous avons accepté le contrat proposé par le Fils de Dieu au libre arbitre des nations : nous avons connu, aimé, servi la vérité. Nous avons combattu pour elle les combats du sang et de l'esprit. Nous avons vaincu Arius, Mahomet, Luther, et fondé temporellement la papauté. L'arianisme défait, le mahométisme défait, le protestantisme défait, un trône assuré au pontificat, voilà les quatre couronnes de la France, couronnes qui ne se flétriront pas dans l'éternité. De même que le prêtre, les apôtres, les docteurs, les vierges, les martyrs, ont dans le ciel leur signe dis-

inctif, parce que rien ne se perd de ce qui est fait pour le Seigneur, et que nous retrouvons près de lui la gloire que nous lui rendons sur la terre, pourquoi les peuples fidèles, les peuples serviteurs de Dieu, ne conserveraient-ils pas à jamais le signe de leurs services et de leurs vertus? Les liens de famille ne sont pas brisés dans le ciel; Jésus-Christ, en élevant sa Mère au-dessus des saints et des anges, nous a fait voir que la piété filiale est une vertu de l'éternité. Pourquoi les liens des nations seraient-ils rompus? Pourquoi ne reconnaitrions-nous pas nos chevaliers, nos rois, nos prêtres, nos pontifes, à un caractère qui rappelât leurs travaux communs pour le Seigneur ou pour son Christ? Oui, j'aime à le croire, sur leur robe nuptiale, lavée dans le sang de l'Agneau, brilleront, ineffaçables et merveilleusement tissées, les quatre couronnes de la France.

Je suis long peut-être, Messieurs, mais c'est votre faute, c'est votre histoire que je raconte : vous me pardonnerez, si je vous ai fait boire jusqu'à la lie ce calice de gloire.

Comme tous les peuples, la France avait été appelée; la France, nous l'avons vu, la première entre toutes les nations et au-dessus de toutes les autres, répondit à sa vocation. Mais il ne suffit pas de répondre à sa vocation, il faut persévérer. La France a-t-elle persévéré? A cette question, Messieurs, j'ai à faire une triste, une cruelle réponse; je la ferai. Je dirai le mal, comme j'ai dit le bien; je blâmerai, comme j'ai loué, toujours sans exagération, mais toujours avec énergie.

En suscitant Luther, en inventant le protestantisme, l'esprit de ténèbres savait ce qu'il faisait : il avait bien prévu que des peuples longtemps nourris de la doctrine divine seraient bientôt rassasiés de cette doctrine humaine. Il avait calculé qu'après avoir pris le mensonge pour la vérité, les hommes seraient amenés par le dégoût du mensonge au dégoût de la vérité même, et que des abîmes de l'hérésie ils tomberaient dans les abîmes de l'incrédulité. Le protestantisme, d'ailleurs, n'était pas une hérésie ordinaire ; il ne niait pas seulement un dogme particulier, mais l'autorité même, qui est le soutien du dogme, et sans laquelle il n'est plus qu'un produit de la raison. La raison, exaltée, devait tôt ou tard s'affranchir des derniers langes de la foi, et le protestantisme tomber dans le rationalisme. Ce fut ce qui arriva, et ce qui arriva par l'Angleterre, la grande nation protestante. A Dieu ne plaise que j'en parle avec amertume ! Lorsque je pense à tout ce qu'il faut de travaux, de vertus, d'héroïsme, pour faire un peuple et perpétuer sa vie, je m'en voudrais mortellement d'abuser de la parole contre une nation. Mais si l'injure est indigne, la vérité ne l'est jamais. Nous ne pouvons cacher les fautes que tout l'univers a connues ; et, résolu de ne pas taire les nôtres, il nous est permis de rappeler de qui nous en reçûmes l'exemple. Ce fut donc en Angleterre que l'incrédulité naquit. La France alla l'y chercher, et, une fois qu'elle en eut rapporté le germe, il mûrit sur son sol avec une rapidité et sous une forme qui ne s'étaient jamais vues. Jusque-là, quand on attaquait la religion, on l'attaquait

comme une chose sérieuse ; le xviii<sup>e</sup> siècle l'attaqua par le rire. Le rire passa des philosophes aux gens de cour, des académies dans les salons ; il atteignit les marches du trône ; on le vit sur les lèvres du prêtre ; il prit place au sanctuaire du foyer domestique, entre la mère et les enfants. Et de quoi donc, grand Dieu ! de quoi riaient-ils tous ! Ils riaient de Jésus-Christ et de l'Évangile ! Et c'était la France !

Que fera Dieu?..... Ici, Messieurs, je commence à entrer dans les choses contemporaines ; il ne s'agit plus du passé, mais de ce que vos yeux ont vu. Plaise à la Sagesse d'où découle la nôtre que je ne dise rien qui ne soit digne d'être entendu par une assemblée d'hommes qui estiment la vérité !

La France avait trahi son histoire et sa mission ; Dieu pouvait la laisser périr, comme tant d'autres peuples déchus, par leur faute, de leur prédestination. Il ne le voulut point ; il résolut de la sauver, par une expiation aussi magnifique que son crime avait été grand. La royauté était avilie : Dieu lui rendit sa majesté, il la releva sur l'échafaud. La noblesse était avilie : Dieu lui rendit sa dignité, il la releva dans l'exil. Le clergé était avili : Dieu lui rendit le respect et l'admiration des peuples, et le releva dans la spoliation, la misère et la mort. La fortune militaire de la France était avilie : Dieu lui rendit sa gloire, il la releva sur les champs de bataille. La papauté avait été abaissée aux yeux des peuples : Dieu lui rendit sa divine auréole, il la releva par la France. Un jour les portes de cette basilique s'ouvrirent, un soldat parut sur le seuil, entouré de

généraux et suivi de vingt victoires. Où va-t-il? Il entre, il traverse lentement cette nef, il monte devant le sanctuaire; le voilà devant l'autel. Qu'y vient-il faire, lui, l'enfant d'une génération qui a ri du Christ? Il vient se prosterner devant le vicaire du Christ, et lui demander de bénir ses mains, afin que le sceptre n'y soit pas trop pesant à côté de l'épée; il vient courber sa tête militaire devant le vieillard du Vatican, et confesser à tous que la gloire ne suffit pas, sans la religion, pour sacrer un empereur. Il avait compris, malgré toutes les apparences contraires, que le souffle divin ne s'était point retiré de la France, et c'est là vraiment le génie, de ne pas s'arrêter à la superficie des choses, mais d'aller au fond en surprendre la réalité cachée. C'est là vraiment gouverner les peuples, de ne pas croire à leurs mauvais penchants, et de leur révéler à eux-mêmes ce qui reste en eux de grand et de bon. Ainsi Dieu sauva-t-il la France; ainsi releva-t-il tout ce qu'elle avait abattu; ainsi l'environna-t-il de la majesté du malheur et de l'expiation.

Un peuple traité de la sorte est-il un peuple abandonné? Le signe de la résurrection n'est-il pas visiblement sur nous? Comptez, s'il vous est possible, les œuvres saintes qui, depuis quarante ans, élèvent dans la patrie leur tige florissante. Nos missionnaires sont partout, aux échelles du Levant, en Arménie, en Perse, aux Indes, en Chine, sur les côtes d'Afrique, dans les îles de l'Océanie; partout leur voix et leur sang parlent à Dieu du pays qui les verse sur le monde. Notre or court aussi dans tout l'univers, au service de Dieu;

c'est nous qui avons fondé *l'Association pour la Propagation de la Foi*, ce trésor de l'apostolat tiré sou par sou de la poche du pauvre, et qui porte chaque année des ressources royales aux missions les plus lointaines de la vérité. Les Frères des écoles chrétiennes, revêtus de leur humble habit, traversent incessamment les rues de nos villes, et, au lieu des outrages qu'ils y recevaient trop souvent, ils n'y rencontrent plus que les regards bienveillants de l'ouvrier, le respect des chrétiens, et l'estime de tous. Apôtres obscurs du peuple de France, ils y créent sans bruit, en mêlant Dieu à l'enseignement élémentaire, une génération qui reconnaît dans le prêtre un ami, et dans l'Évangile le livre des petits, la loi de l'ordre, de la paix, de l'honneur et de la fraternité universelle. L'enfance même ne reçoit pas seule leurs leçons; ils ont appelé à eux l'adulte, et réconcilié le froc avec la veste de bure, la rude main du travailleur terrestre avec la main modeste du travailleur religieux. Voulez-vous voir un spectacle plus consolant encore, et qui n'avait pas de modèle dans l'ancienne France? Regardez, voici des adolescents, des étudiants, des jeunes hommes placés à l'entrée de toutes les carrières civiles et industrielles, sans distinction de naissance et de fortune; la charité chrétienne les a réunis, non pour assister le pauvre d'un argent philanthropique, mais pour le visiter, lui parler, le toucher, voir et sentir sa misère, et lui porter, avec le pain et le vêtement, le visage pieux d'un ami. Chaque ville, sous le nom de *Conférence de Saint-Vincent-de-Paul*, possède une frac-

tion de cette jeune milice, qui a placé sa chasteté sous la garde de sa charité, la plus belle des vertus sous la plus belle des gardes. Quelles bénédictions n'attirera pas sur la France cette chevalerie de la jeunesse, de la pureté et de la fraternité en faveur du pauvre ! Avec la même ardeur que nos pères combattaient autrefois les infidèles en terre sainte, ils combattent aujourd'hui l'incroyance, la débauche et la misère, sur cette autre terre sainte de la patrie. Que la patrie protège leur liberté de sa reconnaissance, et vous, Messieurs, assemblés ici précisément en faveur de cette œuvre, ne considérez pas seulement dans vos bienfaits les pauvres qui en attendent le secours, mais aussi la main qui vous sollicite pour eux. Payez à la fois dans l'aumône un double tribut, le tribut de la charité et celui de l'admiration.

Je n'ai pas fini, Messieurs, de vous dire toutes les causes d'espérance qui réjouissent dans notre pays le cœur du chrétien. Où s'est réfugiée, dites-moi, la pénitence chrétienne ? Où découvrirez-vous, dans le reste du monde, rien qui égale la solitude, le travail et l'austérité de la Trappe ? Après avoir erré, durant vingt-cinq années, de la Suisse à l'Autriche, de l'Autriche à la Russie, de la Russie à la Prusse, partout victime d'une hospitalité passagère et sans entrailles, la Trappe est revenue à la France, son berceau ; elle y a multiplié ses maisons, sous la protection de la liberté commune, et jamais, en aucun temps, la vertu de la croix n'a mieux et plus largement fleuri que sous le froc fécond de ces descendants de saint Bernard et

de Rancé. Ne voyez-vous pas aussi, sous toutes les formes, ressusciter l'esprit monastique, cet esprit qui s'éteignait dans l'ancienne France avant même que des lois usurpatrices eussent frappé du marteau les vieux cloîtres tant aimés de nos aïeux? Le Chartreux, le Jésuite, le Capucin, le Bénédictin rapportent à la France leur dévouement multiple, la prière, la science, la parole, la contemplation et l'action, l'exemple de la pauvreté volontaire, le bénéfice de la communauté. Et aujourd'hui même, devant cette foule qui m'écoute et qui ne s'en étonne pas, apparaît, sans audace et sans crainte, le froc séculaire de saint Dominique.

Que sera-ce, si vous arrêtez votre pensée sur les maisons religieuses où les femmes ont réuni leurs vertus sous la tutelle de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance? Là il ne vous sera plus possible de nombrer les ordres et les œuvres. La charité a mis le doigt sur les nuances mêmes des besoins; elle a des mains pour les cicatrices autant que pour les blessures. Et pas un scandale depuis quarante ans! pas une plainte! pas un murmure! La liberté a été plus féconde que les vieilles mœurs féodales; elle a tiré des familles plus de suc généreux et dévoué. La France est toujours le pays des saintes femmes, des filles de charité, des sœurs de la Providence et de l'Espérance, des mères du Bon-Pasteur, et quel nom pourrai-je créer, que leur vertu n'ait baptisé déjà?

Mon dernier regard sera sur une église de Paris solitaire il y a peu d'années, aujourd'hui le rendez-vous

des âmes de cent pays, qui y prient de près et de loin pour la conversion des pécheurs : c'est vous rappeler Notre-Dame-des-Victoires, et terminer cette courte revue des travaux de la France dans le bien par un nom trop heureux pour qu'il ne soit pas le dernier.

Il est vrai, Messieurs, tous les obstacles ne sont pas vaincus ; toutes nos conquêtes ne sont pas acceptées ; l'erreur ne voit pas d'un œil tranquille nos efforts persévérants. La bourgeoisie, qui nous gouverne, n'a pas encore fait acte de réconciliation pleine et entière avec le Christ et son Église. Mais la bourgeoisie n'est pas une classe à part, inabordable, enfermée dans ses privilèges et ses préjugés ; la bourgeoisie, c'est nous tous. Par un bout, elle touche au peuple, où elle se recrute incessamment, et, par l'autre bout, à la noblesse et au trône, dont ses membres d'élite tendent à se rapprocher par l'inévitable attrait de la distinction pour tout ce qui est distingué. Cette classe est donc mobile, sans cesse renouvelée par l'ascension de ses parties inférieures, qui ne lui permettent pas de se créer un esprit à toujours, et sujette aussi au souffle qui vient des hautes régions. Dieu a dit à la bourgeoisie française : Tu veux régner, règne ! Tu apprendras ce qu'il en coûte pour gouverner les hommes, tu jugeras s'il est possible de les gouverner sans mon Christ. Pourquoi penser qu'elle demeurera toujours ce qu'elle est encore trop généralement aujourd'hui ? Pourquoi n'entendrait-elle pas les leçons répétées de l'expérience ? Beaucoup de ses fils grossissent déjà nos rangs ; ce sont eux qui forment, pour la plus grande partie, la Société

de Saint-Vincent-de-Paul, et qui recrutent par leur dévouement les ordres religieux. Ne désespérons pas d'une classe qui est le fond de la société moderne, et dont l'avènement au pouvoir, signalé par tant de faits considérables, se rattache sans doute au plan général de la Providence. Les difficultés ne doivent qu'animer notre zèle. Elles sont loin d'être aussi fortes qu'il y a cinquante ans, et cependant, dès 1795, le comte de Maistre, entrevoyant l'horizon qui s'est ouvert depuis sous nos yeux, écrivait ces remarquables paroles : « L'esprit religieux n'est pas éteint en France, il y « soulèvera des montagnes, il y fera des miracles. » Justifions par notre persévérance une prophétie que la résurrection de notre Église place déjà parmi les plus hauts pressentiments de la pensée; rappelons à Dieu les cœurs par la charité, autant que les esprits par la lumière. Que ceux qui travaillent ne se découragent point; que ceux qui n'ont encore rien fait mettent la main à l'œuvre. Et dans ce moment même, Messieurs, avant de sortir d'ici, unissez-vous au moins par l'aumône à tous les vœux, à tous les efforts, à toutes les prières, à tous les sacrifices, qui depuis cinquante ans montent vers le ciel en faveur de notre patrie.

Monseigneur, la couronne de saint Denis est tombée sur votre tête dans une heure à jamais mémorable, à l'heure où plus que jamais s'opère la réconciliation entre l'Église et la France; j'en ai pour garant cette foule qui se presse autour de votre siège. Je prie Dieu, Monseigneur, que vous portiez longtemps cette cou-

ronne. Je ne puis oublier qu'à une autre époque je fus soutenu dans cette chaire par vos conseils et votre affection. L'occasion solennelle de vous en remercier m'avait manqué jusqu'aujourd'hui ; je la saisis avec joie. Je me félicite de me retrouver sous les mêmes auspices, au jour où je viens inaugurer l'ordre et l'habit des Frères Prêcheurs français en face de mon pays, et vous achèverez, Monseigneur, de couronner ce moment de ma vie en répandant sur nous votre bénédiction.

---



# ÉLOGE FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR DE FORBIN-JANSON



# ÉLOGE FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR DE FORBIN-JANSON (1)



MONSEIGNEUR (2),

MESSIEURS,

Parmi les hommes que la Providence de Dieu a donnés à l'Église de France depuis quarante ans, il en est peu qui aient attiré l'attention de leurs contemporains au même degré que Mgr Charles - Auguste de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, maintenant retourné à Dieu. Il en est peu surtout qui, avec des qualités de cœur aussi remarquables, avec les dons d'une intelligence aussi vive, aient moins triomphé des obstacles de leur vie, et moins placé leur personne et leur mémoire à l'abri des sentiments contraires. Sur les rivages de l'Asie,

(1) Cet éloge a été lu, dans la cathédrale de Nancy, le 28 août 1844.

(2) Monseigneur Menjaud, évêque de Nancy et de Toul.

aux bords plus lointains des fleuves de l'Amérique, il a vu des populations s'attacher à ses pas, s'enivrer de sa parole, l'appeler tout haut des noms les plus chers à l'homme : il en a vu d'autres le repousser de leur sein, et il est mort loin de son siège épiscopal, après quatorze années d'exil, dans un âge prématuré. Moins heureux qu'un autre évêque de son temps dont le palais fut détruit deux fois par la tempête, il n'a pu mourir au milieu de son troupeau, et recevoir dans son cercueil cette dernière visite des peuples qui leur inspire, quand tout est fini, un sentiment plus modéré de leur puissance et une équité plus calme dans leurs jugements. Je viens, Messieurs, parler sur cette tombe que vous n'avez pas vue, et que vous ne verrez jamais ; j'y viens parce que la vie de Mgr de Janson mérite d'être étudiée dans ses succès et dans ses revers, parce qu'elle peut profiter à plusieurs, parce que l'Église de France lui doit un souvenir : mais j'y viens aussi par un sentiment qui m'est personnel. Chose singulière ! les deux évêques de France que la foudre de ce siècle a le plus frappés, sont les deux évêques qui m'ont aimé davantage. Je n'ai pu rendre à l'un les derniers devoirs de la piété filiale, je viens les rendre à celui-ci.

Ne croyez pas toutefois que j'abuserai des droits de la mort ; si la mort favorise la justice, elle ne doit point favoriser la flatterie ; elle m'avertit, au contraire, en reportant ma pensée vers les sévères jugements de Dieu, qu'en nulle autre occasion je ne dois me sentir plus fort de mon ministère pour remplir envers toute créature les obligations sacrées de la vérité et de la

sincérité. Je serai vrai, Messieurs, je serai juste; je serai surtout chrétien, c'est-à-dire que j'honorerai la justice et la vérité par un accent qui ne blessera le cœur de personne.

Dois-je, Messieurs, vous entretenir des ancêtres de Mgr de Janson? C'est un penchant naturel à l'homme de rechercher son origine, de démêler dans la suite innombrable des générations les canaux par où lui est arrivée cette goutte de vie qu'il possède, goutte amère et précieuse, qui a traversé les siècles pour venir de Dieu à lui, et qui doit sans doute son originalité propre à toutes les vicissitudes d'un si extraordinaire chemin. Comme un navigateur échoué, dans des contrées inconnues, à l'embouchure d'un fleuve, en remonte le cours, et s'avance de campements en campements vers les montagnes mystérieuses qui en contiennent la source, ainsi l'homme voyageur déposé par l'éternité dans un point du temps et de l'espace, se tourne vers sa source, et se cherche lui-même dans des âges où il n'était pas encore. Mais, hélas! les nations elles-mêmes ne connaissent pas leur origine; elles se rencontrent tout à coup dans l'histoire, le lendemain d'un combat, et c'est en vain qu'elles veulent passer plus haut, pour arracher à l'antiquité le secret de leur destin primitif. Comment un simple homme pourrait-il obtenir du temps ce que les grands peuples n'ont jamais obtenu de lui? Aussi les plus illustres familles n'aspirent-elles qu'à des aïeux récents, et par delà ce terme où commence si près de nous leur hérédité constante, elles se perdent avec le reste de l'humanité dans une commune

ignorance de ce qu'elles furent jadis. Mais si peu loin qu'un homme puisse atteindre ses pères, c'est toujours pour lui une consolation d'en regarder le visage, et nous, spectateurs des vies célèbres, nous sommes volontiers curieux de la question de leurs ancêtres.

Quels étaient donc les ancêtres de Mgr de Janson? Jusqu'où son regard plongeait-il dans le passé, lorsque, jeune encore, il cherchait à se deviner lui-même? Ne fût-ce que pour apprécier le cours de ses idées et la valeur de ses sacrifices, nous avons besoin de connaître le sang qu'il trouva dans ses veines. Or, Messieurs, il eut, dans un siècle plébéien, l'incomparable malheur de naître d'une race historique. A toutes les époques, une grande naissance est un fardeau; mais n'ai-je pas le droit de l'appeler un malheur lorsqu'elle ne rencontre plus rien autour d'elle qui lui réponde, et que l'élévation qui en résulte encore n'attire que la défiance, n'obtient que l'exclusion, ne crée que l'impossibilité? Ah! ceux-là sont heureux qui naissent à la mesure de leurs temps, patriciens dans un siècle patricien, plébéiens dans un siècle plébéien! Ceux-là sont heureux, et la moindre justice qu'ils doivent à ceux qui n'ont pas la même fortune, c'est de comprendre combien est dure leur position. L'homme n'est fort que par sa correspondance au mouvement réel de l'humanité, et toutes les fois qu'il reste en dehors de ce mouvement ou qu'il lutte contre lui, il est semblable au passager laissé dans un désert par le vaisseau qui le portait, et dont il suit de l'œil sur les flots l'irréparable fuite. En vous parlant des ancêtres de Mgr de Janson, Mes-

sieurs, je vous parle donc de son premier malheur, et plus je vous ferai voir qu'ils étaient grands, plus vous aurez à conclure que le mérite de leur héritier, s'il en a eu quelqu'un, a été un rare et difficile mérite.

Le XIII<sup>e</sup> siècle avait déjà ouï le nom des Forbin; l'Angleterre et l'Italie le lui avaient répété. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, comte de Provence, les appela dans ses États et les combla d'honneurs et de bienfaits. Ils s'allièrent même par des mariages à cette famille souveraine. Plus tard, au XV<sup>e</sup> siècle, le comte Charles IV étant menacé de mourir sans héritiers, ce fut Palamède de Forbin, surnommé le Grand, qui le disposa à faire son testament en faveur de Louis XI, et qui ménagea ainsi la réunion du comté de Provence à la couronne. Louis XI le récompensa de cet éminent service, qui ralliait la France à l'Italie, en lui déléguant l'autorité souveraine sur la Provence, et en lui donnant cette devise qui est encore celle des Forbin : *J'ai fait le roi comte, et le comte m'a fait roi*. Ainsi devint purement française la maison de Forbin, en apportant à la France une de ses plus riches et de ses plus ingénieuses provinces, et depuis elle ne cessa d'honorer ce premier titre de sa gloire en produisant dans les armes, dans le gouvernement, la magistrature et l'Église, des hommes d'un haut talent. Je remarque dans le nombre deux figures historiques : d'abord Toussaint de Forbin, cardinal de Janson, évêque de Digne, de Marseille et de Beauvais, grand aumônier de France, et ambassadeur de Louis XIV

en Toscane, en Pologne et à Rome. Ce fut lui qui, à la diète de Pologne en 1674, fit élire pour roi le fameux Jean Sobieski, sauveur de la chrétienté sous les murs de Vienne, et qui conclut, sous Innocent XII, la réconciliation de la France et du Saint-Siège, dont la bonne harmonie avait été troublée depuis longtemps par la déclaration de l'assemblée du clergé en 1682. L'autre personnage que je tenais à vous nommer, est le comte de Forbin, grand amiral du roi de Siam à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, revenu depuis en France, et l'un des officiers qui honorèrent le plus notre marine sous la vieillesse de Louis XIV. Dans la seule année 1707, il battit cinq fois les flottes anglaises, et rapporta une valeur de six à sept millions, fruit de ses expéditions navales.

Telle était, Messieurs, la maison de Forbin, divisée en plusieurs branches, qui avait pour aînée celle de Forbin-Janson. La Providence ne laissa guère au jeune Charles-Auguste, dont nous exposons la vie, le temps de s'enorgueillir de sa naissance. Il n'avait pas encore atteint l'âge du discernement, que déjà grondait dans sa force l'orage qui devait abaisser la majesté des rois, ravir la puissance aux familles antiques, appeler tous les enfants de la France aux mêmes devoirs et aux mêmes droits, et créer dans le court espace de vingt-cinq ans, sur des ruines colossales, une histoire, une gloire et une nation toute nouvelles. Je ne dirai rien davantage de ce moment, auquel nulle autre époque du monde ne saurait être comparée, sinon qu'il convient à nous, générations présentes, de considérer

quelle blessure nous avons faite au passé, et d'admettre au moins qu'il a pu rester à d'autres des souvenirs, des regards, quelque chose qui n'est ni étranger ni ennemi, mais qui seulement n'est pas aussi jeune que nous. Si les soldats de Clovis ou les paladins de Charlemagne ressuscitaient de leur tombe, leur stupeur, en nous voyant, n'accuserait pas leur patriotisme; elle n'accuserait que le temps et cette difficulté de l'esprit à suivre assez vite l'effroyable précipitation des choses humaines. Et si nous-mêmes, nous avons reçu dans nos veines le lait du passé, si un quart d'heure seulement nous avons respiré un air plus vieux que le nôtre, nous connaîtrions combien les révolutions de l'esprit sont plus lentes que les révolutions des empires, et nous jugerions avec plus d'indulgence cette immutabilité des idées et des mœurs qui nous semble un obstacle dans les autres, et qui un jour nous paraîtra dans nous-mêmes fermeté et vertu.

Charles-Auguste fut emporté en Allemagne par ses parents qui fuyaient devant la tempête. Il n'y resta que peu; sa famille le ramena en France dès que la société nouvelle commença de surgir à travers les débris de l'ancienne. Ce fut en France qu'il accomplit le premier acte solennel de la vie, je veux parler de la première communion. C'était plus que jamais alors pour les chrétiens un acte doux et mémorable. Ils avaient vu leurs autels profanés, leurs églises abattues ou fermées, leurs prêtres meurtris et dispersés; une puissance gigantesque s'était déclarée leur ennemie, et en même temps qu'elle portait aux frontières de la

patrie une glorieuse terreur, elle rapportait au dedans ses triomphes, pour s'en faire contre Dieu un invincible trophée : mais voilà qu'encore une fois la parole divine s'était accomplie, et les chrétiens répétaient, dans la langue de David, ces chants prophétiques qui, depuis trois mille ans, accusent d'impuissance leurs persécuteurs : *Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils médité des choses vaines? Les dominations de la terre se sont assemblées contre le Seigneur et contre son Christ; elles ont dit : Rompons leur joug, et jetons-le par-dessus nos têtes! Mais Celui qui habite dans les cieux se rira de leur dessein, et le Seigneur s'en moquera* (1). La joie des chrétiens était d'autant plus pure, que le retour de leur liberté s'était fait par le dedans, et non par le dehors; il n'y avait pas eu émigration de la foi; la foi était demeurée dans la patrie aux jours des revers comme aux jours de la prospérité; elle avait embrassé en pleurant et en espérant la terre de Clovis et de saint Remi, et cette terre, fidèle à elle-même aussi bien qu'à Dieu, avait, par une germination insensible, relevé vers le ciel ses tiges un moment abaissées. Charles-Auguste s'assit donc pour la première fois à la table sainte en portant dans son cœur et sur son front plusieurs joies ensemble, la joie de sa jeunesse, la joie de la patrie retrouvée, la joie du christianisme renaissant, la joie des anges qui étaient descendus pour le visiter. L'onction de ce jour-là demeura dans son âme comme une

1) Psaume 2, vers. 1, 2, 3, 4.

blessure qui ne se ferma plus ; encore que sa physionomie ressortit entre des lignes fortement accentuées, comme celles de toutes les vieilles races, il revêtit par-dessus leur énergie native, une grâce pieuse qui lui obtint la première conquête qu'il ait faite pour Dieu.

D'ordinaire, c'est l'âge mûr qui conduit l'enfance à Dieu. Il a sur elle le triple empire de l'expérience, de la raison et de l'autorité, et cet empire ne lui fut donné sans doute que pour inspirer le bien et la vérité à l'intelligence ignorante et docile de l'enfant. C'est surtout la plus sacrée fonction du père. Mais pour donner Dieu, qui renferme seul tout bien et toute vérité, il faut le posséder soi-même ; il faut le connaître, l'aimer et le servir. Or le père du jeune Forbin appartenait au siècle qui venait de s'achever ; son oreille était pleine encore du rire ingénieux et illustre qui, depuis cinquante ans, poursuivait en Europe l'ouvrage du Fils de Dieu sur la terre. Il est vrai que, depuis, le sang et les larmes du monde avaient fait assez de bruit pour distraire de la moquerie les esprits les plus légers ; mais s'il y avait stupeur, il n'y avait pas conversion. On s'étonnait qu'une catastrophe aussi terrible fût sortie de doctrines aussi gracieuses ; on regrettait le siècle passé comme un modèle d'esprit, d'élégance, de mœurs heureuses, d'une société accomplie, et l'on s'en prenait à tout de sa chute, excepté à Dieu et à soi. Tant il est difficile à l'aveuglement des hommes de discerner la révélation divine jusque dans les événements où elle éclate le plus ! Quand Balthazar, les vases du temple de Jérusalem à la main, regardait sur la muraille le

doigt de Dieu qui écrivait son arrêt, l'infortuné tremblait bien de tous ses membres, mais il ne comprenait pas encore son crime.

Le marquis de Janson dut à son fils la lumière que ne lui avaient point donnée les ruines d'une société corrompue. Il ne pouvait le voir à l'église sans attendrissement; la paix de ses traits, l'élévation de son âme qui montait doucement jusqu'à son visage pour l'illuminer, la joie sereine qui enveloppait toute sa personne, ce spectacle du plus chaste bonheur, renouvelé sans cesse sous les yeux du père, le plongeait dans une sorte de contemplation en lui faisant de son fils même une apparition de la vérité. Enfin, un jour il vit Dieu clairement; l'âme du père et du fils se rencontrèrent dans les inébranlables certitudes de la foi, ils adorèrent, ils prièrent, ils aimèrent ensemble, et tel fut, Messieurs, le premier apostolat de Mgr de Janson.

Il y avait alors sur le trône de France un homme supérieur à tous ses contemporains, non-seulement par le génie de la guerre et de la législation, mais surtout par la profondeur de ses instincts religieux. Aussi grand par la conquête que Cyrus, Alexandre, César et Charlemagne, il avait eu le mérite de reporter sa nation vers Dieu, et, bravant jusque dans ses généraux les derniers sifflements de l'incroyance populaire, on l'avait vu saisir d'une main courageuse, et tenir ensemble dans un même faisceau l'épée, le sceptre et la croix de Jésus-Christ. Ce grand homme n'avait de haine contre rien : ni contre Dieu, parce que lui-même était puis-

sant et le créateur d'un monde nouveau; ni contre la noblesse, parce que lui-même descendait en droite ligne de tous les vieux héros; ni contre le peuple, parce que lui-même il en était l'enfant; ni contre le passé et l'avenir, parce qu'il se croyait aussi fort qu'eux. Homme social, il embrassait dans sa large poitrine toutes les pensées honnêtes de l'humanité, et n'y proscrivait rien que la bassesse et l'incapacité. Son armée, ses palais, ses conseils, sa main s'étaient ouverts à tous les débris épars de la société française, et l'on rencontrait chez lui le marquis de l'ancien régime à côté du baron de l'empire, l'homme de la Convention à la gauche de l'émigré, le soldat de la dernière victoire avec un abbé de Saint-Sulpice. Napoléon, Messieurs, discerna le jeune Forbin, et le nomma auditeur au conseil d'État (1).

C'était pour un jeune homme de vingt-deux ans, héritier d'un grand nom et d'une grande fortune, vif, aimable, prompt d'esprit, c'était, dis-je, une préparation naturelle aux emplois les plus élevés de l'ordre administratif. Charles de Forbin n'avait plus qu'à suivre la pente facile du temps et de sa situation. Mais d'autres pensées roulaient au fond de son âme. Napoléon avait fait beaucoup pour la religion en lui rendant de la liberté, une partie de ses monuments, et en lui assurant une dotation publique en échange de ses anciennes

(1) Napoléon, sans doute, commit de grandes fautes contre la religion et contre les libertés publiques; mais un catholique ne saurait oublier qu'il tira la France du chaos, signa le concordat, se fit sacrer par le Pape, et mourut dans les bras de l'Église.

possessions ; mais alors même qu'il eût fait davantage, il n'eût apporté à la religion qu'un secours humain, utile sans être nécessaire, digne de reconnaissance, mais incapable de lui donner la vie. Dieu seul est la vie de la religion en la communiquant aux âmes, et il la communique aux âmes par d'autres âmes qui s'y dévouent, qui en deviennent l'expression par leur sainteté, l'organe par leur dévouement, la preuve vivante et populaire par leur autorité. Donner des âmes à la religion, voilà ce que les conquérants et les hommes d'État ne sauraient faire, et ce que fait tous les jours un pauvre prêtre en mettant les mains sur son cœur pour le sevrer des vaines joies du monde, et en les reportant purifiées sur le cœur des autres hommes, après les avoir levées en gémissant vers Dieu. De saints prêtres ! Tel est dans tous les temps le cri de la religion ; mais en quel temps devait-elle le pousser plus haut qu'au commencement de ce siècle ? La mort et l'exil avaient tari la lignée de ce vieux clergé français qui, par une tradition ininterrompue de savoir et de vertu, remontait jusqu'au double et sacré berceau du christianisme et de la monarchie ; une foule d'églises abandonnées, beaucoup d'autres dirigées par de tout jeunes hommes attestaient la misère profonde de l'Église de France. Les temples étaient rouverts ; mais les pierres des temples, froides et muettes, ne répondaient point à la voix des peuples qui venaient y demander Dieu.

C'est le propre des grands cœurs, Messieurs, de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent, et

de s'y consacrer. Or, le premier besoin de l'empire dans les brillantes années qui l'avaient inauguré, c'était assurément de relever la religion en repeuplant le sanctuaire d'âmes choisies. Déjà, en dehors de l'enceinte sacrée, Dieu avait suscité d'illustres esprits qui étonnaient la France par la nouveauté de leur style et de leurs idées, et qui commençaient sur les hauteurs du monde, à travers l'encens de la poésie, la réédification imprévue de la cité de Dieu. Ne fallait-il pas que le sanctuaire s'unît à ce mouvement, et qu'ainsi concourût à la régénération sociale le triple génie du gouvernement, de la pensée et de la sainteté? Charles de Forbin se consumait intérieurement dans cette inspiration de sa foi. Déjà il s'était uni à plusieurs jeunes gens de son âge pour s'exercer avec eux aux œuvres de la charité et aux pratiques d'une piété plus ardente, et ce fut, dans Paris, les prémices de cette jeunesse chrétienne qui, trente ans plus tard, au bruit de nouvelles révolutions, devait fonder la société de Saint-Vincent-de-Paul. Le troupeau de ces jeunes gens était petit alors; il avait pour directeur un prêtre dont le nom n'est pas venu jusqu'à vous, Messieurs, parce que la modestie quelquefois est plus puissante que le talent, mais qui a laissé dans le cœur de tous ceux qui l'ont entendu ce lien immortel que produit l'éloquence entre l'orateur et son auditoire. Il s'appelait Delpuits; j'ai plaisir à le nommer. D'autres ont acquis plus de gloire dans leurs rapports avec la jeunesse de France; aucun ne l'a méritée davantage.

Cependant, quel que fut le zèle de Charles de Forbin,

il n'était pas sans trouver en lui-même des obstacles à son dessein. Il avait beaucoup à sacrifier; son nom, sa fortune, son âge, ses succès dans le monde, son goût pour tous les exercices du corps lui suscitaient à l'envi des raisons de rester ce qu'il était. Sa mère, issue des princes de Galéan, conspirait aussi contre sa vocation, soit qu'elle considérât l'abaissement extérieur où était tombé le clergé de France, soit par cette tendresse inexplicable dans une femme chrétienne, qui se persuade qu'elle perdra quelque chose de son fils s'il devient un homme de Dieu. Elle employa toutes les ruses du génie maternel pour le détourner de sa résolution; elle essaya de l'arrêter en nouant son cœur par ces liens purs, mais forts, où la jeunesse s'éprend avec un abandon si digne d'être récompensé : elle ne put y parvenir.

Le jeune homme de vingt-quatre ans triompha de son cœur comme déjà il avait triomphé des illusions du rang, de la richesse et de l'ambition. L'heure finale du sacrifice était venue; en 1809, Charles de Forbin entra au séminaire de Saint-Sulpice, sous la direction du célèbre et vertueux Émery. Ses contemporains se rappellent encore la ferveur qu'il y apporta, et qui s'y manifestait par une sévérité envers lui-même qu'on n'eût pas attendue d'un adolescent élevé dans les délicatesses du grand monde. Quelque soin qu'il prit à cacher ses pratiques, ses condisciples en découvrirent quelques-unes; on remarqua qu'en plein hiver il laissait ses fenêtres ouvertes pendant la nuit, afin que son sommeil, devenu aussi léger que possible, ne

durât que le temps nécessaire à la réparation du corps. Il préludait de la sorte à l'infatigable ardeur de son apostolat, sachant que la soumission du corps à l'âme est la seule voie que Dieu ait ouverte aux grandes ambitions morales, et que sans l'austérité extérieure, c'est en vain qu'on aspire à la sainteté ou au génie.

L'année 1811 fut pour l'abbé de Janson l'année sacerdotale. Il eût dû en recevoir l'onction des mains du cardinal Maury; mais le cardinal avait accepté le siège archiépiscopal de Paris malgré la volonté du souverain Pontife prisonnier, et bien qu'il eût reçu des vicaires généraux légitimes les pouvoirs nécessaires à l'ordination, l'abbé de Janson ne voulut point lui devoir une grâce aussi précieuse que celle du sacerdoce. Il prit ses mesures pour être ordonné à Chambéry, des mains de l'évêque de cette ville, qui le nomma son vicaire général.

Cette situation dura peu. Les fonctions administratives s'adaptaient péniblement au génie de l'abbé de Janson. Il revint à Paris et s'adonna à l'instruction des enfants de la paroisse de Saint-Sulpice. Vous remarquerez, Messieurs, cette brusque transition : de la direction d'un diocèse, l'abbé de Janson passe subitement à l'humble ministère du catéchiste; l'apostolat, qui est sa vraie, son unique vocation, le tourmente et l'emporte dès les premiers jours de son sacerdoce. Déjà il ne se contenait plus dans Paris; il jetait des yeux avides sur des contrées lointaines où le christianisme opprimé réclame à toute heure la parole et le sang apostoliques; il errait en esprit de l'Amérique à la Chine, de la Chine

aux bords du Gange et de l'Euphrate ; la main de Dieu l'avait saisi , et le promenait d'aspiration en aspiration , à travers tous les lieux désolés de la terre , pour choisir un poste où son dévouement ne fût pas à l'étroit.

Tout à coup, au sein même de la patrie, un cri prodigieux s'élève : le descendant de Cyrus et de César, le maître du monde avait fui devant ses ennemis ; les aigles de l'empire, ramenées à plein vol des bords sanglants du Dniéper et de la Vistule, se repliaient sur leur terre natale, pour la défendre, et s'étonnaient de ne plus ramasser dans leurs serres puissantes que des victoires blessées à mort. Dieu, mais Dieu seul, avait vaincu la France commandée jusqu'à la fin par le génie, et triomphante encore au quart d'heure même qui signalait sa chute. Je ne dirai point les causes de cette catastrophe ; outre qu'elles ne sont pas de mon sujet, il répugne au fils de la patrie de creuser trop avant dans les douleurs nationales, et il laisse volontiers au temps tout seul le soin d'éclaircir les leçons renfermées par Dieu même au fond des revers.

Une position nouvelle était sortie pour tout le monde de la révolution qui venait de s'accomplir ; les desseins de l'abbé de Janson en recurent nécessairement le contre-coup. La France lui apparut sous un aspect qu'elle n'avait pas eu d'abord à ses yeux. Il crut que le mouvement d'ascension religieuse commencé sous l'empire allait continuer son développement avec une force plus décisive, et il chercha dans son zèle les moyens d'y concourir et de le hâter. Il comprit très-bien que l'em-

pire n'avait constitué que la partie administrative et pastorale de l'Église de France, et qu'il manquait à ce corps tout jeune l'arme de l'apostolat, c'est-à-dire le service actif et dévoué de la parole. La religion est une pensée, et la parole est le soleil qui rend la pensée visible, vivante et communicable : comme le soleil fait chaque jour le tour du monde pour éclairer les corps, ainsi la parole, fille aînée de Dieu, doit chaque jour aussi faire le tour du monde pour éclairer les esprits. Son premier mot, à l'origine des choses, avait été celui-ci : *Fiat lux* : — *Que la lumière soit faite* (1). C'est encore sa devise et sa fonction ; ce sera l'une et l'autre jusqu'au siècle futur où le Verbe de Dieu lui-même illuminera directement l'assemblée des esprits dans la Jérusalem éternelle. Et jusque-là le ministère de la parole restera le premier ministère du monde, le ministère de la vérité, de la sainteté, de la justice, de l'ordre, de la création, de la résurrection, de la vie et de la mort. Parlez ! ne vous taisez pas ; ne vous taisez ni devant le glaive qui vous menace, ni devant la majesté qui vous regarde, ni devant votre sœur qui vous conjure, ni devant votre mère qui se met à genoux pour vous supplier, ni devant les peuples qui vous crient : Silence ! ni devant les flots de la mer qui s'émeuvent pour étouffer votre voix. Parlez ! Tel avait été l'ordre de Jésus-Christ à ses apôtres, et l'un d'eux, saint Paul, écrivait joyeusement : *Je travaille pour l'Évangile jusqu'à porter des chaînes comme un malfaiteur* ;

(1) Genèse, chap. 1, vers. 3.

*mais la parole de Dieu n'est point enchaînée : — Laboro usque ad vincula, quasi male operans; sed verbum Dei non est alligatum* (1). Tout, en effet, importe peu à l'Église, pourvu qu'elle parle; mais alors même qu'elle est libre, elle n'exerce pas toujours et partout cette puissance de la parole en la même manière ni au même degré. Il est des temps et des lieux où, tranquille maîtresse des esprits, n'ayant à combattre que des désordres suite naturelle de l'infirmité de notre cœur, elle se borne à une parole d'édification qu'on pourrait appeler la prédication intérieure et pastorale. Il en est d'autres où elle trouve des intelligences rebelles, soit parmi les peuples qui n'ont pas encore reçu le mystère de la vérité, soit parmi ceux-là même qui en furent éclairés, mais qui, dégoûtés de la lumière patrimoniale, en détournent les yeux pour se faire des astres de leur choix. Alors l'Église appelle à son secours une parole qu'il serait difficile de définir par des caractères constants, à cause de la variété des erreurs qu'elle doit combattre et des âmes qu'elle veut convaincre, mais qu'on peut appeler la prédication extérieure ou apostolique.

M. de Janson crut que l'état des esprits en France appelait un grand déploiement de la prédication apostolique. Il le crut avec d'autant plus de raison qu'il ne s'agissait pas seulement de lutter contre l'affaiblissement de la foi produit par les controverses philosophiques du dernier siècle, mais encore de se tenir au

(1) 11<sup>e</sup> Épître à Timothée, chap. 2, vers. 9.

niveau d'un temps où la liberté de la parole humaine, étant consacrée par les institutions publiques, exigeait pour contre-poids toute l'activité de la parole divine. C'était là, Messieurs, une pensée juste, élevée, libérale. La parole humaine avait-elle droit de se plaindre si la parole divine cherchait un lit plus large et plus profond pour y couler? N'était-ce pas la parole divine qui, en conquérant sa liberté propre, avait fini par affranchir la parole humaine? Ne pouvaient-elles vivre ensemble sur le terrain commun du droit nouveau, soit qu'elles dussent s'y combattre, soit qu'elles eussent le désir de s'y réconcilier.

Il est vrai que, pour juger une pensée, il ne suffit pas de la considérer dans sa conception intime, mais qu'il faut encore en voir la réalisation. Eh bien ! dirait-on, qu'était-il résulté de la pensée de M. de Janson? Tout à coup une nuée de missionnaires s'était précipitée du nord au midi dans les grandes villes du royaume, appelant le peuple à des cérémonies étranges, inconnues de la tradition catholique, à des chants qui n'exprimaient pas seulement les espérances de l'éternité, mais encore celles de la politique profane, à des prédications où l'excès du sentiment suppléait à la faiblesse de la doctrine, où l'on s'attaquait moins au cœur qu'à l'imagination, au risque de ne produire qu'un ébranlement passager à la place d'une solide conversion. Était-ce là une œuvre sainte, une œuvre digne? Suffisait-il pour la justifier de l'entraînement des populations, et, sans parler des désordres qui protestèrent contre elle dans plusieurs nobles cités, ne faut-il pas

tenir compte de la répulsion profonde qu'inspirait à une partie de la nation le peu de gravité de ce prosélytisme religieux? Ah ! ce n'était pas ainsi que les apôtres avaient conquis le monde; ce n'était pas ainsi que saint Paul s'était présenté dans Athènes et dans Corinthe; ce n'était pas même ainsi que les missionnaires modernes avaient charmé les peuplades sauvages des deux Amériques. Fallait-il, après que le monde, élevé et fortifié par le christianisme, avait acquis plus de délicatesse et de profondeur, le traiter avec si peu de respect dans les efforts d'une conquête plus difficile que la première?

Ces reproches, Messieurs, ont été dans la bouche d'un grand nombre de nos contemporains. Était-ce justice? Je dirai ce que répondaient les partisans du nouvel apostolat.

C'était une erreur d'attribuer à M. de Janson la création des missions de France. Elles existaient depuis deux siècles, et avaient eu pour premier auteur l'un des hommes de France dont le nom est demeuré le plus populaire : je veux dire saint Vincent de Paul. C'est lui qui, en 1626, avait posé à Paris les fondements d'une société religieuse destinée à donner des missions dans l'intérieur même du pays, société qui fut approuvée, en 1632, par une bulle du pape Urbain VIII, sous le nom de *Congrégation des Prêtres de la Mission*. Depuis, soit en France, soit en d'autres contrées catholiques, des instituts semblables s'étaient formés; les missionnaires, conduits par leur zèle et leur expérience, avaient imaginé de joindre à la prédication des

chants et des cérémonies qu'ils jugeaient propres à exciter dans les fidèles la foi, le repentir et tous les sentiments chrétiens. Une tradition s'en était formée peu à peu, et, à la fin du dernier siècle, la voix puissante et célèbre du Père Brydaine donnait encore à ces règles une glorieuse confirmation. M. de Janson n'avait fait que ressusciter une pensée qui commençait à saint Vincent de Paul, et qui finissait à Brydaine. Il est vrai que la prédication des missionnaires anciens et nouveaux était souvent moins savante que populaire; mais était-ce donc un sujet de plainte dans un temps de démocratie? Ne pouvait-on, au XIX<sup>e</sup> siècle, travailler pour le peuple? Si le langage des missionnaires déplaisait aux hommes de savoir et de goût, qui les contraignait de venir l'écouter? Ou plutôt, sous ces plaintes du goût blessé, ne se cachait-il pas la peur que le christianisme ne reprit de l'ascendant sur une grande partie de la société? Ceux qui poursuivaient les missionnaires n'étaient-ils pas les mêmes qui poursuivaient les Frères des Écoles chrétiennes, et la révolution de 1830 n'a-t-elle pas réhabilité et couronné les Frères des Écoles chrétiennes par la voix de ses ministres, de ses philosophes, de ses orateurs, et par la voix plus significative encore du peuple lui-même?

Je n'irai pas plus loin, Messieurs; il me suffit de vous avoir montré que la question avait deux faces sérieuses, et quand une question a deux faces sérieuses, un homme de Dieu peut, le devoir et l'honneur étant saufs, choisir l'une ou l'autre. C'est votre droit, Mes-

sieurs, c'est le mien; c'était aussi le droit de M. de Janson.

Je n'entrerai pas dans le détail de ses travaux apostoliques. Au milieu même de leur cours, il était naturellement ramené à la pensée de missions plus lointaines, et il voulut du moins visiter la terre qui avait été le point de départ de tous les apôtres. En 1817, il partit pour l'Orient, évangélisa dans Smyrne plusieurs nations ensemble, et s'étant ainsi préparé à voir Jérusalem, il y chercha pieusement les traces du Maître qu'il désirait servir avec plus d'ardeur que jamais.

Tout autre que M. de Janson, Messieurs, n'eût recueilli de ce voyage que de doux souvenirs personnels. Pour lui, le cœur tout plein des émotions qu'il en avait reçues, il conçut le dessein d'en faire jouir ses frères, non par un récit plus ou moins imparfait, mais par une image vivante de la réalité. A l'occident de Paris, sur une hauteur embrassée de trois côtés par les replis de la Seine, et d'où l'œil regardait tranquillement un immense horizon, M. de Janson possédait, avec un simple manoir, une chapelle ornée de quelques tombeaux de famille. Il était venu là souvent comme en un lieu domestique et solitaire; il y avait réfléchi sur lui-même et sur toutes les grandeurs dont le théâtre se développait à ses pieds. Quelque route qu'il prit, il arrivait à des lieux célèbres. Un sentier le conduisait à Nanterre, berceau de sainte Geneviève; un autre à la Malmaison, séjour illustré par la fortune de Napoléon et la disgrâce de Joséphine; plus loin, mais tout proche encore, c'était Marly, où Louis XIV venait se reposer

de Versailles ; sur le revers opposé , on touchait à la forêt de Saint-Cloud et aux îles ombragées de Neuilly ; aux extrémités de la plaine , apparaissaient Saint-Germain , Saint-Denis et Paris. Il était impossible de s'asseoir là sans que l'âme y fût visitée par de bonnes visions , tant la nature y était belle , l'espace sublime , les souvenirs radieux. M. de Janson résolut de donner ce lieu désert à un million d'hommes en y plantant une croix. Il se rappelait que le Sauveur du monde avait dit : *Quand j'aurai été élevé de terre , j'attirerai tout à moi* (1). Sa parole était-elle si fort glacée par l'âge , qu'elle ne pût s'accomplir à la face de Paris ? La croix fut plantée ; les fondements d'un hospice et d'une église se montrèrent de loin au-dessus du sol : la solitude cessa. On vit chaque année des pèlerins sans nombre , étrangers et citoyens , se presser aux portes de Paris , passer le fleuve sur des ponts et des barques , et gravir joyeux les pentes escarpées ou sinueuses de la montagne , attirés par cette croix qui , depuis dix-huit siècles , tient le monde suspendu à ses bras. Sainte montagne , comment vous aurais-je oubliée dans mon récit ? Ne vous ai-je pas visitée quand ma jeunesse était florissante , et que la vérité commençait de se révéler à moi ? N'ai-je pas connu tous vos détours ? Ne me suis-je pas assis sur vos pierres pour y parler de Dieu à l'ombre brillante du soleil couchant ? Et plus tard , après vous avoir vue dans vos jours de fête , je vous ai revue dans vos jours de désolation ; comme un ami fidèle ,

(1) Evangile de saint Jean , chap. 12 , vers. 32.

qui survit à la fortune, j'ai suivi vos sentiers abandonnés, j'ai mangé à la table du vieux manoir demeurée hospitalière dans le malheur, j'ai regardé de pieuses mains enlever de votre cimetière des os précieux qu'elles n'osaient plus vous laisser. Tout était changé pour vous, hormis le cœur de ceux à qui vous avez fait du bien, et en qui vous revivez par l'immortalité de leur souvenir.

Nous voici, Messieurs, en l'année 1824. M. de Janson était dans la force de sa gloire et de sa maturité. Il avait fondé une société religieuse qui remplissait la France de l'éclat de ses œuvres, et élevé, à la vue de Paris, un monument qui attestait l'énergie toujours subsistante du christianisme. Sa voix, d'une éloquence vive et naturelle, s'était fait entendre aux principales villes du royaume; Bordeaux, Tours, Poitiers, Fontainebleau, Avignon, Marseille, Toulon, Nantes honoraient ses prédications d'un souvenir reconnaissant. Il y avait laissé non-seulement la mémoire de son esprit, mais la mémoire plus précieuse du zèle et de la charité. On l'avait vu passer ses journées et une partie de ses nuits à entendre des communications de conscience; on l'avait trouvé plus d'une fois dans sa chambre, étendu par terre, vaincu par le sommeil auquel il n'avait pas voulu se livrer. On savait que son cœur et sa bourse étaient ouverts aux pauvres, et qu'il leur donnait jusqu'à ses vêtements les plus nécessaires. Il existe un billet de sa mère qui est ainsi conçu: « Je vous envoie, Monsieur, « deux douzaines de chemises pour mon fils; mais je « vous prie de ne pas les lui remettre toutes à la fois,

« car il n'en garderait que deux, et donnerait tout de suite le reste aux pauvres. » Une si belle carrière parvenue comme d'un seul jet à son midi, semblait présager un soir paisible, une vieillesse entourée d'hommages unanimes. Il n'en a pas été ainsi : le terme des succès était arrivé pour M. de Janson ; il allait descendre avec amertume la seconde pente de la vie.

Le roi lui offrit, en 1824, l'évêché de Nancy et de Toul. Jusque-là les honneurs du commandement ne l'avaient point tenté ; lorsque les missions de France furent fondées, il en avait refusé le gouvernement, et avait appelé les suffrages sur M. l'abbé Rauzan, qu'il estimait supérieur à lui par son âge, son talent et son expérience ; il avait pareillement repoussé les offres du cardinal de Périgord, grand aumônier de France, qui, à l'époque du concordat passé entre le Saint-Siège et le roi Louis XVIII, lui avait proposé tel siège épiscopal qu'il lui plairait de choisir parmi ceux qu'on venait d'ériger. M. de Janson, dans ces deux rencontres, n'avait point cédé aux instances de ceux qui l'aimaient et qui le vénéraient ; en 1824, il jugea convenable de leur obéir.

C'était un dévouement, Messieurs, mais un dévouement qu'une amitié tendre et sévère eût pu appeler une faute. Car la Providence et la nature sont tout ensemble prodigues et avares de leurs dons ; quand elles ont accordé à un homme des qualités extraordinaires, presque toujours elles lui refusent certains avantages médiocres, dont l'absence doit l'avertir des bornes

de l'humanité. M. de Janson avait reçu de Dieu, dans l'ordre naturel, les dons magnifiques de la naissance, de la fortune et de l'esprit ; il en avait reçu, dans l'ordre surnaturel, les dons plus précieux encore de l'apostolat et de la charité : c'était une dotation trop riche pour qu'elle n'eût pas, quelque part dans sa personne, un utile contre-poids. Tant que M. de Janson n'avait pas commandé, tant qu'il avait pu dire :

Je ne suis qu'un soldat. et je n'ai que du zèle.

la partie moins lumineuse de sa nature était demeurée comme ensevelie dans l'auréole de ses rares mérites. Mais le commandement exige, avec quelque chose de très-haut dans l'intelligence et dans le cœur, certaines habitudes domestiques qui n'ont point d'éclat, et qui néanmoins, tombant goutte à goutte dans le commerce de la vie, adoucissent les relations, diminuent les difficultés, répandent sur les affaires une heureuse onction. Je nommerai l'exactitude pour me faire comprendre. Qu'est-ce que l'exactitude ? N'est-ce pas une vertu du dernier degré ? Ne connaissons-nous pas tous des hommes sans portée qui sont parfaitement exacts ? Et pourtant l'exactitude est tellement nécessaire dans ceux qui commandent, qu'on a dit d'elle, avec autant de justesse que de grâce, qu'elle est la *politesse des rois*.

M. de Janson, Messieurs, n'avait jamais eu l'occasion d'acquérir tous ces ornements de détail qui achèvent

la structure morale d'un homme, et ajoutent aux grandes lignes de sa physionomie l'expression d'un travail fini. Il n'avait jamais gouverné ni souffert; il avait été libre et heureux depuis qu'il était au monde; il arrivait à quarante ans face à face d'un diocèse, avec la stricte obligation d'y vivre et d'y mourir, lui qui avait eu jusque-là le monde entier pour horizon, et qui encore s'y trouvait comme à l'étroit. N'ai-je pas le droit de penser que c'était mettre son dévouement à une trop forte épreuve? Je remarque aussi qu'il allait avoir à traiter directement avec la société moderne, et je doute si sa naissance et son éducation l'avaient suffisamment initié à l'esprit de cette société. Mais vous me demanderez peut-être : Qu'est-ce que l'esprit de la société moderne? Bien qu'il soit difficile de parler de son siècle, et qu'on soit à son égard dans la même position qu'un sujet vis-à-vis de son souverain, c'est-à-dire entre la crainte de l'insolence et celle de la flatterie, je vous en parlerai pourtant, afin de ne fuir aucun des périls de ma situation, et que, tout autre mérite m'échappant, celui de la franchise me reste.

La société moderne est fondée sur deux idées capitales, qui peuvent bien, si on ne les regarde qu'à certains moments et dans certaines occasions, s'obscurcir aux yeux du spectateur, et même disparaître, mais qui remontent toujours à la surface, comme ces plantes enracinées au fond d'un fleuve, nourries de ses eaux et de son limon, et qui, blessées quelquefois par la force du courant, baissent un moment la tête, mais

finissent toujours par ramener au-dessus des flots leur tige et leur couronne. La première de ces idées, c'est qu'il n'existe entre les hommes d'autre distinction sérieuse que la distinction du mérite personnel, et que ni la naissance, ni la fortune, ni les emplois publics ne font rien pour élever un homme, s'il ne s'élève lui-même par sa capacité, ses services et sa vertu. La seconde, c'est qu'il existe au-dessus de tous, même au-dessus de la souveraineté, et en faveur de tous, des droits qui ne peuvent être ni retirés, ni méprisés, ni prescrits, et qui ne sont pas seulement protégés par la force idéale de la nature et de la religion, mais encore par la force sociale des lois, des mœurs et de l'opinion publique. Les limites de ces deux idées varient dans les esprits; les uns en étendent le cercle, les autres le rétrécissent; mais tous, à part un petit nombre d'hommes, les vénèrent comme l'arche sacrée du siècle présent. Ce n'est pas que les adversaires de ces principes ne disent rien à leur sujet qui mérite d'être considéré; ils disent, au contraire, des choses remarquables, entre autres celles-ci: Que réduire l'homme à son mérite personnel, l'isoler dans l'ordre de la gloire, tandis qu'il n'est isolé ni par le sang, qui se transmet, ni par la fortune, qui se transmet aussi, ni par la mémoire, qui se rattache invinciblement à ce qui l'a précédé, c'est violer l'instinct le plus fort de la nature, attaquer l'esprit de famille et de tradition, et ne faire plus de l'humanité qu'un tourbillon de poussière, sans lieu et sans nom. Ils disent que la solidarité dans le mérite, loin de nuire au dévelop-

pement du mérite personnel, en est le plus vif aiguillon, et que, de même qu'un père est excité par la pensée de ses enfants à augmenter son patrimoine, il l'est pareillement à accroître la dignité de son nom, comme aussi les enfants, par le souvenir de leur père, sont portés à ne pas dégénérer de son rang dans l'opinion des hommes. Ils disent aussi qu'élever le droit des peuples par-dessus la souveraineté qui régit l'ensemble du corps social, c'est élever la liberté plus haut que l'autorité, et les mettre dans un conflit perpétuel, où nul n'étant arbitre du débat, chacun sera le maître de couvrir la tyrannie du nom de l'ordre, et la révolte du nom de la justice; que, du reste, il suffit de regarder le monde moderne pour connaître la vanité des idées sur lesquelles il est assis, puisqu'on ne peut rien voir à la fois de plus misérable et de plus chancelant : la possession de l'or devenue le seul titre à l'exercice de tous les droits civiques, l'ambition vendant et achetant les consciences à ciel ouvert, le commerce déshonoré par une banqueroute qui n'a plus même la pudeur pour frein et la honte pour châtiment, l'obéissance sans amour, le pouvoir sans paternité, des mœurs qui ont l'hypocrisie de l'égalité et de la liberté plutôt qu'elles n'en ont le culte, et, par-dessous ce triste spectacle, le bruit d'une terre qui se remue, qui soupire et qui attend.

Je n'ai point à répondre, Messieurs; j'ai voulu seulement vous indiquer comment de nobles esprits peuvent rester en dehors de la société moderne, et protester contre ses principes, ses voies et son avenir.

Le temps décidera entre eux et nous, et peut-être est-il écrit, dans une région plus haute, que la victoire ne sera ni pour nous ni pour eux, mais pour Dieu seul. Peut-être sera-t-il établi, par l'inévitable révélation des choses, que la vieille société a péri parce que Dieu en avait été chassé, et que la nouvelle est souffrante parce que Dieu n'y est pas suffisamment entré.

Maintenant, Messieurs, je n'ai plus qu'un mot à dire : la révolution de 1830 sépara Mgr de Janson de son troupeau et anéantit tous ses travaux antérieurs ; des millions d'hommes se levèrent et écrasèrent les pensées et les œuvres d'un homme.

Mgr de Janson avait quarante-cinq ans. C'est l'âge de la plénitude, l'âge où tout ce que l'on a semé dans sa vie lève autour de l'homme ses branches chargées d'ombres et de fruits, et cet âge-là même était celui où Mgr de Janson venait de perdre son passé, et voyait sa vie gisante devant lui comme un arbre coupé jusqu'à la racine. Il est difficile à ceux qui ne l'ont pas éprouvée, de connaître à fond la douleur de cette situation, et quel courage il faut pour n'y pas succomber. Mgr de Janson n'y succomba point. Il ne vit point sa disgrâce sans émotion ni sans regret ; mais il trouva dans son cœur des ressources pour la supporter devant Dieu, pour l'honorer devant les hommes et pour la faire servir au bien de ses frères. Sa fortune devint plus que jamais le patrimoine des pauvres ; il prenait part à toutes les bonnes œuvres de la capitale, et secourait une foule de misères sans nom qui s'y cachent même

à la charité; il ouvrait sa main avec la joie d'un évêque et la libéralité d'un prince. Il donnait jusqu'à ses vêtements pontificaux. Un jour qu'il demandait quelque ornement dont il avait besoin pour officier, on vint lui dire qu'on n'en trouvait aucun; il s'en était dépouillé peu de jours auparavant en faveur d'un pauvre évêque de l'Océanie.

Neuf années s'écoulèrent dans ces occupations charitables, dont Dieu seul a tout le secret, et qui de la veille au lendemain ne laissent aucune trace dans le cœur même qui en faisait son aliment. Mais le nombre des jours mesurés par la Providence à Mgr de Janson approchait de son terme, et comme ces lampes qui avant de s'éteindre jettent un dernier éclat, il sentit renaître en lui les visions lointaines de sa première jeunesse. En 1839, il partit pour l'Amérique, seul, sans serviteurs, accompagné de quelques missionnaires qu'il établit d'une manière fixe à la Louisiane, et pour lui, choisissant le Canada, qui est une terre française, pour le théâtre principal de ses courses apostoliques, il y déploya pendant dix-huit mois une infatigable activité. Nous n'avons pas l'idée des triomphes de la parole dans ces contrées transatlantiques, et du spectacle qu'y présentent les populations lorsqu'elles accourent se suspendre aux lèvres d'un missionnaire. Mgr de Janson prêchait souvent en plein air à des auditoires de dix et de vingt mille hommes; le sommet des montagnes, le bord des fleuves et des lacs lui servaient de basiliques, à défaut des églises devenues trop étroites; il donna ainsi coup sur coup plus de soixante missions dans les

campagnes, sans parler de ses travaux à la Nouvelle-Orléans, à Montréal, à Québec, à New-York, et de ses excursions parmi les tribus sauvages qui le reçurent avec une naïve admiration. Les évêques des États-Unis l'appelèrent au concile de leur Église; il en signa les actes, ainsi que la lettre adressée par eux aux archevêques de Cologne et de Posen, pour les féliciter d'avoir opposé un inébranlable courage aux persécutions de la puissance civile. Revenu en Europe sur la fin de 1841, Mgr de Janson alla solliciter de la reine d'Angleterre la grâce de six cents Canadiens exilés de leur pays par suite de troubles politiques: peu de temps après, les bannis furent appelés.

Ce n'était là que le prélude des desseins de Mgr de Janson. Une fois rentré dans la vie apostolique, il reconnut son élément naturel, et sa jeunesse s'y ralluma tout entière. Quand on jette un regard sur les conquêtes du christianisme dans le monde, on le voit maître de l'Europe et des Amériques, possesseur d'une grande partie des côtes africaines, s'étendant par le septentrion de l'Asie jusqu'aux murailles de la Chine, touchant à la Perse, dominant dans l'Inde, protecteur ou souverain des îles de toutes les mers, et n'ayant plus devant lui, comme point d'arrêt, depuis la chute de la puissance ottomane, qu'un seul grand empire, qui est l'empire chinois. Séparé de nous par de vastes terres sans civilisation et par plusieurs océans, cet empire a bravé jusqu'ici notre prosélytisme, et étouffé dans les plus barbares persécutions la semence de l'Évangile, que la Providence ne cesse d'y verser par des généra-

tions de missionnaires martyrs. Ce fut là que Mgr de Janson marqua sa tombe, espérant que Dieu lui ferait la grâce de mêler son sang à tout le sang chrétien qui, depuis trois siècles, monte de ce pays vers le ciel pour y appeler la miséricorde et la vérité. Mais il voulut tenter un effort suprême, et n'arriver en Chine qu'avec des plans et des ressources que lui seul était capable de concevoir et de réaliser. Il résuma ses plans et chercha ses ressources dans une œuvre qu'il appela l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, laquelle avait pour but l'achat, le baptême et l'éducation des enfants chinois abandonnés par leurs parents. Car c'est une coutume de cet empire, attestée par tous les voyageurs, d'exposer les enfants dont la naissance surcharge la pauvreté des familles; et s'il nous en coûtait de croire à un si grand oubli des sentiments naturels, il nous suffirait de jeter les yeux sur les plus célèbres républiques de l'antiquité, pour y retrouver plus ou moins cette pratique dénaturée. Mgr de Janson, ayant mûri son projet, en fit part au public par des écrits et des prédications destinées à lui obtenir le concours de toute la chrétienté. Sa pensée était de visiter successivement la plupart des royaumes de l'Europe, en y prêchant cette nouvelle croisade, et, une fois l'œuvre assurée sur le fondement d'une immense association, de s'embarquer lui-même pour la Chine. Déjà il avait parcouru la Belgique et une partie de la France; le roi et la reine des Belges avaient donné à leurs enfants le protectorat de l'œuvre dans leurs États; une multitude d'enfants de toutes les conditions s'étaient inscrits sur

les listes; un grand nombre d'évêques avaient promis leur coopération. Rentré à Paris pour y passer l'hiver et s'y reposer de ses voyages, Mgr de Janson y continuait, par sa correspondance et dans des réunions publiques, l'exécution de son vaste dessein. C'est là que nous le vîmes atteint du mal qui devait le ravir à l'Église; courbé sous la fatigue, oppressé, presque sans voix, il nous surprit par la sérénité de son visage et l'ardeur de son entretien. Depuis quatorze ans que nous approchions de sa personne, nous l'avions toujours trouvé spirituel, aimable, bienveillant, laissant dans le cœur une impression qui ramenait vers lui; mais, pour la première fois, il nous toucha et nous parut vénérable. La disproportion de ses forces avec sa pensée était si manifeste, son air de sécurité contrastait si fort avec le ravage de la maladie, que nous crûmes voir un enfant ou un saint se jouer des affaires et de la mort.

Non qu'il s'aveuglât sur sa situation; il en avait conscience depuis longtemps, et, dès la fin de son séjour en Amérique, quoique l'exaltation de son zèle voulût lui cacher les ruines prématurées d'un corps qu'il avait usé pour Dieu, et auquel il venait de porter le dernier coup, il écrivait ces lignes touchantes: « Quelquefois il  
« me vient en pensée que je ne résisterai point à cette  
« maladie d'épuisement, et que je vous enverrai seu-  
« lement à Nancy quelques restes de moi, ce pauvre  
« cœur, par exemple, qui n'a guère été bien connu  
« que de vous et de quelques amis et enfants dans  
« notre ville épiscopale. Je présume cependant que

« notre cathédrale lui accordera bien un dernier lieu  
« de repos et de paix. Que la très-sainte volonté de  
« Dieu s'accomplisse (1)! »

Pourquoi tairais-je comment je vis pour la dernière fois Mgr de Janson? J'allais quitter Paris; quelques jeunes gens m'entouraient dans ma chambre des cordiales démonstrations de leur pieuse amitié; le bruit d'une voiture se fit entendre, un moment après la porte s'ouvrit, et nous vîmes le vieil évêque de Nancy, le cœur et les mains toutes jeunes, s'avancer vers nous, en tirant de sa poitrine affaissée quelques sons imparfaits, mais si sincères et si bons, qu'ils nous allèrent au fond de l'âme.

Cinq mois après, le 11 juillet 1844, aux portes de Marseille, Mgr de Janson rendait à Dieu son âme immortelle.

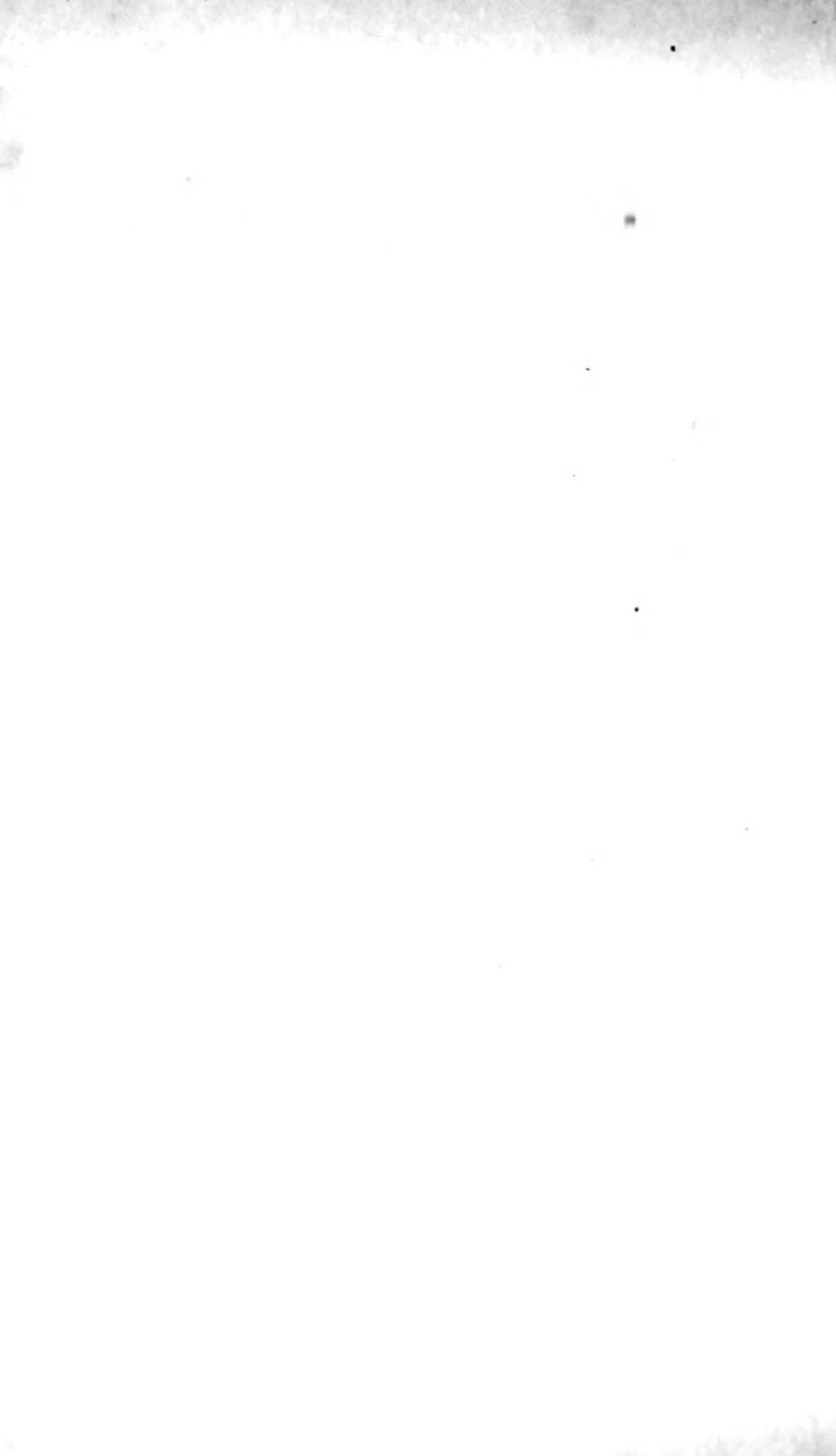
Ainsi, Monseigneur, disparaissent tour à tour, par un appel de Dieu trop rapide, les hommes de foi qui les premiers ont reconstruit sur le sol renouvelé de la France notre antique Église. Aucun parmi ces pères de notre âge, n'a porté sur les ruines du sanctuaire une main plus illustre que votre prédécesseur immédiat, aucun, une main plus dévouée, plus active, et plus meurtrie. Renversé par une tempête qui a déraciné des rois, il a laissé d'un côté de sa vie des œuvres détruites, et de l'autre côté des œuvres inachevées, mais aussi et d'autant plus le souvenir d'une âme apos-

1) Lettre du 16 août 1841 à Monseigneur Menjaud.

tolique que le rang et la fortune ne détournèrent point de sa vocation, que le travail ne rebuta jamais, que le malheur éprouva sans l'abattre ni l'aigrir. Vous vivrez longtemps, Monseigneur, sur ce siège que vous tenez de son choix, et où votre présence nous rappellera son esprit de discernement; vous y vivrez pour faire aimer et bénir la religion, qui est le premier bien des hommes, leur force et leur gloire, et qui pourtant reçoit aussi d'eux, par les vertus mêmes qu'elle leur donne, la puissance et l'honneur. Et vous, mes frères dans le sacerdoce de Jésus-Christ, qui avez deux fois perdu, par l'absence et par la mort, un évêque qui vous était si cher, nous tous, en voyant tomber si vite les appuis que Dieu avait suscités à son Église, nous connaissons davantage nos devoirs et la brièveté du temps qui nous est dispensé pour les accomplir; nous ferons sur nous-mêmes de plus sérieux retours, et nous nous hâterons de cultiver ces courtes années qui ont été commises à notre fidélité. Plus riches que nos prédécesseurs, nous possédons le fruit de leur travail, l'exemple de leurs vertus, et un siècle qui a mûri lui-même sous la lumière miséricordieuse des plus grands événements. Ferons-nous pourtant mieux et plus que nos pères? Héritiers de Zorobabel, qui releva les ruines du temple, rebâtirons-nous, comme Néhémias, les murs et les tours de la sainte cité? Dieu seul, qui lit au plus lointain des âges, Dieu le sait. Mais si cette gloire nous est refusée, si la truelle et l'épée tombent de nos mains avant d'avoir achevé l'enceinte de Jérusalem, puissons-nous du moins laisser aux enfants de la captivité

une mémoire de nous qui les fortifie, un parfum qui s'élève de notre tombe, et qui porte à leur cœur, avec de bonnes nouvelles du passé, un présage heureux de l'avenir !

---



ÉLOGE FUNÈBRE

DU

GÉNÉRAL DROUOT



# ÉLOGE FUNÈBRE

DU

# GÉNÉRAL DROUOT



MONSEIGNEUR (1),

MESSIEURS,

La France venait d'être visitée par les plus grands revers de son histoire. Tandis que les flots emportaient loin d'elle l'homme qui lui avait ouvert dix fois les capitales du monde, ses propres chemins lui ramenaient de tous côtés les débris vaincus de ses légions. On vit alors un jeune général, qui avait en vain défendu la patrie jusqu'au dernier quart d'heure, abdiquer le service militaire et rentrer volontairement sous le toit de sa famille, où ne le conviaient ni les jouissances de

(1) Monseigneur Menjaud, évêque de Nancy et de Toul.

la fortune ni les grandeurs du sang. Il rapportait aux siens vingt années de guerre, des grades obtenus lentement l'un après l'autre, des titres qui n'effaçaient point l'éclat de son mérite personnel, un nom connu de la France et respecté de l'armée. Mais si belle que fût cette part d'un soldat, elle ne l'avait point conduit au premier degré de l'illustration. Il n'avait pas, comme d'autres, présidé au sort des batailles, dirigé des sièges, conquis et gouverné des royaumes ; il avait toujours eu devant sa gloire une gloire plus haute que la sienne. Une fois rentré dans la vie domestique, il ne la quitta plus ; insensible aux occasions qui venaient tenter sa solitude, il laissa ses compagnons d'armes poursuivre dans des sentiers nouveaux une carrière qui n'était point achevée, et pour lui, plus modeste que fatigué, il se crut au terme de tout ce qui pouvait lui donner encore de l'empire et du renom. L'âge et les maux du corps semblèrent correspondre à ces pensées de retraite, et, sans lui ôter jamais la pieuse activité des devoirs obscurs, achevèrent de jeter sur son existence un voile de plus en plus profond, jusqu'à ce qu'enfin, rassasié de jours, mais prêt encore à vivre, il entendit cette voix qui vient d'en haut, et qui appelle tout homme, quel qu'il soit, au tribunal de Dieu.

La France avait eu le temps d'oublier ce vieux serviteur. Trente-deux années pleines d'événements la séparaient de l'époque où il avait cessé de combattre pour elle, et le bruit de sa fin ne devait, ce semble, éveiller dans les nouvelles générations qu'un souvenir affaibli et une louange sans caractère. Il n'en fut pas de la

sorte. La mort le ressuscita tel que les premiers jours du siècle l'avaient vu aux champs de Wagram, de la Moskowa, de Lutzen et de Bautzen, de Dresde et de Hanau ; elle le montra tirant dans Waterloo le dernier coup de canon de la France ; elle fit revivre des mots fameux qui avaient été dits de lui ; elle amena la France tout entière visiter son jardin, sa maison, et regarder son visage encore une fois. La piété publique lui composa de royales funérailles, et l'opinion, voulant exprimer la pensée commune, rencontra pour parler de lui des expressions qui venaient du cœur de tous. Quel était donc cet homme ? Qu'avait-il fait ? Quelle avait été sa vie ? Pourquoi, parmi de plus illustres, était-il plus cher et plus admiré ? Je viens vous le dire, Messieurs, quoique vous le sachiez tous ; je viens, en vous entretenant de cette belle carrière, rendre au héros que nous avons perdu un honneur religieux, donner à votre âme une consolation qu'elle recherche, et peut-être aussi à nos contemporains des enseignements qui les toucheront, puisqu'ils sortiront d'une vie honorée de tant d'amour et consacrée par tant de respects. C'est avec cette triple intention, et sous la garde de Dieu, que je commencerai l'éloge du très-bon, très-grand, très-mémorable soldat et citoyen, Antoine Drouot, général d'artillerie, gouverneur de l'île d'Elbe, commandant de la garde impériale, grand-croix de la Légion d'honneur, comte de l'Empire et pair de France.

L'homme qui devait un jour porter tous ces titres et mêler son nom aux plus célèbres événements de l'histoire moderne, était né à Nancy, le 11 janvier 1774,

d'une famille plébéienne et pauvre, qui vivait honnêtement dans cette ville du rude métier de la boulangerie. Dieu leur avait donné douze enfants ; Antoine Drouot était le troisième des douze. Issu du peuple par des parents chrétiens, il vit de bonne heure dans la maison paternelle un spectacle qui ne lui permit de connaître ni l'envie d'un autre sort, ni le regret d'une plus haute naissance ; il y vit l'ordre, la paix, le contentement, une bonté qui savait partager avec de plus pauvres, une foi qui en rapportant tout à Dieu élevait tout jusqu'à lui, la simplicité, la générosité, la noblesse de l'âme, et il apprit de la joie qu'il goûta lui-même au sein d'une position estimée si vulgaire, que tout devient bon pour l'homme quand il demande sa vie au travail et sa grandeur à la religion. Jamais le souvenir de ces premiers temps de son âge ne s'effaça de la pensée du général Drouot ; dans la glorieuse fumée des batailles, aux côtés mêmes de l'homme qui tenait toute l'Europe attentive, il revenait par une vue de cœur et un sentiment d'action de grâces à l'humble maison qui avait abrité avec les vertus de son père et de sa mère la félicité de sa propre enfance. Peu avant de mourir, comparant ensemble toutes les phases de sa carrière, il écrivait : « J'ai  
« connu le véritable bonheur dans l'obscurité, l'inno-  
« cence et la pauvreté de mes premières années. » Puisque tel était le charme qui rappelait le héros vers les commencements de lui-même, approchons-en de plus près, et cherchons dans quelques vestiges subsistants ce qu'il y avait donc de si aimable en cette enfance demeurée si chère.

Le jeune Drouot s'était senti poussé à l'étude des lettres par un très-précoce instinct. Agé de trois ans, il allait frapper à la porte des Frères des Écoles chrétiennes, et, comme on lui en refusait l'entrée parce qu'il était encore trop jeune, il pleurait beaucoup. On le reçut enfin. Ses parents, témoins de son application toute volontaire, lui permirent, avec l'âge, de fréquenter des leçons plus élevées, mais sans lui rien épargner des devoirs et des gênes de leur maison. Rentré de l'école ou du collège, il lui fallait porter le pain chez les clients, se tenir dans la chambre publique avec tous les siens, et subir dans ses oreilles et son esprit les inconvénients d'une perpétuelle distraction. Le soir, on éteignait la lumière de bonne heure par économie, et le pauvre écolier devenait ce qu'il pouvait, heureux lorsque la lune favorisait par un éclat plus vif la prolongation de sa veillée. On le voyait profiter ardemment de ces rares occasions. Dès les deux heures du matin, quelquefois plus tôt, il était debout ; c'était le temps où le travail domestique recommençait à la lueur d'une seule et mauvaise lampe. Il reprenait aussi le sien ; mais la lampe infidèle, éteinte avant le jour, ne tardait point de lui manquer de nouveau ; alors il s'approchait du four ouvert et enflammé, et continuait, à ce rude soleil, la lecture de Tite-Live ou de César.

Telle était cette enfance dont la mémoire poursuivait le général Drouot jusque dans les splendeurs des Tuileries. Vous vous en étonnerez peut-être ; vous vous demanderez quel charme il y avait à cela. Il vous l'a dit lui-même : c'était le charme de l'obscurité, de l'in-

nocence et de la pauvreté. Il croissait sous la triple garde de ces fortes vertus ; il croissait comme un enfant de Sparte et de Rome, ou , pour mieux dire encore et pour dire plus vrai, il croissait comme un enfant chrétien en qui la beauté du naturel et l'effusion de la grâce divine forment une fête mystérieuse que le cœur qui l'a connue ne peut oublier jamais. Drouot l'avait connue. Il avait puisé dans cette expérience de sa jeunesse la souveraine persuasion qu'il ne faut à l'homme, pour être heureux, ni richesses ni dignités, mais que le strict nécessaire suffit à la joie du corps, la culture désintéressée des lettres à la joie de l'esprit, l'accomplissement du devoir à la joie de la conscience, l'amour de Dieu et des hommes à la joie surabondante de l'âme tout entière. Il croyait à cela, il y croyait de toutes les forces de son être ; il faisait plus qu'y croire, il en avait la démonstration, le sentiment, le goût, la réalité vivante, au dedans de lui. Chaque mouvement de son cœur prenait sa source dans cette invincible et stoïque certitude. Ou plutôt, elle n'était pas stoïque, elle ne lui coûtait nul effort. Elle était devenue sa nature même, et lui avait donné cette modestie surhumaine de désirs qu'on lisait dans tous ses traits comme dans toutes ses actions.

Il s'en fallut peu que le ciel ne cachât à la terre le trésor qu'elle possédait. A seize ou dix-sept ans, Drouot songeait à revêtir l'habit de Chartreux. Mais le cours des siècles et de la Providence avait amené sur le monde une heure célèbre : l'éternité nomma 1792, la France se leva, et avec la destinée des rois et des

nations, la destinée de Drouot fut elle-même changée.

J'ai tort de dire qu'elle fut changée; car elle ne le fut qu'extérieurement, et non pas dans son fond. Tel qu'il eût été dans les cloîtres de Saint-Bruno, calme, simple, vivant du devoir, méprisant la mort et la pauvreté, tel il le fut dans les camps, sous le feu de l'ennemi. De toutes les analogies morales, nulle n'est plus frappante que l'analogie du religieux et du soldat. C'est la même discipline et le même dévouement. Mais chez Drouot, à cause de l'extrême pureté de son âme, la ressemblance était plus vive et plus remarquable encore. Quoi qu'il en soit, la France avait besoin de soldats pour défendre son indépendance contre les conjurations de l'étranger. Sans alliés au dehors, bouleversée au dedans par la ruine subite de toutes ses traditions sociales, privée de la plus grande partie de son ancienne noblesse militaire, elle avait besoin de trouver dans les générations plébéiennes le talent, le courage, la confiance et l'héroïque fortune qui pouvaient seuls la sauver. Elle les trouva; elle les trouva non pas une fois et dans une heure d'exaltation, mais pendant vingt-cinq ans. Soit qu'elle prévint ou qu'elle attendit les desseins de l'Europe, jamais, durant un quart de siècle, elle ne fut au-dessous de la tâche d'un peuple qui se défend contre tous. Il fallut que la nature s'armât contre elle en moissonnant d'un seul coup toutes ses vieilles bandes, et encore n'eût-elle pas succombé, si les circonstances intérieures de sa vie lui eussent laissé la même foi et la même ardeur

qu'au commencement de cette gigantesque lutte. Drouot fut un des hommes que la Providence lui donna pour en soutenir l'effort ; il parut au premier coup de canon, il tira le dernier.

C'était durant l'été de 1793. Une nombreuse et florissante jeunesse se pressait à Châlons-sur-Marne dans une des salles de l'école d'artillerie. Le célèbre la Place y faisait, au nom du gouvernement, l'examen de cent quatre-vingts candidats au grade d'élève sous-lieutenant. La porte s'ouvre. On voit entrer une sorte de paysan, petit de taille, l'air ingénu, de gros souliers aux pieds et un bâton à la main. Un rire universel accueille le nouveau venu. L'examineur lui fait remarquer ce qu'il croit être une méprise, et sur sa réponse qu'il vient pour subir l'examen, il lui permet de s'asseoir. On attendait avec impatience le tour du petit paysan. Il vient enfin. Dès les premières questions, la Place reconnaît une fermeté d'esprit qui le surprend. Il pousse l'examen au delà de ses limites naturelles ; il va jusqu'à l'entrée du calcul infinitésimal : les réponses sont toujours claires, précises, marquées au coin d'une intelligence qui sait et qui sent. La Place est touché ; il embrasse le jeune homme et lui annonce qu'il est le premier de la promotion. L'école se lève tout entière, et accompagne en triomphe dans la ville le fils du boulanger de Nancy. Vingt ans après, la Place disait à l'Empereur : « Un des plus beaux  
« examens que j'aie vu passer dans ma vie, est celui  
« de votre aide de camp, le général Drouot. »

Vous ne m'eussiez point pardonné, Messieurs, si,

sous le prétexte d'une certaine dignité de la parole, j'avais tenu hors de vos regards ces premiers pas de votre concitoyen dans la vie publique. Vous l'allez voir paraître sur les champs de bataille; mais quelque gloire qu'il doive y acquérir, le triomphe de Châlons-sur-Marne est un péristyle où vous aurez aimé à le reconnaître et à le saluer.

Un décret de la Convention nationale qui appelait au service les dix premiers élèves de la promotion où il avait été compris, ne tarda pas d'envoyer Drouot à l'armée du Nord en qualité de second lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied. L'armée du Nord avait à sauver Dunkerque assiégé par les Anglais et les Hollandais sous le commandement du duc d'York. Successivement chassé de toutes ses positions, l'ennemi s'était retranché au pied de la petite ville d'Hondtschoote, par où il couvrait encore les places de Bergues, de Furnes et de Dunkerque. Il s'agissait de l'arracher de ce poste, qui était son dernier point d'appui. L'armée française s'y porta deux fois sans réussir dans son attaque, à cause de l'artillerie qui la foudroyait. Dans une troisième tentative, Drouot, qui commandait la quatorzième compagnie de son régiment en l'absence du capitaine et du premier lieutenant, établit de lui-même une batterie qui assura le succès du mouvement et le gain de la bataille par la prise de la redoute d'Hondtschoote. Un représentant du peuple vint lui adresser des félicitations. Drouot remarquant qu'on ne poursuivait pas les Anglais, dont la retraite était fort périlleuse, on lui fit entendre que les troupes étaient

fatiguées : « Des troupes victorieuses, répondit-il, n'ont pas besoin de repos. »

Le service que rendit Drouot à la bataille d'Hondtschoote, il le rendit cent fois dans le cours de sa vie militaire. Mais tant qu'il occupa les grades inférieurs, la renommée n'en apprit que peu de chose à la France. Doué d'un coup d'œil sûr, d'une intrépidité égale à sa présence d'esprit, il possédait l'art d'obtenir du canon dans un moment donné un effet décisif. C'est ainsi que sur les bords de la Trébia, en 1799, il couvrit la retraite du général Macdonald, qui, avec les restes de l'armée de Naples, avait en vain tenté dans un combat sanglant de se faire jour à travers les forces russes et autrichiennes pour rejoindre Moreau dans le Piémont. Le général Macdonald, élevé aux premiers honneurs de la guerre, n'oublia point l'officier de la Trébia. Il le retrouva dans une occasion mémorable où Drouot avait à disputer contre une accusation capitale sa vie et son honneur, et il lui rendit un témoignage digne de tous les deux. Ce fut la source d'une amitié qui s'épancha de longues années dans une correspondance d'un intérêt touchant. On n'eût pu croire que tant de délicatesse ingénieuse et tendre sortit de l'âme de deux vieux soldats.

Laissez-moi suivre rapidement, Messieurs, ces commencements militaires de Drouot.

Avant d'être envoyé à l'armée de Naples, il avait passé de l'armée du Nord à celle de Sambre-et-Meuse, et pris part à cette grande bataille de Fleurus qui nous livra la Belgique et la Hollande. De l'Italie, il court

au Rhin sous le commandement de Moreau, et il assiste à cette autre fameuse bataille de Hohenlinden qui eut pour couronnement la paix de Lunéville. Moreau remarque le jeune capitaine. L'apercevant un jour à sa table, il se prit à dire à ses officiers : « Une  
« des plus belles compagnies d'artillerie que j'aie  
« jamais vues, est la quatorzième du 1<sup>er</sup> régiment.  
« Elle était alors commandée par un enfant, et cet  
« enfant, ajouta-t-il, c'est le capitaine Drouot que  
« vous voyez là. »

Une expédition navale destinée aux Antilles se préparait en 1804 dans le port de Toulon. Drouot partit sur l'escadre comme directeur de l'artillerie de débarquement. Il souffrait beaucoup en mer, et sans aucune relâche, si ce n'est quand, à la rencontre de vaisseaux ennemis, il entendait le bruit du canon : alors, reprenant ses sens et sa force morale comme par enchantement, il paraissait debout sur le pont, animé et maître de lui, jusqu'à ce que, le combat étant fini et le péril passé, le mal reprenait son empire avec une nouvelle énergie.

Dans la campagne de 1808, il assiste à l'attaque et à la prise de Madrid en qualité de major de l'artillerie à pied de la garde impériale. L'année suivante, il est à Wagram, et, dans un moment d'hésitation de l'armée, il forme et porte en avant une batterie qui jette le trouble au plus fort des bataillons autrichiens. Plusieurs fois depuis, l'Empereur manifesta le regret de n'avoir pas rendu à cette manœuvre toute la part qui lui appartenait dans le succès de cette grande journée. Il com-

mençait cependant à connaître Drouot, que le général Lariboissière mourant lui légua plus tard comme le plus beau présent qu'il pût lui faire. Il le nomma officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, et peu après baron de l'Empire.

La campagne de Russie s'ouvrit. Drouot se trouva aux principales affaires avec la garde impériale. Il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur à la Moskowa, où son artillerie se signala de nouveau. Un genre de mérite plus haut et plus rare allait achever de le rendre cher à l'Empereur. Les éléments s'étaient déclarés contre la France. Ces héroïques bandes qui, de Lisbonne à Moscou, des Pyramides à Berlin, n'avaient pu rencontrer de vainqueurs, s'étonnaient à la fin de sentir leur poitrine oppressée et leurs bras hésitants. La Providence avait fait un signe à la nature, et le cœur de ces hommes, hardis tant de fois à l'encontre de toutes les fortunes, se voyait pris de faiblesse pour la première fois. La science ni le courage militaire ne suffisaient plus à les sauver ; il y fallait une autre science, un autre courage. Pardonnez, Drouot, si nous parlons sur votre tombe des désastres de la patrie ; vous vivant, nous n'eussions osé vous en rappeler le souvenir, ni pour vous plaindre, ni pour vous louer. Votre âme en souffrait encore après trente ans ; elle en comptait chaque année les douloureux anniversaires ; et vous n'eussiez pas cru possible qu'on tirât de nos malheurs quoi que ce soit qui pût aller à votre gloire et la grandir. Pardonnez si tous nos respects vous survivent, excepté celui qui nous empêcherait de vous reconnaître

tout entier! Il fallait, disais-je, aux victorieux fugitifs de Moscou, une autre science et un autre courage que ceux du soldat; il leur fallait la science de la force morale, le courage de souffrir et d'espérer toujours. Drouot les avait. Il eût pu croire sans trahison qu'il les avait pour lui seul, et qu'il ne devait pas prodiguer cet incomparable et si opportun trésor. Mais il n'était pas capable d'une telle avarice de sa vertu. Sans s'inquiéter s'il en aurait assez pour tous, il résolut de la communiquer à ses compagnons d'armes, à ceux du moins qui lui étaient particulièrement confiés, et qui allaient partager avec lui le sort de cette formidable aventure. Chaque matin donc, en plein air, comme s'il eût été sous le ciel de Naples, il ôtait son uniforme, ouvrait le col de sa chemise, appendait un miroir à l'affût d'un canon, se faisait la barbe et se lavait le visage devant toute sa troupe. Il n'y manqua pas un seul jour, à quelque degré douloureux que la température descendit. La Providence récompensa son dévouement. Il ramena jusqu'en Pologne toutes ses batteries, sans avoir perdu un seul canon. C'est vous dire assez qu'il n'avait pas seulement sauvé le matériel, mais qu'il avait eu le bonheur de sauver aussi la plus grande partie de ses enfants.

L'Empereur le nomma immédiatement général de brigade d'artillerie, et l'attacha à sa personne comme aide de camp. C'était en janvier 1813.

Tant que la France avait été victorieuse, c'est-à-dire pendant vingt ans, Drouot, malgré ses services, était demeuré dans un rang inférieur et comme à l'arrière-

garde de la gloire. Il avait vu se former dans les batailles tous nos capitaines renommés, les Jourdan, les Hoche, les Marceau, génération primitive d'où avait fleuri le rameau plus fécond encore de l'empire, les Victor, les Macdonald, les Duroc, les Lannes, les Bessières, et tant d'autres à qui le discours, pour obéir aux lois de la sobriété, fait bien bien plus défaut que la mémoire. Tous, vivants ou morts, étaient parvenus avant nos revers au comble de la réputation et des honneurs. Drouot seul était en retard de son immortalité. Comme une plante modeste et peu hâtive, il s'était caché à l'ombre des grands noms, et Dieu, se servant de sa vertu même pour en suspendre l'éclat, l'avait réservé à nos jours de malheur. La France fut étonnée d'apprendre, au bruit des campagnes de 1813 et de 1814, qu'elle possédait depuis longtemps le premier officier d'artillerie de l'Europe. Elle sut que le coup décisif des batailles de Lutzen, de Bautzen, de Wachau, avait été porté par ces immenses batteries de cent et cent cinquante bouches à feu, que le général Drouot rassemblait et conduisait avec une dextérité fabuleuse, et qui suppléaient par leur soudaine action à l'infériorité numérique de nos armées. Elle admira un mérite si lent à se produire ; elle en aima l'à-propos touchant ; elle considéra Drouot comme le dernier rejeton de cette généreuse lignée qui avait commencé à Jemmapes, et qui devait finir à Waterloo. Elle rattacha son souvenir au souvenir éloquent de ces combats où la victoire elle-même était mélancolique et découragée, parce qu'elle donnait la gloire sans donner le salut. L'Empereur en jugea comme la

France. Il discerna dans son aide de camp un génie et une intrépidité militaires qui lui faisaient dire à Sainte-Hélène, « qu'il n'existait pas deux officiers dans le « monde pareils à Murat pour la cavalerie, et à Drouot « pour l'artillerie. » Il le reconnut supérieur à un grand nombre de ses maréchaux, et capable de commander cent mille hommes, ainsi qu'il l'affirmait encore dans ses entretiens de l'exil. Mais ce qu'il y remarqua surtout, c'était la simplicité, le désintéressement, la religion, une trempe d'âme enfin qui était comme la résurrection des physionomies les plus pures de l'antiquité. Il l'appela le *Sage de la grande armée*. Et à mesure que décroissait sa fortune, voyant croître le dévouement de Drouot, il sentait mieux le prix de ce dernier et suprême présent que le Ciel avait fait à sa destinée.

On était à l'automne de 1813. L'armée française, réduite à quatre-vingt mille hommes par la déroute de Leipsick, s'avancait sur le défilé de Hanau pour s'ouvrir la route de Mayence. Mais un corps de soixante mille Bavares l'avait prévenue, et battait avec une artillerie formidable l'issue du défilé. Le moment était solennel; il fallait gagner le Rhin ou périr. L'Empereur dit à Drouot : « Allez voir ce qu'il y a à faire. » Drouot pousse son cheval, et voit l'avant-garde française rejetée en désordre par le feu et par la cavalerie de l'ennemi. Il marque de l'œil un terrain qu'il croit propice, et retourne chercher l'ordre de faire avancer cinquante pièces de canon. L'Empereur veut juger par lui-même du lieu et de l'instant. Mais les boulets sillonnent la

terre et brisent les arbres autour de lui. Drouot le fait retirer, et met en position deux pièces qui sont immédiatement démontées. Il persiste; il en établit dix autres, puis cinquante, et ouvre un feu terrible. A ce moment, la cavalerie bavaroise arrive à toute bride sur nos batteries. Drouot, qui était à pied au milieu de ses canonniers, suspend le feu, attend l'ennemi, et écrase à propos, par une décharge simultanée, ces escadrons lancés à pleine course. Cependant ceux qu'épargne le hasard de la mort se précipitent de tout leur poids sur nos batteries; un officier bavarois lève l'épée sur le général, et tombe lui-même avant d'avoir frappé. L'armée française était maîtresse du passage, et l'Empereur couche à Francfort le lendemain.

Hélas! l'héroïsme donnait encore de l'espérance au jour et au défilé de Hanau; il n'en donna bientôt plus. C'est pourquoi je ne dirai rien de vous, journées de 1814, où Drouot garda si bien à côté de son maître la place qu'il y avait conquise, journées de Vauchamps, de Mormant, de Craone, de Laon! Les décrets de la Providence avaient décidé que des journées plus fameuses encore que Champaubert et Montmirail ne sauveraient pas l'Empire. Mais quand tout est perdu, c'est l'heure des grandes âmes. Si l'Empire eût été plus fort que ses fautes et que ses ennemis, nous eussions vu le général Drouot porter le bâton de maréchal, siéger au sénat, et gouverner comme ministre le département de la guerre. C'était la pensée favorite de Napoléon pour le Fabricius moderne; il lui disait quelquefois avec une affectueuse prévision: « Vous serez un jour mon ministre de la

« guerre. » Mais si haute qu'eût été cette fortune pour le fils d'un artisan, elle eût pourtant trouvé à côté d'elle le souvenir et l'exemple d'une égale élévation. La ruine de l'Empire, en mettant le général Drouot aux prises avec le malheur, lui prépara une illustration qui n'a laissé autour de sa mémoire rien de semblable à lui. Il aimait l'Empereur et l'Empire avec une passion toute chevaleresque : l'Empire, parce qu'il l'estimait le plus haut point de gloire où la France fût parvenue depuis Charlemagne ; l'Empereur, parce qu'il avait vécu avec lui pendant deux années de souffrances et de revers, et qu'il avait senti le cœur de l'homme à travers l'éclat du prince et l'orgueil du conquérant. La chute de ces deux géants, l'Empereur et l'Empire, fut pour lui un coup dont nous ne pouvons nous faire aucune idée, nous déjà si loin de ces événements, et qui n'y avons pris d'autre part que d'en lire sur un papier froid et souvent ingrat le pâle récit. Mais ceux qui avaient mis dans ce prodigieux édifice vingt années de leurs fatigues et de leur sang ; ceux qui avaient vieilli sur les champs de bataille entre la gloire et la mort à tout moment présentes et confondues, et qui dans l'élévation de la France croyaient avoir servi une cause patriotique et juste, ceux-là devaient éprouver, le jour où tomba cet ouvrage, une angoisse d'âme que nous aurions vainement l'espoir de peindre ou de ressentir. Drouot l'éprouva d'autant plus, dans son âpre et généreuse amertume, que seul entre tous il ne perdait rien. L'Empereur, si élevé de caractère que nous le supposions, ne pouvait échapper au sentiment profond de sa

ruine personnelle; d'autres avaient à s'inquiéter de leur part dans le nouveau règne qui s'inaugurait : pour Drouot, s'il n'eût regardé que lui-même, la fin de l'Empire était une délivrance depuis longtemps souhaitée; il y avait déjà bien des jours qu'il aspirait à quitter la vie publique, et qu'interrogé par l'Empereur sur ses projets intimes, il avait répondu : « Sire, je ne désire  
« qu'une chose, c'est de me retirer dans ma ville natale  
« et d'habiter sur la paroisse où j'ai été baptisé. »  
L'homme qui disait cela, et qui a prouvé qu'il disait vrai, était assurément désintéressé quant à lui-même dans la catastrophe de son prince et de son pays. Elle ne le touchait que comme un simple soldat, et c'est pourquoi il en reçut le coup tout entier.

Il y eut à Fontainebleau un dernier lever. L'empereur ne fut pas surpris d'y voir Drouot. Quand il monta en voiture, après avoir dit adieu aux restes de la vieille garde, Drouot était encore avec lui. L'aide de camp du souverain avait résolu de partager la fortune de l'exilé. Vous attendiez cette conduite, Messieurs, vous en étiez certains, et pourtant le sacrifice était plus grand pour votre concitoyen que pour aucun autre. Dans un homme qui aimait tant sa patrie, et qui avait toujours caressé l'espérance de briser sa carrière pour retourner au milieu de vous comme le plus obscur des Lorrains, il avait dû se passer un bien dur combat entre le penchant de la nature et l'appel de la fidélité. Le combat n'était pas entre l'égoïsme et le dévouement, mais entre deux héroïsmes. La balance pencha du côté du malheur. Dans les tristes jours qui précédèrent le départ,

Napoléon demanda au général quelle était sa fortune, et sur sa réponse qu'elle s'élevait à deux mille cinq cents francs de rente environ, il lui dit : « C'est trop  
« peu ; on ne sait pas ce qui peut m'arriver ; je ne  
« veux pas qu'après moi vous vous trouviez dans le  
« besoin, je vais vous donner deux cent mille francs. »  
Drouot refusa, et voyant l'Empereur peiné, il lui dit :  
« Si Votre Majesté me donnait de l'argent à l'heure  
« qu'il est, on dirait que l'empereur Napoléon, dans  
« l'adversité, n'a trouvé des amis qu'à prix d'or, et on  
« dirait de moi que j'ai suivi Votre Majesté parce que  
« j'étais payé pour cela. »

Les dernières grâces reçues par Drouot avant la chute de son maître était sa promotion au titre de comte de l'Empire et au grade de général de division. Il fut nommé gouverneur de l'île d'Elbe. En cette qualité, il dut présenter, à la fin de 1814, le budget des dépenses militaires pour l'année suivante. L'Empereur lui fit remarquer qu'il s'était oublié sur la liste des traitements, et lui en demanda la raison. « Sire, répondit  
« Drouot, Votre Majesté me loge, elle me nourrit, elle  
« me fait donner un cheval de son écurie, lorsque j'ai  
« l'honneur de l'accompagner dans ses promenades.  
« Mes dépenses se réduisent donc à mon entretien, à  
« un faible traitement pour mon secrétaire et aux gages  
« d'un serviteur, et mon revenu, qui est connu de  
« Votre Majesté, est plus que suffisant pour répondre  
« à ces besoins. » Le budget lui ayant été rendu deux jours après, il s'y trouva porté pour une somme annuelle de six mille francs. C'est au souvenir de pareils

traits que Napoléon disait de lui à Sainte-Hélène :  
« Drouot est un homme qui vivrait aussi satisfait,  
« pour ce qui le concerne personnellement, avec qua-  
« rante sous par jour qu'avec les revenus d'un souve-  
« rain. Plein de charité et de religion, sa morale, sa  
« probité et sa simplicité lui eussent fait honneur dans  
« les plus beaux jours de la république romaine. »

Le général Drouot, Messieurs, touchait au moment le plus difficile de sa carrière. En suivant Napoléon dans l'exil, il avait cru n'accepter qu'un sacrifice, celui de vivre loin de sa patrie et hors de la retraite qu'il s'était de tout temps préparée dans son cœur. Il ne se doutait pas qu'il serait appelé à la terrible complicité d'un acte qui devait amener sur la France de nouveaux malheurs et de plus grands abaissements. Huit jours avant de quitter l'île d'Elbe, Napoléon s'ouvrit à son fidèle serviteur, en lui faisant entendre que la nation le rappelait et qu'il rencontrerait de l'appui même à l'étranger. Malgré ces assurances, Drouot éprouva un sentiment de consternation, et n'omit rien de ce qui pouvait fléchir l'homme inébranlable auquel il s'était dévoué. Tout fut inutile. Drouot, l'âme candide s'il en fut jamais, l'âme pour qui le devoir avait toujours été plus que la vertu et que le bonheur ensemble, parce qu'il avait été l'essence même de sa vie, Drouot se trouva en proie à la plus douloureuse des perplexités. Rentrer en France les armes à la main comme un aventurier, si ce n'était comme un traître, appeler sur son pays une seconde invasion, sacrifier à l'intérêt d'un homme l'intérêt de trente millions

d'hommes, c'était là l'un des côtés de la question : mais d'une autre part, abandonner l'Empereur, son souverain, son ami, un héros malheureux, un homme seul contre l'Europe, l'abandonner au moment de l'entreprise la plus périlleuse, quand un coup de fusil peut-être allait lui faire un tombeau que vingt batailles et cent combats ne lui avaient pas fait : quelle lâcheté ! quel oubli des lois de l'honneur et de l'amitié ! Le Sage de la grande armée roulait encore de tristes pressentiments dans son cœur quand les brises embaumées de la France accueillirent l'esquif de l'île d'Elbe, et enflèrent ce drapeau qui devait *voler de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame*. Drouot s'était décidé par l'idée du serment qu'il avait prêté à l'Empereur comme son nouveau sujet, son sujet de l'exil. Ce n'était pas à lui de juger les actions de son souverain : il obéissait en soldat, c'était son devoir, le devoir de la reconnaissance et de la fidélité.

Nous ne comprenons plus guère aujourd'hui, Messieurs, ce pieux et chevaleresque empire de la fidélité. Nous voyons dans nos princes les hommes de la nation, commis par elle au règlement de ses destinées, et nous estimons qu'il est des cas où le droit du chef doit succomber devant le droit du peuple, plus général et plus profond. Il ne semble pas que cette pensée, contenue dans de certaines bornes, soit contraire aux notions de la justice et de la souveraineté. Élever un homme si haut qu'aucun événement ne doive le précipiter jamais du pouvoir de commander, c'est une sorte d'idolâtrie qui perd le prince lui-même en l'exposant à ne plus

connaître de bornes parce qu'il ne connaît plus de péril. Mais il n'en est pas moins vrai que la fidélité est un des sentiments les plus généreux de notre nature, un de ceux à qui le raisonnement pardonne même en le combattant. Figurez-vous que vous avez vécu dans l'amitié d'un prince, qu'il a dépouillé pour vous la plupart des rayons de la majesté, que vous avez touché sa main, mangé à sa table, vu dans son cœur; qu'il a été votre compagnon d'armes, et que, côte à côte avec lui, vous avez cheminé dans les hasards de la vie. Supposez qu'il ait conquis votre admiration par des qualités que la grandeur n'aura pas détruites en lui, et que même, par une exception du sort commun des rois, il ait appelé sur sa tête une couronne de gloire plus belle que la couronne de sa naissance. Ajoutez qu'il soit devenu malheureux, que vous n'ayez plus rien à espérer de lui que des dangers, et qu'il réclame enfin votre foi comme le dernier asile de sa fortune périe. Rassemblez ces traits dans votre esprit : c'était la position du général Drouot, l'invincible prestige qui pesait, au retour de l'île d'Elbe, sur son cœur si pur et si droit. Le mal, s'il y en avait, était pour lui l'honneur même. Et si plusieurs s'étonnent du soin que je prends de le justifier, c'est qu'ils ne savent point tout ce que lui coûta cette cruelle position, et que d'en être sorti plus vénéré de tous, comme il en est sorti, est un des grands triomphes que l'âme d'un honnête homme ait jamais remportés sur les jugements du monde.

Faut-il maintenant vous peindre et même vous nommer, jour de Waterloo ! Vous trompâtes jusqu'au der-

nier moment le cœur des braves. La victoire se faisait un reproche et une douleur de les abandonner, elle qui s'était accoutumée à les servir jusque dans leurs revers. La veille, l'avant-veille, le matin même, le soir encore, elle était avec eux; l'Anglais et le Prussien, séparés par d'habiles manœuvres, allaient l'un après l'autre nous ouvrir sur leurs débris le chemin de Bruxelles. Tout à coup Dieu retira sa main. C'est en vain que, sous les ordres de l'empereur, Drouot multiplie son infatigable intrépidité, tout est perdu. Napoléon, enseveli dans des réflexions profondes, relève la tête, et dit encore une fois cette parole qu'il avait si souvent prononcée : « Où est Drouot ? » Il ne devait plus la dire. L'air emporta cet adieu avec les dernières fumées du champ de bataille.

Quelques jours après, le général Drouot, qui avait été créé pair de France par un décret antérieur, parut à la tribune, et essaya, quoique l'Empereur eût abdiqué l'avant-veille, de ranimer le patriotisme public en exposant à la Chambre toutes les ressources qui restaient pour préserver la France d'un second envahissement de l'étranger. Sa voix se perdit dans le trouble et le découragement universel. Le gouvernement provisoire le nomma commandant de la garde impériale qui venait d'arriver sous les murs de Paris, espérant que mieux que personne, par l'ascendant de son caractère, il y maintiendrait la discipline et l'obéissance aux nécessités du moment. Ce moment était critique. Soixante-dix mille hommes de l'armée française étaient ralliés entre Paris et Laon; d'autres troupes s'avançaient pour les

soutenir ; une partie de la garde était devant Paris même ; Paris contenait cinq cents pièces de canon de campagne. Il ne s'agissait plus des destinées d'un homme, mais de l'honneur national. La pensée de voir encore une fois, après une seule bataille, l'étranger maître de Paris, agitait jusqu'au fond le cœur du soldat. Il ne fallait qu'une heure et qu'un hasard pour qu'un mouvement militaire éclatât, et que personne ne fût plus maître de gouverner les événements. Le général Drouot comprit tout le péril, et que c'était un péril sans issue favorable pour les intérêts de la France. Un mouvement national sans doute eût repoussé l'étranger ; il l'avait dit lui-même à la tribune, en invoquant l'exemple de Rome après la défaite de Cannes. Mais ce mouvement national n'existait pas, et nul n'était capable de le créer. Le commandant de la garde impériale n'avait donc qu'un devoir à remplir, qui était de maintenir l'ordre, de calmer les esprits, de leur inspirer la résignation aux volontés du Ciel, manifestées par des événements plus forts que tout le courage des hommes et que tout leur dévouement. Il y réussit. Le soldat reconnut et respecta la voix de l'homme qui, après avoir aimé Napoléon jusqu'à l'exil, et ne l'avoir pas quitté un seul instant depuis 1813, avait lui-même entendu la voix de la patrie lui demandant le sacrifice d'une fidélité qui ne pouvait alors que la desservir. La garde se laissa conduire sur les bords de la Loire, et entraîna par son exemple le reste de l'armée. Là Drouot prit sous ses yeux la cocarde blanche, et signa le premier l'acte de soumission au roi.

Il en est, Messieurs, qui regretteront peut-être de voir ce signe au front de Drouot. Ils auraient mieux aimé ne lui voir jamais d'autres couleurs que les couleurs de l'Empire. Pour nous, qui avons étudié sa vie, il est peu d'instant où il nous ait paru plus digne de ce nom de Sage que Napoléon lui avait donné. Il montra là sous une nouvelle face ce discernement et ce courage du devoir qui, en arrachant à l'homme le sacrifice de ses instincts les plus précieux, l'élèvent à toute la gloire de l'homme de bien.

Drouot était encore à la tête de la garde lorsqu'il connut une ordonnance du roi dans laquelle il était proscrit avec d'autres comme coupable de haute trahison. Rien ne lui était plus facile que de fuir. C'est le conseil de la prudence dans les moments où les passions politiques ne laissent pas aux hommes les meilleurs le sang-froid de l'équité. Mais Drouot n'était pas capable de vivre un quart d'heure sous le poids d'une accusation qui touchait à l'intégrité de sa conscience. Il quitta le jour même le commandement de la garde, et vint se présenter à Paris, aux portes de la prison de l'Abbaye. On ne voulut pas le recevoir. Il lui fallut faire plusieurs démarches pour obtenir son incarcération. Sur quoi il racontait plus tard avec une grâce parfaite qu'il n'avait sollicité que deux places dans sa vie, lesquelles lui avaient d'abord été refusées toutes deux : l'une chez les Frères des Écoles chrétiennes étant tout enfant, et l'autre à la prison de l'Abbaye.

L'instruction de son procès fut longue. Il demanda plusieurs fois la grâce d'être enfin jugé. Il ne l'obtint

qu'après une attente et une captivité de huit mois. Un puissant intérêt l'avait suivi dans sa prison, et l'accompagna devant le conseil de guerre qui allait prononcer sur son sort. Il établit toute sa défense sur ce point, que l'empereur Napoléon était souverain véritable de l'île d'Elbe, sans aucune restriction des droits de la souveraineté; qu'il lui avait juré fidélité comme à un souverain reconnu de toutes les puissances de l'Europe, et sur la foi d'un traité qui permettait à quatre cents Français d'unir leur sort au sien. Il était un de ces Français. Quoi de plus sacré! Avait-on voulu tendre un piège à ces soldats qui adoptaient le malheur et la patrie de leur Empereur tombé? Avaient-ils pu être à la fois les serviteurs de deux princes et de deux pays, être liés par deux pouvoirs contraires, soumis à deux serments qui se combattaient? Lui Drouot n'en avait prêté qu'un. Il l'avait prêté à l'empereur Napoléon, son ancien, son nouveau, son unique souverain. En vertu de ce serment, il devait l'obéissance du sujet et du soldat; on l'avait réclamée de lui; il l'avait rendue en sujet fidèle, en soldat dévoué.

Cette défense, si simple et si généreuse qu'elle fût, avait pourtant quelque chose d'inouï. Une raison froide et impartiale pouvait y chercher des défauts; les passions politiques le pouvaient bien davantage encore. Mais la vie de Drouot s'était assise avec lui au siège de l'accusé; il prouvait son innocence bien moins par le raisonnement que par l'impossibilité où l'on était de le croire coupable. L'esprit résistait peut-être; l'âme était persuadée que le général Drouot ne s'était pas

trompé sur une question de devoir et d'honneur. Une émotion visible gagna les juges et l'assemblée lorsqu'à la fin d'un discours simple et ferme comme son cœur, l'accusé prononça ces paroles : « Telle a été ma conduite dans les dernières circonstances ; je n'ai été guidé que par l'honneur et les obligations qui m'étaient imposées. Tant que la reconnaissance, la fidélité aux serments, l'obéissance et l'attachement au souverain seront des vertus parmi les hommes, ma conduite sera justifiée aux yeux des gens de bien. Quelques-uns trouveront peut-être que j'ai mal apprécié ma position, que je me suis exagéré les obligations qu'elle m'imposait ; mais j'ai suivi la ligne que j'ai crue tracée par l'honneur, et je serais coupable si je m'en étais écarté. Quoique je fasse le plus grand cas de l'opinion des hommes, je tiens encore davantage au témoignage de ma conscience, et mourir plutôt mille fois que de résister à ses impulsions. J'attends, Messieurs, avec une respectueuse confiance, le jugement que vous allez prononcer. Si vous croyez que mon sang soit nécessaire pour assurer la tranquillité de la France, mes derniers moments auront encore été utiles à mon pays. »

Tout autre que Drouot eût succombé. Lui-même ne fut absous qu'à la minorité de trois voix contre quatre, et après six heures de délibération. Il dormait d'un sommeil paisible dans sa cellule de l'Abbaye lorsqu'on vint lui apporter la nouvelle de son acquittement. C'était déjà beaucoup. Mais Dieu préparait à son serviteur.

au soldat chrétien de la République et de l'Empire, un triomphe plus complet et digne de sa vertu. Le lendemain, vers le soir, une voiture vint le prendre à l'Abbaye par les ordres du roi, et le conduisit au château, où il fut introduit près de Louis XVIII. Le roi le reçut avec bonté, lui parla de l'attachement qu'il avait montré pour Napoléon, loua la reconnaissance comme la religion des grandes âmes, et ajouta qu'il comptait désormais sur sa fidélité. Le proscrit de la veille s'inclina respectueusement. Le roi, en le congédiant, lui dit que des ordres étaient donnés pour qu'il n'y eût point appel de la sentence du conseil de guerre, et que dès ce moment il était libre. Drouot traversa les appartements des Tuileries, qu'il ne devait plus revoir; il descendit cet escalier par où il avait vu monter tant de grandeurs évanouies, et lui-même, débris de ces grandeurs, fils d'un temps qui n'était plus, il prit sans regret et pour toujours le chemin de la solitude et de l'obscurité.

Ici, Messieurs, je devrais m'arrêter peut-être. Ce serait à vous, Lorrains, de vous lever maintenant, et de raconter au monde les trente années de paix qui ont achevé sous vos yeux cette vie sublime et modeste. Tant de qualités rares mais simples, tant de faits glorieux mais cachés, en composent le tissu, que la parole s'effraie d'avoir à dire ce que le cœur de tout le monde sent avec une éloquence qui lui coûte si peu.

Rien n'est plus difficile, même aux hommes supérieurs, que de supporter le repos. Quand l'âme et le

corps se sont habitués au travail solennel des grands événements, ils ne peuvent plus souffrir la simple et pacifique succession des jours. Cette paix froide leur est un tombeau. Ils regrettent le bruit, l'agitation, les alternatives des revers avec les succès, et toute cette tragédie des choses humaines où ils avaient naguère leur part et leur action. L'histoire ne compte qu'un très-petit nombre d'hommes qui aient passé de la vie publique à la vie privée en conservant, avec la tranquille possession d'eux-mêmes, la plénitude de leur grandeur. La plupart se consomment dans un ennui vulgaire; d'autres demandent aux passions des sens l'oubli d'eux-mêmes et de leur dignité; les plus élevés succombent au poison mystérieux du chagrin. A regarder les vicissitudes qui avaient enlevé le jeune Drouot de la boutique de son père pour le porter au pied d'un trône et aux côtés d'un conquérant, il semble que nul plus que lui n'aurait dû éprouver, dans l'affaissement subit de sa destinée, le désespoir des souvenirs et l'impuissance de vivre avec soi. Qui avait vu davantage et plus vite? Qui avait passé en moins de temps par plus de contrastes et d'émotions? Il est vrai; mais cette âme était plus grande encore que les événements dont la Providence lui avait donné le spectacle; elle revenait, fortifiée et non pas abattue, donner elle-même au monde un spectacle capable de l'instruire et de le consoler. Vous en avez été, Messieurs, les heureux, les plus proches témoins, et la France vous rend cette justice que vous en avez mérité l'honneur et connu tout le prix.

Vous avez vu pendant trente années le général Drouot volontairement descendu des hautes charges, oublier lui seul ce qu'il avait été, n'en parler jamais qu'avec l'alarme d'une exquise pudeur, ne se souvenir enfin du passé que pour élever le service des autres et honorer la mémoire du héros dont il avait été le serviteur et l'ami. Vous l'avez vu content d'une maison dans un faubourg de votre ville, réduire ses besoins avec l'austérité d'un Spartiate et le calcul d'un chrétien qui aime les pauvres avec la pauvreté. Vous l'avez vu, pénétré d'une foi sincère, rapporter à Dieu tout le cours de sa vie, et donner de la vérité de sa religion, par la sainteté de ses mœurs, une preuve que les camps eux-mêmes n'avaient point affaibli. Vous l'avez vu se suffire à lui-même dans une solitude presque constante, non par éloignement des hommes, mais par une certaine force intérieure qui lui faisait de la retraite un besoin et comme un devoir. Vous l'avez vu pendant vingt ans assiégé d'infirmités douloureuses, totalement aveugle les quatorze dernières années de sa vie, et néanmoins toujours calme et serein, ne parlant de son sort que pour le bénir et l'estimer, plus heureux qu'aux jours de sa jeunesse et de sa prospérité. On n'approchait de sa maison que comme d'un sanctuaire, pour y chercher les plus saintes leçons de la vie; on n'y entendit jamais que des actions de grâces et des louanges pour Dieu. Un parfum d'honneur, de sincérité, de justice, de droiture, de piété et de joie s'en exhalait à toute heure, et y appelait une gloire que le temps ne diminuait pas. Vous savez si je dis vrai, Messieurs: vous

savez si j'abuse de la parole et de l'assentiment de votre cœur.

On ne cessa de vous envier le trésor que vous possédiez. La Restauration voulut rappeler votre concitoyen dans les rangs de l'armée avec son grade de lieutenant-général, et en lui restituant les arrérages de sa solde, qui s'élevaient à plus de quarante-cinq mille francs. Il refusa l'une et l'autre faveur, ne voulant pas, comme il l'a dit lui-même, se rapprocher des honneurs et des emplois *pendant que son bienfaiteur gémissait dans les fers sur un rocher de l'Atlantique*. Louis XVIII ne put s'empêcher de dire : « Je chercherais vainement dans mon royaume un second Drouot. » Il refusa pareillement de consentir au vœu de M. le duc d'Orléans, aujourd'hui roi des Français, qui lui offrait la charge de gouverneur des princes ses fils.

Ce n'étaient pas seulement les rois heureux qui réclamaient ses services. L'exil se souvenait de lui. Le prisonnier de Sainte-Hélène ne parlait de Drouot qu'avec tendresse et vénération. Peu avant de mourir, il le désigna pour être demandé de sa part au gouvernement français. Drouot s'y était préparé dans la plus intime espérance de son cœur. Arraché en 1815 des côtés de son maître par le commandement imprévu de la garde impériale et par une captivité de huit mois, il avait toujours conservé la volonté active de le revoir et de se dévouer à lui. En apprenant sa mort, il tomba dans une sorte d'anéantissement qui dura plusieurs heures sans lui permettre de prononcer un seul mot. Heureux les princes tombés qui conservent

de tels amis ! Heureux les camps où se forment ces admirations et ces attachements contre quoi ne peuvent rien les injures de la politique et du sort !

Les événements de 1830 vinrent tenter sous une autre forme l'abnégation du général Drouot. Appelé coup sur coup au commandement de la troisième et cinquième divisions militaires, au gouvernement de l'École polytechnique et à la pairie, il déclina sans faste ces retours de la fortune et ces preuves d'une estime qui venaient le chercher avec une si glorieuse opiniâtreté. Mais s'agissait-il de rendre à l'État un service impérieusement réclamé par des circonstances critiques, sa modestie et ses infirmités ne l'arrêtaient plus. Vous le vîtes bien, Messieurs, à cette même époque de 1830, lorsqu'il parut dans votre hôtel de ville, et y siégea deux jours et deux nuits, malgré de vives douleurs, et maintint le bon ordre par l'ascendant de sa présence et de ses conseils. Metz le vit aussi dans les mêmes jours, et admira ce que peut sur un vaste peuple la vertu d'un seul homme.

Si donc le général Drouot vécut trente années dans le silence et la retraite ; si, à l'âge de quarante-deux ans à peine accomplis, il disparut de la scène du monde, c'est qu'il le voulut fermement, par un acte de souveraine élection. Pourquoi le voulut-il, et quel était le mystérieux aliment de cette vie auparavant si agitée, tout à coup si calme, c'est, Messieurs, le secret que je dois vous dire, sous peine de ne vous avoir montré que le dehors de ce grand homme, et de trahir à la fois, avec votre admiration, votre juste et sainte

curiosité. Ouvrons donc, il en est temps, ouvrons ce cœur dont nous venons de suivre pendant un demi-siècle les actes magnanimes et jamais démentis; pénétrons jusqu'au sanctuaire et cherchons-y la flamme où s'alluma toute cette généreuse vie. Vous l'avez deviné ou pressenti, un triple amour en était l'incorrup- tible et immortel foyer, l'amour des lettres, l'amour des hommes, l'amour de Dieu.

L'amour des lettres ! Oh ! faut-il que je surprenne par là peut-être quelqu'un de mes auditeurs ? Sommes-nous si loin déjà du temps où la culture des lettres pour elles-mêmes était une passion distinctive de toutes les natures noblement trempées ? Le nombre va-t-il diminuant des esprits délicats et sérieux pour qui les lettres sont autre chose qu'une vague réminiscence de la jeunesse ou un vulgaire métier ? Je n'ose le croire ; je ne me persuade pas, malgré des signes affligeants, que nous penchions vers la décadence, et que le bataillon sacré des intelligences d'élite soit chaque jour éclairci par des pertes qui ne se réparent point. Le général Drouot avait appris dans les laborieuses études de sa jeunesse cet amour antique des lettres humaines. Un chef-d'œuvre était pour lui un être vivant avec lequel il conversait, un ami du soir qu'on admet aux plus familiers épanchements. Penser en lisant un vrai livre, le prendre, le poser sur la table, s'enivrer de son parfum, en aspirer la substance, c'était pour lui, comme pour toutes les âmes initiées aux jouissances de cet ordre, une naïve et pure volupté. Le temps coule dans ces charmants entretiens de la pensée avec une pensée

supérieure ; les larmes viennent aux yeux ; on remercie Dieu , qui a été assez puissant et assez bon pour donner aux rapides effusions de l'esprit la durée de l'airain et la vie de la vérité. Ne vous demandez plus ce qui animait la solitude du vétéran de la grande armée, et lui enlevait les heures que le cours de son âge lui apportait. Tandis que nous vivions dans le présent, il vivait dans tous les siècles ; tandis que nous vivions dans la région des intérêts, il vivait dans la sphère du beau. Vie rare et excellente , parce que le goût n'y suffit pas, mais qu'il y faut le cœur et la vertu. Ce n'est pas sans raison que les anciens l'appelaient du nom de culte, et comme on dit la religion de l'honneur, on pouvait dire aussi la religion des lettres.

Ce premier amour se liait naturellement dans le général Drouot à un autre amour plus grave et plus efficace encore : il aimait sincèrement les hommes. Né et nourri dans la pauvreté, elle ne lui avait pas été une occasion de jeter des yeux d'envie sur les hauts rangs du monde. Il les acceptait sans colère, sans mépris, sans orgueil, avec une parfaite cordialité. Content de son sort, il n'estimait pas qu'il y en eût de plus heureux, et il a dit quelquefois, dans les ouvertures qu'il faisait de son âme, qu'il devait à Dieu la grâce de n'avoir jamais rien envié. Mais si la pauvreté ne lui avait point appris la haine des riches et des grands, elle lui avait profondément inculqué l'amour des petits. Il redescendait vers eux comme vers sa source, et dès que la fortune commença de lui sourire, il prit la résolution de partager avec les pauvres les bénéfices de sa

vie. C'est là le véritable signe de l'amour : quiconque ne partage pas n'aime pas. Le général Drouot fit son calcul. Il jugea qu'avec une petite maison, un petit jardin, et deux fois douze cents francs de rente, il serait, quoi qu'il advînt, au-dessus de tous ses besoins et de tous ses désirs. Il régla d'après ce point de vue sa dépense et ses économies, et consacra le surplus à des actes ou à des fondations de charité. Toutes les dotations et gratifications qu'il reçut sous l'Empire passèrent à de bonnes œuvres, et il leur affecta constamment son traitement de la Légion d'honneur. Rentré dans la vie privée, son revenu annuel, composé de ses économies, de sa pension de retraite, de son indemnité comme donataire de l'Empire et de son traitement de la Légion d'honneur, finit par s'élever à environ douze mille francs. Il ne s'en réservait pour lui, infirme et aveugle, que deux mille quatre cents : c'était la somme qui lui avait paru dès sa jeunesse pouvoir suffire à toutes les nécessités de son existence et de sa position. Napoléon lui avait laissé deux cent mille francs par son testament ; il n'en reçut que soixante mille, par suite de la réduction des legs, et il les employa au soulagement d'anciens militaires dénués de secours. « Je suis heureux, écrivait-il, mille fois  
« heureux d'avoir pu reconnaître les bienfaits de  
« l'Empereur en les répandant sur les soldats qui  
« ont supporté les fatigues de nos longues guerres  
« sans en recevoir la récompense, et surtout sur les  
« braves vétérans de la garde qui ont suivi mon  
« bienfaiteur à l'île d'Elbe, et qui lui ont donné

« tant de preuves de leur amour et de leur dévouement. »

Le général Drouot n'était point marié. Il s'était soumis volontairement à cette grande loi du célibat religieux et militaire qui est un des premiers besoins de l'humanité et sans laquelle l'esprit de sacrifice ne peut prendre qu'un essor beaucoup trop restreint. Il s'était senti capable d'en porter le fardeau, non comme une lâche abdication des devoirs de la famille qui se dédommage dans la licence, mais comme une sainte condition de son noble métier de soldat, et l'expérience lui en ayant révélé tout le fruit et tout l'honneur, il n'avait plus voulu ôter de son front cette magnanime couronne du célibat pur et dévoué. Libre ainsi d'entraves, la bonté de son cœur s'exerçait à l'aise à l'égard des siens et des infortunes d'autrui. Il aimait tendrement ses frères et ses neveux, et leur en donna des preuves touchantes jusqu'à la fin de sa vie. Mais cet attachement naturel ne diminuait point ses entrailles pour les malheureux. Il les assistait bien souvent au delà de ses forces, et il écrivait un jour : « Lorsque  
« mes ressources seront entièrement épuisées, ou bien  
« qu'elles viendront à me manquer, je me présenterai  
« à l'hospice Saint-Julien pour occuper moi-même un  
« des lits que j'y ai fondés en faveur des vieux soldats.  
« Si ce moment arrive, il ne sera certainement pas le  
« moins doux de ma vie. »

Quelques mois avant sa mort, n'ayant plus rien à donner, il se souvint d'un grand uniforme qu'il conservait comme une sorte de relique de ses anciens jours. Il

en fit découper et vendre les galons. Un de ses neveux en témoigna du regret, disant qu'il aurait eu du plaisir à le transmettre à ses enfants. « Mon neveu, répondit le général, je vous l'aurais donné volontiers ; mais j'aurais craint que vos enfants, en voyant l'uniforme de leur oncle, ne fussent tentés d'oublier une chose, qu'ils doivent se rappeler toujours, c'est qu'ils sont les petits-fils d'un boulanger. »

Sans doute, Messieurs, la nature du général Drouot était une nature admirablement douée. Mais si droite, si bonne, si grande qu'elle fût de son fonds, elle n'aurait point atteint le degré de perfection où elle est parvenue sans un principe supérieur aux pensées et aux affections de la terre. Lui-même a confessé hautement qu'il devait tout à Dieu, non pas au Dieu abstrait de la raison, mais au Dieu des chrétiens manifesté dans toute l'histoire par un commerce positif avec le genre humain. La vie entière de l'homme est une révélation de ce Dieu bon et puissant qui n'a pas voulu nous donner d'autre fin que lui-même, et qui nous attire incessamment au propre centre de sa lumière et de sa félicité. Nous n'entendons pas tous du premier coup cette voix supérieure qui parle à notre conscience et l'appelle par tous les événements dont nous sommes les témoins et les acteurs. Longtemps nous lui résistons ; longtemps nous prenons l'ombre des choses pour leur corps, et l'éternelle réalité pour une chimère. Quelquefois la mort seule déchire le bandeau qui couvre nos yeux, et nous fait apparaître, au dernier moment de notre liberté, les rivages que nous avons fuis. Le général Drouot avait.

été plus heureux. Quoique enfant d'un siècle léger, et avant d'avoir vu la grande révolution qui en illumina la fin, il avait sucé avec le lait de sa mère une foi qui avait été confirmée par la forte éducation du travail et de la pauvreté. Cette foi ne chancela pas un seul jour, et ne se cacha pas une seule fois. Sous la tente du soldat comme dans l'orgueil des palais, Drouot fut publiquement chrétien. Il lisait la Bible appuyé sur un canon; il la relisait aux Tuileries dans l'embrasement d'une fenêtre. Cette lecture fortifiait son âme contre les dangers de la guerre et contre les faiblesses des cours. Quand Napoléon, sans détourner la tête, prononçait cette brève parole : « Drouot ! » l'aide de camp recommandait son âme à Dieu, partait à toute bride, et quelques minutes après, on le voyait précipiter au galop cinquante ou cent bouches à feu, qui, sans paraître s'arrêter, vomissaient la mort dans les rangs ennemis. Ou bien descendant de cheval à côté des artilleurs inexpérimentés de 1813 et de 1814, il leur enseignait froidement la manœuvre à travers une grêle de boulets qui pleuvaient tout autour de l'héroïque leçon. Mais aussi, quand l'heure des hasards était passée, Drouot se trouvait dans la parole ce qu'il avait été dans l'action, plein de mépris pour le mensonge comme il l'avait été pour la mort; après s'être montré l'enfant du Dieu des batailles, il se montrait l'enfant du Dieu de la vérité. Il prenait hardiment l'intérêt du soldat, trop souvent sacrifié; il méritait que l'Empereur l'appelât le tribun du soldat aussi justement qu'il l'avait appelé le Sage de la grande armée.

Ne vous persuadez même pas, Messieurs, que la foi du général Drouot fût une foi qui ne s'élevât point jusqu'aux pratiques vulgaires de la religion. Il croyait à tout, et il accomplissait tout. Vous l'avez entendu dire à l'Empereur qu'*il ne désirait qu'une chose, qui était d'habiter sur la paroisse où il avait été baptisé.* L'idée de son baptême, par lequel il avait été fait enfant de Dieu, pénétrait son cœur d'un pieux souvenir, et l'église où il avait reçu ce sacrement de la vie véritable formait pour lui, avec tout son territoire, une patrie spirituelle qui ne lui était pas moins chère que la patrie temporelle. Il disait souvent qu'il eût préféré une cabane dans ce coin sacré de sa terre natale à un palais bâti partout ailleurs. Il y acheta en effet la modeste habitation où il a passé les vingt dernières années de sa vie, et où vous l'avez vu mourir. Il ne manquait pas de faire offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ aux jours commémoratifs de la mort de son père, de sa mère, et de l'empereur Napoléon. Il communiait plusieurs fois dans l'année, et on ne saurait dire avec quel respect militaire et filial il recevait dans sa solitude le Dieu qui avait rejoui sa jeunesse, protégé sa vie de soldat, et qui répandait sur la fin de ses jours une inénarrable consolation. La prière jaillissait de son cœur avec une onction dont le secret a été plus d'une fois surpris. Un jeune artiste introduit furtivement dans sa chambre pour recueillir ses traits, vit l'illustre aveugle, qui se croyait seul avec Dieu, lever à plusieurs reprises ses mains vers le ciel dans un épanchement religieux attesté sur sa noble figure par l'illu-

mination d'une pure et divine joie. Aussi, à la mort du Sage, le peuple ne s'est pas trompé, il est venu vénérer bien moins le héros que le chrétien, bien moins la vertu qui donne la gloire du monde, que la vertu qui révèle et qui donne la gloire de Dieu.

O mon Dieu ! Dieu de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon, Dieu des grands capitaines qui ont fondé ou défendu l'Europe, nous vous remercions d'avoir montré à notre âge, et surtout à la France, un exemple incontesté de l'homme, du soldat et du citoyen, tels qu'ils se forment sous l'inspiration de votre grâce et dans l'imitation de votre Fils ! Nous acceptons ce gage de vos desseins sur nous ; nous y saluons moins une relique qu'un avant-coureur de vos dons, et une certitude de vous voir jusqu'aux derniers jours du monde fécond et admirable dans vos serviteurs.

Et maintenant, Messieurs, que nous avons achevé l'éloge du général Drouot en rendant grâces à Dieu qui nous l'avait donné, que reste-t-il, sinon de lui dire cette parole suprême, par où doivent se clore ici-bas toute vie, toute amitié, toute admiration ? Recevez-la, général ; recevez ce second adieu que nous avons voulu vous faire en présence des autels du Dieu véritable, devant les images et les réalités d'une foi qui vous fut commune avec nous. Il nous eût été facile d'appeler autour de votre tombeau les mânes chrétiens de vos anciens frères d'armes, et de mêler votre gloire avec la leur dans un spectacle solennel. Même, nous eussions appelé le héros dont vous fûtes l'ami ; il n'eût pas dédaigné de venir à vos funérailles comme vous étiez venu à ses

malheurs. Mais tant de pompe eût alarmé la chaste modestie de votre âme ; vous nous eussiez reproché de troubler pour vous la paix des morts et des grands souvenirs. Nous ne le ferons pas ; nous voulons obéir à vos vertus jusque dans la tombe qui les recouvre, et nous ne laisserons approcher de vous, dans cette heure sacrée, que les pauvres qui survivent à vos bienfaits, et que nous-mêmes qui survivons aux leçons de votre vie. Puissent ces leçons nous servir ! Puisse notre génération, incertaine encore dans ses voies, apprendre de vous la simplicité, la pauvreté, le désintéressement ! Puisse-t-elle, sur vos traces, demander très-peu au monde pour son bonheur, et beaucoup à Dieu ! Et vous qui avez nourri ce grand homme, vieille terre de France et de Lorraine, conservez-en avec respect tout ce que l'éternité n'a pu vous ravir encore, jusqu'au jour où votre poudre, sanctifiée par la sienne, entendra la voix de Dieu, et où le général Drouot nous apparaîtra tel que nous le connûmes, soldat sans tache, capitaine habile et intrépide, ami fidèle de son prince, serviteur ardent et désintéressé de la patrie, solitaire stoïque, chrétien sincère, humble, chaste, aimant les pauvres jusqu'à se faire pauvre lui-même ; l'homme enfin le plus rare, sinon le plus accompli, que le XIX<sup>e</sup> siècle ait présenté au monde dans la première moitié de son âge et de sa vocation.

---



ÉLOGE FUNÈBRE

DE

DANIEL O'CONNELL



# ÉLOGE FUNÈBRE

DE

# DANIEL O'CONNELL

---

*Beati qui esuriunt et siliunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur.*

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

(S. MATTHIEU, chap. 5, vers. 6.)

MONSIEUR (1),

MESSIEURS,

Je ne vous dirai rien des paroles que vous venez d'entendre, et qui ont été prononcées pour la première fois par Celui qui a mis au monde tant de paroles nouvelles. Je ne vous en dirai rien, parce qu'elles retentiront dans toute la trame de mon discours, et qu'à chaque mot, à chaque phrase, à chaque mouvement,

1) Monseigneur l'évêque de Saint-Flour.

vous vous direz à vous-mêmes , sans que j'aie besoin de vous le redire : *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice , parce qu'ils seront rassasiés !* Et déjà, cette foule, cette attente, cette solennelle préoccupation des cœurs, qu'est-ce autre chose que la justice qui vient, qui descend du ciel sur un homme dont la vie agitée n'espérait pas si vite l'unanime reconnaissance des temps présents, ni même des temps futurs? Et cet homme, maître d'une postérité à peine née sur sa tombe, quel est-il? Par quel charme a-t-il si prématurément commandé à la justice? Est-ce un roi qui s'est couché le long de ses ancêtres, après avoir glorieusement gouverné son peuple? Est-ce un conquérant qui a porté jusqu'aux extrémités de la terre la puissance de ses armes? Est-ce un législateur qui a fondé quelque nation dans le chaos des commencements ou des ruines? Non, non, ce n'est rien de tout cela, et c'est plus que cela : c'est un homme qui n'a été ni prince, ni capitaine, ni fondateur d'empire, et qui, simple citoyen, a plus gouverné que les rois, plus gagné de batailles que les conquérants, plus fait que tous ceux qui ont reçu d'ordinaire la mission de détruire ou d'édifier. Sa patrie lui a donné le nom de *Libérateur*, et à ne prendre ce titre que dans une acception bornée, il serait encore assez beau pour justifier les honneurs inaccoutumés que nous lui rendrons, pour nous expliquer d'où vient que Rome, la maîtresse des gloires augustes, lui a ouvert ses basiliques, et pourquoi, tout étranger qu'il était à notre pays, ces voûtes sacrées et patriotiques de Notre-Dame

couvrent, à cette heure, l'admiration qui est demeurée vivante sur son tombeau. Ce serait assez, dis-je, qu'il eût été le libérateur d'un pays opprimé pour justifier tout ce que Rome, la France et le monde pensent de sa mémoire, et font pour l'exalter. Mais ce n'est pas à ce point de vue que je m'arrête; il est trop étroit pour lui, pour vous, pour votre attente, pour les pensées qui assiègent mon cœur. Je veux vous faire voir que cet homme a marqué sa place parmi les plus grands libérateurs de l'Église et de l'humanité. Je laisse donc à part, s'il est permis de le faire, les idées de la patrie, qui ne vont pas assez loin ni assez haut pour notre sujet. J'ouvre le plus vaste théâtre où une mémoire humaine puisse être posée, le théâtre de l'Église et de l'humanité tout entière.

O mon Dieu, père de la justice, je vous rends grâce de ce qu'en ces temps témoins de tant de mystères d'iniquité, vous permettez à mes lèvres de faire ici l'éloge d'un homme de justice, dont la longue et agitée carrière n'a pas coûté une goutte de sang, ni même une larme, et qui, après avoir remué plus d'hommes et plus de peuples que nous ne le trouvons marqué en aucune histoire, est descendu au tombeau pur de tout reproche, sans craindre que jamais âme qui vive puisse soulever sa pierre sépulcrale pour lui demander compte, dans les cinquante ans de sa vie publique, je ne dis pas d'une action coupable, mais d'un malheur. Je vous rends grâce, ô mon Dieu, que ce soit là l'objet de cette assemblée, et grâce aussi de cette justice que vous avez promise à tous les hommes, et que je vais

rendre en votre nom et au nom de la chrétienté à la mémoire de Daniel O'Connell.

Dès les premiers jours du monde, il y a eu dans le monde une lumière divine, une charité divine, une autorité divine, une société divine. Des champs primitifs de l'Éden au sommet de l'Ararat, de l'Ararat au rocher du Sinaï, du Sinaï à la montagne de Sion et du Calvaire, du Calvaire à la colline du Vatican, jamais Dieu n'a cessé d'agir et d'être présent sur la terre. Et il semble que ce règne de la lumière, de la charité, de l'autorité venue d'en haut, que cette union des âmes par Dieu et en Dieu, notre père à tous, eût dû, s'il était possible, obtenir ici-bas l'unanimité, ou du moins ne pas rencontrer d'ennemis et de combat. Mais nous sommes ici dans la terre du combat, et Dieu s'y est soumis le premier; il a consenti à nous livrer sa vie, en tant qu'elle est mêlée à la nôtre; à être jugé par nous, et par conséquent à être accepté des uns et repoussé des autres. Cette guerre sacrée est aussi ancienne que le monde: elle durera autant que lui. Mais dans ses vicissitudes on remarque deux moments et deux missions fatigues entre tous les autres: le moment de la persécution et le moment de la délivrance; la mission des persécuteurs et la mission des libérateurs. Lorsque le monde est plus que de coutume fatigué de Dieu, qu'il s'ennuie d'en entendre parler ou qu'il l'estime puissant outre mesure, il fait un effort contre lui, et, trop faible de raison pour le chasser par les seules forces de l'âme, il recourt aux brutalités de l'ordre matériel. Il renverse, il brûle, il tue tout ce qui porte

le signe divin, jusqu'à ce que, satisfait du silence et du désert qu'il a créés, il juge que, à tout le moins, s'il n'a pas vaincu, il a conquis pourtant quelques jours de trêve et de triomphe. Mais Dieu n'est jamais plus puissant qu'en ces jours-là; il sort des ruines par une germination que personne ne s'explique, ou plutôt l'humanité, tourmentée de son absence, retourne vers lui comme un enfant rappelle son père au foyer domestique dont il l'a banni. La justice, la vérité, l'ordre éternel reprennent le dessus dans la conscience du genre humain, et le siècle de la délivrance succède au siècle de la persécution. Alors apparaît quelqu'un de ces hommes tels que la Providence en a préparé de loin dans le secret tout-puissant de ses conseils; ce sera Moïse tirant le peuple de Dieu des mains de l'Égypte, Cyrus le ramenant de Babylone aux champs de la patrie, Judas Machabée défendant son indépendance contre les successeurs d'Alexandre, et plus tard les Constantin, les Charlemagne, les Grégoire VII : Constantin, qui donne aux chrétiens la liberté de conscience; Charlemagne, qui assure contre les empereurs grecs et les rois barbares et l'avenir lui-même l'indépendance du vicaire de Dieu; Grégoire VII, qui arrache l'Église aux étreintes mortelles de la féodalité : noms illustres, les plus rares et les plus grands de l'histoire ! Et peut-être vous semblera-t-il qu'en les prononçant j'use de peu d'habileté, et que je m'expose à faire pâlir le nom même de celui que je dois glorifier. Pour moi, Messieurs, je n'en ai pas peur, et vous allez juger si je me trompe.

Ouvrez la carte du monde, et considérez à ses deux extrémités ces deux groupes d'îles, les îles du Japon et les îles britanniques. Suivez la trace des peuples sur cette ligne de trois mille lieues; numérotez le Japon, la Chine, la Russie, la Suède, la Prusse, le Danemark, le Hanovre, l'Angleterre, l'Irlande. Vous comptez en vain, dans ce grand nombre de royaumes, il n'en est pas un seul où l'Église de Dieu jouisse de ses inaliénables libertés, où sa parole, ses sacrements et ses assemblées ne soient humiliés et captifs. Quoi ! tant de peuples à la fois dépouillés de la sainte indépendance des enfants de Dieu ! Quoi ! parmi ces deux cents millions d'hommes, il ne s'est pas rencontré des cœurs assez forts pour maintenir quelque part les droits de la conscience et la dignité du chrétien ? Ah ! détrompez-vous, Messieurs, Dieu n'a jamais laissé la vérité sans martyrs, c'est-à-dire sans témoins qui la servent jusqu'au sang ; et comme ici le scandale de l'oppression était au comble par son étendue, sa durée et sa rigueur, Dieu, de son côté, a fait aussi un miracle nouveau dans l'histoire du martyre. On a vu des hommes et des familles mourir pour leur foi, et ne laisser après eux de ce grand spectacle que leurs restes mutilés et leur mémoire incorruptible. Mais un peuple tout entier vivant dans un martyr continu, des générations d'âmes liées entre elles par une même patrie terrestre, se transmettant l'héritage de la foi dans un supplice héréditaire aussi, on ne l'avait pas vu. Dieu l'a voulu, et l'a fait ; il l'a voulu de notre temps, et l'a fait de notre temps. Parmi ces nations que je montrais tout

à l'heure enchainées l'une à l'autre dans l'espace et dans la servitude spirituelle, il en est une qui n'a point accepté le joug, qui, esclave matériellement, est demeurée libre par l'âme. Une des plus fières puissances du monde s'est prise corps à corps avec elle pour l'entraîner dans l'abîme du schisme et de l'apostasie. Vouée à une guerre d'extermination, elle a succombé sans trahir ni le courage des combats, ni le courage de la fidélité à Dieu. Spoliée de sa terre natale par des confiscations gigantesques, elle a cultivé pour ses vainqueurs le champ de ses aïeux, et trouvé dans ses sueurs le pain qui lui suffisait pour vivre avec honneur et pour mourir avec foi. La famine lui a disputé ce morceau de pain, elle a levé vers la Providence des yeux qui ne l'accusaient pas. Ni la guerre, ni la spoliation, ni la famine n'ont réussi à la faire périr ni à la faire apostasier ; ses oppresseurs, si puissants qu'ils fussent, n'ont pu épuiser la vie dans ses entrailles, et le devoir dans son cœur. Enfin, comme le glaive le plus hardi et le plus lâche ne saurait tuer toujours, la tyrannie a cherché quelque chose de plus constant que le fer, et l'on a vu se vérifier dans cette nation victime cette prophétie de la révélation de saint Jean, *qu'il viendra des temps où l'on ne pourra ni vendre ni acheter sans avoir dans la main et sur le front le signe de la bête, c'est-à-dire de l'apostasie.*

On a donc enlevé à ce peuple d'un seul coup tous ses droits politiques et civils. Tout être qui naît, naît avec un droit. La pierre même inanimée apporte avec elle au monde une loi qui la protège et l'annoblit ; elle

est sous la garde de la loi mathématique, loi éternelle, ne faisant qu'une même chose avec l'essence de Dieu, et qui ne vous permet pas de toucher, ne fût-ce qu'un atome, sans le respect de sa force et de son droit. Tout être naît ainsi, aussi faible qu'il soit, avec une part de la puissance et de l'éternité de Dieu, et à plus forte raison l'homme, créature qui pense et qui veut, fils aîné de l'intelligence et de la volonté divine; en sorte qu'ôter à un homme son droit natal, c'est un crime si grand, que la pierre même, si on pouvait lui ôter le sien, accuserait le ravisseur de parricide et de sacrilège. Que sera-ce donc d'enlever le droit d'un peuple? Eh bien! c'est ce qu'on a fait à ce peuple héroïque dont je vous dépeins le supplice et la fermeté! On a fait plus, Messieurs: ce rapt du droit, ce meurtre légal d'une nation, on ne l'a pas établi d'une manière absolue, mais d'une manière conditionnelle, en sorte qu'il fût toujours possible à la nation et à chacun de ses membres de se racheter de la mort publique et civile par l'apostasie. La loi leur disait: Vous n'êtes rien; apostasiez, et vous serez quelque chose. Vous êtes esclaves; apostasiez, et vous serez libres. Vous mourez de faim; apostasiez, et vous serez riches. Quelle tentation, Messieurs, et que le calcul était profond, si la conscience n'était pas plus profonde encore que l'enfer! Ne craignez rien pour le peuple martyr; voilà deux siècles qu'il est plus grand que cette séduction, et qu'il lève vers Dieu ses mains tranquilles, en disant dans son cœur: « Dieu les voit, et il nous voit aussi; « ils auront leur récompense, et nous la nôtre. »

Je ne le nommerai pas, Messieurs, ce peuple cher et sacré, ce peuple plus fort que la mort : mes lèvres ne sont pas assez pures et assez ardentes pour le nommer ; mais le ciel le connaît, la terre le bénit, tous les cœurs généreux lui ont fait une patrie, un amour, un asile... O ciel qui voyez, ô terre qui savez, ô vous tous, meilleurs et plus dignes que moi, nommez-le, nommez-le ; dites : L'Irlande !

L'Irlande, Messieurs, tel était son sort lorsque le XIX<sup>e</sup> siècle s'ouvrit et s'inaugura sous la main de Dieu par deux coups de tonnerre : l'un avait retenti dans le nouveau monde, sur des plages encore mal connues ; l'autre au sein de notre propre patrie. Ces deux éclats de la Providence avertirent les oppresseurs de l'Irlande ; ils leur firent soupçonner qu'un règne de justice et de liberté se préparait dans la conscience des hommes par de si mémorables catastrophes, et soit peur, soit commencement de compassion, ils dénouèrent un peu les liens qui enchaînaient la vie de leur victime. Entre les droits qu'ils lui rendirent alors, était un droit en apparence bien peu considérable : celui de défendre des intérêts privés devant les tribunaux de la juridiction ordinaire. Certes, Messieurs, la concession semblait de légère importance et de peu d'avenir ; mais l'Angleterre n'avait pas réfléchi que c'était délivrer la parole, et que délivrer la parole c'est délivrer Dieu : car la parole, sur des lèvres inspirées par la foi, est vérité, charité, autorité. La parole enseigne, la parole fortifie, la parole commande, la parole combat, la parole est la vraie libératrice des

consciencés, et quand les oppresseurs lui ouvrent le champ, on peut croire, sans leur manquer de respect, qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. La parole était donc libre en Irlande, et dès son premier jour, à l'heure même où elle était encore étonnée de n'avoir plus d'entraves, elle tomba dans le cœur et sur les lèvres d'un jeune homme de vingt-cinq ans, et il se trouva que ces lèvres étaient éloqu岸tes et que ce cœur était grand.

Tout à coup les lacs de l'Irlande retinrent sur leurs flots les souffles qui les agitaient, ses forêts demeurèrent tremblantes et immobiles, ses montagnes firent comme un effort d'attention : l'Irlande entendait une parole libre et chrétienne, une parole pleine de Dieu et de la patrie, habile à soutenir le droit des faibles, demandant compte des abus de l'autorité, ayant conscience de sa force, et la donnant à tout le peuple. Certes, c'est un jour heureux que celui où une femme met au monde son premier-né ; c'est un autre jour heureux que celui où le prisonnier reçoit l'ample lumière du ciel ; c'est encore un jour heureux que celui où l'exilé rentre dans sa patrie : mais aucun de ces bonheurs, les plus grands de l'homme, ne produit et n'égale le tressaillement d'un peuple qui, après de longs siècles, entend pour la première fois la parole humaine et la parole divine dans la plénitude de leur liberté, et cette inénarrable joie, l'Irlande la devait à ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui s'appelait Daniel O'Connell.

En moins de dix ans, O'Connell entrevit qu'il serait un jour le maître de ses concitoyens, et il songea dès lors au plan qu'il devait suivre pour préparer leur af-

franchissement. Par où le commencer? Quel était l'anneau de cette lourde chaîne à briser le premier? Il estima que les droits de la conscience passaient avant tous les autres; que là, dans cette servitude de l'âme, était le centre et le point d'appui de toute tyrannie, et que par conséquent il y fallait porter le premier coup. L'émancipation des catholiques d'Irlande et d'Angleterre devint la préoccupation de tous ses jours, le rêve constant de son génie. Je ne vous en raconterai pas toutes les tentatives et toutes les déceptions. Les unes comme les autres furent innombrables. Dix années nouvelles s'écoulèrent dans ces infructueux essais. Ni l'homme ni le temps n'étaient mûrs; la Providence est lente, une patience égale à la sienne est le don qu'elle accorde aux hommes dignes de lui servir d'instrument. Enfin, l'heure sonna où O'Connell put se flatter d'être le chef moral de sa nation, d'avoir dans sa main tous les esprits et tous les cœurs, toutes les idées et tous les intérêts de l'Irlande, et que pas un mouvement ne s'opèrerait que sous sa souveraine direction. Il lui en avait coûté vingt années de travaux pour arriver à ce jour mémorable où il put se dire sans orgueil : Maintenant je suis le roi de l'Irlande.

C'est beaucoup, Messieurs, de se faire chef de parti. Quand un homme a le droit de se dire qu'il gouverne un parti, il y a de quoi satisfaire la plus immodérée des ambitions : tant il est difficile d'amener à l'obéissance ceux-là mêmes qui partagent toutes nos pensées et tous nos desseins. C'est un chef-d'œuvre d'habileté et de force que de créer un parti, et pourtant le chef de

parti n'est rien en comparaison de l'homme qui est devenu le chef moral d'une nation tout entière, et qui la maintient sous ses lois, sans armée, sans police, sans tribunaux, sans autre ressource que son génie et son dévouement. Le règne d'O'Connell commença en 1823. Il établit en cette année-là par toute l'Irlande une association qu'il appela l'association catholique, et comme aucune association n'a de puissance sans un revenu constant, O'Connell fonda la rente de l'émancipation, qu'il fixa à deux sous par mois.

Gardons-nous de sourire, Messieurs; il y avait dans ces deux sous par mois un grand calcul de finances, et un plus grand calcul de cœur. L'Irlande était pauvre, et un peuple pauvre n'a qu'un moyen de devenir riche, c'est que chaque main donne à la patrie du peu qu'elle a. Le sou de l'émancipation conviait tout enfant d'Erin à prendre part au glorieux travail de l'affranchissement; la misère, si profonde qu'elle fût, n'était à aucun l'espérance d'être assez riche au bout du mois pour faire une insulte à l'or de l'Angleterre.

L'association catholique et la rente de l'émancipation eurent un succès inouï, et élevèrent l'action d'O'Connell à la puissance et à la dignité d'un gouvernement.

Trois ans après, en 1826, lors des élections générales de l'empire britannique, on fut étonné de voir les Irlandais, qui n'avaient apporté jusque-là dans les scrutins qu'un vote honteux et acquis d'avance à leurs oppresseurs, on fut, dis-je, étouiné de les voir déposer dans l'urne des noms qui protestaient de leurs droits

et de l'intention où ils étaient de les défendre désormais.

Ce n'était rien encore : bientôt O'Connell parut devant les électeurs de Clare, et se porta lui-même comme candidat au Parlement d'Angleterre. Il fut élu, malgré le serment qui mettait entre lui et la législature la barrière de l'apostasie; et il osa se présenter, son élection à la main, sa foi dans son cœur, dans ces murs de Westminster, qui frémissaient en voyant un catholique violer leur majesté et leur intolérance séculaires par l'impudente prétention de siéger et de faire siéger dans la personne d'un proscrit, d'un catholique, d'un Irlandais, la personne même de tout un peuple.

L'opinion publique était ébranlée jusque dans ses fondements; toute l'Irlande était debout, fière et obéissante, agitée et pacifique; des vœux, des acclamations, des secours lui venaient de tous les points de l'Europe, des rivages de l'Amérique et de l'Angleterre elle-même, sensible enfin, dans une partie des siens, au cri d'une justice si éloquemment réclamée. Ni le ministère anglais, ni le roi de la Grande-Bretagne, ne voulaient l'émancipation des catholiques; d'ardents préjugés vivaient encore au sein des deux chambres, qui avaient plusieurs fois repoussé depuis trente ans des projets de cette nature, quoique adoucis pour l'orgueil protestant par de dures conditions. Mais c'était en vain que les restes des passions anciennes opposaient une digue au sentiment de l'équité générale; le monde était à une de ces heures magiques où il ne fait pas ce qu'il veut. Le 13 avril 1829, l'éman-

cipation des catholiques fut proclamée par un bill émané du ministère, accepté de la législature, et signé par le roi.

Arrêtons-nous un moment, Messieurs, pour réfléchir aux causes d'un si mémorable événement; car vous comprenez bien qu'un seul homme, quel que fût son génie, n'eût pas été capable d'opérer cette révolution si elle n'avait été préparée de loin et amenée à sa maturité par la force même des temps. Il faut le reconnaître, sous peine d'excéder dans la louange la plus juste, et de faire de l'admiration un sentiment aveugle encore plus que généreux. Ce fut parmi nous, ... car je ne perds jamais l'occasion de rentrer dans ma patrie, ce fut parmi nous, en France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que le principe de la liberté de conscience retrouva son cours depuis longtemps affaibli et détourné. La philosophie de cet âge, quoique ennemie du christianisme, lui emprunta le dogme de la liberté des âmes, et le soutint avec un zèle qui ne faillit jamais, moins sans doute par amour de la justice et de la vérité, qu'avec le dessein d'ébranler le règne de Jésus-Christ. Mais quelle que fût sa pensée, elle fondait dans les esprits le retour d'une tolérance équitable, et préparait pour les siècles à venir l'affranchissement de tant de peuples chrétiens opprimés par la main de fer du despotisme et de l'hérésie. Ainsi Dieu a-t-il coutume de tirer le bien du mal, et il ne se produit rien dans le monde, même contre la vérité et la justice, qui ne doive, tôt ou tard, par une divine transformation, servir la cause de la justice et de la vérité. Cette idée française de la liberté de conscience

avait passé en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, et O'Connell, qui la rencontra sur sa glorieuse route, la fit servir sans peine à l'accomplissement de son œuvre.

C'est pourquoi, Messieurs, avant d'insister sur la reconnaissance que nous lui devons, il est juste que je vous convie à honorer d'une acclamation sincère et unanime tous ceux qui ont aidé cette grande œuvre de l'émancipation des catholiques. C'est la première fois que dans une assemblée française, au pied des autels, sous les regards de Dieu et des hommes, nous avons l'occasion de payer un tribut de reconnaissance aux coopérateurs de l'affranchissement de nos frères d'Irlande et d'Angleterre, aux instruments divers, éloignés ou prochains, de ce grand acte du 13 avril 1829, que tant de cœurs appelaient, que tant de souverains pontifes, dans les mystérieuses veilles du Vatican, avaient ardemment imploré, et qui restera à tout jamais dans l'histoire comme un monument d'une des plus belles heures que Dieu ait accordées à la conscience du genre humain. Unissez-vous donc à moi, ô mes frères, unissez-vous tous à moi du fond du cœur, et, les mains levées vers Dieu, disons ensemble : Louange, honneur, gloire et reconnaissance éternels à sir Robert Peel et à Sa Grâce le duc de Wellington, qui ont présenté au Parlement anglais le bill d'émancipation des catholiques ! Louange, honneur, gloire et reconnaissance éternels à la Chambre des Communes et à la Chambre des Pairs d'Angleterre, qui ont accepté le bill d'émancipation des catholiques ! Louange, honneur,

gloire et reconnaissance éternels à Sa Majesté le roi Georges IV, qui a signé et sanctionné le bill d'émancipation des catholiques ! Louange, honneur, gloire et reconnaissance éternels à ces protestants d'Angleterre et d'Irlande, qui, avec la magnanimité d'un esprit vraiment patriotique et chrétien, ont favorisé la présentation, la discussion, l'adoption du bill qui a émancipé les catholiques ! Mais aussi et par-dessus tout, louange, honneur, gloire et reconnaissance éternels à l'homme qui a rassemblé dans sa puissante main les éléments épars de la justice et de la délivrance, et qui, les poussant au terme avec une patience vigoureuse que trente ans n'ont pas lassée, a fait luire enfin sur sa patrie le jour inespéré de la liberté de conscience, et a ainsi mérité non pas seulement le titre de libérateur de son pays, mais le titre œcuménique de libérateur de l'Église !

Car, n'y eût-il que l'Irlande à qui l'émancipation eût profité, quel est l'homme dans l'Église, après Constantin, qui ait affranchi d'un seul coup sept millions d'âmes ? Rappelez vos souvenirs ; cherchez dans l'histoire depuis le premier et fameux édit qui accorda aux chrétiens la liberté de conscience, et voyez s'il s'y rencontrera beaucoup d'actes comparables par l'étendue des effets à l'acte d'émancipation ? Voilà sept millions d'âmes libres de servir et d'aimer Dieu jusqu'à la consommation des temps, et chaque fois que ce peuple, avançant dans sa vie et dans sa liberté, reportera en arrière le regard de l'homme qui étudie le secret de ses voies, il rencontrera le nom d'O'Con-

nell à la fin de sa servitude et au commencement de sa renaissance.

Mais l'acte d'émancipation n'a pas atteint la seule Irlande; il embrassait dans sa plénitude tout l'empire britannique, c'est-à-dire, outre l'Irlande, l'Écosse et la Grande-Bretagne, ces îles, ces péninsules et ces continents où l'Angleterre étendait autrefois avec sa domination l'intolérance de ses lois. Voilà donc cent millions d'hommes, voilà les rivages baignés par vingt mers et les mers elles-mêmes délivrées du joug spirituel. Les vaisseaux de l'Angleterre voguent désormais sous le pavillon de la liberté de conscience, et les innombrables peuples qu'ils touchent de leur proue ne peuvent plus séparer dans leur pensée la puissance, la civilisation, la liberté de l'âme, ces trois choses nées du Christ et laissées comme son héritage terrestre aux nations qui embrassent le mystère libérateur de sa croix. Quelles conséquences, Messieurs, d'un seul acte! quel horizon sans mesure ouvert aux espérances de l'Église! Ai-je besoin d'en dire davantage pour que vous ne regrettiez pas la hardiesse avec laquelle je prononçais le nom d'O'Connell après les noms de Moïse, de Cyrus, de Judas Machabée, de Constantin, de Charlemagne et de Grégoire VII, tous agissant avec la force de la souveraineté régulière, tandis qu'O'Connell n'avait que la force du citoyen et la souveraineté du génie.

Et pourtant je n'ai pas tout dit. Il est un péril que court la société moderne, le plus grand de tous, je veux dire l'alliance de la servitude spirituelle avec la liberté civile. Des circonstances qu'il serait trop long de

déduire poussent sur cette pente funeste les destinées de plus d'un peuple, et l'Angleterre était là pour les encourager de son exemple, ayant d'une part des institutions libérales qu'elle garde avec une suprême jalousie, et de l'autre accablant une portion de ses sujets sous le sceptre d'un fanatisme autocratique et intolérant. O'Connell a brisé cet enseignement terrible donné par l'Angleterre au continent européen. Les peuples jeunes encore dans la liberté civile ne verront plus leur frère aîné les pousser dans la voie de la servitude religieuse par le spectacle d'une aduîtère contradiction. Désormais toutes les libertés sont sœurs; elles entreront ou elles sortiront le même jour toutes ensemble, famille en effet inséparable et sacrée, dont nul membre ne peut mourir sans la mort de tous.

Enfin, considérez ceci : que le principe de la liberté de conscience, d'où dépend l'avenir de la vérité dans le monde, était déjà appuyé en Europe par la puissance de l'opinion et par la puissance du catholicisme; car partout où l'opinion peut s'exprimer, elle demande la liberté de conscience, et dans la plupart des grands États catholiques, elle est établie déjà de droit et de fait. Le protestantisme seul n'avait pas encore donné sa voix à ce solennel traité des âmes; malgré son principe en apparence libéral, il gardait au fond l'intolérance native de l'hérésie. Grâce à O'Connell, l'opinion, le catholicisme et le protestantisme, c'est-à-dire toutes les forces intellectuelles et religieuses de l'Europe, sont d'avis de poser le travail de l'avenir sur l'équitable transaction de la liberté de conscience.

Et lorsque les résultats en seront acquis au monde, lorsque nous aurons vu, non pas nous, mais nos descendants, toutes les erreurs religieuses vaincues par le développement pacifique du christianisme; lorsque l'islamisme, déjà mourant, se sera éteint sans retour; que le brahmanisme et le bouddhisme, déjà menacés, auront accompli leur cycle transitoire; qu'il ne restera plus en présence que l'affirmation totale de la vérité et le néant total de l'erreur, et qu'ainsi le débat des intelligences touchera au moment suprême de sa consommation, alors la postérité connaîtra O'Connell tout entier; elle jugera quelle était la mission et quelle a été la vie de l'homme qui a su affranchir, dans le sanctuaire du for intérieur, tous les royaumes de l'Angleterre, ses colonies, ses flottes, sa puissance, et les mettre par tout l'univers, d'une manière directe ou indirecte, au service de la cause de Dieu, de son Christ et de son Église. Elle jugera s'il n'a pas mérité, dans le sens chrétien et universel, ce titre de libérateur que nous lui décernons dès aujourd'hui.

Mais il l'a été encore d'une autre manière, qu'il me reste à vous dire.

Ce n'est pas seulement l'Église qui est persécutée ici-bas, l'humanité l'est aussi. L'humanité, comme l'Église, est tour à tour persécutée et délivrée, et par la même raison. L'Église est persécutée parce qu'elle possède des droits et qu'elle impose des devoirs; l'humanité l'est parce qu'elle a aussi dans son domaine des devoirs et des droits. La justice nous pèse, n'importe sur quelle tête elle réside, et nous cherchons à

lui échapper, non-seulement au détriment de Dieu, mais au détriment de l'homme. Nous nions les droits de l'homme comme nous nions les droits de Dieu ; et c'est une grande erreur de croire qu'il n'y a ici-bas qu'un combat, et que, l'Église ayant sacrifié ses intérêts éternels, il ne resterait pas d'autres intérêts pour lesquels il faudrait tirer l'épée. Non, Messieurs, détrompons-nous, les droits de Dieu et les droits de l'humanité sont conjoints ; les devoirs envers Dieu et les devoirs envers l'humanité ont été confondus dans la loi de l'Évangile aussi bien que dans la loi du Sinäi ; tout ce qui se fait pour ou contre Dieu se fait pour ou contre l'homme. Comme Dieu est persécuté, nous le sommes aussi ; comme Dieu est délivré, nous le sommes pareillement. L'histoire du monde, aussi bien que l'histoire de l'Église, a ses persécuteurs et ses libérateurs : je pourrais vous en dresser des tables ; mais le temps nous presse, laissons le passé, et venons de nouveau à ce cher et glorieux O'Connell, pour le voir fils de l'homme après l'avoir vu fils de Dieu.

Il avait cinquante-quatre ans le jour où fut conquis le bill d'émancipation des catholiques. Cinquante-quatre ans, Messieurs, c'est un âge terrible, non parce qu'il approche de la vieillesse, mais parce qu'il possède assez de force pour être ambitieux avec assez de lassitude pour être content du passé et songer au repos de la gloire. Il est peu d'hommes qui, ayant obtenu par trente années de travaux un triomphe éclatant, et surtout un triomphe auguste comme celui de l'acte d'émancipation, aient assez de courage pour commencer

une seconde carrière, et pour exposer une renommée aux coups de la fortune, tandis qu'ils peuvent jouir d'une vieillesse heureuse et toute couronnée. D'autres se laissent aller au piège d'une vulgaire ambition. On voit ces tribuns du peuple, après avoir servi dans leur premier âge la cause de la justice et de la liberté, se détacher d'elles sous quelque couleur de devoir, se persuader qu'il y a deux manières de les servir, et, trompés par l'inconstance, faire de la seconde part de leur vie une insulte à la première.

O'Connell, Messieurs, sut éviter l'un et l'autre écueil ; il demeura jeune et ignorant des années jusqu'à la fin de sa vie. J'aperçois des jeunes gens dans cet auditoire : O'Connell, Messieurs, fut de votre âge tant qu'il n'eut pas disparu du milieu de nous ; il a vécu, il est mort, dans la sincérité d'une inaltérable jeunesse. A peine s'était-il donné le temps de voir son triomphe, à peine avait-il forcé par une seconde élection les portes du Parlement, qu'il se leva de son siège, et que, à l'étonnement de toute l'Angleterre, il courut en Irlande. Qu'y va-t-il chercher ? Il va dire à sa chère Erin que ce n'est pas assez d'avoir affranchi la conscience, que Dieu et l'homme sont inséparables, et qu'après avoir servi la patrie du ciel, s'il reste quelque chose à faire pour la patrie de la terre, c'est n'avoir accompli que le premier commandement, mais non pas le second, et que tous les deux n'en faisant qu'un, n'avoir pas accompli le second, ce n'est pas même avoir accompli le premier. Il lui confesse, vieux et comblé de gloire, que son intention est de recommencer sa vie, et de ne pas

se reposer un seul jour tant qu'il n'aura pas obtenu l'égalité des droits entre l'Angleterre et l'Irlande. Car tel était, en ce qui concerne le droit humain, l'état des deux pays, que l'un paraissait à peine le satellite de l'autre. L'Angleterre avait diminué la propriété, le commerce, l'industrie, tous les droits de l'Irlande, pour augmenter les siens; et cette odieuse tactique plaçait l'Irlande dans un état d'infériorité qui allait jusqu'à l'impuissance de vivre. Tel est le despotisme, Messieurs, et nous en sommes tous coupables à un certain degré; tous, plus ou moins, nous diminuons les droits d'autrui pour augmenter les nôtres, et l'homme qui est exempt de cette tache si opiniâtre dans notre espèce, peut croire qu'il est arrivé au dernier point de perfection de la nature humaine.

O'Connell a tenu parole; il n'a pas manqué un seul jour de réclamer l'égalité des droits entre l'Angleterre et l'Irlande, et il a usé dans ce second travail les dix-sept dernières années de sa vie. Il obtint que le ministère présentât plusieurs bills dans le sens de l'égalité des droits; le Parlement les repoussa constamment. Le libérateur ne se rebuta point; il eut le plaisir de voir tomber sous ses coups les municipalités d'Irlande exclusivement composées de protestants, et le premier catholique depuis deux siècles, il vit sur sa poitrine les insignes de lord-maire de Dublin.

Cette constance à revendiquer les droits humains de sa patrie, sans jamais se laisser abattre ni par l'âge ni par l'insuccès, eussent suffi, Messieurs, pour marquer la place d'O'Connell parmi les libérateurs de

l'humanité; car quiconque sert son pays dans le sens général des droits de tous n'est pas l'homme d'un temps ni d'un lieu; il parle pour les peuples présents et à venir, il leur donne l'exemple et le courage, il jette dans le monde une semence que le genre humain moissonnera tôt ou tard. Nous jugerons mieux encore l'action civile d'O'Connell si nous examinons les bases où il la plaça, et la doctrine qu'il nous a léguée au sujet de la résistance à l'oppression.

Réclamer le droit, tel fut pour O'Connell le principe de la force contre la tyrannie. Il y a en effet dans le droit, comme dans tout ce qui est vrai, une puissance propre, éternelle et indestructible, qui ne peut disparaître que lorsque le droit n'est plus même nommé. La tyrannie serait invincible si elle réussissait à anéantir l'idée du droit avec son nom, à créer sur la terre le silence du droit. Elle tâche du moins d'approcher de ce terme absolu, et de diminuer par tous les moyens de violence et de corruption la bouche de la justice. Tant qu'il reste une âme juste avec des lèvres hardies, le despotisme est inquiet, il s'agite, il se doute que l'éternité conspire contre lui. Le reste lui est indifférent, ou du moins ne l'effraie que peu. En appelez-vous aux armes, c'est l'affaire d'une bataille. A l'émeute, c'est l'affaire de quelques agents de police. La violence est du temps, le droit est du ciel. Quelle dignité, quelle force dans le droit qui parle avec calme, avec honnêteté, avec sincérité, par le cœur d'un homme de bien! Sa nature est contagieuse; dès qu'on l'entend, l'âme le reconnaît et l'é-

treint; il suffit quelquefois d'un moment pour que tout un peuple le proclame et soit à ses genoux. On oppose, il est vrai, que la réclamation du droit n'est pas toujours possible, et qu'il est des temps et des lieux où l'oppression est déjà si invétérée, que la parole du droit y est aussi chimérique que sa réalité. Il en peut être ainsi; mais ce n'était point la position d'O'Connell et de sa patrie. O'Connell et l'Irlande pouvaient parler, écrire, pétitionner, s'associer, élire des magistrats et des députés. Le droit de l'Irlande était méconnu, mais non pas désarmé, et dans cet état de choses, la doctrine d'O'Connell était celle du christianisme et de la raison. La liberté est une œuvre de vertu, une œuvre sainte, et par conséquent une œuvre de l'esprit.

Mais la réclamation du droit doit être persévérante. L'affranchissement d'un peuple n'est pas l'affaire d'un jour; il rencontre infailliblement dans les idées, les passions, les intérêts et l'entrelacement toujours profond des choses humaines, mille obstacles accumulés par le temps et que le temps seul est capable de soulever, pourvu qu'on aide son cours par une action parallèle et ininterrompue. Il ne faut pas, disait O'Connell, parler aujourd'hui et demain, écrire, pétitionner, s'associer aujourd'hui ou demain; il faut parler toujours, écrire toujours, pétitionner toujours, s'associer toujours, jusqu'à ce que le but soit atteint et le droit satisfait. Il faut laisser la patience de l'injustice, et forcer la main de la Providence. Vous l'entendez, Messieurs, ce n'est point ici l'école des désirs vains et sans vertu, c'est l'école des âmes trempées pour le

bien, qui en savent le prix et ne s'étonnent pas qu'il soit grand. O'Connell, du reste, a donné à ses leçons la sanction de ses exemples; ce qu'il disait, il le faisait, et nulle vie n'a été jusqu'au dernier moment plus infatigable et mieux remplie que la sienne. Il travaillait devant l'avenir avec la certitude qu'inspire le présent, il n'était jamais surpris ni mécontent de n'être pas au terme; il savait qu'il ne l'atteindrait pas de son vivant, il en doutait du moins, et on eût dit, à la ferveur de ses actes, qu'il n'avait plus qu'un pas et qu'un jour à franchir. Qui comptera le nombre des assemblées où il a porté la parole et présidé, les pétitions qu'il a dictées, ses voyages, ses démarches, ses triomphes populaires et cet inexprimable arsenal d'idées et de faits qui composent le tissu fabuleux de ses soixante-douze ans? C'était l'Hercule de la liberté.

A la persévérance dans la réclamation du droit, il ajoutait une condition qui lui parut toujours d'une souveraine importance, c'était d'en être un irréprochable organe, et, à expliquer cette maxime par sa conduite, on voit d'abord qu'il entendait que tout serviteur de la liberté la voulût également et efficacement pour tous, non pas seulement pour son parti, mais pour le parti adverse; non pas seulement pour sa religion, mais pour toutes; non pas seulement pour son pays, mais pour le monde entier. L'humanité est une, et ses droits sont les mêmes partout, encore que leur exercice diffère selon l'état des mœurs et des esprits. Quiconque excepte un seul homme dans la réclamation du droit, quiconque consent à la servitude d'un seul

homme, blanc ou noir, ne fût-ce même que par un cheveu de sa tête injustement lié, celui-là n'est pas un homme sincère, et ne mérite pas de combattre pour la cause sacrée du genre humain. La conscience publique repoussera toujours l'homme qui demande une liberté exclusive ou même insouciant de droit d'autrui; car la liberté exclusive n'est plus qu'un privilège, et la liberté insouciant des autres n'est plus qu'une trahison. L'on voit tel peuple arrivé à un certain développement de ses institutions sociales, s'arrêter tout court, ou même retourner en arrière. Ne vous demandez pas pourquoi. Vous pouvez être sûrs qu'il se passe au sein de ce peuple quelque sacrifice occulte du droit, et que les défenseurs apparents de sa liberté, incapables de la vouloir pour d'autres que pour eux, ont perdu le prestige qui la conquiert et qui la sauve, qui la conserve et qui l'étend. Fils dégénérés des saints combats, leur parole énervée roule dans un cercle vicieux où il suffit de les écouter pour leur avoir déjà répondu.

Il n'en fut jamais ainsi d'O'Connell; jamais, en cinquante ans, sa parole ne perdit une seule fois le charme invincible de la sincérité. Elle vibrat pour le droit de son ennemi comme pour le sien. On l'entendait flétrir l'oppression de quelque part qu'elle vint et sur quelque tête qu'elle tombât; aussi attirait-il à sa cause, à la cause de l'Irlande, des âmes éloignées de la sienne par l'abîme des dissentiments les plus profonds; des mains fraternelles cherchaient sa main de tous les points les plus éloignés du monde. C'est qu'il y a dans le cœur

de l'homme honnête qui parle pour tous, et qui, en parlant pour tous, semble même quelquefois parler contre lui; il y a là, dis-je, une toute-puissance de supériorité logique et morale qui produit presque infailliblement la réciprocité.

Oui, catholiques, entendez-le bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais; donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves.

O'Connell entendait encore en un autre sens cette maxime, qu'il fallait être irréprochable dans la réclamation du droit. Il voulait qu'on portât à l'autorité, et à la loi qui en est la plus haute expression, un respect sincère et religieux. Car l'autorité est aussi une liberté, et quiconque voulant défendre celle-ci attaque celle-là, ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait. L'autorité est une partie intégrante de la liberté, comme le devoir rentre dans le droit par une corrélation manifeste, puisque le droit d'un homme entraîne nécessairement le devoir d'un autre. C'est pourquoi les chartes civiles, aussi bien que la grande charte évangélique, consacrent en même temps le droit et le devoir, la liberté et l'autorité. Toute main qui les sépare les anéantit, et jamais un peuple qui ne les vénère pas au même titre ne sera capable de devenir un peuple libre. O'Connell poussait jusqu'à la superstition le respect de la loi; il se permettait tout jusqu'à la limite où il rencontrait une loi évidemment en vigueur. Et pourtant nul homme n'a

fait sous des lois , même persécutrices , un plus surprenant usage de l'espace qu'elles laissaient à sa disposition. Sa profonde connaissance du droit servait admirablement la magie de ses marches et de ses contre-marches, et il a eu l'honneur de mourir, après quarante-sept ans de luttes civiles, sans avoir encouru une seule condamnation judiciaire définitive. Une fois, lors de cette fameuse assemblée de Clontarf, il eut peur d'avoir été pris dans un piège où il n'aurait pas laissé sans tache la robe baptismale de son tribunat populaire et chrétien. La veille de l'assemblée, à quatre heures du soir, au moment où Dublin et l'Irlande regorgeaient de troupes britanniques, le vice-roi fit proclamer une ordonnance d'interdiction. Les cheveux se dressèrent sur la tête d'O'Connell par la pensée d'une collision inévitable entre le peuple et l'armée. On le vit pâle et agité expédier toute la nuit avertissement sur avertissement, courriers sur courriers; et enfin, à l'aube du jour, après une nuit affreuse, il eut le bonheur que pas une âme ne se trouvât sur ce champ de Clontarf qui en attendait cinq cent mille.

Ce fut l'occasion de son dernier triomphe. Vous savez comment l'Angleterre voulut lui faire expier une fois cette agitation semi-séculaire où il avait tenu toute une partie de l'empire; comment il fut cité, condamné, emprisonné, et enfin, la sentence portée devant la Chambre des Pairs d'Angleterre par l'appel de l'homme qui devait y compter tant d'ennemis. Moment célèbre où toute l'Irlande vint visiter dans sa prison le libérateur captif, où les évêques assemblés émirent une prière à Dieu

pour que l'homme d'Erin fût conforté dans la tribulation et en sortît victorieux ! Cette prière de tout le peuple fut exaucée, et après un magnanime arrêt qui déclara qu'O'Connell n'avait point failli , l'Irlande eut encore une fois l'orgueil et la consolation de porter son vieux père dans toute la gloire qu'elle lui avait faite , et qui semblait ne pouvoir plus ni croître ni finir.

Selon les pensées des hommes, O'Connell eût dû mourir ce jour-là. Mais l'Arbitre des destinées et le Juge des cœurs en avait autrement décidé. O'Connell était chrétien ; la foi et l'amour de Dieu avaient été les principes vivifiants de toute son existence : toutefois, si vrai fidèle qu'il eût été, il avait pu n'être pas insensible au magnifique enchaînement de ses jours. La gloire est un poison subtil qui pénètre l'airain des cœurs les mieux trempés ; O'Connell méritait que Dieu le purifiât vivement, et mît sur sa tête, après tant de couronnes qui ne s'y étaient jamais flétries, cette couronne suprême de l'adversité sans laquelle aucune gloire n'est parfaite ni sur la terre ni dans le ciel.

O'Connell vit une partie des siens se détacher de lui ; son âme fut blessée dans l'orgueil et dans l'amitié ; elle le fut aussi dans le peuple , qu'il avait si tendrement et si efficacement servi. Une famine horrible moissonna sous ses yeux les enfants d'Erin ; il vit des maux contre lesquels l'éloquence et le génie ne pouvaient rien, et sentit jusqu'au fond toute l'impuissance de la gloire. Mais, pendant qu'il était en proie à cette douloureuse agonie, tout à coup, sur les rives sacrées du Tibre, une voix fut entendue qui fit tressaillir le

monde et la chrétienté. L'une et l'autre attendaient un père qui ressentit les besoins des siècles nouveaux, qui les prit dans sa main pontificale et pacifique, et les élevât de terre jusqu'à la hauteur même de la religion. Cette attente et ces vœux étaient exaucés : O'Connell pouvait mourir, Pie IX était au monde; O'Connell pouvait se taire, Pie IX parlait; O'Connell pouvait descendre dans les langes du tombeau, Pie IX était debout sur la chaire de saint Pierre. Le vieil et mourant athlète de l'Église et de l'humanité ne s'y trompa point; la force et la faiblesse de sa vie lui furent révélées, il connut qu'il n'avait été que le précurseur d'un plus grand libérateur que lui, et comme Jean-Baptiste alla visiter dans le désert l'envoyé qu'il attendait, et dont il ne se croyait pas digne de délier la chaussure, O'Connell tourna les yeux vers Rome, et, faisant un dernier effort sur l'âge et sur le malheur, il partit dans la simplicité et dans la joie du pèlerin. Mais il était trop tard; le souffle lui manqua sur les bords de la Méditerranée, lorsqu'il entrevoyait déjà les coupoles et l'horizon de Rome. Tout Rome l'attendait, et lui préparait des arcs de triomphe. Son cœur seul arriva dans la ville, où Pie IX le reçut. Le pontife, posant les mains sur le fils d'O'Connell, lui dit ces mots : « Puisque je suis privé du bonheur, si longtemps désiré, d'embrasser le héros de la chrétienté, que j'aie du moins la consolation d'embrasser son fils ! » Ne cherchons pas ailleurs, Messieurs, le tombeau d'O'Connell; il n'est point en Irlande, si digne qu'elle fût de le posséder éternellement : le tombeau d'O'Connell est dans

les bras et dans l'âme de Pie IX. C'est là qu'il nous faut le regarder pour dire au libérateur la parole suprême, la parole et la prière de l'adieu.

Recueillons-nous un moment.

Messieurs, les intérêts de l'Église sont ceux de l'humanité, et les intérêts de l'humanité sont ceux de l'Église. Le christianisme, dont l'Église est le corps vivant, n'est parvenu à un si haut degré de puissance qu'à cause de la fusion profonde qui existe entre lui et l'humanité. Or la société moderne est l'expression des besoins de l'humanité, et par conséquent elle est aussi l'expression des besoins de l'Église; et ce peu de mots vous donne la signification intime de la vie d'O'Connell. O'Connell a été, dans notre âge de division, le premier médiateur entre l'Église et la société moderne; ce qui revient à dire qu'il a été, dans ce même âge, le premier médiateur entre l'Église et l'humanité. Il faut le suivre, Messieurs, si nous voulons servir Dieu et les hommes. Sans doute, c'est le monde qui s'est séparé de nous, qui a voulu vivre et se gouverner sans nous; mais qu'importe d'où soit venu le mal, et en qui ait été l'orgueil de la séparation? Nous sentons aujourd'hui le besoin que nous avons les uns des autres; allons au-devant du monde, qui lui-même nous recherche et nous attend. Cette admiration qu'il verse sur la mémoire d'O'Connell, ces cris d'amour qu'il élève autour de Pie IX, c'est un vœu qu'il épanche à la face du ciel, et une preuve qu'il n'est pas insensible envers qui comprend ses maux et ses besoins. Comprenez-les, Messieurs; marchons de loin, mais

avec foi, sur les traces glorieuses que nous venons de parcourir; et si déjà vous en sentez le vouloir, si les vaines ombres du passé diminuent dans votre esprit, si la force vous vient, et avec elle un pressentiment que vous ne serez pas inutile à la cause de l'Église et de l'humanité, ah! n'en cherchez point la cause, dites-vous que Dieu vous a parlé une fois par l'âme d'O'Connell.

---

# TABLE

---

CONSIDÉRATIONS SUR LE SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE M. DE LA MENNAIS. . . . .	1
AVERTISSEMENT. . . . .	3
PRÉFACE. . . . .	5
CHAPITRE PREMIER. — Exposition du système philosophique de M. de la Mennais. . . . .	37
CHAPITRE II. — De l'autorité du genre humain telle qu'elle était reconnue dans l'Église avant M. de la Mennais. . .	47
CHAPITRE III. — Que la nécessité d'une autorité enseignante	

et infaillible a toujours été la base de la défense du christianisme, mais qu'on plaçait cette autorité dans l'Église, et non dans le genre humain. . . . .	53
CHAPITRE IV. — De la philosophie dans l'Église avant M. de la Mennais. . . . .	75
CHAPITRE V. — Platon. . . . .	81
CHAPITRE VI. — Aristote. . . . .	89
CHAPITRE VII. — Descartes. . . . .	93
CHAPITRE VIII. — Doctrine de saint Thomas sur l'usage de la philosophie dans l'Église. . . . .	101
CHAPITRE IX. — Résumé de ce qui précède, et définition de la certitude. . . . .	109
CHAPITRE X. — Que le système philosophique de M. de la Mennais est inutile à la défense du christianisme. . .	115
CHAPITRE XI. — Que le système philosophique de M. de la Mennais renferme le plus vaste protestantisme qui ait encore paru. . . . .	135
CHAPITRE XII. — Conclusion. . . . .	149
LETTRE SUR LE SAINT-SIÈGE. . . . .	157
PREFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION. . . . .	159
NOTICE FUNÈBRE SUR MARC-RENÉ COMTE DE MONTALEMBERT.	203
DISCOURS PRONONCÉ DEVANT LA CHAMBRE DES PAIRS DANS L'AFFAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE. . . . .	237

DISCOURS SUR LA VOCATION DE LA NATION FRANÇAISE. . .	259
ÉLOGE FUNÈBRE DE MONSEIGNEUR DE FORBIN-JANSON. . .	285
ÉLOGE FUNÈBRE DU GÉNÉRAL DROUOT. . . . .	325
ÉLOGE FUNÈBRE DE DANIEL O'CONNELL. . . . .	369









